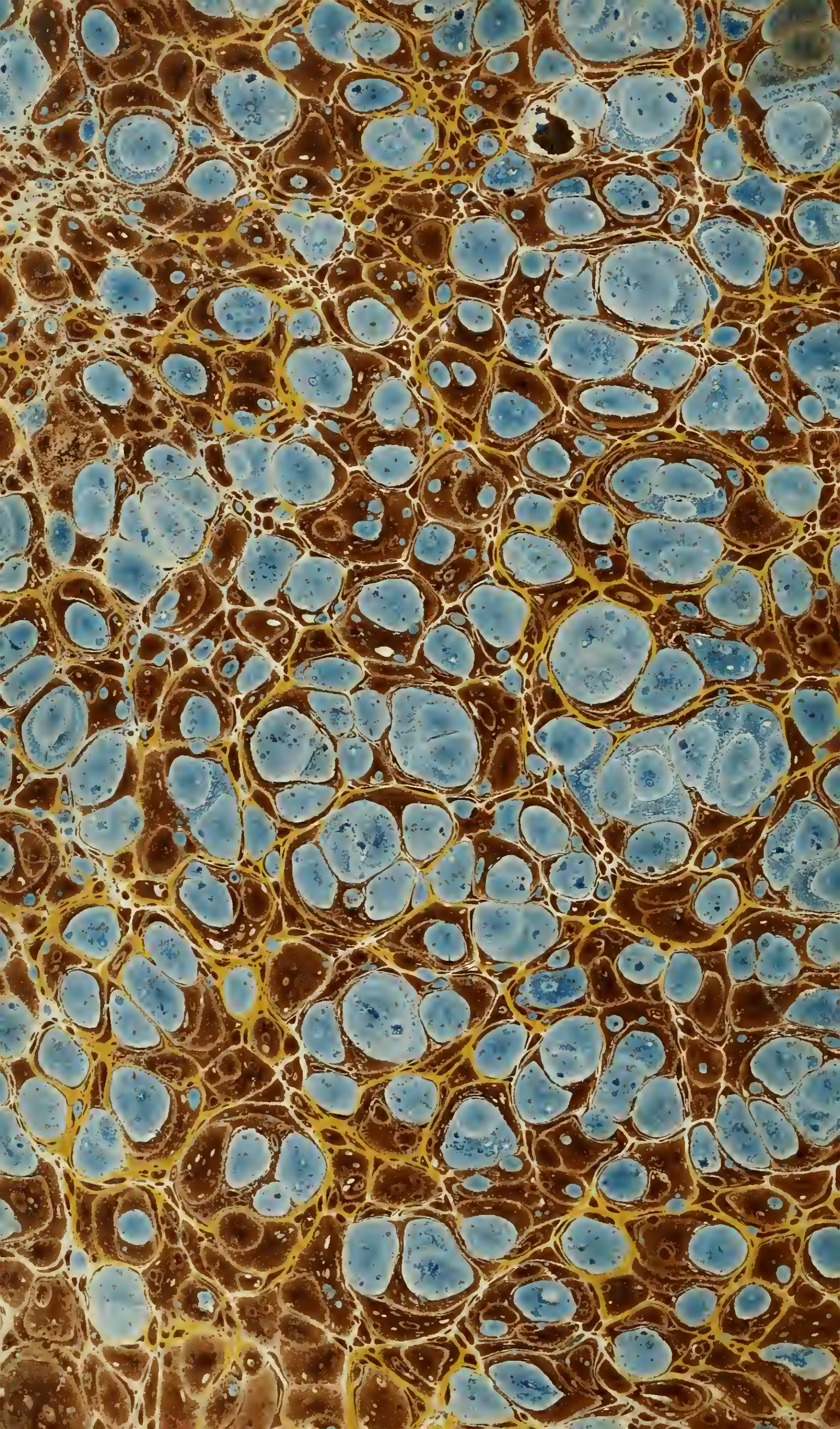
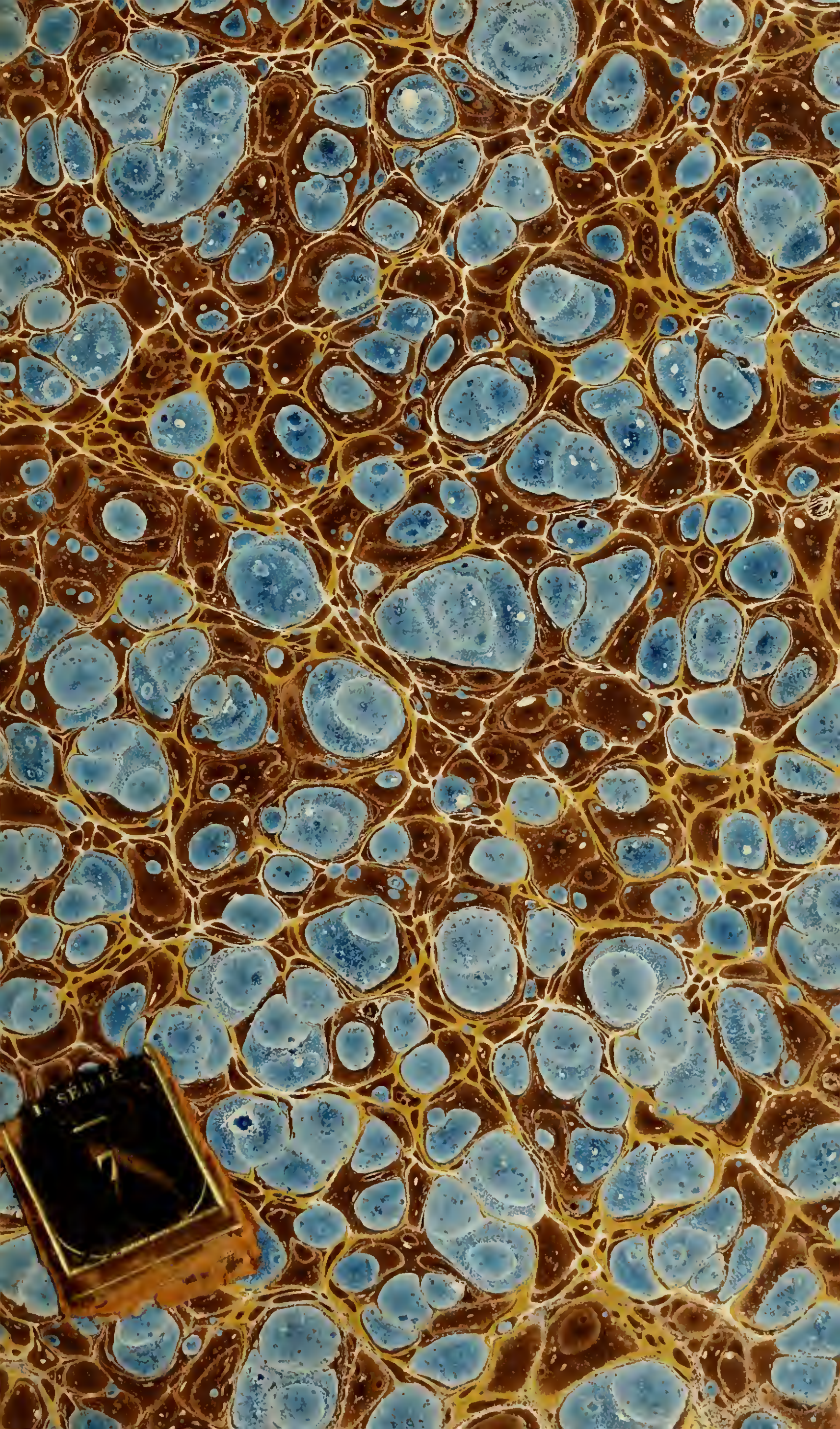





SÉRIE
7

REVUE
BRITANNIQUE.

REVUE BRITANNIQUE,

OU

CHOIX D'ARTICLES

TRADUITS DES MEILLEURS ÉCRITS PÉRIODIQUES

DE LA GRANDE-BRETAGNE,

SUR LA LITTÉRATURE, LES BEAUX-ARTS, LES ARTS INDUSTRIELS, L'AGRICULTURE, LA GÉOGRAPHIE, LE COMMERCE, L'ÉCONOMIE-POLITIQUE, LES FINANCES, LA LÉGISLATION, ETC., ETC.;

Par MM. SAULNIER Fils, ancien préfet, de la Société Asiatique, directeur de la Revue Britannique; DONDEY-DUPRÉ Fils, de la Société Asiatique; CHARLES COQUEREL; SÉDILLOT; WEST, Docteur en Médecine (*pour les articles relatifs aux sciences médicales*), etc., etc.

Tome Septième.

Paris,

AU BUREAU DU JOURNAL, RUE DE GRENELLE-ST.-HONORÉ, N° 29;

Chez DONDEY-DUPRÉ PÈRE ET FILS, IMP.-LIB.,

Rue Saint-Louis, N° 46, au Marais, ou rue Richelieu, N° 67.

1826.

IMPRIMERIE DE DONDEY-DUPRÉ.

REVUE BRITANNIQUE.

LE SUICIDE.

Mon père était un gentilhomme du Shropshire, d'une famille ancienne, d'une fortune peu considérable, et auquel le ciel, dans sa bonté, avait accordé treize enfans. Comme ma mère était morte en donnant le jour au treizième, il épousa une seconde femme dont l'unique chagrin, ainsi qu'elle le répétait souvent, était de ne pas avoir de postérité. Quoique mon père fût un mari très-tendre, il supportait sans peine cette contrariété, en voyant chaque jour treize garçons ou filles au teint de rose, pleins de vie, de santé, de force, et en pleine activité, autour de sa longue table, et mangeant tous du meilleur appétit. L'effet produit par cet intéressant spectacle était encore fortifié par les comptes hebdomadaires de notre boucher, qui venait régulièrement, tous les samedis, rappeler à mon père que la Providence ne l'avait pas mal partagé, quant au nombre de ses enfans. Aussi, lorsque le dimanche il se rendait à l'église, il était tout-à-fait consolé de la stérilité de sa seconde épouse. Loin

donc de s'affliger de ne pas avoir eu d'enfans de son nouveau mariage et de partager, à cet égard, la douleur de ma belle-mère, il ne paraissait préoccupé que des moyens d'établir ceux dont il avait été si amplement gratifié par sa première femme.

Malheureusement il nous était arrivé, ainsi qu'à beaucoup d'autres bonnes familles, que, tandis que nos honneurs s'étaient accrus avec le tems, notre fortune avait diminué; les années qui avaient toujours ajouté à l'antiquité de notre nom, avaient tout aussi constamment réduit notre revenu. Lorsque mon père était entré en jouissance de son bien, sa femme, par une économie judicieuse, lui avait donné les moyens de soutenir, sans trop de gêne, l'honneur de sa maison. Il avait moins de domestiques, moins de chevaux, et il recevait moins de monde que son père; et cependant son établissement était sur un pied convenable. Mais lorsque ma mère lui donna successivement, d'année en année, un nouvel enfant, les choses commencèrent à changer de face; il fallut y regarder de plus près, et, quand toute la famille fut d'âge à jouir de la plénitude de son appétit, ce ne fut que bien difficilement que mon père put payer les domestiques nécessaires pour nous servir, et supporter la dépense journalière de la moitié d'un bœuf qu'il fallait pour alimenter notre table.

Si nos besoins se fussent bornés là, il serait cependant parvenu à les satisfaire; mais nous étions des gentils-hommes connus dans le comté, et par conséquent obligés de vivre comme les personnes de notre rang; c'est-à-dire d'aller aux bals, aux concerts, aux courses de chevaux, à la chasse; et ces plaisirs indispensables étaient pour nous la source des plus grands embarras. Il n'est pas étonnant, d'après cela, que mon pauvre père désirât vivement nous voir prendre racine, comme on le dit,

dans les poches du public. Par malheur il était whig, et tout ce qu'il pouvait faire, c'était de nous mettre à même de profiter du premier tour favorable qui pourrait se présenter dans les affaires publiques, c'est-à-dire du moment où nos adversaires seraient congédiés et remplacés par nos protecteurs. En conséquence, John, mon frère aîné, prit les ordres pour pouvoir obtenir un bénéfice, le cas échéant; le second, Charles, par le crédit d'un de nos voisins, sir Marmaduke Boroughly, tory prononcé, fut nommé enseigne dans le 60e d'infanterie; Jacques entra dans la marine, dans l'espoir d'obtenir le commandement d'un navire, lorsque nos amis auraient le ministère, et, après douze ans de service, il n'était encore qu'aspirant, et mes neuf sœurs attendirent patiemment des maris. Lorsqu'arriva le tems de songer à mon établissement, comme j'étais le puîné de mes trois frères, il se trouva qu'on avait déjà disposé en leur faveur des choses les plus avantageuses, c'est-à-dire de l'évêché en expectative, de l'armée et de la marine. Ce fut là le principe de toutes mes peines qui se terminèrent par l'incident remarquable dont je vais faire le récit.

Mon père avait, pour ami intime, un procureur très-accrédité à Londres, nommé M. W... Les affaires de ce digne homme l'amenèrent dans la partie du comté que nous habitions, précisément à l'époque où la paix avait remis sur les bras de mon père, mon frère l'enseigne, qui n'avait qu'une chétive demi-solde; l'aspirant de marine qui n'en avait aucune; et où mon frère Charles venait de sortir du collége et attendait qu'une administration whig lui ouvrît la porte des honneurs de l'église. Ce fut dans cet heureux moment de réunion que M. W... devint notre hôte, et, comme il connaissait les affaires de notre famille, la vue de notre table si bien garnie par neuf filles et par quatre fils arrivés en même tems de la

mer, des casernes et du collége, le remplit de la plus vive sollicitude pour son ancien ami.

Mes trois frères avaient un état; j'étais le seul qui n'en eût pas, et mon air posé plut beaucoup à M. W... La vérité est que j'étais d'un caractère naturellement mélancolique, et une petite affaire de sentiment que j'avais alors, en fortifiant cette disposition, m'avait donné cet air grave qui lui avait plu tout d'abord. L'impression que j'avais produite sur lui était tellement favorable que, peu de jours après son retour à Londres, il écrivit à mon père dans les meilleurs termes, pour lui proposer de me prendre en qualité de clerc, et il terminait en disant que son intention était de m'avoir plus tard pour associé. Mon père considérait ma fortune comme faite; mais il y avait, dans le son de ce mot de *clerc*, quelque chose qui ne me revenait pas; il me semblait qu'en acceptant les offres de M. W..., je me trouverais confondu avec les clercs de l'accise et tous les autres clercs qui pouvaient se trouver dans la ville de D... D'ailleurs, me dis-je, avant d'accepter cette humiliante proposition, je dois consulter Louisa Daventry. Je la consultai en effet le même soir, et je ne puis rendre l'expression d'horreur et de dégoût avec laquelle elle s'écria : « Un clerc de procureur ! quoi, vous consentiriez à porter des guêtres noires ! » Dès-lors ma résolution fut prise, et je jurai à Louisa de ne jamais me placer dans une classe d'hommes qui lui inspirait tant de répugnance. Mais, connaissant les préventions qu'avait mon père pour toutes les routes qui conduisent à la fortune, et sachant qu'il ne considérait pas les guêtres noires du même œil que Louisa et moi, je retournai à la maison tout préoccupé de l'honneur de la famille, et je lui représentai qu'il serait souverainement inconvenant qu'un membre de l'ancienne maison des Squanderly devînt clerc de procureur. Il répliqua que l'état de ses affaires ne lui

permettait pas de soutenir la hauteur de ces prétentions; qu'il lui était impossible de m'entretenir dans l'oisiveté; qu'il fallait que j'acceptasse les offres de M. W..., ou que je restasse à sa charge, ce que l'intérêt de mes sœurs lui défendait de tolérer. Il ajouta que, d'ailleurs, ce n'était pas moi qui étais chargé de soutenir l'honneur de la famille, que j'étais un cadet, et que tout ce que j'avais à faire, c'était, à l'exemple d'autres cadets, de tâcher de devenir aussi riche que possible. Je répliquai d'un ton respectueux, mais ferme, qu'il était dans l'erreur à cet égard, et que ma vénération pour le nom de Squanderly me mettait dans la nécessité de désobéir à ses ordres. J'insistai sur la bassesse de sacrifier l'honneur à la fortune, et je citai, à l'appui de mes dires, plusieurs passages des *Classiques*, sur le mépris des richesses. Mais mes citations n'ébranlèrent pas la bonne opinion que mon père en avait. Je me gardai bien de citer ma meilleure autorité, celle de Louisa, et de parler des guêtres noires; ce dernier argument me paraissait beaucoup trop raffiné pour des ames vulgaires. Nous restâmes l'un et l'autre inébranlables; je me retirai rempli d'admiration pour ma fermeté, et en traitant intérieurement celle de mon père d'entêtement et d'obstination.

Un obligeant ami eut la bonté d'instruire M. W... de la gracieuse réception que j'avais faite à son offre et de la discussion dont elle avait été le sujet entre mon père et moi. Un peu piqué, M. W... écrivit à mon père pour lui dire qu'il était désolé que ses offres eussent été l'occasion de débats domestiques, et pour l'engager à ne rien faire pour forcer mon inclination. Mais mon père qui, après avoir réussi à élever tant d'enfans ne songeait plus qu'aux moyens de s'en débarrasser, ne l'entendait pas ainsi. Il répondit en conséquence à M. W... qu'il allait me faire partir pour Londres, où, pendant six mois, je suivrais

régulièrement son étude, après quoi je serais libre de prendre tel parti que je voudrais. Il me dit ensuite qu'il me ferait une pension annuelle de 100 liv. (2,500 fr.) par an, tant que je serais assidu à l'étude, mais que cette pension cesserait si je mettais de la négligence dans l'accomplissement de mes devoirs. Je ne tardai pas à partir pour Londres, après une courte entrevue avec Louisa Daventry, dans laquelle je lui promis de ne jamais être clerc de procureur, et où nous nous jurâmes une constance éternelle.

Il n'est pas inutile de dire que c'était aux machinations de ma belle-mère que j'attribuais la détermination de mon père, ainsi qu'une insinuation que sir Toby, le père de Louisa, m'avait faite, que mes visites chez lui lui étaient fort agréables, mais qu'elles le seraient encore davantage si elles devenaient plus rares. Rien cependant n'était plus injuste que ces soupçons : ma belle-mère était un être inoffensif, qui n'était occupée que d'une seule idée, celle d'augmenter la famille des Squanderly ; désir fort naturel sans doute, mais que la Providence continuait à refuser de satisfaire.

Pendant que je m'acheminais vers Londres, je me consolai de mes peines, en pensant à tous les plaisirs qui m'y attendaient. Mais, au bout de deux ou trois jours, lorsque le charme de la nouveauté fut dissipé, je ne puis dire sous combien de rapports ma position me parut désagréable. Je ne connaissais dans la capitale que M. W..., dont la famille était à la campagne, et qui, en sa qualité de praticien, m'inspirait fort peu de considération. Quant aux clercs de son étude, il suffisait qu'ils fussent des clercs, et que je fusse un Squanderly, pour ne pas vouloir communiquer avec eux. J'avais quitté une bonne maison, une table si ce n'est recherchée, du moins abondante, pour un mauvais logement dans la rue de Gloces-

ter, et des repas solitaires qui se composaient invariablement de cotelettes de mouton et de beaf-steaks horriblement coriaces. Tout était sale au-dehors et triste au dedans. Je pensais à notre beau ciel et à nos riantes campagnes, et je soupirais en voyant des maisons d'un aspect sombre et mal-propre que couvrait sans cesse un nuage de fumée qui cachait tous ceux du ciel. L'ennui me détermina à me rendre à l'étude, pendant les premiers jours, mais je fus bientôt rebuté par le genre de travail qu'il fallait y faire, et la vue des parchemins ne tarda pas à m'inspirer encore plus de dégoût que celle des murs de la rue de Glocester. Cela ne dura pas long-tems : je commençai à fréquenter les théâtres le soir, et à lire des romans pendant le jour. Je tuai le tems, je dépensai mon argent, je fis des dettes, et je reçus des lettres de reproches de mon père et même de mes frères. Mon père finit par m'écrire que si je ne retournais pas à l'étude de M. W..... et que je continuasse à négliger les moyens que la Providence m'avait fournis de gagner du pain, l'intérêt de ses autres enfans le forcerait, comme il m'en avait averti, de me retirer ma pension, et de m'abandonner à moi-même. Cette communication me choqua, mais je pensai à Louisa, et je résolus de souffrir les dernières extrémités, plutôt que de me dégrader à ses yeux. Sans tenir aucun compte des menaces de mon père, je persistai dans le genre de vie que j'avais adopté, et au bout de quinze jours je reçus la lettre suivante :

« Henry, comme mes dernières exhortations n'ont pu vous déterminer à retourner chez M. W..., je présume que vous avez des moyens d'existence que je ne connais pas. Vous négligez une manière certaine de faire votre fortune ; j'en conclus que vous en avez une autre en vue ; mais, comme vous n'avez pas jugé à propos de me con-

sulter, je dois croire que mes secours vous sont inutiles et en conséquence je vous les retire, et vous ne devez plus en aucune façon compter sur moi. Nous faisons tous des vœux pour que vous prospériez dans la carrière que vous avez adoptée, quelle qu'elle puisse être. »

L. S.

Quoique je me crusse parfaitement préparé aux conséquences de ma désobéissance, il me sembla que cette lettre m'ouvrait les yeux, et je sentis, pour la première fois, les horreurs de ma situation. Je réfléchis à mes dettes auxquelles je n'avais pas encore pensé. Toutes faibles qu'elles étaient, comment les payer? comment répondre à mes créanciers, quand ils se présenteraient? Quelle humiliation pour un Squanderly d'être obligé de supporter l'insolence de ces misérables; insolence que déjà j'avais été dans le cas d'éprouver une ou deux fois! Je n'avais aucune industrie qui pût me mettre à même de satisfaire à mes besoins journaliers. Je pouvais danser, monter à cheval ou chasser, aussi bien qu'aucun jeune homme du royaume, mais je ne savais aucune des choses auxquelles les hommes mettent un prix. Comment faire pour vivre? me dis-je: « je puis mourir, » fut la réponse que je fis à cette question. Cette subite résolution m'éleva à mes propres yeux. Ζην αισχρον αισχρως τοις καλως πεφυκοσιν, m'écriai-je avec dignité. Tous ces pénibles détails de misère qui s'étaient d'abord présentés à mon esprit, cessèrent de m'affliger, et je marchai dans mon petit appartement, de l'air d'un homme qui est parvenu à se placer au-dessus des caprices de la fortune. Celui que Louisa a honoré de son amour, ne doit pas consentir à se laisser dégrader.

La mort inspire, en général, peu d'effroi aux jeunes gens. Mon tour d'esprit romanesque me faisait considé-

rer celle que je voulais me donner par mes propres mains, avec une sorte de complaisance. Je jouais, dans ce moment, la première partie d'une tragédie qui ferait quelque bruit. Ma famille éprouverait de tardifs et inutiles regrets, et se repentirait de ses rigueurs envers moi. Le monde admirerait ce vif sentiment d'honneur qui m'avait fait préférer une mort violente à la dégradation. Et Louisa Daventry! Louisa Daventry coulerait sa vie dans une innocence virginale, en pleurant la fin prématurée de son Henry. Je me rappelais alors combien elle avait été émue, un soir qu'assis dans le jardin de son père, je lui récitai ces vers de Campbell :

Anud say, when summoned from the world and thee,
I lay my head beneath the willow tree.
Wilt thou, sweet mourner! at my stone appear,
And soothe my parted spirit lingering near?
Oh! wilt thou come, at evening hour, to shed
The tears of memory o'er my narrow bed:
With aching temples on thy hand reclined,
Muse on the last farewell I left behind;
Breathe a deep sigh to winds that murmur low,
And think on all my love and all my woe (1)?

J'étais à cette époque aussi fort qu'un taureau, mais mon caractère sentimental me faisait trouver du plaisir à me considérer comme destiné à périr dans ma fleur, d'une maladie lente, et je récitai ces vers avec toute la chaleur d'un amant, et l'accent pénétré de quelqu'un qui prévoit sa mort prochaine. Louisa fut vivement émue,

(1) Dis-moi, si quand j'aurai été enlevé au monde et à toi, et que je reposerai sous l'ombrage du saule, tu viendras te placer languissamment près de ma tombe et adoucir mon ame par tes regrets. Ah! viendras-tu, à l'heure du soir, verser les larmes du souvenir sur la couche étroite où je serai étendu; et, la tête appuyée sur ta main, rêver à mon dernier adieu, confier un profond soupir aux brises qui murmureront tout bas, et penser à tout mon amour et à tout mon malheur?

et elle s'inclina sur mon épaule, en poussant des sanglots. Ses pleurs avaient été un triomphe pour moi, et ce fut avec une satisfaction indicible que je réfléchis que la résolution que je venais de prendre les ferait couler de nouveau, et qu'ils couleraient pour des malheurs trop véritables ! Oui, pensai-je, la mort mettra son triste sceau sur son jeune cœur ! Jamais elle n'en aimera un autre ! oh ! non, jamais ! elle passera le reste de son innocente vie dans la retraite, en réfléchissant « à tout mon amour et à tout mon malheur. » Cette pensée était délicieuse pour moi. L'idée des regrets de mes proches n'était pas non plus sans charme. C'étaient eux qui étaient responsables de ma mort, car leur dur égoisme m'avait forcé de me la donner. A mes yeux je n'avais aucun tort; je me considérai comme un être innocent et persécuté, victime de l'ambition et de l'avidité de sa famille.

Je ne puis rendre quelle tendre compassion je ressentais alors pour moi-même, et avec quelle ardeur j'embrassai ma propre querelle. Nos meilleurs amis ont toujours quelque tort à relever dans notre conduite, mais moi je ne m'en trouvais aucun. C'était aux autres que j'attribuais tous mes maux, et surtout à ma belle-mère. Combien de fois pendant la nuit, après avoir ressenti la plus violente indignation, en pensant à ses machinations prétendues, l'idée de mon infortune venait tout-à-coup m'attendrir jusqu'aux larmes, et je pleurais sur moi avec toute la tendresse d'une mère qui pleure sur les souffrances de son pauvre enfant ! C'est une chose singulière à quel point nos peines nous rendent chers à nous-mêmes ! Si, comme le prétend Shéridan, il est vrai que jamais une femme n'aime un homme avec passion, que lorsqu'elle a souffert pour lui, il ne l'est pas moins que jamais nous ne nous aimons autant que lorsque nous souffrons par suite de nos fautes.

Il ne me restait plus qu'à fixer le moment de ma mort, convaincu comme je l'étais que ce n'était qu'en me tuant que je pouvais échapper à la misère et à la dégradation; car ce mot de dégradation était mon mot favori; il me revenait sans cesse à l'esprit, et il me soutenait dans mes résolutions. Je n'étais pas pressé d'en finir; tant que j'avais de quoi vivre, je ne voyais aucune raison pour mourir; mais je résolus de ne pas différer ma mort jusqu'au dernier moment, ou plutôt jusqu'à mon dernier schelling. Mon trésor se composait de trois livres st. et de quelque monnaie. Décidé à ne pas trop ajourner l'exécution de mon projet, je vécus d'une manière plus dispendieuse que de coutume. Je bus un peu de vin, et le soir après dîner, je sentis tout-à-coup le désir d'en finir et de sauter dans la rivière, du haut du pont de Waterloo; mais en me dirigeant vers la Tamise, je passai devant le théâtre de Covent-Garden, et il me prit envie d'y entrer. Lorsque j'arrivai dans l'intérieur de la salle, j'entendis la gracieuse miss Tree chanter cette touchante romance de Moore.

Weep not for those whom the veil of the tomb,
In life's early beauty hast hid from our eyes;
Ere sin threw a blight o'er the spirit's young bloom,
Or earth profaned what was born for the skies (1).

Quoiqu'il n'y eût rien en moi qui annonçât bien précisément que je fusse né pour le ciel, je ne manquai pas cependant de m'appliquer ces vers; et de grosses larmes coulaient sur mes joues tandis que miss Tree les chantait avec l'ame et le goût qui l'ont rendue si justement célèbre. Sans réfléchir que Louisa ne chantait pas, je pensai que, lorsque je ne serais plus, elle chanterait

(1) « Ne pleure pas sur ceux que la tombe a dérobés à nos regards dans toute la beauté du premier âge, avant que le péché ait souillé leur jeune ame, et que la terre ait profané ce qui était né pour le ciel. »

souvent ces vers, et que sans tenir compte de l'injonction qu'ils contenaient, chaque fois qu'elle les réciterait, son visage se couvrirait de pleurs. En me retirant du spectacle, j'étais trop endormi pour songer à mon suicide.

Le jour suivant, je lus Werther et j'écrivis une lettre à Louisa, dans laquelle je plaçai une grosse boucle de mes cheveux. Le lendemain, comme mon argent s'en allait rapidement, je pensai au genre de mort que je devais choisir. Je ne pouvais pas me brûler la cervelle, attendu que je n'avais point de pistolets; d'ailleurs, l'idée de défigurer l'amant de Louisa, me donnait une répugnance invincible pour cette manière de terminer mon existence. Je ne pus pas me décider à me couper la gorge, car je craignais que cela ne me fît trop souffrir, et, en dépit de l'héroïsme de mes résolutions, je sentais toujours la plus tendre sollicitude pour ma peau. L'idée de me noyer était celle qui me séduisait le plus, car j'aimais beaucoup l'eau, et cette mort qui viendrait sous la forme d'un bain n'avait rien qui me répugnât. Après de mûres réflexions, je résolus donc de me jeter dans la Tamise.

Il peut paraître bizarre, et cependant rien n'est plus exact, qu'en examinant les moyens, je ne pensasse point à la catastrophe en elle-même. J'étais décidé à mourir, et je réfléchissais sur la manière dont je pouvais me tuer, sans toutefois que la mort occupât ma pensée. J'avais résolu d'éteindre la lumière; et j'avais calculé froidement s'il valait mieux la souffler, la moucher, la renverser dans la bobèche ou la plonger dans un bassin d'eau, sans songer un instant aux ténèbres qui devaient suivre. La mort n'était qu'un mot pour moi; mais les mots étaient tout-puissans sur mon esprit. C'était le mot de dégradation qui m'avait décidé à mourir; je n'avais repoussé la profession que l'on me proposait, qu'à cause du mot de clerc; c'était l'aversion que Louisa Daventry avait

pour les procureurs, et l'horreur qu'elle m'avait exprimée pour les guêtres noires, qui avaient décidé de mon sort, et qui m'avaient placé dans la cruelle situation où je me trouvais.

Mais quoique l'idée de la mort m'occupât peu, je considérais cependant que c'était pour moi une chose déplorable d'être obligé de mourir si jeune, et comme personne n'était averti de ma fin prochaine, et n'était près de moi pour me plaindre, ce fut moi-même qui me chargeai de ce touchant office, et je crois que jamais il ne fut rempli d'une manière plus tendre et plus sincère. Ma bourse s'épuisait avec une rapidité effrayante; je sentais que je n'avais plus de tems à perdre, d'autant plus, ce qu'il m'était pénible de m'avouer, que je commençais à douter un peu de la constance de ma résolution. Je craignais que le besoin et la misère ne m'attachassent à l'existence, car j'avais souvent observé que le prix que nous mettons à la vie est en sens inverse de sa véritable valeur. Donnez à un homme de la force et de la santé, et il sera prêt à sacrifier son existence pour une bagatelle; mais étendez le même homme sur son grabat; crevez-lui les yeux, estropiez ses membres, paralysez son corps; qu'il devienne un fardeau pour lui et pour les autres, et il s'attachera avec une effrayante énergie à cette misérable existence, et ne songera qu'avec effroi à la mort qui semble cependant n'avoir à lui enlever que ses douleurs. L'horreur que j'éprouvai pour cette honteuse situation me décida à presser mes mesures. Comme un enfant qui prend médecine, et qui avale le breuvage d'un seul coup, je sentis qu'il fallait en finir sur-le-champ; et, dans l'après-midi, je quittai la maison, bien convaincu que je ne devais plus y rentrer, après avoir écrit une nouvelle lettre à Louisa, et une autre à mon père, dans

laquelle je réclamai mon pardon et le paiement de mes dettes.

Je partis à trois heures ; nous étions en décembre ; l'air était grisâtre, mais il faisait assez doux. Je me rendis d'abord à Millbank, et ensuite à Chelsea, car, quoique les eaux fussent hautes, et le courant très-profond à Millbank, je passai outre ; préférant, je ne sais trop pourquoi, pour l'exécution de mon projet, le pont plus éloigné de Battersea. Lorsque j'y arrivai, le jour était près de finir ; un vent de sud-ouest repoussait le courant, et les flots bouillonnaient et s'entrechoquaient avec violence, au milieu des arches du pont. Je me croyais préparé à faire mon saut, et je me plaçai sur le côté opposé au couchant ; mais il faisait encore assez jour à l'ouest, et les alternatives d'ombre et de lumière produites par le rapide mouvement des nuages, étaient peu en harmonie avec ce que j'allais faire. Ces nuages, vivement colorés par les derniers feux du jour, me détournaient malgré moi de l'idée de la mort, en me rappelant l'heureux séjour de ma jeunesse. Combien de fois, le soir, lorsque je revenais de la chasse, je m'étais arrêté pour considérer ceux qui passaient sur ma tête, et les suivre dans leur course lointaine, en songeant qu'ils allaient peut-être au milieu des mers, s'accumuler au-dessus de quelque vaisseau, et prêter leur ombre aux horreurs de la tempête ! J'ai dit que j'étais un jeune homme romanesque, et les jeunes gens qui ont ce tour d'esprit ont toujours, qu'on me pardonne cette espèce de pointe, un peu la tête dans les nues ; du moins ceux qui ont été élevés à la campagne ; car, pour ceux de la ville, ils ne connaissent guère que des nuages de fumée et de poussière. Mais nous autres campagnards, qui sommes rarement dépourvus d'imagination, nous nous complaisons dans le spectacle

toujours nouveau qu'offrent les nuages ; ce n'est point seulement par la diversité de leurs formes et de leurs couleurs qu'ils nous plaisent, mais aussi par ces teintes variées et mobiles qu'ils jettent sans cesse sur le paysage. On parle du ciel de l'Italie, et en effet il paraît bien beau, lorsqu'on le contemple pour la première fois ; mais le paysage qui est au-dessous offre un aspect trop constamment uniforme. Quand on vit sous un ciel toujours serein, on doit se trouver dans une situation analogue à celle d'un homme marié à une belle femme qui n'a point de jeu et d'expression de physionomie. Je me rappelle à cette occasion de jolis vers de Wordsworth : après avoir décrit un endroit sauvage et solitaire, il ajoute :

.........In such a place
I would not willingly, methinks, lose sight
Of a departing cloud (1).

Les peintres connaissent la valeur des nuages ; malheureusement ils ne peuvent les représenter en mouvement ; il n'y a dans la peinture qu'un seul effet de saisi, et leur grand charme consiste dans la variété de ceux qu'ils produisent, et dans ces teintes tantôt sombres et tantôt brillantes dont ils colorent la campagne.

Mais revenons au pont de Battersea, dont cette digression m'a beaucoup trop éloigné. Je quittai le côté de l'ouest et je me plaçai à l'est ; tout y était sombre et brumeux. Je résolus d'en finir immédiatement. Je plaçai mon pied sur la rampe, et je fixai mes yeux sur les vagues qui s'agitaient au-dessous de moi. Mon imagination était vivement émue ; il me semblait, en les contemplant, que je voyais le rire convulsif d'une furie souriant à ma destruction prochaine.

Une idée tout-à-fait ridicule me vint alors à l'esprit. Je

(1) « Dans un tel lieu, il me semble que ce serait malgré moi que je cesserais d'apercevoir le nuage qui part. »

ne sais si j'ai dit que je ne savais pas nager. J'imaginai que je pourrais tomber debout, et que je serais peut-être obligé de marcher péniblement dans le limon du fleuve, tandis que ses vagues rouleraient en tumulte sur ma tête. Cette étrange supposition, je ne sais trop pourquoi, m'inspirait une horreur invincible; j'étais décidé à mourir, mais non pas avec mes pieds sur la terre. Si l'eau eut eu cent pieds de profondeur, je pensai que je m'y serais plongé sans balancer; mais la crainte de sentir mon élément naturel, tandis que je serais détruit par un autre, était insupportable pour moi, et après avoir regardé la rivière deux ou trois minutes, pendant lesquelles cette idée acquit une nouvelle force, je quittai le pont par la voie ordinaire, au lieu d'en sortir, en sautant au-dessus de ses parapets, et je regagnai mon logis par le plus court chemin.

En m'approchant de la maison, je commençai à éprouver un amer sentiment de honte; j'étais pénétré du ridicule et de l'absurdité de l'idée qui me faisait renoncer à mon héroïque résolution, car c'est ainsi que je considérais celle que j'avais prise. Je ne me relevai un peu à mes propres yeux qu'en décidant que je me noierais le lendemain. Lorsque je fus dans ma chambre, je me fis apporter du thé et des tartines de beurre, et j'en mangeai avec le même appétit que si, le jour suivant, je n'eusse pas dû jouer le rôle principal d'une grande et triste tragédie.

Le lendemain, je me levai tard; je fis quelques additions à la lettre que j'avais écrite à Louisa; je lus Werther, et, à quatre heures, je me mis en route pour exécuter mon projet; mais comme j'avais assez du pont de Battersea, je résolus de ne pas aller plus loin que Millbank. Tandis que je cherchais un endroit qui me convînt, je vis deux jolis petits garçons qui étaient tourmentés par

des ivrognes. Je n'ai jamais manqué de courage, dans l'acception ordinaire du mot, mais je crois que je m'interposai plus hardiment dans cette affaire que je ne l'aurais fait dans un autre moment et dans une disposition d'esprit différente. Après quelques coups et quelques injures, ces ivrognes s'éloignèrent ; les enfans me témoignèrent leur reconnaissance avec l'expression naïve de leur âge, et nous retournâmes ensemble à Westminster ; lorsque nous nous séparâmes, l'idée du suicide était aussi loin de mon esprit que si elle n'y fût jamais entrée. Je revins à mon logement, mais non pas avec le même sentiment de honte que la veille. La manière dont j'avais pris la défense de ces enfans me rassurait sur mon courage. Cependant je renonçai au projet de me noyer, pensant qu'il y avait une fatalité qui s'opposait à son exécution.

A la fin de la journée, j'avais dépensé mon dernier schelling ; mais au lieu de terminer en même tems mon existence, ainsi que je me l'étais proposé, je pensai à deux ou trois articles de bijouterie de petite valeur que je possédais, et je résolus de les vendre pour vivre encore un ou deux jours avec leur produit, ce que je fis. Il est inutile de rapporter comment je vécus ; il suffit de dire que je cherchais tous les genres de distraction possibles. Le jour de Noël je n'avais plus qu'un seul dollar. Ce fut un bien triste jour. L'espèce d'excitement que je m'étais donné par des moyens artificiels, avait fait place, comme il arrive toujours, à un grand abattement ; ma bourse était presqu'épuisée, mes hôtes me regardaient avec défiance ; mes créanciers menaçaient de venir me rendre visite le lendemain ; j'étais seul dans cette ville immense, sans personne sur qui je pusse compter dans l'avenir, ou qui m'aidât à supporter le présent. Je restai, pendant plusieurs heures, accablé par le désespoir. Je pensai un instant à demander le pardon de ma famille et à faire ce

qu'elle désirait; mais quand je réfléchis à la hauteur du ton que j'avais pris avec elle et à la résolution que j'avais annoncée, je me persuadai que ce serait le comble de la bassesse que de céder. J'avais soutenu, jusqu'à présent, mon caractère de héros de roman. Le breuvage était prêt, il fallait le boire. Louisa Daventry me pleurera, pensai-je, mais elle ne me méprisera pas.

Rien n'est plus triste, pour un homme sans amis, sans relations dans une grande ville, qu'une fète qui se célèbre dans l'intérieur de chaque famille, car elle lui fait sentir davantage l'isolement dans lequel il se trouve. Tout respirait la joie autour de moi et j'étais accablé par le désespoir. J'enviais chaque personne que je voyais de ma fenêtre, car j'imaginais qu'elles se rendaient toutes dans des cercles où elles seraient les bien venues. Et moi j'étais un anneau détaché de cette grande chaîne sociale. Cette pensée m'était extrêmement amère et m'affligeait encore davantage que ma pauvreté. J'ai dit que j'avais une sensibilité très-excitable; il est facile, d'après cela, de juger de ce que je devais éprouver en me voyant lancé au milieu d'un monde indifférent, où j'étais entièrement inconnu, après avoir vécu au sein d'une famille chérie.

Vers le milieu du jour, mon hôtesse monta chez moi, et, avec ce ton particulier que donne aux hôtesses un mémoire qui n'est pas acquitté, me demanda si je dînais dehors, en ayant soin de me rappeler en même tems que c'était la fète de Noël. Je lui répondis que oui, et, à quatre heures, je quittai la maison, me proposant de marcher jusqu'à la nuit, et alors de me délivrer, par le suicide, de mes souffrances et de toutes mes humiliations. La soirée était froide et sombre, et une pluie pénétrante tombait de tems en tems. Par je ne sais quel instinct qui me faisait rechercher les lieux les plus tristes, je pris nonchalamment la route de la Cité; puis, traversant le pont de Londres, je me rendis dans St-George-Fields.

L'air de misère et de malpropreté de ce quartier m'aurait révolté dans toute autre circonstance ; mais, dans ce moment, je m'y sentais moins mal qu'ailleurs. Tout y était désert, et aucune manifestation de gaîté ne m'affligeait par un douloureux contraste. De là j'allai à Westminster ; la pluie était devenue plus forte lorsque je traversai le pont, ce qui me décida à me mettre à couvert sous un des abris qui s'y trouvent. J'y vis une femme, déjà sur l'âge, qui avait dans l'air quelque chose de malheureux, mais d'honnête et de doux ; ses vêtemens, qui étaient trempés par la pluie, paraissaient peu convenables pour la saison ; ils se composaient d'une robe de soie et d'un petit schall. Je la voyais avec intérêt comme une sœur d'infortune ; quant à elle, elle évitait de me regarder. Elle avait une petite fille qu'elle tenait par la main, et, pendant tout le tems que je fus là, elles n'échangèrent pas un seul mot ; l'enfant la considérait avec attention, mais ne prononçait pas une parole. La mère, tout aussi silencieuse, passait fréquemment la main sur les vêtemens de cette petite fille, comme pour en enlever l'humidité. Je ne pouvais pas donner le dollar que j'avais dans ma poche. Il était destiné à me procurer les moyens de me détruire, et ne pouvait être employé à soutenir l'existence de ces malheureuses créatures. Lorsque la pluie cessa de tomber, le *watchman* (1) vint et nous dit de nous retirer ; la femme s'en fut d'un air alarmé, comme si un être, en apparence si misérable, pouvait avoir encore quelque chose à craindre. Je m'en fus dans une direction opposée.

Après avoir fait encore quelques milles dans l'ombre, j'entendis le *watchman* crier, à ma grande surprise, qu'il était huit heures. Je croyais qu'il en était au moins onze, et il me semblait que cette terrible nuit n'aurait pas de

(1) Officier subalterne de police chargé, entre autres choses, d'annoncer les heures de la nuit.

fin. Blessé aux pieds, trempé par la pluie et accablé de fatigue, je repris le chemin de mon logement, et, en passant, j'entrai chez un chimiste près de Bloomsbury, et je lui demandai une once d'acide oxalique pour mes bottes. Il en pesa la quantité que je voulais, écrivit sur le paquet *acide oxalique*, *poison*, et me le donna ensuite sans faire d'observations. Je le pris, d'une main ferme, et, ayant placé le dollar sur le comptoir, je me disposais à m'en aller sans la monnaie qui me revenait. Le chimiste me rappela pour me la faire prendre, ce qui me donna un peu de confusion.

Je ne savais quel emploi je pouvais faire de l'argent qui me restait, et, sur ma route, je cherchai s'il y avait quelqu'un à qui je pusse le donner, mais je ne trouvai personne; il me semblait que j'étais, dans Londres, la seule créature malheureuse qui circulât dans les rues, et cette idée ajoutait encore à l'intensité de ma douleur. La servante de la maison vint m'ouvrir; c'était une véritable Maritorne, telle que la plupart des servantes des maisons garnies, de l'ordre de celle où je logeais; mais comme elle m'ouvrait la porte et me présentait ma lumière pour la dernière fois, elle avait à mes yeux quelque chose de la dignité qui appartient aux plus humbles personnages d'une tragédie; ma triste destinée me paraissait prêter un caractère romantique aux personnes les plus communes et les plus vulgaires qui m'entouraient. Cette femme était sale, sans soins, stupide, et m'avait souvent donné beaucoup d'humeur; mais j'éprouvai un sentiment bienveillant pour elle, pendant qu'elle me rendait les petits services que je croyais en recevoir pour la dernière fois; je la remerciai d'une voix tendre et émue, et je lui dis que je me trouvais mal, et que j'allais me mettre au lit. La vérité me force d'ajouter qu'elle ne paraissait nullement pressentir qu'elle jouât un rôle dans une tragédie, et elle me souhaita une

bonne nuit, précisément du même ton que si elle avait dû me revoir le lendemain.

Quand je fus seul, je réfléchis qu'il me faudrait un peu d'eau chaude pour dissoudre mon acide oxalique, et je tirai la sonnette. Ce fut la fille de mon hôtesse qui vint, probablement pour me faire voir la belle toilette qu'elle avait à cause de la fête. « Vous ne savez guères, pensai-je, ce qui se passe dans le cœur de l'homme que vous croyez séduire par votre parure ! » Elle n'était pas plus propre à jouer un rôle dans le drame dont la catastrophe s'approchait ; car elle était louche et fort laide. Mais ces réflexions, je les ai faites depuis, et, alors, elles étaient fort loin de mon esprit.

Tandis que cette fille était allée préparer l'eau, je marchai dans la chambre avec beaucoup de trouble. Ce fut pour moi le moment le plus pénible de toute cette terrible journée. L'impossibilité de pouvoir satisfaire aux dépenses du lendemain m'avait tout-à-fait fortifié dans ma résolution, mais cette pose, au moment de l'exécution, l'ébranla un peu, sans que je sache trop pourquoi. La fille de l'hôtesse revint cependant au bout de quelques minutes, avec de l'eau chaude, et, en se retirant, elle me demanda à quelle heure il faudrait entrer le matin chez moi. Ces simples paroles me firent éprouver une sensation très-désagréable ; je répondis « à l'heure ordinaire. » Dès que je fus seul, cependant, je rougis de mon trouble ; je fis un appel à ma fierté, et je repris ma résolution.

Je m'approchai froidement de la table ; je jetai la drogue dans l'eau chaude, en secouant le papier, pour que toute la poudre tombât dans le verre, et je laissai ensuite cette infusion se refroidir. Je marchai alors dans ma chambre, la tête vide ou peut-être au contraire tellement remplie qu'elle avait perdu son ressort. Lorsque

je pensai que l'infusion était suffisamment refroidie, je la pris d'une main ferme, et je la portai à mes lèvres. Dans ce moment, je vis la réflexion de mes traits dans la glace ; je fus satisfait de leur expression calme et je me plus à les considérer, tandis que je buvais le breuvage fatal. Cela fait, je parcourus de nouveau ma chambre à grands pas ; ma tête était un peu confuse, mais je n'éprouvais aucun sentiment de crainte ; la crainte avait eu son moment, et ce moment était passé.

Comme j'étais très-fatigué, je me jetai sur mon lit, et je tachai de soutenir mon courage, en me disant que mes douleurs seraient courtes, que bientôt tout serait fini, et que je jouirais du repos éternel. Je dois avouer que je ne pensai pas beaucoup à Louisa Daventry, et moins encore à ma famille : tout mon intérêt se concentrait sur moi-même ; je me demandai avec quelqu'inquiétude comment je supporterais mes souffrances, et si mon courage se soutiendrait jusqu'au moment où l'approche de la mort aurait paralysé mon intelligence? Quelque bizarre que cela puisse paraître, tandis que je méditais ainsi, mes idées prirent peu à peu une autre direction; je m'assoupis insensiblement, et je dormis pendant environ une heure. En me réveillant tout-à-coup, j'éprouvai ce choc ordinaire que nous éprouvons, lorsque nous nous réveillons et que nous avons quelque grande peine ; je m'étonnai ensuite de ne sentir aucune douleur, quoique la longueur de la mèche de ma chandelle me fît voir que mon sommeil n'avait pas été court. Elle durera plus que moi, me dis-je, et, pendant une demi-heure, je considérai sa sombre lueur et les formes fantastiques que mon imagination me faisait voir dans l'ombre, tandis que le vent mugissait avec violence et que la pluie tombait par torrens contre la croisée. Alors je commençai à sentir quelques douleurs qui m'avertirent que l'ennemi agissait,

et dont la force s'accrut progressivement. J'étais dans ce moment absorbé par le sentiment de ma souffrance, et je m'étonnai que la dignité de mon genre de mort ne fût pas plus en harmonie avec son horreur. Mais je dois tirer le rideau sur cette scène, car même aujourd'hui il y a certains détails que je ne puis me rappeler sans honte, et qu'il m'est impossible de rapporter à mes lecteurs.

Les gémissemens que je proférai, finirent par être entendus d'une partie de la famille; la fille de mon hôtesse monta, frappa à ma porte, me demanda si j'étais malade, et, comme je ne fis aucune réponse, elle entra dans ma chambre, et répéta sa question. « Laissez-moi seul, lui répondis-je; laissez-moi seul: je me suis empoisonné; laissez-moi mourir en repos. » Là-dessus elle poussa un long cri; descendit en courant l'escalier; continua de crier, jusqu'à ce que la famille, qui veillait à l'occasion de la fête de Noel, arriva à l'endroit où elle était. Elle ne répondit que par de nouveaux cris aux questions qu'on lui adressait, et finit par avoir de violentes convulsions. Mon hôte, homme grossier, vint dans ma chambre pour connaître la cause de tant de trouble, et je lui dis à peu près dans les mêmes termes, ce que j'avais déjà dit à sa fille; mais il reçut cette communication d'une manière bien différente. « Voilà une belle affaire, s'écria-t-il; je donnerais mille livres sterl. pour que pareille chose ne fût pas arrivée dans ma maison. Il ajouta qu'il allait chercher l'apothicaire. Je répliquai que cela était inutile; que les secours humains seraient maintenant sans effet; mais j'avoue que je n'éprouvais pas une grande répugnance à en essayer. Mon lit était alors entouré de tous les membres de la famille, qui ne cessaient de m'interroger sur ce qui avait pu me déterminer à me faire commettre une action aussi coupable, et qui tachaient en même tems, avec la plus tendre compassion, de soulager mes peines

corporelles. Tel était leur zèle pour moi, que sans le bon sens de quelqu'un qui était venu leur faire visite, on m'aurait fait avaler, sans attendre le docteur, toute l'huile d'olive d'une grande cruche, à cause de la vertu qu'on lui attribue contre les poisons.

Au bout d'un quart-d'heure qui me parut un siècle, l'apothicaire arriva. Il commença judicieusement par faire évacuer ma chambre, et me demanda ensuite le nom et la quantité du poison que j'avais pris, et à quelle heure je l'avais pris. Après avoir satisfait aux autres questions, je lui dis que c'était à neuf heures que je m'étais empoisonné. Il tira alors sa montre, vit qu'il était minuit et demi, et devint très-sérieux. « Dans quoi avez-vous pris le poison ? » Je lui montrai le verre que j'avais posé sur la table. Il s'approcha de cette table, prit le papier qui s'y trouvait encore, lut l'étiquette, et ensuite le laissa retomber d'une manière qui me fit frissonner des pieds à la tête. Je sentis, dans ce moment, pour la première fois, toute l'horreur de la mort; l'idée que dans quelques minutes j'aurais cessé d'être, me causait une horreur incroyable. J'examinai la figure un peu hétéroclite de l'apothicaire, sur lequel reposaient mes dernières espérances. Après avoir laissé tomber le papier, comme je viens de le dire, il prit le verre, trempa son petit doigt dans ce qui restait au fond, puis le porta à ses lèvres et parut surpris; il le goûta de nouveau, et alors fit un grand éclat de rire. Mon sang se souleva contre le monstre; mais, avant que je pusse trouver des paroles pour exprimer mon indignation, il me dit : » Allons, allons, jeune homme, il n'y a pas de mal; c'est une heureuse erreur; au lieu d'acide oxalique ce sont des sels d'Epsom (1) que vous avez pris. Cela rafraîchira

(1) Purgatif connu en France sous le nom de *sels de Glauber*.

votre sang qui paraît avoir besoin de l'être. Remerciez Dieu de ce que vous êtes encore de ce monde. Dormez, et bonne nuit ! » Là-dessus il ouvrit la porte et s'en fut. Je l'entendis de nouveau rire aux éclats, pendant qu'il descendait l'escalier. Bientôt ce rire devint général dans toute la maison, et on avait peine à se contenir quand on passait devant ma porte.

La honte succéda à la crainte. Dans un instant, ma tragédie était devenue une farce burlesque. Je pensai que je ne survivrais pas à mon humiliation, quoique je ne songeasse plus au suicide. Mais la nature était épuisée, et malgré mon agitation, je m'endormis et ne me reveillai que vers midi, lorsque la fille frappa à la porte, en me disant, qu'il y avait deux lettres pour moi, dont elle me priait de payer le port, attendu que sa maîtresse n'avait pas de monnaie. Je pensai alors aux schellings dont j'avais vainement essayé de me débarrasser la veille et qui, dans ce moment, m'étaient si utiles. Je les jetai par dessous la porte, et les lettres furent ensuite remises de la même manière. Après mon aventure de la veille, on sent que je n'étais pas fort pressé de produire ma figure devant les gens de la maison.

L'une des lettres était de mon père et l'autre de mon frère l'enseigne. Lorsque je décachetai la première, mes yeux furent agréablement surpris par la vue d'un billet de banque, qui, tandis que j'ouvrais rapidement l'enveloppe, s'échappa en voltigeant et alla s'abattre sur le plancher. Je l'en relevai avec un vif sentiment d'affection qui ne surprendra pas mes lecteurs ; car s'il existe sur la terre quelque chose qui soit fait pour inspirer de l'amour à la première vue, c'est assurément un billet de banque ; soit qu'il ait conservé sa blancheur virginale, ses tons argentés et brillans, qu'il soit pur, en un mot, de toute souillure et de tout endos, tel qu'il est en sor-

tant de la banque ; ou qu'il soit gras, maculé, froissé, griffonné comme il arrive d'ordinaire quand il sort des mains de quelque avare parent. Pour moi, je les aime sous les deux aspects, mais j'avoue que je les préfère, quand ils ont conservé tout l'éclat de leur fraîcheur primitive. C'est ainsi qu'était celui que m'adressait mon père. En le relevant d'une main délicate et respectueuse, je vis qu'il avait une valeur de vingt liv. st. ; je le considérai avec amour, et je le plaçai ensuite avec précaution dans mon portefeuille resté vide pendant si long-tems ; puis je lus la lettre de mon père, qui était ainsi conçue :

« Mon cher Henry, j'espère que la courte épreuve à laquelle je vous ai soumis, vous aura servi de leçon, et que vous vous serez convaincu qu'il ne faut pas attendre sa subsistance du hasard. On ne peut rien faire dans ce monde sans argent, et si je ne me trompe pas, vous devez savoir maintenant combien il est difficile de s'en procurer. Vous avez devant vous une route qui peut vous conduire d'une manière certaine à l'indépendance, et comme sans doute vous comprenez mieux maintenant votre véritable intérêt, j'ai lieu d'espérer que vous ne refuserez pas plus long-tems de faire ce qu'il exige, et que vous renoncerez à vos idées romanesques. Examinez quelle est ma situation ; voyez combien mes moyens sont bornés et combien d'enfans j'ai à ma charge, et prenez ensuite une résolution définitive. Si vous ne voulez pas faire ce que je désire, revenez près de moi, mon cher enfant, et nous nous arrangerons comme nous pourrons. Mais réfléchissez que je ne vivrai pas toujours ; et que même pendant ma vie mes moyens de servir ceux que j'aime sont très-circonscrits. Assurément, si le ministère changeait, je pourrais faire davantage pour vous ; mais les torys pa-

raissent être pour toujours en place, et les choses vont de mal en pis pour les pauvres whigs. Adieu, mon cher Henry; rendez-vous de suite chez M. W... ou près de moi. »

S. L.

Voici quelle était la lettre de mon frère l'enseigne :

« Mon cher Henry, vous avez lu ce que mon père vous a écrit. J'espère que vous serez procureur, que vous deviendrez prodigieusement riche, et que vous aurez une bonne maison où nous pourrons aller vous voir. Une bonne maison n'est pas, je vous assure, une chose à dédaigner. Notre ami Dick Clinton a un frère en ville qui tenait une bonne maison, tandis que nous logions au quatrième étage, et que nous cassions nos dents en mangeant de la chair de vache ou des éclanches de mouton, dans quelque mauvaise gargotte. Le frère de Dick vivait au contraire comme un coq en pâte; il était cependant bien pire qu'un procureur, car il avait une boutique. Ainsi que cela vous serve d'exemple, et devenez procureur.

» A propos, j'oubliais de vous dire que Louisa Daventry, votre ancienne passion, s'est mariée, lundi dernier, au colonel Drystick, l'olivâtre nabab (1), dont vous vous êtes si souvent moqué avec elle. Vous ne sauriez imaginer combien il était divertissant pendant qu'il

(1) Note du Tr. Nous avons déjà eu occasion de dire, dans un numéro précédent, que les nababs étaient, dans le principe, des gouverneurs de province nommés par les empereurs mongols de Dehli. De même que les titulaires des bénéfices à vie sous les rois de France de la première et de la deuxième race, ils finirent par transformer des dignités temporaires, en souverainetés plus ou moins indépendantes. Par forme de plaisanterie, on appelle nababs, en Angleterre, tous ceux qui ont fait fortune dans l'Inde.

S.

était à l'église. Quoique son habit fût boutonné jusqu'au menton, il avait si peur du froid et de l'humidité, que si Louisa lui avait offert son schall il l'aurait accepté volontiers. Ce mariage s'est fait au pas de charge, et il a été conclu en dix jours. Mais il faut finir ici; je crois que jamais je n'en ai écrit aussi long, et Thomas attend ma lettre pour la porter à la poste. Adieu donc, mon cher Henry, et soyez procureur! »

C. S.

Ainsi donc, me dis-je, pour une petite coquette et ses absurdes préventions contre les guêtres noires, je me suis querellé avec un bon père; je me suis refusé à l'exécution d'un plan raisonnable qu'il avait conçu pour l'amélioration de mon sort, et j'ai failli m'empoisonner ou me noyer, et tout cela pour complaire à *Mrs Drystick!* Si elle est malheureuse avec cette anatomie vivante qu'elle a épousée, assurément je ne la plaindrai pas; mais jamais je n'aurai aucune confiance dans une femme. Après cette série de réflexions, et quel homme n'en a pas fait de semblables, je jurai, comme de juste, de renoncer pour toujours à l'amour; et je me décidai à me conformer aux désirs de mon père, en suivant assidûment l'étude de M. W....

Ce ne fut que bien difficilement que je pus me décider à paraître devant mes hôtes, après la farce héroïque de la nuit dernière; mais les sels d'Epsom et le jeûne de la veille m'avaient donné un appétit qui finit par triompher de ma honte. Je tirai la sonnette; et j'ordonnai d'un ton péremptoire qu'on changeât mon billet et qu'on m'apportât à déjeûner. Le change de mon billet changea toutes les dispositions de la famille; dans un instant tous devinrent obséquieux à mon égard; ils ne firent aucune allusion à ce qui s'était passé; seulement il me sembla que j'entendais, de tems en tems, des rires étouffés. Ma

résolution de suivre exactement l'étude de M. W.... fut heureusement mieux exécutée que celle de me tuer. Je fus accueilli avec beaucoup d'indulgence et de bonté par M. W...., et bientôt je devins un laborieux praticien. Je changeai de logement aussitôt que possible ; car celui que j'occupais me rappelait trop mes folies. Mes idées romanesques m'ont aujourd'hui entièrement abandonné, et je suis devenu un tout autre homme. M. W.... n'a pas tardé à me prendre pour associé ; j'ai épousé une femme d'un caractère aimable qui n'a aucune répugnance pour les guêtres noires. Louisa Drystick est venue à Londres, ce printems ; je suis allé lui faire visite, et elle m'a paru fort satisfaite de son mari. Je lui montrai mes bottes, en la priant d'observer qu'il n'était pas nécessaire qu'un procureur portât des guêtres. Cette observation la fit rire ; elle me dit qu'autrefois nous étions bien fous, et je crois qu'elle avait raison. (*London Magazine.*)

SCIENCES.

INFLUENCE DE L'ÉTUDE DE LA CHIMIE SUR LE DÉVELOPPEMENT DES FACULTÉS INTELLECTUELLES ET MORALES DE L'HOMME.

De toutes les sciences que nous cultivons, la chimie est celle qui de nos jours a fait les plus rapides progrès : sous ce rapport elle mériterait déjà de fixer l'attention générale ; mais combien n'en paraîtra-t-elle pas encore plus digne, si l'on prouve qu'en même tems qu'elle accroît de toutes les manières nos jouissances physiques, elle sert aussi à développer nos facultés intellectuelles et morales ! c'est ce que les observations suivantes vont suffisamment démontrer.

Les hommes étrangers à cette science si attrayante ne peuvent se faire aucune idée du vaste champ qu'elle ouvre à la pensée, ni des moyens qu'elle donne de dévoiler les mystères et de maîtriser les forces de la nature. Pour le chimiste la vie est devenue d'un bien plus grand prix que pour tout autre : car un nouveau monde est ouvert devant lui ; son art lui communique le pouvoir de faire à volonté une nouvelle création.

La multitude des matériaux sur lesquels le chimiste peut opérer lui rend très-facile la connaissance exacte et pratique de la science. Il n'est pas d'animal, de feuille, de fruit, de semence, que dis-je? il n'est pas même de pierre, sur la surface de la terre, qui ne puisse, entre ses mains, devenir un sujet de recherches importantes et instructives; il peut voir, sentir, goûter ou odorer l'objet de ses recherches, l'examiner de mille manières et réunir tant de connaissances positives sur cet objet, qu'il n'aura aucune peine à en conserver le souvenir.

Quand nous parlons de l'étude de la chimie, le mot étude ne doit point être entendu dans le sens qu'on y attache ordinairement. La marche que suit le chimiste ne ressemble point à ces pénibles efforts que nécessite l'accomplissement d'une tâche, ni à ces travaux que l'on impose aux jeunes gens sur les langues mortes, et que l'on a décorés si exclusivement du titre emphatique d'*études* (1). Aussi la chimie ne jouit-elle pas, de même que ces dernières, du précieux avantage d'être considérée, pendant plusieurs années, comme un objet d'horreur par plus de la moitié de ceux qui s'en sont occupés. Le chimiste n'a pas seulement à remplir sa mémoire de mots ou d'idées abstraites ; il ne soumet à ses investiga-

(1) Voyez, sur l'étude exclusive des langues mortes, le bel article emprunté à la *Revue de Westminster*, inséré dans notre septième Numéro, pag. 25 et suivantes.

tions que ce qui peut frapper ses sens : l'univers matériel tout entier est son cabinet. La même opération qui exige l'emploi actif de ses mains occupe vivement son attention : aussi confie-t-il à sa mémoire tous les faits singuliers, tous les phénomènes remarquables qui se présentent à lui dans le cours de ses expériences, avec autant de facilité que ceux de sa propre vie, car ces expériences finissent par en être à ses yeux les circonstances les plus importantes.

Quoique la chimie soit inépuisable, un élève peut cependant acquérir en peu de tems une notion exacte de sa nature et de son objet. Après quelques heures d'une explication précise des principes de cette science et des généralités sur la combustion, les terres, les métaux, les sels, les alkalis, etc., il peut se mettre aussitôt à en étudier lui-même la partie à laquelle il se destine spécialement, tels que les arts industriels, la pharmacie, l'agriculture, la minéralogie, etc., tandis que celui qui se livre à l'étude des autres sciences, à celle des langues, par exemple, doit de tout nécessité avoir des maîtres aussi bien que des livres; et il ne peut écrire correctement ou converser avec facilité dans une langue étrangère, que lorsqu'il s'est familiarisé par un travail opiniâtre et prolongé avec tous les mots et les idiotismes de cette langue.

En même tems que l'élève en chimie étendra ses connaissances, il prendra ce que Benjamin Franklin aurait appelé le caractère du chimiste; car s'il s'adonne entièrement à cette étude, son caractère sera fortement modifié par les circonstances favorables à ses progrès. Les habitudes qu'il acquerra alors, bien différentes de celles que donne l'étude des sciences abstraites, qui trop souvent rendent ceux qui s'y livrent insensibles aux agrémens et aux travaux ordinaires de la société, le disposeront à tenir un rang distingué dans toutes les professions qu'il pourra embrasser.

Puisque la manière d'élever les enfans et de former leur caractère est devenue de nos jours une question des plus importantes, faisons connaître ici en peu de mots toutes ces bonnes habitudes que contracte l'esprit du jeune homme qui se livre à l'étude de la chimie. Le premier sentiment qu'il éprouve est le désir de connaître : il veut trouver la cause de tous les phénomènes remarquables qu'il observe : il cherche le moyen de produire les effets singuliers qui ont frappé si vivement son attention : il met aussitôt en usage les cornues, les creusets, les réactifs, etc. ; mais il ne tarde pas à apprendre que pour réussir il lui faut du soin, de la patience et une forte attention. Si, par exemple, il répète lui-même quelques expériences intéressantes, il se convaincra à ses propres dépens qu'il lui est nécessaire d'acquérir de la dextérité et une extrême propreté. Perpétuellement exposé à de petits accidens, il perd sa timidité sans perdre sa prudence. Ses premières expériences seront probablement sans succès, parce qu'il voudra embrasser un trop grand nombre d'objets en même tems ; mais il apprendra bientôt que pour réussir il faut qu'il ne s'occupe que d'une seule chose à la fois. La sagesse et la prévoyance dans les plans, la persévérance dans l'exécution des opérations difficiles et souvent même dangereuses, une grande exactitude dans ses jugemens, de la briéveté dans ses pensées et de la perspicacité lui sont également indispensables, s'il veut obtenir des résultats satisfaisans. Ces qualités importantes, il les acquerra lui-même dans ses premiers travaux, par l'usage et par la force des circonstances. C'est à l'exercice que le bras du matelot et les jarrets du chasseur doivent leur vigueur. Comme des plantes exotiques, peut-être les qualités que nous venons d'indiquer, lui seront-elles tout à fait étrangères ; mais la culture peut leur faire prendre racine, et l'expérience

nous prouve qu'elles peuvent croître et fleurir par les efforts que rend nécessaires l'étude de la chimie. Ce n'est que par la pratique continuelle de ces utiles vertus, que le chimiste retirera un avantage réel de ses propres travaux, et qu'il aura le plaisir de trouver au fond de ses cornues, à la fin de ses opérations, autre chose qu'une masse brute et sans caractère.

Déjà nous avons passé en revue une partie des avantages que l'élève chimiste doit retirer de l'étude de la science. Il est évident pour nous que quelqu'art qu'il embrasse, à quelqu'étude qu'il se livre, il sera toujours à la tête de ceux qui s'y distingueront le plus, s'il s'est assez adonné à la chimie pour avoir acquis les habitudes dont nous avons parlé. Mais il en est d'un autre genre, et je puis dire d'un ordre supérieur qu'il nous reste à exposer. L'homme n'est pas fait seulement pour prendre et exercer un état ; il en est d'ailleurs que leur position met à-même de n'en point avoir ; mais tous ont des devoirs à remplir, des devoirs de la plus grande importance et dont s'occupent très-peu ceux qui aujourd'hui sont chargés de l'éducation publique.

Le chimiste ne sera-t-il que le vil esclave de ses passions ou de celles des autres ? Toujours prêt à se laisser entraîner à la première impulsion, ne sera-t-il que le jouet de l'ambition de ses semblables ? ou, fier des succès que lui auront procurés ses études, s'élèvera-t-il au-dessus d'eux ? le verra-t-on les mépriser et chercher à les opprimer? C'est dans les réflexions suivantes que nous allons trouver une réponse à ces questions.

Dès les premiers pas qu'il fera dans son étude, il apprendra à faire justice des préjugés populaires et des erreurs dans lesquelles on l'aura entretenu pendant son enfance. Il s'habituera à n'admettre comme vrai, que ce qui sera soutenu par tous les genres de preuves que com-

portera le sujet : il saura établir une différence entre ce que lui fournira son expérience et ce qu'il n'apprendra que par des tiers. Il reconnaîtra qu'outre les propositions qu'il peut adopter ou rejeter, il en est d'autres sur lesquelles il a trop peu de données positives pour qu'il puisse prendre un parti, et qu'il doit attendre, pour se prononcer, qu'il ait acquis toutes les connaissances nécessaires. Si la question peut être éclaircie par l'expérience, il ne perd pas son tems à une oiseuse controverse; il apprend à penser aux choses et à les exprimer *avec poids et mesure,* à n'en affirmer que ce qu'il en sait ; car, dans cette science, bien différente de celles qui reposent sur l'opinion, une inexactitude est nécessairement une erreur palpable. Nulle crainte qu'il puisse se laisser entraîner par ces sophismes qui ne trompent que les novices dans l'art de raisonner ou ceux qui veulent bien se laisser tromper. Il ne sera donc pas l'instrument fanatique des passions des autres hommes, et ses études l'empêcheront également de se laisser entraîner par les siennes propres. En effet, si, à mesure qu'il avance, son horizon s'étend de plus en plus, il est obligé aussi de reconnaître l'ignorance dans laquelle il est né et la vaste étendue des régions qui restent encore à parcourir : on n'a donc pas à craindre que ses progrès lui inspirent ces sentimens d'orgueil qui ne sont que l'apanage des pédans et que l'on ne voit jamais chez le véritable savant. Comment, habitué à trouver hors de lui tous les faits, toutes les connaissances qui constituent la base de la science, pourrait-il voir, dans chaque découverte, une raison de mépriser ses semblables ? Chaque nouvelle vérité qui vient éclairer son entendement, le met à même de reconnaître plus facilement ses premières erreurs, le porte à douter de son infaillibilité, et encourage en lui cette idée qu'il est plus sage aujourd'hui qu'il ne l'était hier. D'ailleurs, les mo-

dèles qu'il aura tous les jours sous les yeux, lui prouveront que ceux qui se sont le plus distingués, ont toujours été le plus disposés à reconnaître leurs erreurs et leurs méprises.

Les vraies jouissances intellectuelles qu'éprouve le chimiste, pendant le cours de ses recherches expérimentales, peuvent, jusqu'à un certain point, être comparées au sentiment de curiosité et d'intérêt qui, dans la lecture d'un roman, fixe l'attention du lecteur sur les événemens qui se succèdent. En effet, comme celui qui lit une fiction romanesque, le chimiste ne marche qu'à travers une série d'aventures et de difficultés, de doutes, de mystères et de découvertes partielles. Lorsque nous lisons un roman, remplis de son sujet, nous attendons avec impatience le dénouement que l'auteur a eu l'adresse quelquefois de laisser apercevoir de tems en tems; mais c'est ici que finit la comparaison. Après la lecture du roman, lorsque l'exaltation passagère qu'il a excitée n'existe plus, l'esprit du lecteur tombe dans le découragement; il reste sans force et sans curiosité. Le chimiste, au contraire, n'aspire qu'à tenter de nouveaux efforts qui le mènent à de nouvelles découvertes, et chaque pas qu'il fait semble augmenter son ardeur. Combien sont flatteuses les réflexions que lui inspirent ses succès! ses travaux seront utiles au genre humain! son nom peut devenir fameux! les faveurs de la fortune trouvent aussi place parmi ses espérances! l'exercice, loin d'affaiblir, ne fait que fortifier son esprit: instruit par l'expérience, enhardi par ses succès, il est prêt à se lancer de nouveau dans le champ des découvertes utiles.

L'exécution d'une nouvelle analyse est, par elle-même, un cours complet d'éducation pratique: rien n'est plus propre à faire connaître dans quelles circonstances favorables se trouve placé celui qui étudie la chimie. Son pre-

mier soin est de se familiariser avec ce que les auteurs ont écrit sur la substance qui doit faire l'objet de ses recherches, et avec les résultats obtenus par ceux qui l'ont précédé dans de semblables essais. Dès-lors il ne peut s'empêcher de remarquer la manière de chaque auteur; il profite donc doublement : il suit la marche de la vérité et de l'erreur. Il voit que, si la première a presque toujours été le fruit de recherches patientes et laborieuses, la seconde fut constamment le résultat d'un examen superficiel et de l'inattention. Ce sera pour lui une leçon qu'il se rappellera dans d'autres occasions. S'il est abandonné à ses propres ressources pour faire son analyse, cette tâche, simple en apparence, exige, de sa part, les plus grands efforts de méditation. Il faut qu'il réunisse tous les faits analogues qu'il avait, jusqu'alors, confiés à sa mémoire; qu'il passe en revue toutes ses connaissances et y cherche ce qui pourrait être applicable à l'objet qui l'occupe. Il se trompera, essaiera de nouveau, et arrivera à ce qu'il désire à travers une suite d'expériences qui n'augmenteront pas la bonne opinion qu'il pourrait avoir de lui-même, puisque, pour attendre une vérité, il aura commis nécessairement un grand nombre d'erreurs. Un des résultats les plus importans de l'étude de la chimie, c'est cette espèce de nécessité dans laquelle se trouve celui qui s'y livre, d'avoir des connaissances étendues dans les différentes sciences avec lesquelles elle est intimement liée. La géométrie seule le mettra à même de bien comprendre l'étude importante de la crystallographie : ce n'est qu'à l'aide de l'algèbre qu'il pourra pénétrer dans la profondeur de la théorie des atômes; mais la minéralogie, qui lui fournit la plupart de ses substances, doit, surtout, lui être familière; et la géologie est tellement liée aujourd'hui à cette dernière science, qu'il ne pourra avoir une connaissance complète de l'une ou de l'autre

de ces sciences, que quand il les connaîtra parfaitement toutes les deux. Il a également la clé de l'étude de la médecine, de l'agriculture et de tant d'arts dont les matériaux et les produits forment constamment l'objet de ses recherches. Ainsi cette science si vaste, et cependant si exacte, est la véritable base de beaucoup de sciences et d'arts, aujourd'hui indispensables au bonheur de l'homme en société. Si, en même tems, nous considérons la force qu'elle doit donner à l'esprit et au raisonnement par l'exercice de toutes les facultés intellectuelles, nous ne pourrons nous dispenser de l'inscrire au nombre des connaissances indispensables pour compléter une éducation vraiment libérale. Le tems que l'on passe à acquérir une notion générale de cette science, ne peut jamais être considéré comme perdu, et, à une époque aussi fertile que la nôtre en découvertes chimiques, l'importance en est trop manifeste pour que cette conclusion paraisse étrange. Déjà même, dans plusieurs établissemens destinés à l'éducation des demoiselles, on la regarde comme une partie nécessaire de leur instruction. Rien n'est plus sage que cette disposition; car même en laissant de côté tous les avantages qui en résultent pour l'économie, le bon ordre, l'agrément, la propreté, etc., s'il est vrai que le bonheur dont jouit chaque sexe dans le ménage, dépende surtout de ce qu'il trouve, dans l'autre sexe, similitude de goût, d'opinions et de connaissances, pourquoi négligerait-on une source de jouissances aussi vives et aussi innocentes ?

Concluons en rappelant que le chimiste retire de ses études les plus grands avantages; qu'il peut toujours y trouver une occupation agréable. Chaque chose qu'il touche lui fournit un objet de recherches curieuses : il n'a pas besoin d'entreprendre de longs voyages pour se procurer des matériaux intéressans. Il peut se faire

aimer de tous les hommes, car il n'en est aucun que sa position rende indépendant des connaissances chimiques. Il peut s'intéresser à toutes les conversations, à la plus simple comme à la plus profonde : tout est de son ressort, depuis la composition de la coupe brillante et de la précieuse liqueur qu'elle contient, jusqu'aux effets de ce puissant agent qui, dirigé par le génie de Watt, change aujourd'hui d'une manière si rapide l'état du monde civilisé. (*Journal of the royal institution.*)

MRS. DAMER ET LE ROI DE TANJORE.

Une artiste dont le talent extraordinaire a prouvé que le ciseau de Phidias peut être bien placé dans les mains d'une femme, vient d'envoyer l'un de ses chefs-d'œuvre à un prince hindou ; le motif de ce don est également honorable pour l'artiste qui le fait et pour le roi qui le recevra : c'est un grand talent qui rend hommage à de hautes vertus et à d'importans services rendus à l'humanité. Le roi ou rajah (1) de Tanjore s'occupe sérieusement du bonheur de son peuple, et prend les seules voies qui puissent rendre durable le bien qu'il a fait ; il répand l'instruction dans toutes les classes, substitue des vérités bienfaisantes aux préjugés dont le joug pèse depuis tant

(1) Note de l'Éditeur. Ce mot de *rajah* est encore une preuve, jointe à tant d'autres, de la singulière analogie qui existe entre les vocabulaires des langues de l'Europe et ceux des antiques idiomes de l'Inde. *Rex*, *regere*, *roi*, *régner*, viennent évidemment de *rajah*, ou du moins ils ont une origine commune. La même observation peut s'appliquer au mot sanscrit *pharan*, en grec φερον, et en latin *ferens*. Ces analogies entre les dialectes européens et les langues qui dérivent du sanscrit, pourraient se suivre sur une multitude d'autres mots. La ressemblance des formes grammaticales n'est pas moins grande, et elle est encore plus remarquable que celle des vocabulaires. S.

de siècles sur les malheureux Hindous, réforme les lois et fonde des institutions. La Société royale asiatique de la Grande-Bretagne et de l'Irlande, vient d'inscrire, sur la liste de ses membres honoraires, le nom de ce bon et grand roi, et de lui envoyer le diplôme de ce titre, en même tems que le buste offert par Mrs. Damer. L'amour de la patrie et de la gloire nationale s'est uni à celui de l'humanité, pour inspirer ce double hommage: durant la lutte si longue et si acharnée de la France et de l'Angleterre, le rajah de Tanjore montra constamment beaucoup de zèle pour les intérêts de la Grande-Bretagne; il fit célébrer dans sa capitale la fameuse victoire du Nil (d'Aboukir), qui affermit la domination britannique sur les rives du Gange; et il a fait élever un superbe monument aux guerriers anglais qui ont fait triompher la cause de leur nation dans cette guerre qui devait décider de ses destinées, de sa puissance et de sa prospérité.

Les circonstances qui déterminèrent Mrs. Damer à faire ce buste en bronze pour le roi de Tanjore, méritent d'être connues. Afin de les exposer avec plus d'ordre et de clarté, commençons par quelques détails sur l'artiste et sur le prince législateur.

Mrs. Anna Seymour Damer, appartient à l'une des premières familles de l'aristocratie britannique, dont le chef, du côté paternel, est le duc de Somerset, et, du côté maternel, le duc d'Argyle. Elle épousa le fils aîné de lord Milton, qui prit, quelque tems après, le titre de lord Dorchester. Dès son enfance elle montra des dispositions extraordinaires pour les arts du dessin, et en particulier pour celui dans lequel elle est devenue si célèbre. Son premier maître fut l'habile sculpteur Ceracchi, pendant un séjour qu'il fit à Londres. Elle perfectionna son talent par tous les moyens connus des artistes, y compris les voyages en Italie. Devenue veuve de bonne heure,

et dispensée de tenir, dans le grand monde, la place que son rang lui assignait, sa vocation personnelle ne fut plus contrariée, elle devint artiste. Parmi les ouvrages que l'on doit à son ciseau, le plus considérable, quant aux dimensions, est une statue de Georges III, de huit pieds de haut, placée dans l'une des salles du tribunal d'Édinbourg.

L'ardente imagination de Mrs. Damer avait été vivement émue de la gloire de Bonaparte. Dans un voyage qu'elle fit en France, après la paix d'Amiens, son talent, sa haute naissance et l'admiration qu'elle témoignait pour le premier consul, l'en firent bien accueillir. Elle lui promit, dans une entrevue qu'elle eut avec lui, le buste de Fox; mais le renouvellement des hostilités ne lui permit pas, pendant plusieurs années, d'exécuter sa promesse. Ce ne fut que treize ans après, le 1er mai 1815, qu'elle vint elle-même apporter ce buste au palais de l'Élysée, et elle repartit aussitôt. L'Empereur lui dépêcha, en toute hâte, le général Bertrand, pour la prier d'accepter une boîte magnifique avec son portrait entouré de diamans : c'était, disait-il, un gage du souvenir qu'il lui conserverait. Napoléon fit placer le buste de Fox à Fontainebleau, dans la galerie des grands hommes.

Les ouvrages de Mrs. Damer se composent de statues, de bustes, de figures d'animaux et surtout de chiens. On voit, dans la galerie de Florence, son buste en marbre, qui est aussi l'un de ses ouvrages. Quelque tems après la bataille d'Aboukir, elle fit en marbre celui de Nelson, et l'offrit à la ville de Londres; c'est d'après ce modèle qu'elle a fait le buste, en bronze, destiné au roi de Tanjore, dont l'Inde appréciera toujours davantage la sagesse et les vues bienfaisantes, à mesure que ses peuples s'éclaireront sur leurs véritables intérêts.

Ce prince a reçu, en quelque sorte, une éducation

européenne. L'instituteur de sa jeunesse fut M. Swartz, missionnaire très-respecté dans l'Inde. Depuis qu'il est monté sur le trône, il a fait servir à la propagation des connaisances utiles, son pouvoir, son influence et ses trésors. Le royaume de Tanjore est la partie la plus populeuse et la mieux cultivée de la presqu'île de l'Inde : l'islamisme n'y a pas laissé des traces aussi profondes que dans les provinces du nord de la presqu'île. Sous une longue succession de monarques hindous, la religion, les lois et les mœurs de l'Inde se sont conservées presque sans altération. Pour détruire l'ouvrage de tant de siècles, changer des habitudes aussi anciennes, déraciner des préjugés aussi opiniâtres, il fallait agir avec beaucoup de prudence et de ménagemens. Le prince actuel sentit qu'il devait commencer par les hautes classes; il entreprit de leur inspirer le goût des arts de l'Europe, de les accoutumer à nos formes administratives et judiciaires, afin que leur exemple pût influer sur le reste de la nation et l'amener par degrés à des opinions qui permissent d'effectüer les changemens qu'il méditait.

Dans le même tems, Sir Alexandre Johnston, chef de la justice et premier membre du conseil de S. M. Britannique dans l'île de Ceylan (1), avait aussi conçu le projet de faire jouir les habitans de cette île de quelques-

(1) Note de l'Éd. La grande île de Ceylan ne fait pas partie des possessions de la Compagnie des Indes. Elle est régie directement par le roi d'Angleterre. C'est un essai que son gouvernement a voulu faire; si cet essai réussit, il est vraisemblable que le bail de la Compagnie ne sera pas renouvelé à son expiration, et que l'Inde sera alors ouverte à l'activité de tous les négocians anglais. La prospérité du commerce des États-Unis avec la Chine a déjà prouvé que le dispendieux échafaudage des compagnies exclusives, n'était pas indispensable pour commercer avec les nations de l'Asie. Tandis que la Compagnie des Indes a, à Canton, une factorerie qui lui coûte annuellement 200,000 liv. st. (5,000,000 fr.), les États-Unis n'ont qu'un consul qui leur coûte 200 liv. (5,000 fr.), et qui suffit pour la protection de leur commerce à la Chine. S.

uns des avantages d'un gouvernement libre, et de commencer par l'institution du jury. Mais il pensait, comme le roi de Tanjore, que les esprits devaient être d'abord préparés à cette innovation, et que le succès de ce grand moyen d'instruction serait compromis, s'il était essayé trop tôt et sans que l'on eût pris assez de précautions pour empêcher le peuple de se tromper sur le but et le résultat de la nouvelle forme judiciaire.

Sir A. Johnston voulut profiter de l'expérience acquise par le rajah de Tanjore; il fit deux voyages dans le sud de la presqu'île, et chaque fois une visite à ce prince dont il fut accueilli comme il pouvait s'y attendre. Il obtint toutes les instructions qu'il désirait; le roi s'empressa de les lui donner et lui procura les moyens d'observer lui-même les progrès que les hommes du plus haut rang avaient faits dans des sciences dont les Hindous n'avaient pas eu, jusqu'alors, la moindre idée. Le magistrat anglais acquit en même tems la conviction que les peuples de l'Inde n'étaient pas aussi fortement attachés à leurs préjugés et à leurs superstitions qu'on l'a avancé d'après des observations trop hâtives : il reconnut l'action des idées nouvelles sur l'état intellectuel du peuple ; il vit que le roi de Tanjore avait parfaitement conçu les moyens de l'instruire ; qu'il fallait, à l'exemple de ce prince, procéder avec ordre; commencer par faire estimer et désirer les connaissances que l'on cherche à répandre ; n'attaquer les préjugés qu'avec précaution, et, l'un après l'autre, afin qu'ils ne se prêtassent pas des secours mutuels. Assuré désormais de parvenir à opérer les changemens qu'il méditait, il résolut, en bon Anglais, d'employer, à l'avantage de sa patrie, les éminentes qualités du roi de Tanjore. Il pensa que les beaux arts devaient achever ce que des études plus sérieuses avaient si bien commencé, et que les intérêts politiques de la

métropole imposaient l'obligation de seconder par tous les moyens possibles, le développement de la civilisation européenne dans la péninsule. Le royaume de Tanjore lui offrait à la fois des exemples à imiter et un point d'appui pour transmettre son action aux peuples moins disposés à recevoir cette salutaire impulsion.

Plein de ces idées, Sir A. Johnston s'adressa à la Société royale asiatique, qui comprend aussi dans ses attributions le projet de répandre en Asie les connaissances européennes, et qui peut tirer le meilleur parti, pour l'Europe et pour l'Inde, des grandes vues, de l'intelligence et de l'activité du roi de Tanjore. Il proposa donc à la Société de se donner un correspondant aussi utile, en lui conférant le titre de premier membre honoraire. Il ajouta que ce prince serait très-sensible à une marque d'estime de quelque artiste célèbre de l'Europe, et que le don de quelque ouvrage d'art, en reconnaissance de ce qu'il a fait pour son pays et pour l'humanité, l'encouragerait puissamment dans ses travaux. Sir Alexandre désigna l'honorable Mrs. Damer comme l'un des artistes auxquels la société pouvait s'adresser, ce qui fut fait aussitôt; et tout aussi promptement, cette dame se mit à l'ouvrage. C'était la première fois qu'elle exerçait son art sur le bronze; aucune difficulté ne l'arrêta, nul autre ciseau que le sien n'eut part à ce nouveau chef-d'œuvre. Elle choisit le buste de Nelson, parce qu'elle était informée de la haute vénération du roi de Tanjore pour ce héros de la marine anglaise. Le modèle qu'elle avait fait en marbre pour la ville de Londres était un portrait fidèle, et d'une expression remarquable; le prince indien verrait dans cette image les traits du grand homme qui avait préservé ses états de la valeur et de la fougue françaises, et arrêté sur la côte d'Égypte cette redoutable armée d'Orient, qui jusqu'alors avait surmonté tous les ob-

stacles : aucun présent ne devait être plus agréable au plus fidèle allié de l'Angleterre, dans la presqu'île de l'Inde.

Il n'était pas inutile, pour les projets du roi de Tanjore, que le chef-d'œuvre des arts européens qui lui serait envoyé fût l'ouvrage d'une personne d'un haut rang : dans cette circonstance, le choix de Mrs. Damer convenait doublement ; les grands de Tanjore seraient convaincus, par son exemple, que les grands de l'Europe ne dédaignent pas les travaux manuels appliqués aux beaux arts. On joignit à l'envoi de son ouvrage une notice sur l'artiste et sur ses travaux, extraite de la *galerie de Florence,* et du recueil de Dallaway, intitulé : *Anecdotes des arts, en Angleterre.*

Nous avons assez fait connaître les deux principaux personnages de cette notice, pour faire voir que l'artiste était digne d'offrir, et le prince, de recevoir. Mais comme on ne peut juger des nations par quelques hommes qui en font partie, et à plus forte raison, par un seul fait qui peut être une exception, examinons de plus près le peuple hindou. Nous serons bientôt convaincus qu'il est susceptible de se mettre au niveau de l'Europe ; que l'influence du climat, celle d'une longue oppression, d'une religion minutieuse et souvent cruelle, etc., n'y ont point altéré les traits caractéristiques de l'homme ; que le pays qui fut le berceau des sciences et où leurs premiers essais ont été des prodiges, n'attend que des circonstances favorables pour les voir se développer, fleurir et fructifier de nouveau. Voici un fait qui peut donner une idée des heureuses dispositions intellectuelles de ces peuples.

Peu de tems après que la belle institution du jury fut établie dans l'île de Ceylan, une accusation de meurtre fut soumise au tribunal. L'accusé était d'une famille dis-

tinguée dans le pays : les témoins appartenaient aussi aux classes supérieures ; cette cause excitait fortement la curiosité et l'intérêt, une foule curieuse environnait le tribunal, pour entendre les débats. Le jury s'attacha scrupuleusement à recueillir et à comparer les témoignages : lorsqu'il se fût retiré pour délibérer et donner sa déclaration, les charges avaient paru si fortes contre l'accusé que tous le condamnèrent, à l'exception d'un jeune homme de vingt-cinq ans, né dans la caste des brames. Il exposa ses motifs avec une si grande clarté, que les autres revinrent à son avis. Le jury demanda que les témoins fussent rappelés, afin qu'il pût examiner de nouveau les principales dépositions. Dans ce nouvel interrogatoire, le jeune membre du jury sut démêler la vérité avec tant d'adresse, sans recourir à aucun artifice, que l'accusé fut honorablement acquitté, rendu à sa famille, et environné de la considération publique. Sans le secours qui lui vint si à propos, il eût été condamné et exécuté dans les vingt-quatre heures. Après l'audience où cet arrêt mémorable fut rendu, le chef de la justice, Sir A. Johnston, fit appeler le jeune bramine, pour savoir comment il avait pu acquérir autant de discernement, et une expérience si prématurée. Le jeune homme répondit qu'il n'avait pas reçu d'autre instruction que celle que l'on donne, dans son pays, aux enfans de sa condition, et qu'il n'y avait rien que de très-ordinaire dans la conduite qu'il avait tenue au tribunal; qu'à la vérité, au sortir des écoles, il s'était livré à son goût pour l'étude, et qu'il avait recherché les livres de l'Europe, anciens et modernes; qu'une traduction persane de la dialectique d'Aristote étant tombée entre ses mains, et que comme il savait passablement cette langue, il s'était mis à traduire en samskrit l'ouvrage du philosophe grec; que c'était à son école qu'il s'était formé, et que si sa manière d'exposer

ce qu'il pensait avait quelque force, c'était aux leçons de ce grand maître qu'il en était redevable; que l'heureux essai qu'il venait d'en faire l'encouragerait à augmenter, autant qu'il le pourrait, le trésor qu'il s'était formé de la sagesse des tems passés et des nations lointaines.

On peut donc bien augurer du sort de cette innombrable population dont les destinées sont liées à la prospérité de la Grande-Bretagne. L'exemple donné par le roi de Tanjore et par Sir Alexandre Johnston, dans l'ile de Ceylan, ne sera pas perdu. Ainsi, même en Asie, les vieilles erreurs sont cernées de toutes parts; au nord, par la Russie; au sud, par l'Angleterre; et tout présage, pour la fin de ce siècle, les plus étonnans et les plus heureux changemens dans la condition de toutes les grandes familles de l'espèce humaine. (*Oriental Herald.*)

HISTOIRE CONTEMPORAINE.

Suite du journal d'un anglais, prisonnier de guerre, a paris, pendant les quatre premiers mois de 1814.

(Septième article.)

VOYAGE DE NAPOLÉON A L'ILE D'ELBE.

Le surlendemain du jour où Napoléon avait quitté Fontainebleau, quelques journaux essayèrent, par d'ignobles facéties, d'affaiblir l'effet produit par la grande scène qui avait précédé son départ; mais, amis ou ennemis, tout ce qui n'était pas dépourvu de générosité, en fut ému. Témoin de cette scène, et saisi d'un mouve-

ment involontaire d'enthousiasme, le commissaire anglais avait agité son chapeau dans l'air; et, quand elle en lut le récit, le cœur de madame de Staël elle-même en avait tressailli (1).

A six heures de l'après-midi, les voitures de l'Empereur arrivèrent à Montargis, qu'elles traversèrent sans s'arrêter; c'étaient ses propres chevaux qui l'avaient conduit, depuis Fontainebleau. Les relais avaient été préparés à l'extrémité de la ville. Environ deux cents hommes de cavalerie se trouvaient près de là pour recevoir l'Empereur. Il leur parla de sa voiture; il les remercia de leurs services, et leur dit que s'il n'avait plus le moyen de les en récompenser, du moins il n'en perdrait jamais le souvenir. M. Algernon Percy, qui était sur les lieux, me dit que l'émotion des hommes qui faisaient partie de ce détachement était d'autant plus vive, qu'elle était partagée par Napoléon lui-même, qui, aussitôt qu'il eut cessé de parler, ordonna aux postillons de partir. Les soldats avaient pleuré pendant qu'il leur parlait, et plusieurs officiers, en rentrant dans la ville, brisèrent leurs épées.

L'Empereur arriva à huit heures du soir à Briare, et il passa la nuit à l'auberge de la poste. Le lendemain, il invita le colonel Campbell à déjeûner, et lui fit beaucoup de questions sur le duc de Wellington. Pendant que le colonel lui répondait, il s'écriait souvent : « C'est comme moi. » Il dit qu'il serait bien aise de se trouver avec lui. Il demanda ensuite s'il avait beaucoup de talent pour haranguer les soldats, et il témoigna une grande surprise, lorsque Sir Neil lui répondit que jamais le duc de Wellington ne les haranguait, et que si un général anglais voulait faire un discours à ses troupes, elles se moqueraient de lui. — Ils quittèrent Briare entre une et deux

(1) Voyez le récit de cette scène dans le précédent numéro.

heures de l'après-midi, et allèrent jusqu'à Nevers, où ils dînèrent et dormirent à l'auberge de la poste. Un hussard de sa garde était placé en sentinelle à la porte de la chambre de l'Empereur où il coucha seul.

Le jour suivant, il partit entre six et sept heures du matin; c'était lui qui réglait les heures de départ, comme il le jugeait convenable. Les commissaires l'attendaient sur l'escalier. Lorsqu'il était au moment de monter en voiture, les gens de l'hôtel le saluèrent des cris de *vive l'Empereur;* il ne parut y faire aucune attention. Cent cinquante personnes environ, qui étaient réunies dans la rue, poussèrent le même cri, mais sans qu'il les remarquât davantage. Soit par crainte, soit par égard pour un grand homme malheureux, les habitans avaient ôté les cocardes blanches qu'ils portaient la veille. L'Empereur fut escorté par cinquante hussards de sa garde, jusqu'à Villeneuve sur Allier. Lorsqu'il passa devant un poste qui était occupé par un détachement de la ligne, le poste sortit et les tambours battirent au champ. Il n'y avait de troupes alliées ni dans la ville ni dans son escorte.

Après son départ, les commissaires rentrèrent dans leur appartement pour finir leurs dépêches. Le colonel Pelley qui revenait de Moulins où il résidait comme prisonnier de guerre, et qui se trouvait, dans ce moment, à Nevers, se chargea de remettre ces dépêches, à Paris, à lord Castlereagh et aux autres plénipotentiaires. Ce colonel qui est un intime ami de Sir Neil Campbell, avec qui il avait soupé à Nevers, me dit que les commissaires ne paraissaient pas se considérer comme chargés de la garde de Napoléon, qui aurait pu s'échapper s'il l'eût voulu, attendu que les sentinelles qu'on plaçait près de son appartement, n'étaient que des sentinelles d'honneur. Lorsque les commissaires quittèrent Nevers, il furent hués par les habitans.

L'Empereur arriva à Moulins, escorté par quelques cuirassiers. Comme il était prêt d'entrer dans la ville, le maire en sortait dans sa voiture, avec une autre personne pour aller se promener. Deux cuirassiers prirent les devans, leur dirent que c'était l'Empereur qui arrivait, et leur firent ôter leurs cocardes blanches. L'Empereur traversa Moulins sans s'arrêter, même pour changer de chevaux. Quelques hommes du peuple crièrent *vive l'Empereur* ! Il alla coucher à Roanne, et en partit le lendemain à dix heures du matin.

Le samedi 23, M. et Mme Guizot, qui revenaient du midi, le virent à Tarare, pendant qu'il relayait. Il parla aux personnes réunies autour de sa voiture, en souverain, et d'un air d'empire. Il leur demanda s'ils avaient de l'ouvrage et s'ils avaient beaucoup souffert de la guerre. Quelques individus crièrent *vive l'Empereur* ! Il n'avait pas d'escorte.

A Salvagny, la dernière poste avant d'arriver à Lyon, on s'arrêta pour souper. L'Empereur ayant fini avant les commissaires, se promena sur la route et accosta le curé. Il lui demanda si sa commune avait beaucoup souffert de la guerre ; puis, en lui montrant le ciel, il ajouta que jadis il connaissait les noms de toutes les constellations, mais qu'il les avait oubliés, et le pria de lui dire comment on en appelait une qu'il lui désigna avec la main. Toutes ces questions furent faites du ton d'un homme qui a l'esprit parfaitement libre et qu'aucune préoccupation n'inquiète. Le curé n'ayant pas pu répondre à la dernière, l'Empereur le salua et revint à l'auberge.

La même nuit, vers onze heures, il arriva à Lyon. Il ne changea pas de chevaux à la maison de poste dans l'intérieur de la ville, mais, par mesure de prudence, il traversa le Rhône par le pont de la Guillotière, et re-

laya dans le faubourg du même nom, dans un endroit nommé Madelaine ; quelques voitures qui lui appartenaient avaient traversé Lyon dans la matinée. Le peuple l'avait attendu pendant toute la journée ; lorsqu'il traversa le pont, quelques individus crièrent *vive l'Empereur!* La population de cette grande ville lui était, en général, fort dévouée ; elle avait un souvenir profond de tout ce qu'il avait fait pour la faire sortir de l'état déplorable où les événemens de la révolution l'avaient laissée.

A Lyon, le colonel Campbell prit les devans pour voir s'il y avait un vaisseau de guerre anglais à Marseille ou à Toulon. Il trouva, dans la première de ces villes, l'*Intrépide*, commandé par le capitaine Uscher ; après lui avoir montré les ordres de lord Castlereagh, il lui ordonna de se rendre à Fréjus, où lui-même se rendit par terre.

Le dimanche, 24, vers midi, l'Empereur rencontra un courrier près de Valence ; il le fit arrêter et lui demanda à qui il appartenait. Comme le courrier lui dit que c'était au maréchal Augereau, l'Empereur lui ordonna de retourner et d'annoncer au maréchal qu'il voulait lui parler. Lorsque les voitures se rencontrèrent, ils descendirent tous les deux ; l'Empereur salua le maréchal, en ôtant son chapeau ; puis il le prit par le bras et ils marchèrent ensemble pendant près d'un quart-d'heure, dans la direction de Valence. Napoléon commença par lui dire : « Où vas-tu comme cela ; à Paris, à la cour ? » Augereau répliqua : « Pour le moment, je vais à Lyon. » Napoléon reprit : « J'ai lu ta proclamation ; elle est plate ; Louis XVIII te jugera sur cela. » Cette proclamation, datée du 16 avril, avait été, dit-on, fabriquée dans les bureaux de la mairie de Lyon, qui l'avait transmise à Augereau pour la signer ; car ce pauvre homme était incapable de la faire, et même d'écrire quoi que ce fût. Il commença

alors à tutoyer l'Empereur, à lui reprocher son insatiable ambition, et il ajouta : « Il y a une grande vérité dans ma proclamation ; c'est que tu n'as pas su mourir en soldat. » Malgré cette altercation, l'Empereur, en le quittant, lui dit : « Va, je ne t'en veux pas. » La grossièreté du maréchal révolta toutes les personnes qui en furent témoins. C'est la femme du général Letort, aujourd'hui Mme de Tracy, qui m'a raconté les détails de cette scène.

A Donzere, où il arriva fort tard dans la soirée, on commença à crier, *à bas Nicolas! à bas le tyran! à bas le Corse!* et d'autres grossières injures. C'est le seul genre d'acclamation qu'il entendit, pendant le reste de son voyage.

Il entra à Avignon le 25, entre cinq et six heures du matin. Les autorités civiles avaient fait tout ce qui était en leur pouvoir pour prévenir le tumulte, car elles avaient été averties qu'une partie de la population voulait le faire périr. Lorsque les voitures s'arrêtèrent pour changer de chevaux, une centaine d'individus entoura celle de l'Empereur, en brandissant des sabres. Ce ne fut que par les soins de la garde-nationale que les jours de Napoléon furent sauvés ; un de ses officiers harangua ces furieux avec beaucoup de fermeté, et parvint à les calmer un peu. Dans l'intervalle, les chevaux furent attelés ; la garde fit éloigner le peuple des roues, et les officiers ordonnèrent aux postillons de partir, ce qu'ils firent au grand galop.

Sir Neil Campbell me raconta qu'il était arrivé à Avignon, à quatre heures du matin, et que, quoiqu'il ne fît pas encore jour, il trouva déjà beaucoup de monde réuni. On lui dit que plusieurs milliers de personnes avaient attendu Bonaparte, la veille, pour le tuer ; et le meurtre du maréchal Brune, resté impuni, a montré, depuis, ce que la populace de cette ville était capable de

faire. Le colonel observa avec force que Napoléon avait cessé d'être dangereux ; qu'il quittait la France en vertu d'un traité, et que, d'ailleurs, il était sous la protection des puissances alliées.

Lorsque les voitures arrivèrent à la maison de poste d'Orgon, qui est en avant de l'entrée de la ville, le peuple était réuni en tumulte autour d'un mannequin, revêtu d'un uniforme français, tout couvert de sang, et suspendu à un arbre. La populace d'Orgon qui, même dans cette partie de la France où les mœurs sont si rudes, est citée pour son mauvais caractère, environna la voiture de l'Empereur et l'accabla de tous les genres d'outrages ; les femmes se faisaient surtout remarquer par leur violence. Quand les chevaux furent attelés, on suspendit le mannequin à un autre arbre et on tira dessus. Ces misérables empêchèrent la voiture d'avancer ; ils montèrent des deux côtés ; arrachèrent la croix que Napoléon portait à sa boutonnière, et lui crachèrent au visage. L'un d'eux exigea, à deux reprises, qu'il criât *vive le roi!* ce qu'il fit. Plusieurs pierres furent lancées contre la voiture, et le général Bertrand en fit voir les marques au colonel Campbell. Le comte Schouvaloff parla au peuple avec énergie, et lui demanda s'il n'était pas honteux d'insulter un homme sans défense qui, après avoir été le maître du monde, se trouvait maintenant à leur merci. Ce discours produisit l'effet désiré et prévint de nouvelles violences. Un ancien chevalier de St-Louis, nommé M. de Lambert, contribua également à calmer un peu la rage populaire. Je dois dire, au reste, que les habitans d'Orgon sont maintenant si honteux de leur conduite, que, lorsqu'en avril 1825, je leur demandai de m'indiquer l'endroit où cette scène s'était passée, ils me répondirent que les faits n'étaient pas exacts, et qu'on se faisait un plaisir de calomnier leur ville. Lorsque Napoléon revint de l'île

d'Elbe, beaucoup d'entre eux s'enfuirent dans la crainte des vengeances que ses soldats pourraient exercer. M. de St.-Perest et le major John Vivian, qui arrivèrent à Orgon quelques jours après le passage de l'Empereur, parlèrent à l'homme qui se vantait de lui avoir fait crier *vive le roi!*

Cette affaire l'inquiéta tellement, que, lorsqu'il fut à un quart de lieue de la ville, il changea son uniforme contre une grande redingotte bleue et un chapeau rond avec une cocarde blanche, quitta sa voiture, monta à cheval, et galoppa en avant comme un courrier. A St.-Canat, sa voiture fut entourée par une populace furieuse, et les jours du général Bertrand qui s'y trouvait seul, et qu'on prit pour lui, ne furent préservés que par la conduite énergique du maire.

L'Empereur, qui avait précédé sa voiture avec le courrier, entra dans une grande, mais mauvaise auberge de rouliers, nommée La Callade, située sur la droite de la route, à environ quatre milles d'Aix. Pendant que le courrier conduisait les chevaux à l'écurie, Napoléon demanda une chambre à l'hôtesse, à laquelle il s'était donné pour le colonel Campbell. Cette femme lui en montra une, qui était basse et très-sombre, en lui disant que c'était la seule qu'elle eût. L'Empereur répondit que c'était bien. Tandis qu'elle arrangeait cette chambre, elle lui demanda s'il avait vu Bonaparte sur la route. Il répliqua que non. La-dessus, comme elle-même l'a raconté quelques jours après au major Vivian, de qui je tiens ces détails, elle se répandit en injures sur lui, disant qu'elle espérait que, s'il n'était pas massacré sur sa route, on le jetterait à la mer pendant qu'on le conduirait dans son île. Napoléon se contenta de répondre qu'on disait beaucoup de choses de lui qui n'étaient pas vraies.

Cette conversation produisit un tel effet sur l'Empereur

que, lorsque les commissaires arrivèrent dans l'auberge, ils le trouvèrent la tête appuyée sur ses deux mains; quand il la releva, ses yeux étaient baignés de larmes. Il dîna avec eux dans cette auberge. A cause des dangers qu'il courait, on ne partit de La Callade qu'à minuit. Afin de dérouter ceux qui voulaient le tuer, un aide-de-camp du général Schouvaloff prit la redingotte bleue et le chapeau rond avec lesquels il était arrivé à La Callade, et l'Empereur mit l'uniforme du général Koller, avec sa croix de Ste-Thérèse, le chapeau de voyage du comte de Waldbourg Truchess, et le manteau du comte Schouvaloff. Quand il fut habillé de cette manière, ils sortirent tous ensemble serrés les uns contre les autres, et, grâces à ces précautions, la foule rassemblée autour de l'auberge ne put le reconnaître. Quelques gendarmes, que le maire d'Aix avait envoyés, éloignèrent le peuple des voitures, et tout se passa paisiblement. Pendant les cent jours, cette auberge fut pillée à diverses reprises par les soldats, et l'hôtesse fut forcée de quitter le pays. Napoléon était convaincu que ce qui s'était passé à Orgon était le résultat d'un complot concerté contre sa vie par quelques membres du nouveau gouvernement.

J'interromprai ici mon récit pour parler d'un autre complot qui, s'il faut en croire les mémoires et les dépositions judiciaires de Maubreuil, aurait été tramé contre les jours de Napoléon. Voici le résumé de ce que je lui ai moi-même entendu dire, en 1817, au tribunal de police correctionnelle : il est inutile d'observer que je ne garantis rien.

Marie Armand Guerry de Maubreuil, marquis d'Orvault, alors âgé de trente ans, est d'une ancienne famille de Bretagne, dont vingt-deux membres sont morts en combattant pour les Bourbons. Son père, qui périt de la même manière, avait épousé en secondes noces la sœur

de M. de la Rochejacquelin. Quant à Maubreuil, il avait reçu la croix de la Légion-d'Honneur pour avoir sauvé les jours de son colonel, pendant la guerre d'Espagne. Depuis il était passé au service du roi de Westphalie, en qualité de chambellan.

L'exaltation du zèle qu'il avait témoigné le jour de l'entrée des alliés (1), l'avait signalé à M. de Talleyrand, qui lui manda de venir chez lui. Il s'y présenta, en conséquence, à sept heures du soir. M. de Talleyrand, après l'avoir accueilli avec beaucoup de politesse, lui dit qu'il ne pourrait y avoir aucune sécurité pour ceux qui avaient embrassé la cause des Bourbons, ni de repos pour la France et pour l'Europe, tant que Napoléon vivrait; qu'il était indispensable de le tuer et de transporter son fils dans un lieu de sûreté qui lui serait indiqué. Il ajouta que, s'il voulait se charger de l'exécution de ce projet et qu'il réussît, on lui donnerait le grade de lieutenant-général, le gouvernement d'une province, et une rente viagère de 200,000 fr. Maubreuil répliqua qu'il se consulterait et qu'il lui ferait réponse le lendemain.

En sortant de chez M. de Talleyrand, il s'en fut chez MM. de Caulincourt et de St.-Aignan, ses parens, et leur rendit compte de la proposition qu'on venait de lui faire. Ils l'engagèrent à faire semblant d'y acquiescer, attendu que, s'il refusait, on pourrait donner cette mission à une autre personne. En conséquence, il se rendit le lendemain chez M. de Talleyrand, et lui dit qu'il était décidé à s'en charger. Ils concertèrent ensemble les moyens d'exécution, et il fut arrêté qu'on tuerait Napoléon pendant qu'il traverserait la forêt de Fontainebleau, pour se rendre à l'île d'Elbe, et qu'on enlèverait le roi de Rome, lorsqu'il reviendrait de Rambouillet, ce qui pré-

(1) Voyez le 10e numéro de la *Revue Britannique*, page 263 et suivantes.

senterait probablement plus de difficultés, attendu que lui et sa mère auraient, selon toute apparence, une forte escorte autrichienne.

En quittant M. de Talleyrand, Maubreuil fut dans un club royaliste qui se réunissait chez M. de Vantaux, homme d'une bonne famille, mais très-nécessiteux. Là, il annonça qu'il était chargé d'une mission d'une telle importance, qu'il pouvait conférer le grade de colonel à ceux qu'il emploierait pour le seconder et dont il serait satisfait. Il répondit aux questions qu'on lui adressa sur la nature de cette mission, qu'il ne lui était pas permis de la faire connaître. M. Dassies, jeune homme de vingt-huit ans, offrit de se joindre à lui.

Ayant complété sa troupe, il se rendit chez M. de Talleyrand, et, le 17 avril, il reçut ses dernières instructions et l'autorisation de distribuer, parmi ceux qui le seconderaient, les trésors que les membres de la famille impériale emporteraient avec eux, et qu'il pourrait enlever. Ayant dit à M. de Talleyrand que la reine de Westphalie avait, parmi ses joyaux, le portrait d'une dame avec laquelle il avait été intimement lié, pendant son séjour à Cassel, portrait qu'il désirait beaucoup avoir, M. de Talleyrand répliqua : « Prenez-le ; tout ce que vous ferez sera bon, pourvu que vous remplissiez le grand objet de votre mission. » Au moment où il se disposait à partir, on lui remit les ordres suivans, dont l'un était signé par M. Anglès, qui faisait les fonctions de ministre de la police ; le second, par M. le comte Dupont, ministre de la guerre ; le troisième, par Bourienne, directeur-général des postes ; le quatrième, par le baron Sacken, gouverneur de Paris ; et le cinquième, par le général prussien, baron de Brokenhausen. Dassies avait des ordres semblables, pour qu'il pût agir isolément, dans le cas où ils seraient obligés de se séparer. Mau-

breuil n'affirmait pas que tous ceux qui avaient signé ces ordres eussent connaissance du véritable objet de sa mission.

COPIE DES ORDRES REMIS A MAUBREUIL.

I.

MINISTÈRE DE LA POLICE GÉNÉRALE.

« Il est ordonné à toutes les autorités chargées de la police générale de France, aux préfets, commissaires généraux, spéciaux et autres, d'obéir aux ordres que M. de Maubreuil leur donnera, de faire et d'exécuter à l'instant même tout ce qu'il prescrira; M. de Maubreuil étant chargé d'une mission secrète de la plus haute importance. »

Le commissaire provisoire au département de la police générale,

Signé ANGLÈS.

Paris, 16 *avril* 1814.

II.

MINISTÈRE DE LA GUERRE.

« Il est ordonné à toutes les autorités militaires d'obéir aux ordres qui leur seront donnés par M. de Maubreuil, lequel est autorisé à les requérir et à en disposer selon qu'il jugera convenable. MM. les commandans des corps veilleront à ce que les troupes soient mises sur-le-champ à sa disposition, et qu'il n'éprouve aucun retard pour l'exécution des ordres dont il est chargé. »

Le commissaire provisoire au département de la guerre,

Signé le général comte DUPONT.

Paris, 16 *avril* 1814.

III.

DIRECTION GÉNÉRALE DES POSTES ET RELAIS DE FRANCE.

« Le directeur général des postes ordonne aux maîtres

de postes, de fournir à l'instant, à M. de Maubreuil, chargé d'une importante mission, la quantité de chevaux qui lui sera nécessaire, et de veiller à ce qu'il n'éprouve aucun retard pour l'exécution des ordres dont il est chargé. »

Signé Bourienne.

Hôtel des Postes, Paris, 17 *avril* 1814.

« *P. S.* Le directeur général ordonne aux maîtres de postes de veiller, avec le plus grand soin, à ce que le nombre de chevaux demandé par M. de Maubreuil lui soit donné avant et de préférence à qui que ce soit, et qu'il n'éprouve aucun retard. »

IV.

TRADUCTION LITTÉRALE DE L'ORDRE DU GÉNÉRAL SACKEN.

« M. le général de Maubreuil étant chargé d'une haute mission d'une très-grande importance, pour laquelle il est autorisé à requérir les troupes de Sa Majesté impériale, M. le général en chef de l'infanterie russe, baron Sacken, ordonne aux commandans des troupes de les remettre à sa disposition, pour l'exécution de sa mission, dès qu'il le demandera.

Le général en chef de l'infanterie russe, gouverneur de Paris.

Signé baron Sacken.

Paris, 17 *avril* 1814.

V.

TRADUCTION LITTÉRALE DE L'ORDRE DU GÉNÉRAL PRUSSIEN.

« M. le général de Maubreuil étant autorisé à parcourir la France pour des affaires d'une très-grande importance, et pour l'exécution de très-hautes missions, il est possible qu'il ait besoin de requérir les troupes

des Hautes Puissances; en conséquence, et suivant l'ordre de M. le général en chef de l'infanterie russe, baron Sacken, il est ordonné à MM. les commandans des troupes alliées, de lui prêter main forte sur sa demande, pour l'exécution de ces hautes missions.

Le général-major

Signé baron de BROKENHAUSEN.

Paris, 17 *avril* 1814.

Ce fut avec ces ordres, qui mettaient à leur disposition la police et les postes de France, ainsi que les troupes nationales et alliées, que Maubreuil et Dassies, le dernier avec le titre de commissaire du gouvernement, quittèrent Paris le 18. Ils joignirent leur troupe sur la route, et se rendirent dans la forêt de Fontainebleau, où ils virent Napoléon qui partait tranquillement sous la protection de son escorte. Ils allèrent ensuite sur la route de Montereau, et, lorsqu'ils furent à deux ou trois portées de fusil du village de Fossard, ils arrêtèrent la princesse Catherine, fille du roi de Wurtemberg et femme de Jérôme Bonaparte, roi de Westphalie; elle revenait de Blois, avec une suite nombreuse de domestiques et de voitures.

Maubreuil, habillé en colonel de hussards, à la tête de sa troupe, composée d'environ cent vingt hommes de la vieille garde, courut sur la reine, dont il était connu puisqu'il avait été son chambellan, et lui dit qu'il était chargé de s'emparer des trésors qu'elle emportait. Il lui demanda ensuite les clefs de ses coffres. Comme cette princesse, douée d'un caractère énergique ainsi que les autres membres de sa famille, refusait de les lui donner, Maubreuil, sans être retenu par son sexe et par sa naissance royale, ne craignit pas de porter la main sur elle, et il se les fit remettre en lui serrant fortement les bras.

Dès qu'il se fut éloigné avec sa troupe, cette malheureuse femme écrivit de suite à l'empereur Alexandre, son cousin germain, pour lui faire connaître le vol qu'on venait de lui faire et les violences commises sur sa personne. Elle expédia sa lettre par un courrier extraordinaire, et elle continua ensuite sa route.

On lui avait pris onze coffres, dont un contenait 84,000 fr. en or, et un autre la toilette de son mari, dans laquelle il y avait des diamans pour une valeur d'environ 160,000 fr. Maubreuil et Dassies allèrent coucher à Chailly, d'où ils expédièrent les coffres à M. de Vantaux, à l'exception de celui qui contenait les diamans. Ces coffres, escortés par quelques hommes de leur détachement, arrivèrent le lendemain à Paris, à neuf heures du matin.

Après avoir passé la nuit à Chailly, comme nous venons de le dire, Maubreuil et Dassies en partirent le 22, et se rendirent à Versailles, pour tâcher de se procurer quelques renseignemens sur l'itinéraire que suivrait le roi de Rome, en quittant Rambouillet ; ils se remirent ensuite en route et arrivèrent fort avant dans la nuit chez Vantaux, où ils trouvèrent le comte de Semallé. Les coffres étaient dans un cabinet, derrière le lit de Vantaux. Maubreuil lui remit celui qui contenait la toilette et les diamans. Vantaux venait d'être nommé inspecteur du trésor de la couronne, et le comte de Semallé était une créature de M. de Blacas, sans aucuns moyens d'existence, qui, dans ces derniers tems, avait reçu le titre, beaucoup trop prodigué, de commissaire du roi. Le jour suivant, Dassies vint chez ce dernier qui lui demanda de voir les ordres qu'il avait reçus des ministres du gouvernement provisoire, et qui, après les avoir vus, voulut les retenir ; mais il en fut empêché par la force

supérieure de Dassies. Cet acte intempestif de Semallé donna l'alarme à Maubreuil qui plaça ses ordres en lieu de sûreté.

Cependant l'empereur Alexandre avait vivement ressenti l'outrage fait à une princesse qui lui était alliée de si près. Sur ses plaintes, M. Anglès fit arrêter Maubreuil et Dassies; on conduisit le premier chez M. de Vitrolles, secrétaire d'état du nouveau gouvernement. Un aide-de-camp de l'empereur de Russie qui s'y trouvait, réclamait impérieusement la punition des coupables. M. de Vitrolles paraissait désirer les sauver, mais M. Anglès se montrait moins bien disposé à leur égard. Maubreuil refusa d'abord de répondre aux questions qu'on lui adressait, en disant que sa mission était d'une nature toute politique, et qu'il n'avait de comptes à en rendre qu'à ceux qui la lui avaient donnée. Pressé plus vivement, il finit par déclarer qu'il avait été chargé de tuer Napoléon.

Lorsque Maubreuil fut reconduit à la préfecture de police, on lui dit de remettre les différens ordres qu'on lui avait donnés. Comme il répliqua qu'il ne les avait pas, afin de s'assurer si cela était exact, on le fit mettre entièrement nu. Alors commença, contre cet homme, une série de violences et d'actes arbitraires, en opposition avec toutes les formes de la justice, et sans exemple dans les annales de la France.

Quinze jours après qu'il avait été mis au secret, son logement, hôtel de Virginie, rue St.-Honoré, fut fouillé sans qu'il fût présent, au mépris du texte de la loi. On trouva, dans une des pièces, une boucle d'oreille, un diamant, un rubis et une émeraude enveloppés dans un petit morceau de papier, sur lequel il y avait quelques mots écrits par la reine de Westphalie, comme un de ses domestiques le reconnut. Maubreuil était, depuis sept semaines, au secret, lorsqu'un agent de police nommé

Huet, se présenta chez un orfèvre et lui proposa d'acheter un peigne enrichi de diamans; l'orfèvre y consentit. Quelques jours après, Huet se présenta de nouveau et offrit un second peigne. Cette nouvelle proposition éveilla les soupçons de l'orfèvre, qui envoya de suite chercher le commissaire de police. En réponse à ses questions, Huet dit qu'en pêchant dans la Seine, près de la pompe à feu de Chaillot, il avait pris le premier peigne dans son filet; et que, quelques jours après, en pêchant à la même place, il avait découvert le second. On fit des recherches dans l'endroit indiqué, et on trouva l'écrin de la reine de Westphalie. Il fut examiné par des joailliers, qui déclarèrent, après l'avoir vu, qu'on ne devait l'avoir mis dans l'eau que depuis quelques jours; ainsi ce ne pouvait pas être Maubreuil qui l'y avait déposé, puisqu'il était en prison depuis sept semaines.

Huet, l'agent de police, fut conduit à la Force; comme, au bout de quelques jours, il commençait à se lasser de la captivité qu'il subissait pour la part qu'il avait prise à cette affaire, il dit à quelques prisonniers que, si on ne lui rendait pas bientôt sa liberté, il ôterait le baillon qu'il avait sur la bouche.

Le 10 octobre 1814, on fit sortir Dassies de la prison de la Force, et on le fit monter dans une voiture, en lui disant qu'on le conduisait chez M. Dufour, juge du tribunal de première instance, chargé de l'instruction de son affaire. La voiture s'arrêta sur la place de l'Hôtel-de-Ville, et la portière fut ouverte par trois personnes qui lui annoncèrent qu'il était libre et qu'il pouvait descendre. Il descendit en effet, et s'en fut chez M. Couture, son avocat, d'où il écrivit au chancelier et au juge d'instruction, pour leur faire connaître ce qui s'était passé; il terminait sa lettre en disant que, s'il existait des charges contre lui, il était prêt à se constituer prisonnier. Ces

lettres restèrent sans réponse, et on ne parut plus s'occuper de lui.

Le 3 décembre 1814, Maubreuil fut mis en jugement devant le tribunal de première instance, qui déclara qu'il n'était pas compétent, attendu qu'on ne reprochait à Maubreuil que de n'avoir pas exécuté fidèlement les ordres qu'il avait reçus d'autorités militaires supérieures. Les considérans de l'arrêt trahissaient évidemment l'embarras des juges. En conséquence de cet arrêt, Maubreuil fut conduit à l'Abbaye, où il resta cent six jours au secret; mais, le 18 mars 1815, lorsque Napoléon s'avançait rapidement sur Paris, Maubreuil fut mis en liberté. En sortant il alla trouver son ami le maire de St.-Germain, chez lequel il fut arrêté, le 30 mars, par la police de l'Empereur et reconduit de nouveau à l'Abbaye. Dassies fut arrêté également et écroué dans la même prison. Le 24, le prince d'Eckmühl, ministre de la guerre, ordonna la formation d'une commission militaire pour juger Maubreuil, Dassies, Colville, Mouton, Huet et quelques autres impliqués dans cette affaire. Le 28, cette commission se déclara incompétente, attendu qu'aucun des prévenus n'était militaire. Le 3 avril, cette affaire fut soumise au Conseil d'État, et le procès-verbal de cette séance fut publié dans les journaux. Le troisième alinéa de ce procès-verbal est ainsi conçu :

« La sûreté de Napoléon et de la famille impériale était garantie (art. 14 du traité de Fontainebleau) par toutes les puissances; et des bandes d'assassins ont été organisées en France, sous les yeux du gouvernement français, et même par ses ordres, comme le prouvera bientôt la procédure solennelle contre le sieur de Maubreuil, pour attaquer l'Empereur, ses frères et leurs épouses, etc. »

Offres, menaces, tout fut mis en œuvre pour faire parler Maubreuil; mais il ne voulut répondre à aucune

question. Quant aux autres, il ne paraît pas qu'ils fussent dans la confidence du projet. Malgré la fermeté de Maubreuil, Fouché craignait qu'on ne finît par en obtenir des éclaircissemens qui auraient été désagréables au gouvernement dont il voulait faciliter le retour, et, en conséquence, il favorisa son évasion. Son ami, le marquis de Brosse, lui fit remettre une lime et une corde. Il lima les barreaux de la prison où il était détenu à la Préfecture de police, et descendit avec la corde. Il partit immédiatement pour Gand, avec le marquis de Brosse; mais le 4 mai, Semallé le fit arrêter à Bruxelles, sous prétexte qu'il était venu en Belgique pour assassiner le roi, et il fut mis en prison à Gand, où il tenta de se détruire, en s'ouvrant les quatre veines. De Gand, il fut transféré à Liège; mais le baron d'Eckstein, chef de la police, ne tarda pas à s'apercevoir qu'il avait été la dupe de Semallé, et il relâcha Maubreuil qui revint à Paris, à peu près à la même époque que Louis XVIII.

Maubreuil, à son retour en France, était déterminé à révéler tout le complot; il en fut détourné par M. de la Rochejacquelin, et il se retira à la campagne, près de St.-Germain; il y resta tranquillement jusqu'au 11 juin 1816. Il fut alors arrêté de nouveau et jeté dans un donjon, à la Force, où on le mit au secret, et il n'eut plus d'autres communications avec le dehors que celles qu'il avait avec ceux qui étaient chargés de l'interroger.

Le 12 janvier 1817, son ami, le marquis de Brosse, adressa une pétition à la Chambre des députés, pour obtenir sa mise en jugement. Cette pétition fut renvoyée à la commission, et le résultat de cette démarche fut que, le 10 avril, on traduisit Maubreuil au tribunal de police correctionnelle, après une réclusion de 552 jours, *au secret*, pendant lesquels il n'avait communiqué avec son avocat que dans les derniers quinze jours, et en pré-

sence de quatre témoins. J'étais présent à son procès. Son aspect était vraiment effrayant ; il y avait, dans son regard, une vivacité extraordinaire qui tenait de l'aliénation ; sa peau avait une blancheur maladive, semblable à celle de la partie inférieure de l'endive ou du céleri, et cela par la même cause, la privation de la lumière. Je ne pouvais croire que c'était le même homme que j'avais vu galopant avec tant d'ardeur dans les rues de Paris, le 31 mars 1814.

Le tribunal se composait du président, M. Maugis, et de deux juges. M. Maugis se conduisit avec modération, et beaucoup plus de douceur que ne le font, en général, les juges français. L'avocat du roi, M. de Vatiménil, rendit compte de toute l'affaire, et dit que, quoique les charges fussent prodigieuses (il y avait au moins une rame de papier dans son dossier), cependant M. de Maubreuil n'avait pas besoin de discuter ces charges : « car, ajouta-t-il, nous n'en affirmons aucune. » Il conclut en requérant le tribunal de déclarer son incompétence. Le président demanda à Maubreuil ce qu'il avait à dire sur la question de compétence. Il allait parler sur les faits, lorsque le président l'interrompit en observant que cela était inutile. Maubreuil reprit en disant, avec beaucoup de chaleur, qu'il avait à faire les révélations les plus importantes ; mais qu'il craignait que son avocat ne fût persécuté par la police. Il demanda que son ami, le marquis de Brosse, qui avait quitté la veille son grade dans l'armée, pour le défendre, ne fût pas renvoyé de Paris pendant son procès. Le président répliqua que la justice le protégerait ainsi que son avocat. « Mais, reprit Maubreuil, la police n'est pas la justice. J'ai à me plaindre d'un système d'espionnage sans exemple dirigé contre moi ; hier, encore, M. Anglès a fait enlever mes papiers. » Le tribunal, après une courte délibération, s'ajourna à huitaine.

A la séance du 17, il déclara, ce qu'il n'avait pas encore fait, quel était l'objet réel de sa mission ; et tel fut le sentiment d'intérêt et de curiosité excité par cette déclaration, que quoique le président donnât ordre aux gendarmes de le faire asseoir, ils le firent si lentement et si doucement, qu'il eut le tems de la terminer. Il dit aussi que son ami, le marquis de Brosse, avait été renvoyé de Paris. Quand le bruit excité dans l'audience par sa déclaration fut calmé, M. Couture prit la parole. Il parla pendant deux heures vingt minutes. Il fit l'exposé de la conduite de cet homme, en dissimulant très-adroitement tout ce qu'elle avait d'odieux. « Pourquoi, s'écria-t-il, ceux qui ont signé les ordres dont il était porteur, ne viennent-ils pas en expliquer le véritable objet ? Si l'affaire de M. de Maubreuil n'eût pas été d'une nature très-particulière, on ne l'aurait pas mis en liberté à l'approche de Napoléon, tandis qu'on laissait en prison les agens inférieurs qui n'étaient pas initiés au secret. »

M. de Vatiménil, en répliquant, reconnut que ce devait être une raison de haute politique qui avait déterminé la mise en liberté de Maubreuil, le 18 mars ; mais que si effectivement il avait fait connaître la véritable nature de sa mission, il avait été très-coupable en l'acceptant. Maubreuil parla de nouveau, ainsi que M. Couture. Le tribunal s'ajourna au 22 avril, et ce jour-là l'affluence des curieux fut encore plus considérable que la fois précédente. Le maréchal Oudinot se trouvait à l'audience. Le tribunal se déclara incompétent.

Le 31 mai, la Cour royale de Paris, Chambre des appels de police correctionnelle, entendit la cause. Maubreuil fut conduit devant la Cour, au milieu de huit gendarmes, au lieu de deux, qui est le nombre ordinaire. M. Couture plaida pour Maubreuil, qui fut très-calme et ne parla pas. La Cour s'ajourna au 23 pour en-

tendre M. Hua l'avocat-général. Ce jour-là Maubreuil était assis entre deux gendarmes et gardé par six autres. La Cour se composait du président et de dix juges. Le nombre des spectateurs croissait à chaque audience.

M. Hua commença en disant que la Cour n'avait pas à examiner si Maubreuil était coupable, mais si le délit était de la compétence de la police correctionnelle ou des assises. Il conclut à ce que la Cour déclarât son incompétence, attendu que le vol dont Maubreuil était prévenu, ayant été commis sur une grande route, c'étaient les assises qui devaient en connaître. Maubreuil répliqua qu'effectivement il y avait eu un vol, mais que les voleurs étaient MM. de Semallé, Vantaux et Vitrolle. Le président lui dit d'un ton doux et conciliant, qu'on ne le traitait pas de voleur, et que l'on disait seulement qu'il était prévenu d'un vol, ce qui était fort différent. M. Hua observa également qu'il se méprenait sur le sens des mots légaux. M. Couture répliqua que si l'objet de sa mission eût été de prendre les trésors que les membres de la famille impériale emportaient avec eux, un commissaire de police et quelques gendarmes auraient suffi, et que c'était ainsi qu'à la même époque on avait pris vingt-huit millions à Joseph Bonaparte, près d'Orléans. La Cour se retira, délibéra pendant une heure un quart, et, en rentrant, se déclara compétente.

Le 18 mai, le procureur-général demanda à la Cour de cassation, l'annulation de l'arrêt de compétence. La Cour de cassation envoya successivement Maubreuil devant la Cour de Rouen et devant celle de Douai. Cette dernière Cour le condamna comme dépositaire infidèle, sans spécifier la nature du dépôt qui lui avait été confié, et pour avoir pris 84,000 francs, mais on ne fit aucune mention des diamans. On le laissa s'échapper des prisons de Douai, et il se rendit en Angleterre; il remit au lord

maire de Londres, une protestation datée du 16 mai 1818, et déposa ses papiers dans les archives de la cité. Il ne craignit pas de revenir en France, en juin 1825; et on assure qu'il a été arrêté de nouveau.

Mais revenons au récit du voyage de Napoléon, dont cette digression nous a fort éloignés. Le lendemain du jour de son arrivée à Orgon, il dîna au château de Bouillidou, où il trouva sa sœur chérie, la princesse Borghèse, qui y résidait pour sa santé, et à laquelle il raconta les dangers qu'il venait de courir. Le château de Bouillidou appartient à M. Charles, membre de la Chambre des députés. Le 27, ils arrivèrent tous ensemble à Fréjus, où ils trouvèrent le colonel Campbell, avec l'*Intrépide*, frégate anglaise commandée par le capitaine Thomas Usher. Le 28, Napoléon s'embarqua à bord de l'*Intrépide*, et mit à la voile à onze heures du soir. Lorsqu'il arriva à bord, le cap. Usher ôta son chapeau et s'inclina de la manière la plus respectueuse. Les voiles étaient déployées, et l'équipage salua Napoléon, à trois reprises, par ses acclamations. L'Empereur fut si ému de cet accueil inattendu qu'il versa des pleurs, et qu'il dit qu'aucune flatterie de courtisan ne l'avait jamais autant touché.

Sir Neil Campbell m'assura qu'il avait été constamment de bonne humeur, pendant la traversée. Seulement il parut un jour éprouver une impression très-vive en apercevant à l'horizon les Alpes Italiennes qui lui rappelaient la gloire de sa jeunesse si brillante et si pure. Il parlait avec quelqu'amertume des Français en général; mais il ne paraissait avoir de ressentiment profond que contre M. de Talleyrand, le duc de Raguse et Bernadotte. « Les Français, disait-il, m'accablent d'outrages dans leurs journaux et dans leurs pamphlets, sans se rappeler qu'il allaient au devant de tout ce que je voulais, et qu'ils exageraient toutes les mesures de rigueur que je les char-

geais d'exécuter. » Quelques exemples de l'exagération du zèle des fonctionnaires de cette époque, suffiront pour faire voir combien cette assertion était exacte. Un conscrit, qui avait six doigts aux pieds, se présenta devant le Conseil de recrutement de la Mayenne. L'officier de santé déclara qu'il fallait l'exempter, attendu qu'il serait incapable de longues marches. Le préfet ordonna l'amputation du sixième doigt. Le conscrit dit alors qu'il renonçait à être exempté, mais le préfet décida que comme l'officier de santé avait dit que cette infirmité ne lui permettrait pas de faire de longues marches, il fallait que l'amputation eût lieu; elle eut lieu en effet et ce malheureux mourut. Le préfet de la Seine-Inférieure envoya à l'armée quatre jeunes gens des premières familles de Rouen, dont l'un était fils du président du tribunal de commerce, pour avoir sifflé un mauvais acteur. Un autre fit partir comme *gardes d'honneur* plusieurs jeunes gens qui avaient de trente-quatre à trente-cinq ans, c'est-à-dire dix ans de plus que l'âge requis. On avait demandé 500 hommes au préfet de l'Arriège, il en envoya 1500.

Le capitaine Usher fut surpris du grand nombre de connaissances nautiques que possédait Napoléon. Ce dernier admirait beaucoup la discipline sevère maintenue à bord de l'*Intrépide*. « J'ai fait tout ce que j'ai pu, disait-il, pour introduire une discipline semblable dans la marine française, mais sans succès; les chefs plaisantent avec leurs inférieurs, et on laisse les matelots jouer aux cartes et aux dominos. L'Empereur s'était rendu très-agréable à l'équipage, par son adroite popularité. Une fois, pendant que les matelots dînaient, il s'approcha d'eux et goûta des pois qu'ils mangeaient. « Ces pauvres Bourbons, s'écria-t-il plus d'une fois pendant la traversée, ils ne sauront pas gouverner les Français, et ils n'en

ont pas pour dix mois. » Du reste, il en parlait sans aigreur et avec modération, et, quand il faisait mention de Louis XVIII, il disait presque toujours « le roi. »

L'*Intrépide* arriva devant l'île d'Elbe, dans l'après-midi du 3 mai. Le général Drouot fut voir le même soir le gouverneur, et on convint que Napoléon débarquerait le lendemain et ferait son entrée à Porto-Ferrajo, à deux heures de l'après-midi. Comme le 4, dès le grand matin, il avait aperçu, avec son télescope, une jolie maison de campagne qui se trouvait sur le côté opposé de la baie, il désira y aller, et il s'y rendit dans la chaloupe, accompagné du capitaine Usher, du colonel Campbell et du général Bertrand. Lorsqu'ils arrivèrent à la maison, ils la trouvèrent fermée. On envoya quelqu'un chercher la clef à Porto-Ferrajo, et, tandis qu'on l'attendait, Napoléon témoigna une impatience enfantine de cette petite contrariété. Sir Neil et le capitaine Usher quittèrent l'Empereur un instant, et furent dans une vigne où ils trouvèrent un homme qui travaillait, avec lequel ils entrèrent en conversation. Il savait bien que l'*Intrépide* avait amené l'Empereur, mais il ignorait qu'il fût aussi près. Le colonel le sonda au sujet de Napoléon. Cet homme entra aussitôt dans la plus violente colère, et, avec une pantomime tout italienne, il saisit son propre cou, et il approcha sa serpe comme s'il voulait le couper disant que c'était ainsi qu'il voulait servir l'Empereur. Sir Neil me dit cependant que, peu de tems après l'arrivée de Napoléon dans l'île, les classes inférieures lui étaient très-attachées, à cause de l'ouvrage qu'il leur procurait.

Napoléon revint à bord, entre deux et trois heures de l'après-midi; il quitta de nouveau le vaisseau et débarqua à Porto-Ferrajo. Il fut reçu par la population, conduit à l'église et ensuite à l'hôtel-de-ville, sa résidence,

où le colonel Campbell et le capitaine Usher mangèrent avec lui. Le capitaine Usher observa qu'il mangeait de fort bon appétit.

Les quatre cents hommes qui avaient été accordés à l'Empereur pour sa garde, par le traité du 11 avril, étaient partis de Pithiviers, deux jours avant son départ de Fontainebleau. Ils passèrent par Lyon, où les officiers furent invités à un dîner magnifique par plusieurs jeunes gens de cette ville, chez un restaurateur des Brottaux. Ils traversèrent ensuite le mont Cenis, et, au lieu d'aller à Turin, ils se rendirent à Carmagnole et à Savone. A leur arrivée dans ce port, le général Cambrone envoya un *aviso* à l'île d'Elbe, qui y arriva dans deux jours. Les soldats furent embarqués sur cinq bâtimens anglais, qui tardèrent plusieurs jours à appareiller. Napoléon dit que l'intervalle qui s'était écoulé entre l'arrivée de l'*aviso* et celle des transports, avait été un des momens les plus pénibles de sa vie. Ces transports arrivèrent le 26.

Les voitures, les chevaux d'attelage et ceux de sa cavalerie furent tous débarqués le lendemain 27, sans le moindre accident, par les matelots anglais. Napoléon, qui était sur les lieux, éprouva beaucoup d'étonnement de la manière dont cela s'exécutait. « Des matelots français, dit-il, auraient mis au moins quatre jours à la même besogne; toutes les voitures auraient été cassées et la moitié des chevaux blessés. » Quelques jours après, le capitaine Usher quitta l'île d'Elbe. L'Empereur lui donna, lorsqu'il vint prendre congé, une tabatière en or avec son portrait, entourée de vingt-deux diamans, chacun de la valeur de cent liv. st. Le capitaine Usher a refusé 5,000 liv. st. (125,000 fr.) de cette tabatière.

Sir Neil Campbell resta à l'île d'Elbe, pendant tout le tems du séjour de Napoléon. Il fit seulement quelques courts voyages sur le continent, et ce fut pendant un de

ces voyages que Napoléon retourna en France. Sir Neil me dit qu'il n'y avait que le général Drouot qui eût eu connaissance de ce projet à l'avance. Les autres ne l'apprirent qu'au moment où on allait l'exécuter, et Napoléon lui-même n'y songeait pas quinze jours auparavant. Mais l'avis qu'il reçut de Vienne, qu'il était question au congrès de le transporter à Sainte-Hélène, le détermina à tenter cette hasardeuse entreprise.

(*London Magazine.*)

BOLIVAR ET SES LIEUTENANS.

Les généraux colombiens qui se sont le plus distingués dans la guerre de l'indépendance sont, Bolivar, Santander, Sucre, Urdaneta, Bermudez, Paëz, Montilla et Padilla.

Bolivar est âgé d'environ quarante-deux ans. Il était peut-être dans sa jeunesse le plus riche propriétaire du Nouveau-Monde; au lieu d'accroître sa fortune dans le maniement des affaires publiques, il l'a au contraire fort diminuée. Son désintéressement est extrême, et on l'a vu plusieurs fois faire des pensions, sur son propre revenu, aux veuves et aux enfans de ceux qui étaient morts en combattant sous lui.

Son éducation première a été fort négligée; cela ne pouvait guère être autrement dans une colonie espagnole; mais, pendant un séjour prolongé qu'il fit en Europe et particulièrement à Paris, malgré l'espèce de fougue avec laquelle il se plongea dans tous les plaisirs que lui permettait sa grande fortune, il prit le goût de la lecture. Il n'est point sans éloquence, et il a de la

chaleur, lorsqu'il parle ou qu'il écrit. Cependant ce serait en vain qu'on chercherait dans ses discours, dans ses lettres et dans les bulletins de ses victoires, cette concision énergique, ces paroles inspirées, en un mot, cette supériorité de langage, par laquelle Bonaparte annonçait la supériorité de son génie. Il y a au contraire de la diffusion et une certaine prolixité dans tout ce qu'écrit Bolivar.

On peut le comparer à Sertorius qui, quoiqu'avec moins de succès, posa aussi les bases d'une république. Les résultats des triomphes de Bolivar seront sans doute plus durables; mais on ne peut s'empêcher de reconnaître qu'il les doit autant à la faiblesse des Espagnols qu'à ses combinaisons militaires. Ce qui a beaucoup contribué à ses succès, c'est la rapidité de ses marches et l'étendue des distances qu'il parcourait pour attaquer l'ennemi à l'improviste. A tout prendre, sa manière de faire la guerre est plutôt celle d'un habile partisan que celle d'un grand capitaine. Son armée se compose en partie de pasteurs de la plaine de Bogota. Comme beaucoup d'entre eux sont mulâtres, il a toujours eu de grands ménagemens pour les gens de couleur. Par un hasard fort heureux, il n'a jamais été blessé dans le cours de ses nombreuses campagnes. Ses envieux ont profité de cette circonstance pour l'accuser de manquer de courage; cette accusation était d'une telle injustice que la haine n'a pas pu parvenir à l'accréditer. Ses parens ont été moins heureux que lui : tous sont morts dans la guerre de l'indépendance, à l'exception d'un vieil oncle qui existe encore et qui habite l'Espagne.

Les institutions qu'il a fondées dans la Colombie sont empruntées aux États-Unis; seulement il a pensé qu'il fallait donner moins d'action aux gouvernemens locaux et davantage au gouvernement central. La forme de gou-

vernement qu'il a établie, est au reste fort compromise aujourd'hui par l'insurrection de Paëz. Rien n'eût été plus facile à Bolivar que d'élever un trône dans l'Amérique du sud et de s'y asseoir. Il aurait pu se laisser séduire aux exemples de Napoléon ; il a préféré la gloire plus modeste, mais irréprochable de Washington ; et le beau titre de LIBERTADOR, que sa patrie lui a décerné, a suffi à son ambition. Jamais on n'a eu aucun motif de l'accuser de tyrannie ; à la vérité il a, à plusieurs reprises, exilé les mécontens et séquestré leurs biens ; mais ces mesures paraissaient commandées par des circonstances impérieuses. On assure qu'afin de ne pas éveiller les ombrages de ses concitoyens, il se propose de s'éloigner de sa patrie, lorsqu'elle n'aura plus besoin de lui, et de vivre à l'étranger, en simple particulier, à l'exemple de quelques-uns des plus illustres fondateurs des républiques de l'antiquité. On dit qu'il a déjà, dans ce but, fait l'acquisition d'une terre considérable en Provence. Reste à savoir s'il aura beaucoup à se féliciter de venir se placer sous la tutelle de la police française.

Le général Santander était très-jeune lorsqu'il entra dans l'armée. Tandis que les Espagnols étaient encore maîtres de Santa-Fé, il s'établit dans la plaine de Meta, et leva 3,000 hommes qu'il conduisit ensuite au secours de Bolivar, renfort qui eut une grande part au gain de la bataille de Bayac ; car, dans cette guerre, le petit nombre des troupes qui déterminaient les victoires, contrastait toujours avec l'immense étendue du théâtre sur lequel ces victoires étaient remportées. Le dévouement de Santander pour Bolivar, l'a fait nommer vice-président de la république, et il a fait preuve, dans ce poste, de beaucoup de talent, d'intégrité et de patriotisme.

Sucre, qui n'a pas plus de trente ans, est l'émule de Santander. L'affaire de Pitahincha lui a fait donner le

commandement général de Quito. Ce fut lui qui battit Valdez et Canterac, et qui délivra par cette victoire, le territoire américain, de la seule armée espagnole qui y fût encore. C'est après ce brillant succès qu'il a été élevé à la dignité de grand-maréchal d'Ayacucho.

Urdaneta appartient à une bonne famille de Santa-Fé; il a du talent, mais sa santé est très-mauvaise, et c'est probablement cette raison qui l'a déterminé à renoncer aux fonctions de président du sénat. Nous dirons peu de choses de Bermudez qui est âgé de cinquante ans, et qui est né à Cumana. Il a pris une part très-active à la guerre de l'indépendance, depuis ses premiers commencemens. Cependant on ne le met pas sur la même ligne que les généraux que nous venons de citer.

De tous les généraux colombiens, celui qui a peut-être porté les plus rudes coups à la domination espagnole dans le Nouveau-Monde, est une espèce de cheik arabe, le mulâtre Paëz. A la tête de quelques milliers de lanciers à demi sauvages, il a souvent mis en déroute les escadrons disciplinés et particulièrement les hussards de Ferdinand VII. Cet homme aurait pu jouer facilement, sur les bords de l'Orénoque, le même rôle qu'Artigas sur ceux de la Plata; mais il est resté fidèle, du moins jusque dans les derniers tems, à Bolivar, dont l'habile politique l'avait attiré à son parti. Paëz est doué d'un esprit très-adroit, et malgré son goût pour le repos et pour les jouissances, lorsqu'il est à la tête de sa troupe, il en partage toutes les fatigues et toutes les privations; personne, parmi ceux qu'il commande, ne monte mieux à cheval, ne manie la lance d'une main plus sûre, et n'attaque l'ennemi avec plus de furie. Son pouvoir sur ses soldats est sans limites; ils exécutent comme des esclaves tout ce qu'il leur prescrit. De nombreux présens ont accru sa fortune particulière, et l'Espagne a perdu,

par sa maladresse, un homme qui est devenu la terreur de ses troupes. Il n'est pas facile de dire quel sera le résultat de la levée de bouclier qu'il vient de faire contre le gouvernement de Colombie; toutefois la cour de Madrid se tromperait étrangement si elle croyait pouvoir mettre à profit cette circonstance, pour rétablir son autorité dans cette partie du continent américain. Les chefs colombiens pourront se diviser sur beaucoup de points, mais ils seront toujours d'accord dans leur haine contre l'Espagne.

Montilla est, dans la plaine, le rival de Paëz. Il servait jadis dans les gardes-du-corps de Charles IV; mais il ne tarda pas à calculer que la révolution pourrait lui procurer des moyens d'améliorer sa fortune plus certains et plus prompts que le service d'Espagne. C'est avec inquiétude et dépit que le gouvernement voit l'influence qu'il exerce. Il a craint long-tems que la noblesse de Caraccas ne le choisît pour son chef, pour l'opposer à Bolivar. Comme il a été élevé en Europe, il parle avec facilité et agrément. On prétend qu'il est d'un caractère dissimulé; et sa conduite équivoque, et le silence qu'il a observé dans certaines occasions, l'ont fait accuser de porter son manteau, comme s'expriment les Espagnols, sur les deux épaules. Il a, d'ailleurs, un grief très-grave contre Bolivar, dont probablement il n'aura pas perdu le souvenir. Ce dernier, dans un moment de violence, jura, en 1811, de faire fusiller Montilla, après l'avoir exposé dans une cage de fer, pendant vingt-quatre heures.

Le mulâtre Padilla est certainement un de ceux qui ont rendu le plus de services à la cause de l'indépendance. De pilote qu'il était, il devint, dans le cours de la révolution, commandant d'une flottille, et contribua plus que tout autre à la prise de Carthagène. Il concourut aussi très-puissamment à la réduction de Maracaïbo. Il fut pen-

dant quelque tems sacrifié à l'inimitié du parti de Montilla ; mais il ne tarda pas à récupérer sa popularité que ses ennemis politiques lui avaient fait perdre par leurs calomnies, et tous les gens de couleur ressentirent une vive satisfaction de la justice qui lui était rendue ; car c'était la rivalité des couleurs qui avait déterminé l'inimitié du parti de Padilla et de celui de Montilla.

Il n'y a que l'ascendant de Bolivar et sa volonté énergique qui puissent contenir les rivalités de ces hommes. Elles éclatent dès qu'il s'éloigne, et, s'il mourait, il est vraisemblable qu'ils ne tarderaient pas à se combattre, à la tête de leurs partis respectifs. Il serait fort possible, si cet événement avait lieu, que le vaste territoire de la Colombie fût divisé comme l'empire d'Alexandre. Paëz, avec ses nègres, prendrait probablement possession des plaines ; Montilla, de la ville de Caracas ; Padilla, des côtes ; et Sucre, de la province de Quito.

On aurait en général une idée très-fausse des chefs colombiens, si on les supposait animés précisément des mêmes idées que les généraux de la France républicaine. La révolution française s'était faite, à la fois, contre les institutions politiques et contre les institutions religieuses de l'ancienne monarchie ; celle de l'Amérique du sud a été toute politique ; aussi plusieurs de ses chefs sont-ils dévots comme des Espagnols. L'anecdote suivante pourra servir à les caractériser.

On sait que dans le principe les troupes espagnoles et colombiennes ne se faisaient pas de quartier. A l'issue du combat, commençait, dans les deux camps, un carnage plus affreux que celui du champ de bataille, car il se faisait de sang-froid. De plus, par un raffinement de barbarie, on ne donnait pas de confesseurs aux prisonniers, afin qu'en leur ôtant la vie dans ce monde-ci, on compromît, en même tems, leur salut dans l'autre. C'étaient

les Espagnols qui avaient donné, les premiers, l'exemple de ces cruautés, et Bolivar ne s'était soumis qu'en gémissant à la nécessité de ces horribles représailles.

Un jour un officier espagnol que l'on allait fusiller, demanda à parler en particulier à un général colombien. Conduit devant lui, il lui raconta qu'il avait jadis été dans le cas de rendre un service important à sa femme. Le général parut l'écouter avec intérêt, et l'on supposait qu'il allait lui accorder sa grâce. « Qu'on lui donne un confesseur, » dit-il. Dans d'autres pays, cela n'eût été qu'une froide et atroce plaisanterie ; mais le chef colombien parlait de très-bonne foi, et croyait avoir satisfait à ses obligations envers cet officier, en lui donnant un confesseur avant de le faire tuer.

(*Représentative.*)

VOYAGES. — STATISTIQUE.

ALGER (1).

Il est peu de contrées fréquentées par les nations civilisées, sur lesquelles on ait des notions aussi imparfaites que le nord de l'Afrique, quoique, pendant les trois derniers siècles, le gouvernement d'Alger ait eu, sur les affaires d'Europe, plus d'influence qu'on ne le pense communément. Le savant ouvrage du docteur Shaw, qui fit, il y a environ cent ans, un long séjour dans cette régence

(1) Cet article est emprunté à un recueil périodique des États-Unis, le *North American Review*, qui nous en a déjà fourni plusieurs très-curieux, et entr'autres celui sur les *Iles Sandwich*, inséré dans notre 10e numéro.

en qualité d'aumônier de la factorerie anglaise, est à peu près l'unique source où l'on puisse trouver quelques renseignemens à cet égard. Mais extrêmement précieux pour tout ce qui concerne l'histoire ancienne et les antiquités du pays, son livre jette peu de jour sur l'origine, les progrès et l'état du gouvernement d'Alger; sur ses maximes, son but et ses moyens. L'auteur ne s'occupe pas davantage de la position sociale et politique du peuple; de l'agriculture, des arts et du commerce. D'ailleurs, depuis l'époque où le docteur Shaw écrivait, il s'est opéré un grand nombre de changemens peu remarqués par les historiens, mais qui cependant ont exercé une très-grande influence sur la population et sur la forme de son gouvernement. On peut avancer hardiment que l'état intérieur d'Alger et sa situation politique ont été à peine connus pendant tout le tems qui s'est écoulé depuis l'usurpation de Barberousse et l'aventureuse et funeste expédition de Charles-Quint jusqu'à nos jours. Les Algériens ont cependant joué un rôle fort important dans la politique de l'Europe, et l'insuffisance des documens que nous avons sur leur histoire, donne un très-haut prix à ceux que vient de nous offrir M. Shaler et qui sont le résultat de longues et laborieuses recherches. Pendant dix ans, consul général des États-Unis à Alger, ses fonctions l'ont placé dans des relations intimes avec le gouvernement. Son ouvrage a été écrit sur les lieux. Il a suivi de près les rapports des puissances civilisées avec les puissances barbaresques, et a pu reconnaître les motifs de l'alliance si extraordinaire et si rarement inter-

(1) *Sketches of Algiers, political, historical and civil; containing an account of the geography, population, government, revenues, commerce, agriculture, arts, manufactures, tribes, manners, languages, and recent political events of that contry.* By William Shaler, american consul general at Algiers. Boston. Cummings, Hilliards, and Co. 1826.

rompue entre des nations chrétiennes et des hordes de barbares. M. Shaler, déchirant le voile qui couvrait ces obscures négociations, n'hésite pas à dire que l'existence des états barbaresques couvre de honte et d'opprobre les gouvernemens de l'Europe. Il fait voir que ces gouvernemens, en contractant de pareilles alliances, n'y ont été poussés que par des vues mercantiles mal entendues, ou par des motifs de rivalité et de jalousie.

Les grandes puissances maritimes de l'Europe ont eu, à toutes les époques, les moyens de forcer, dans leurs retraites, cette réunion de pirates ; de les refouler dans les déserts, ou de les faire disparaître de la face du globe, comme des ennemis irréconciliables de l'humanité. Bien loin de là, leur existence et leurs droits ont été reconnus ; il leur a été permis de prétendre aux priviléges des états civilisés ; de faire des traités et de les rompre au gré de leurs caprices ; de ruiner le commerce de tous les peuples ; de faire des esclaves ; d'exiger des tributs ; d'imposer des conditions humiliantes, et d'exercer, en un mot, tous les actes d'infamie et d'iniquité que pouvaient leur suggérer leur cruauté et leur avarice.

L'existence des puissances barbaresques, comme gouvernemens reconnus par les nations civilisées, est une anomalie dans l'histoire du monde. Suivant les étranges maximes de leur politique, elles sont en guerre de droit avec les nations chrétiennes qui n'achètent pas la paix au poids de l'or, et qui ne cherchent pas à la conserver en payant un tribut annuel. C'est ainsi que l'obtinrent d'abord les États-Unis, et, il faut le dire à notre honte, nous étions encore, il y a douze ans, les tributaires de ce peuple de bandits.

M. Shaler, restreignant son ouvrage à ce qui concerne Alger, ne s'occupe des autres puissances barbaresques que dans les circonstances où elles ont un rapport direct avec

son sujet. Il donne d'abord la géographie du pays dont il fait connaître le sol, les produits et la population. Passant ensuite à son histoire politique et à la forme de son gouvernement, il fait connaître successivement les institutions civiles, l'état des finances, de l'armée et de la marine, l'esprit de piraterie, caractère particulier à ce gouvernement, et ses relations avec les puissances étrangères. En donnant la topographie de la ville d'Alger, il décrit avec soin ses édifices publics et particuliers, son commerce, les mœurs et les arts des indigènes, et la situation des Chrétiens et des Juifs qui habitent le pays. Il donne des détails extrêmement curieux sur les différentes tribus répandues dans le royaume, et des particularités ignorées jusqu'à nos jours, sur leurs usages et leurs idiomes. L'ouvrage est terminé par des réflexions très-judicieuses sur l'avenir probable d'un peuple aussi favorisé par la nature qu'il est abruti et dégradé par son gouvernement. Un chapitre supplémentaire, composé d'extraits du Journal tenu par le consul des États-Unis, renferme une série de documens du plus haut intérêt, et publiés pour la première fois. Une foule de faits également intéressans et peu connus sont répandus dans les notes qui terminent le volume.

Le royaume d'Alger, borné au nord par la Méditerranée, occupe environ cinq cents milles de longueur, depuis les limites de Tripoli, à l'est, jusqu'à celles de l'empire de Maroc, au couchant. Son étendue en largeur, de la mer au désert, n'est qu'imparfaitement connue, mais on suppose, avec quelque probabilité, qu'elle varie de quarante à cent milles. D'après ces données, M. Shaler évalue la surface à environ trente mille milles carrés. Comme on ne sait, en ce pays, ce que c'est que de faire un recensement, il est impossible d'en connaître la population exacte; notre auteur croit pouvoir la porter à

un peu plus d'un million d'individus, ce qui donnerait trente-trois personnes par mille carré. Cette contrée renferme l'ancienne Numidie et la partie de la Mauritanie Tingitane, qui reçut le nom de Césarienne après la conquête d'Auguste. Citée pour l'opulence de ses villes et la bravoure de ses habitans, dont le courage cependant était accompagné de fraude et d'artifice, son sol fut jadis le théâtre de faits héroïques, et a été régi par de puissans souverains. Elle finit par tomber dans la dépendance des Romains et devint une de leurs provinces. C'est là que les maîtres du monde combattirent et subjuguèrent, selon l'expression d'un de nos poëtes, *ces peuples belliqueux dont les coursiers, plus légers que les vents, ne connaissaient ni le frein ni l'éperon.*

Salluste fut l'un des gouverneurs de cette province, et nous devons probablement à cette circonstance son histoire des guerres d'Afrique. Saint Augustin, l'un des pères de l'Église, naquit dans les mêmes lieux, et demeura en qualité d'évêque à Hippone, à l'est d'Alger, près de l'endroit où est maintenant située la ville de Bonne.

La nature a été, envers ce pays, prodigue de ses bienfaits ; le climat en est agréable et sain. Le sol, extrêmement fertile, et qui donne les produits les plus variés, offre une succession continuelle de collines et de vallées délicieuses. Un commerce extérieur, affranchi des entraves du monopole, ferait, de la langue de terre comprise entre le mont Atlas et la Méditerranée, une des contrées les plus productives et les plus riches du globe. L'orge et l'avoine y sont cultivées avec succès. Les olives et les dattes s'y récoltent en abondance ; et elles y sont de la meilleure qualité. On y trouve également presque toutes les productions des climats tempérés, telles que les noix, les châtaignes, les figues, les grenades, les raisins, etc. Les seuls métaux qu'on y ait découverts, jusqu'à présent,

sont le fer et le plomb. Les montagnes renferment des mines de sel fossile. Quoique le pays ait peu de grandes rivières, il est arrosé par de nombreux ruisseaux, et ses excellens pâturages donnent la facilité d'élever des chameaux et des troupeaux de toute espèce; aussi la laine y est-elle un objet de commerce fort important. Toutes les qualités de gibier y sont également abondantes. Il est inutile, au reste, de nous étendre là-dessus; la Numidie nous a été constamment représentée, par les historiens de l'antiquité, sous les mèmes traits, et la nature, invariable dans sa marche, lui versa toujours les mêmes faveurs, soit dans ses instans de paix et de bonheur; soit lorsque son sol fut arrosé de sang par les tyrans qui se le disputaient.

L'histoire d'Alger ne présente aucun événement intéressant après la conquête des Romains. Ces fiers dominateurs furent expulsés de leurs possessions d'Afrique par les Vandales, chassés à leur tour, vers le milieu du sixième siècle, par le fameux Bélisaire, général de Justinien. Cent ans après, une nouvelle révolution fut effectuée par les Sarrasins. Depuis cette époque jusqu'au commencement du seizième siècle, l'histoire du nord de l'Afrique n'est qu'un chaos au milieu duquel nous voyons les Arabes, les Zenètes, les Marabouts, etc., s'agiter et combattre entre eux et avec les Sarrasins pour la possession du pays. Les Espagnols, après quelques incursions, finirent par s'emparer d'Oran et de plusieurs villes du voisinage. C'est un des événemens importans de l'histoire d'Alger.

Parmi les hommes qui se signalèrent à cette époque, on peut citer Horuc et Hayredin, fils d'un potier de terre de Lesbos, auxquels un caractère actif et turbulent fit embrasser l'aventureux métier de pirate. Ils ne tardèrent pas à se faire un nom et à amasser des trésors considérables. Ils réunirent des forces navales imposantes, ra-

vagèrent les mers, et répandirent la terreur dans tous les parages de la Méditerranée. Horuc l'aîné, surnommé Barberousse, fut l'allié que choisit Entemy, roi d'Alger, pour chasser les Espagnols d'Oran. La proposition fut acceptée avec joie par Barberousse, qui débarqua à Alger, à la tête de cinq mille hommes, y fut reçu avec enthousiasme, s'y créa un parti par ses profusions et ses artifices, et finit par égorger Entemi et se faire déclarer roi. La courte durée de son règne fut marquée par des cruautés inouies et par la conquête de Tremeron, qu'il réunit à sa domination après en avoir chassé le souverain. Deux ans après son usurpation, il périt dans une guerre contre les Espagnols.

Son frère, Hayredin, doué des mêmes talens et de la même ambition, lui succéda sur le trône d'Alger, et prit aussi le nom de Barberousse. Attaqué en même tems par les Arabes, les Maures et les Espagnols, il se mit sous la protection du Grand Seigneur, et devint tributaire de la Porte Ottomane; arrangement qui, sous diverses modifications, s'est perpétué depuis cette époque. Bientôt il se vit, non seulement en état de se délivrer de ses ennemis, mais assez puissant pour tenter de nouvelles conquêtes. Parmi les événemens de son règne, dignes d'être conservés par l'histoire, on peut citer son occupation de Tunis, dont il fut ultérieurement chassé par Charles V, et surtout la téméraire entreprise de ce dernier contre Alger, terminée par la perte, presque complète, de son armée et de sa flotte.

Barberousse fut élevé à la dignité de pacha, et l'on nomma un nouveau vice-roi d'Alger. La Porte conserva le pouvoir de nommer à cette dignité jusqu'au commencement du dix-septième siècle; les Algériens obtinrent à cette époque le privilége de choisir eux-mêmes leur gouverneur que les Européens ont nommé dey. Ils étaient

tributaires du Grand Seigneur, et soumis à l'autorité des pachas qu'il envoyait. Mais, en 1710, ils s'en affranchirent ; les deux pouvoirs furent réunis dans la personne du dey, et il s'établit une forme de gouvernement qui s'est perpétuée jusqu'à nos jours. Voici comment M. Shaler la définit :

« Ce n'est au fond, dit-il, qu'une république militaire avec un chef électif et nommé à vie ; ses formes se rapprochent, en petit, de celles de l'empire romain après la mort de Commode. Le gouvernement se compose ostensiblement d'un chef suprême et d'un divan ou grand conseil, formé de militaires qui commandent ou ont commandé des corps, et dont le nombre est indéterminé. Le divan élit les deys, et délibère sur les objets que ceux-ci jugent à propos de lui soumettre. »

Telle est du moins la théorie du gouvernement d'Alger. On sent que l'importance et le pouvoir du divan varient selon les talens et le caractère du souverain régnant. Il a eu jadis, comme corps de l'état, des pouvoirs réels et très-étendus ; il tenait régulièrement des sessions ; des fonds lui étaient assignés, et ses décisions influaient sur les mesures du gouvernement. Mais ce n'est plus maintenant qu'un fantôme, et l'on pourrait douter de son existence, si, en 1816, Omar Pacha ne l'eût convoqué pour le consulter sur ses négociations avec la Grande-Bretagne. Depuis que le dey a quitté Alger pour établir sa résidence dans la citadelle, le divan n'existe plus que de nom. En effet, le dey nomme ses ministres, dont les attributions embrassent les finances et l'intérieur ; il nomme l'aga, ou commandant en chef, remplissant les fonctions de ministre de la guerre, le *vakil argé*, ou ministre de la marine et des affaires étrangères, le *codgia de cavallas*, ou surintendant du domaine public et le *bet-el-mel*, ou juge des héritages, emploi auquel un mouvement considérable

de fonds a donné une grande importance. Ces fonctionnaires forment le conseil du souverain, et constituent avec lui le gouvernement d'Alger, affranchi par le fait de tout contrôle de la part du divan. L'élection du dey doit être soumise à la Porte Ottomane, qui ne refuse jamais de la confirmer, et est dans l'usage d'y ajouter le rang de pacha à trois queues, titre ordinaire de ce souverain. Celui de dey, dont se servent les étrangers, est à peine connu à Alger. Ce fut sans doute originairement un sobriquet, car sa signification littérale en turc répond au mot *oncle*.

Immédiatement après son élection, le dey d'Alger exerce l'autorité souveraine. Il n'est solennellement installé qu'après qu'on lui a remis le firman par lequel le Grand Seigneur confirme son élection, et qu'il a reçu le caftan et le sabre de commandement, qui lui est présenté par un capidgi bachi, ou messager d'état. Lorsque le royaume d'Alger se trouve dans une situation satisfaisante, il envoie tous les trois ans au Grand Seigneur un présent qui lui est porté ordinairement par un vaisseau de guerre appartenant à une puissance étrangère; et telle est encore l'influence et le crédit de la régence près des gouvernemens européens, qu'ils considèrent comme une distinction honorable le choix d'un de leurs bâtimens. Ce présent, toujours magnifique, s'élève quelquefois à la valeur d'un demi-million de dollars (environ 2,750 fr.). C'est la seule marque de déférence donnée par les Algériens à l'empire ottoman dont ils n'ont même pas toujours respecté le pavillon. Ordinairement la Porte envoie, en retour de ces présens, un bâtiment de guerre chargé de munitions navales et militaires, et donne la permission de recruter dans ses états. Ainsi ce tribut prétendu n'est guère, dans la réalité, qu'un troc.

« L'élection du dey, qui, d'après la constitution de la régence, est censée faite par le divan, devient presque

toujours, par les intrigues des janissaires, une tragédie sanglante. A peine élevé au pouvoir, il est souvent égorgé pour faire place à un aventurier plus heureux, ou dont on attend davantage; tous ses parens, tous ses partisans sont mis à mort, et, au milieu de ces mouvemens, la tranquillité publique est à peine troublée pendant vingt-quatre heures. De pareilles révolutions se succèdent avec une rapidité qui paraîtrait à peine croyable aux personnes peu familiarisées avec l'esprit et le caractère des Turcs. Un dey d'Alger est, pendant l'exercice de son pouvoir, le despote le plus absolu de la terre, mais son existence est toujours précaire, et il est bien rare d'en voir mourir de mort naturelle. Tous les Turcs qui ont été régulièrement incorporés dans le corps des janissaires, à l'exception des Candiotes et des Bosniates, sont éligibles à la dignité de dey. C'est la seule qualité rigoureusement nécessaire, et les caprices de la fortune ont quelquefois élevé au trône les hommes les plus méprisables et les plus abjects; on montre encore la place où furent ensevelis, sur la route publique, en signe de mépris, sept aventuriers, successivement élus et égorgés le même jour. Il n'est pas permis de refuser l'honneur de gouverner Alger. Il faut régner ou périr. »

Le royaume d'Alger est divisé en trois provinces; Oran à l'ouest, Titterie au centre, et Constantine à l'est. Chacune d'elles est gouvernée par un bey, nommé par le dey. Ces officiers subalternes sont aussi absolus dans leur gouvernement que leur souverain l'est dans tout le royaume. Il leur est prescrit de lever les impôts et de se présenter en personne, une fois tous les trois ans, au siége du gouvernement, où ils doivent faire des présens considérables à tous les grands fonctionnaires, s'ils veulent être conservés dans leur emploi. « J'ai su par des personnes dignes de foi, dit notre auteur, que la visite des beys d'Oran et de

Constantine, ne leur coûte pas moins de trois cent mille dollars. Ils doivent, dans cette circonstance, faire à tous les officiers de la régence des cadeaux proportionnés à leur rang et à leur importance. Le trésor public ne reçoit pas la plus petite partie de ces énormes contributions. » Cela explique les vexations exercées par les beys sur leurs administrés; la durée de leur pouvoir repose sur le succès de leurs exactions, et c'est sur cette base qu'est établi le principe du gouvernement, à partir du chef suprême jusqu'au dernier employé.

La manière dont le pouvoir se transmet et se perpétue à Alger, offre une particularité remarquable. Un usage constant et rarement méconnu fait choisir les premiers dignitaires parmi les étrangers qui ont été incorporés au corps des janissaires. Le désir de transmettre leur autorité à leurs descendans, et d'élever leur famille, désir si puissant à toutes les époques et dans tous les siècles, et qu'on peut regarder comme un sentiment inhérent à la nature humaine, leur a toujours été étranger. Le pouvoir que les pères ont occupé n'influe en rien sur le sort des enfans. Un million d'habitans indigènes est depuis trois siècles paisiblement soumis au pouvoir et aux vexations d'une poignée d'étrangers, turcs ou renégats, rebut de la population du levant. Le nombre de ces étrangers s'élève en ce moment, à Alger, à quatre mille.

« La régence entretient à Constantinople et à Smyrne des agens pour recruter des hommes et fréter les bâtimens qui les transportent à Alger. A leur arrivée, ces recrues sont soldats de droit, et reçoivent le nom de janissaires; on leur assigne une des casernes de la garnison, à laquelle ils sont censés appartenir pour le reste de leur vie, quelle que soit leur destinée future. Si quelque événement favorable ne les appelle pas à l'administration, ils parviennent par ancienneté à la plus haute paie de

janissaire, et finissent par devenir membres du divan, où ils sont presque sûrs, quelle que soit leur ineptie, d'obtenir un emploi avantageux.

La solde des janissaires, pendant les premiers tems après leur arrivée du levant, excède à peine un dollar par mois, mais elle s'accroît avec leurs années de service, et est portée jusqu'à huit dollars, qui forment le maximum. Dans ces derniers tems, cependant, les deys l'ont augmentée encore, dans le dessein d'accroître leur popularité. Un corps organisé sur de pareils principes est toujours un instrument favorable aux révolutions. Ils ont pour ration journalière deux livres de pain. Ceux qui ne sont pas mariés logent dans des casernes vastes et commodes. Ils sont obligés de s'habiller, et le gouvernement leur passe à un prix assez modique les armes et les munitions. Un janissaire sous les armes a au moins une paire de pistolets, un cimeterre, un poignard et un fusil, le tout aussi riche que ses facultés peuvent le permettre. Avec cet équipement et son costume, il ne ressemble pas mal à un valet de carreau. »

C'est dans cette classe qu'on choisit les deys et tous les grands officiers de l'état.

Les autres forces militaires, composées d'indigènes et de Turcs, peuvent s'élever à quinze mille hommes, répartis sur différens points du royaume, et employés spécialement à la perception des impôts. Leur organisation qui n'a rien de commun avec celle des janissaires, est fort imparfaite. Les forces navales consistent en trois frégates, deux corvettes, deux bricks, cinq goëlettes, une polacre et un chebeck; en tout quatorze bâtimens.

M. Shaler raconte l'anecdote suivante comme un exemple des changemens de fortune auxquels donne souvent lieu la nature du gouvernement :

« Peu de jours après mon arrivée en ce pays, un vieux

Turc se présenta chez moi, se donnant pour un raïs ou capitaine de la marine. Il me dit avoir fait le voyage d'Alger à Constantinople, avec le commodore Bainbridge, comme attaché à la légation que cet officier était chargé de conduire dans la capitale de l'empire ottoman. Il me témoigna le plus vif attachement pour notre compatriote; et le désir d'avoir des nouvelles de sa santé me parut d'abord le seul objet de sa visite. Mais en me quittant, il me dit qu'il était sans emploi, très-malheureux, et me pria de lui prêter un dollar, ce que je fis sur-le-champ, en lui offrant mes services dans toutes les circonstances où il pourrait en avoir besoin. J'eus souvent occasion de le rencontrer depuis en public, chez les personnes auprès desquelles mes fonctions m'appelaient, et avec beaucoup de respect et de déférence, il s'enhardissait à m'offrir une prise de tabac. Quelques années après, il fut élevé au poste éminent d'*haznagi* ou premier ministre, poste qu'il occupe encore, et qui lui donne au moins cinquante mille dollars de revenu. Il a maintenant quatre-vingt-dix ans.

» Presqu'à sa naissance, le commerce maritime des États-Unis fut en butte aux déprédations des Algériens. Fidèles à leur habitude d'être en état d'hostilité permanente avec toutes les nations chrétiennes qui n'achetaient pas la paix, ces pirates nous déclarèrent la guerre immédiatement après la reconnaissance de notre indépendance par les puissances européennes. En juillet 1785, deux bâtimens marchands américains, commandés l'un par le capitaine Stevens et l'autre par le capitaine O'Brien, furent pris par des corsaires et conduits à Alger, où les officiers et l'équipage, au nombre de vingt et une personnes, furent vendus comme esclaves. Pendant les dix années qui suivirent, notre commerce fut à l'abri de nouvelles vexations, parce que la guerre des Algériens contre les Por-

tugais, dont les vaisseaux croisaient dans le détroit de Gibraltar, les empêchait de pénétrer dans l'Océan atlantique. Le gouvernement des États-Unis fit alors, pour obtenir la liberté de nos malheureux compatriotes, plusieurs démarches restées sans résultat, par les prétentions exorbitantes des Algériens qui ne demandaient pas moins de 59,400 dollars, pour le rachat de vingt et une personnes. On essaya de renouveler la négociation par l'intermédiaire de la société des Mathurins établie à Paris pour le rachat des esclaves. Cette démarche n'eut pas plus de succès que les précédentes, et huit années s'écoulèrent sans qu'il fût possible de rien terminer à cet égard.

» Les choses changèrent de face en 1793 ; une trève conclue entre le Portugal et Alger, ouvrit le passage de l'Atlantique aux corsaires, qui, dans l'espace de quelques mois, capturèrent onze bâtimens américains, portant cent neuf officiers ou matelots, qui furent réduits en esclavage. La nation entière témoigna le plus vif intérêt au sort de tous ces captifs, et l'on fit des démarches aussi actives que multipliées pour conclure la paix avec les Algériens. Mais les circonstances ne pouvaient être plus défavorables. La suspension d'armes avec le Portugal, la paix avec plusieurs autres puissances, laissaient les corsaires dans l'inaction, et le frère du consul suédois à Alger, consulté sur la négociation, écrivait à l'un de nos agens : « Le dey m'a déclaré que son intérêt ne lui permettrait pas d'accepter vos propositions, quand même vous auriez des millions à lui offrir. Que ferais-je de mes corsaires, dit-il, si j'étais en paix avec tout le monde ? ils finiraient par prendre ma tête, ne trouvant autre chose à prendre ; car il faut qu'ils vivent, et leur revenu ne peut leur suffire. » Cependant, en septembre 1795, on finit par conclure un traité que les circonstances ren-

daient indispensable, mais qui n'en était pas moins déshonorant pour nous. Les États-Unis s'engageaient à payer à la régence sept cent mille dollars pour prix de la paix et pour le rachat des captifs, et à fournir un tribut annuel en munitions navales et militaires, pour la valeur de soixante dix mille dollars.

» La difficulté de trouver des fonds ne permit pas d'exécuter le traité aussi promptement que le dey s'y attendait. Il craignit que le délai ne fût volontaire, témoigna beaucoup d'impatience, et menaça de recommencer la guerre. Dans cette extrémité, nos agens crurent devoir lui proposer, au nom du gouvernement, de lui faire présent d'une frégate, s'il voulait accorder un terme de trois mois. Il y consentit, et avant l'expiration de ce délai, les fonds arrivèrent. Ainsi se conclut cette paix, qui nous a coûté en tout plus d'un million de dollars, et nous a rendus pendant long-tems tributaires d'une horde de pirates. »

Elle subsista jusqu'en 1812. A cette époque, il entra dans la politique du dey de la rompre, et de commettre des hostilités qui ont attiré sur le royaume d'Alger, dit M. Shaler, plus de désastres qu'il n'en avait jamais éprouvé, et dont le résultat final sera la destruction de la piraterie.

« L'instant choisi par le dey pour déclarer la guerre aux États-Unis, donnait à cette déclaration tous les caractères d'une agression préméditée. En juillet 1812, le bâtiment américain *l'Allenhage*, qui apportait le tribut annuel, mouilla dans le port d'Alger. Il fut accueilli par des témoignages de satisfaction, et l'on avait commencé à débarquer les munitions, lorsque le dey voulut voir les états de chargement. Il parut très-mécontent de ne pas y trouver la quantité de poudres et de câbles qu'il prétendait avoir positivement demandée, et fut indigné

surtout d'apprendre qu'on s'était servi du vaisseau pour transporter quelques canons destinés pour Maroc, et débarqués à Gibraltar, avec d'autres objets appartenant à des particuliers. Il prétendit que c'était une insulte faite à sa personne.

» En conséquence, il ordonna au consul de payer en numéraire le montant du tribut, ou de sortir de la régence le 15 juillet, avec sa famille, et tous les Américains qui pouvaient s'y trouver, les menaçant, en cas de retard, de les réduire en esclavage, et de confisquer le bâtiment. Ce fut en vain que le consul protesta contre ces procédés arbitraires, comme l'exigeaient l'honneur et l'intérêt de son pays; il fut contraint d'effectuer son départ au jour fixé. Dans le mois de septembre suivant, un petit brick américain, monté par onze hommes seulement, fut capturé par des corsaires, et conduit à Alger. Cette prise, insignifiante pour la régence, fut le seul fruit d'une guerre déclarée avec tant d'arrogance, et dont elle se promettait les plus brillans succès. L'année suivante, le gouvernement américain fit pour le rachat des captifs quelques démarches qui furent rejetées; la régence déclarant que les esclaves de notre nation étaient d'un prix au-dessus de toute rançon pécuniaire.

» Pendant la guerre avec l'Angleterre, le congrès ne put donner qu'une légère attention aux outrages des Algériens; mais aussitôt que la ratification du traité de Gand nous eut rendu la paix, on prit les mesures les plus efficaces pour faire à cette régence une guerre décisive. On ne pouvait consentir plus long-tems à payer un tribut déshonorant; une escadre fut envoyée dans la Méditerranée sous les ordres des capitaines Bainbridge et Décatur, qui furent, en même tems, nommés commissaires, conjointement avec M. Shaler, à l'effet de conclure un nouveau traité de paix. La première division de cette escadre,

ayant M. Shaler à bord, partit de New-York en mai 1815. A peine arrivée dans la Méditerranée, elle prit une frégate et un brick, et peu de jours après, elle parut devant Alger, où les deux commissaires firent parvenir les conditions auxquelles ils étaient autorisés à traiter. Les corsaires étaient alors en mer; l'aspect de notre escadre et la crainte inspirée par nos succès récens produisirent une telle impression, que les conditions furent acceptées sans la moindre difficulté. Depuis cette époque, le tribut fut aboli, et le gouvernement américain fut auprès de la régence sur le même pied que les états les plus favorisés. On convint de rendre au dey la frégate et le brick capturés.

M. Shaler, après le traité, débarqua à Alger, comme consul-général des États-Unis, poste qu'il a conservé jusqu'à présent. Le dey, poussé sans doute par quelque puissance européenne, parut bientôt disposé à recommencer les hostilités, mais la prudence du consul sut prévenir cette rupture, et, depuis lors, la paix n'a jamais été interrompue. Cependant la politique actuelle de l'Europe met les Américains dans l'obligation d'avoir constamment dans la Méditerranée une force navale, capable de rappeler aux Algériens que le moindre retour à leurs habitudes de piraterie serait suivi d'un châtiment exemplaire.

En 1816, Alger fut bombardé par l'escadre combinée anglo-hollandaise, aux ordres de lord Exmouth, et le bombardement fut suivi d'une paix aux conditions dictées par l'amiral; une des premières fut l'abolition définitive et perpétuelle de l'esclavage pour toutes les nations chrétiennes; quelle que puisse être l'issue future de ce traité, il n'est pas présumable que, vu l'état actuel de la civilisation, la piraterie puisse recommencer de longtems. Naples, la Suède, le Danemark et le Portugal

sont les seules puissances qui soient encore soumises à payer un tribut à la régence. Elles lui paient annuellement vingt mille dollars, et sont tenues en outre, à chaque changement de consul, de lui faire des présens, et de se soumettre à d'humiliantes formalités. »

Le troisième chapitre de l'ouvrage de M. Shaler est consacré à la topographie de la ville d'Alger, et répond, par l'intérêt et la précision des détails, aux espérances que doit nécessairement faire naître le long séjour de l'auteur sur les lieux, et l'esprit observateur dont il est doué.

La situation d'Alger qui s'étend sur le penchant d'une colline, s'élevant graduellement à partir du rivage ; ses maisons uniformément peintes en blanc, présentent, quand on les voit de la mer, un aspect imposant et pittoresque. La ville est entourée d'une haute muraille, les rues sont étroites et les maisons en terrasse, selon l'usage de l'orient. Le port est trop bien fortifié pour qu'il soit prudent de l'attaquer par mer seulement, et l'on a ajouté à ses travaux depuis l'attaque de lord Exmouth. Une forte citadelle, appelée la Casanba, domine sur la mer et sur les batteries.

Le docteur Schaw évalue la population d'Alger à cent mille ames ; d'autres écrivains la portent à quelque chose au-dessus, mais notre auteur pense qu'elle n'excède pas cinquante mille ames. Les édifices publics consistent en neuf mosquées, trois colléges, cinq bagnes ; les casernes, les bazars et le palais autrefois occupé par les deys. La ville est administrée par d'autres autorités que par celles placées à la tête du gouvernement. Ces autorités sont toujours choisies parmi les indigènes. L'auteur fait un grand éloge de cette administration municipale, et il pense « qu'il n'existe peut-être pas de ville où la police ait plus de vigilence et d'activité, qu'à Alger, où il se commette moins de crimes, et où, enfin, la vie et les propriétés des habitans soient mieux protégées par le gouvernement. » Ces ex-

pressions sembleraient contredire les idées généralement reçues sur la tyrannie des Turcs, mais M. Shaler a grand soin d'établir une distinction entre ceux-ci et les Algériens proprement dits, chez lesquels il a trouvé autant de politesse et de savoir vivre que d'humanité. Il fait surtout l'éloge de leur tolérance; quoique superstitieux et rigidement attachés à leur culte, ils n'ont jamais persécuté ceux qui en professent un autre.

Quelques circonstances particulières ont influé, concurremment avec le système du gouvernement, sur l'état de la propriété à Alger.

« La prospérité non interrompue du pays, et les alliances de mariages contractées entre les Turcs et les indigènes, ont dû avoir pour conséquence l'accumulation d'immenses richesses dans les mains de quelques familles. Ainsi, tandis que le pouvoir est exclusivement confié aux Turcs, la fortune qu'ils amassent passe insensiblement aux indigènes, qui n'étant pas éligibles aux grands emplois, n'éprouvent point les chances des révolutions, et par suite, jouissent de leurs propriétés avec autant de sécurité que les habitans de tout autre pays; aussi, l'on peut regarder Alger comme une des villes du monde les plus riches en numéraire. La veuve d'Achmet Pacha vient de mourir, et passe pour avoir laissé une fortune de plusieurs millions de dollars. Les héritiers de Mustapha Pacha ont, dans la ville ou aux environs, des propriétés pour plus d'un « demi-million de dollars. Ces deux deys furent l'un et l'autre exécutés publiquement. »

Parmi les usages du pays, retracés par M. Shaler, nous rapporterons ce qu'il dit relativement aux mariages:

« Les femmes des hautes classes sortent rarement, ou, pour mieux dire, ne sortent pas du tout. Quoique leurs attraits ne brillent que dans la solitude, les plaintes qu'on entend proférer à leurs époux donnent une idée de leur

penchant au luxe et à la toilette, et peuvent faire croire que ces dames préparent, par des moyens lents et inaperçus, la révolution qui doit leur rendre tous leurs droits. »

« Peu d'Algériens profitent de la loi qui leur permet la pluralité des femmes; presque tous se bornent à une seule, à laquelle ils adjoignent cependant un nombre d'esclaves noires, proportionné à leur rang et à leur fortune. Les conditions du mariage sont à-peu-près les mêmes à Alger que dans les autres pays musulmans; mais la nature du gouvernement et la position des classes supérieures, ont amélioré la condition des femmes. On peut bien croire qu'une riche héritière, comme il s'en trouve en si grand nombre à Alger, n'est point abandonnée sans restriction aux caprices du barbare qui l'épouse. On établit des conditions qui la rendent presque l'égale de son mari, ou qui du moins la protègent contre la tyrannie conjugale. Il est inutile d'ajouter que le beau sexe a eu l'heureux talent « d'accroître insensiblement ses avantages; aussi les dames maures sont moins esclaves de leurs maris que de l'usage et du décorum. »

« Les mariages sont ordinairement préparés et conclus par les mères des deux futurs époux, car les femmes ont à Alger de fréquentes occasions de se voir, soit chez elles, soit dans les bains publics qui, dans l'après-midi, leur sont spécialement consacrés. Dans les classes supérieures, le mariage n'est célébré que par les femmes. Les parentes et les amies de chaque famille se rassemblent, se livrent à la joie pendant plusieurs jours, « et finissent par chasser les hommes de la maison, ou par les contraindre à se cacher dans un coin où ils ne peuvent ni voir la troupe joyeuse ni en être vus. »

Nous avons dit qu'il y a des colléges à Alger. Ce sont des espèces de séminaires destinés à l instruction des prêres des mosquées, et à celle des théologiens qui prêchent

le peuple. Il faut ajouter à la louange des Algériens qu'un de ces colléges est uniquement destiné aux kabyles, ou habitans de l'intérieur des terres, qui composent ici la classe des laboureurs et des domestiques. Au reste, comme la connaissance du Coran comprend toute la littérature d'Alger et qu'une imprimerie est un objet extrêmement rare partout où domine le culte du prophète, on peut penser que les progrès de l'éducation ne se sont pas élevés bien haut.

« Il y a cependant de nombreuses écoles publiques où on apprend à lire et à écrire aux enfans de cinq ou six ans et au-dessus. La méthode, invariablement employée dans ce pays, me porterait à croire qu'elle est la source et l'origine de notre enseignement mutuel. Chaque enfant a une planche sur laquelle il écrit avec de la craie. Un verset du Coran est tracé par l'un d'eux et copié par tous les autres qui se donnent et qui reçoivent successivement des leçons, tant sur l'explication du texte que sur la formation des caractères. Ces leçons sont ensuite répétées à haute voix au maître accroupi dans un coin avec une longue baguette à la main pour maintenir l'ordre et la subordination. Lorsque l'écolier sait parfaitement lire et écrire le Coran, le professeur achève son éducation en lui apprenant la forme et le mode des prières. Ce qu'on paie pour être admis dans ces écoles est extrêmement modique. Il en existe d'autres du même genre pour les jeunes filles, tenues par des femmes. »

Il se trouve à Alger environ cinq mille Juifs, dont le sort n'est rien moins que digne d'envie.

« En ce qui regarde le civil, ils sont régis par leurs propres lois, et ont pour chef un individu de leur nation, nommé par le pacha. Comme sujets du gouvernement d'Alger, il leur est permis de circuler librement, de s'établir où ils veulent, et d'exercer toute profession

autorisée par les lois. Ils ne peuvent être réduits en esclavage, mais ils paient une taxe personnelle, et un double droit sur toutes les marchandises importées de l'étranger. La plupart des orfèvres, tous les courtiers, tous les agens de change et les ouvriers employés à la monnaie appartiennent à cette classe.

Outre leur inhabileté, comme Juifs, à exercer des emplois publics, ils sont exposés à une foule de vexations. Il ne leur est pas permis, par exemple, de se défendre contre les attaques et les violences d'un musulman ; il leur est défendu de monter à cheval, et de porter aucune arme, pas même une canne. Leur vêtement doit être toujours noir ou d'un brun foncé. Ils ne peuvent sortir, sans une permission expresse, des portes de la ville, si ce n'est le mercredi et le samedi ; et s'il faut exécuter un travail pénible et forcé, c'est à eux seuls qu'il est imposé. En 1815, des nuées de sauterelles ravagèrent le pays et dévorèrent la végétation ; pendant toute la durée de ce fléau, plusieurs centaines de Juifs furent employées, nuit et jour à en préserver les jardins du pacha.

» Plus d'une fois, pendant les révoltes des janissaires, les Juifs ont été impunément pillés, et ils vivent journellement dans la crainte de voir se renouveler de pareilles scènes. Le cours entier de leur existence n'est qu'un tissu d'humiliations et d'opprobres. Mais ils supportent avec une rare patience leur triste destinée. Façonnés à la soumission dès leur plus tendre jeunesse, ils dévorent les outrages sans se permettre jamais le plus léger murmure. Par leur correspondance au dehors, ils sont à-peu-près les seuls habitans d'Alger qui possèdent quelques notions des affaires extérieures ; et malgré leur triste position ils se mêlent, au péril de leur vie, qui cependant n'est guère épargnée, de toutes sortes d'intrigues. Leur chef n'obtient et ne conserve son poste que par des pré-

sens et de basses manœuvres, et l'exerce avec une tyrannie proportionnée à ce qu'il lui coûte. Pendant les tems de prospérité de la régence, plusieurs maisons de commerce juives s'élevèrent à une grande opulence ; mais l'oppression redoublant à leur égard, depuis quelques années, un grand nombre de riches négocians ont été complètement ruinés ; d'autres ont su trouver les moyens d'émigrer ; et les Arabes qui ont une rare aptitude au commerce, s'en emparent journellement au détriment des Juifs. Aussi le sort de ces derniers devient-il à chaque instant plus misérable, et leur nombre même diminue de jour en jour. »

Le royaume d'Alger est habité par des tribus qui, sous plusieurs rapports, diffèrent essentiellement les unes des autres. Une partie considérable de la population est formée par les Maures, race mixte, descendans des anciens Numides ou Mauritaniens, des Arabes, des Espagnols et des Turcs qui ont successivement occupé le pays. Il est aisé de remarquer, au reste, que leurs traits, qui n'ont pas d'uniformité, se rapprochent de ceux de ces différens peuples, selon que les individus en descendent plus ou moins directement. D'autres tribus qui habitent l'intérieur du pays, ont un type particulier, qu'elles ont conservé jusqu'à nos jours : ce sont les Arabes Bédouins, les Biscaris, les Mozabis et les Kabyles.

Les Bédouins sont nomades ; ils vivent sous la tente, élèvent des troupeaux, obéissent à la seule autorité de leurs cheicks, et abandonnent le pays qu'ils occupent pour aller chercher l'indépendance dans le Sahara (1), lorsqu'un gouverneur de province leur fait sentir son autorité. Les Biscaris, plus paisibles, habitent les confins du désert, reconnaissent la domination de la régence, et

(1) Désert immense qui couvre une portion très-considérable de l'Afrique.

parlent un arabe corrompu. Les Mozabis, qui occupent une contrée fort reculée dans le sud, et hors des limites des possessions d'Alger, ne reconnaissent pas l'autorité de la régence, mais entretiennent avec le pays de grandes relations commerciales. Un certain nombre d'individus de cette tribu est fixé dans le royaume, et y jouit d'un privilége de commerce particulier. Un officier public de leur nation leur sert de consul. Mais de toutes les tribus qui vivent dans le nord de l'Afrique, la plus remarquable est, sans contredit, celle des Kabyles ou Berberes. Elle est indépendante du gouvernement d'Alger, habite les montagnes, et est tellement nombreuse qu'elle pourrait être un objet de crainte pour la régence, si elle n'était subdivisée en une infinité de petites tribus continuellement en guerre l'une avec l'autre.

Les Kabyles ont un idiome qui n'a aucun rapport avec ceux des autres tribus, et auquel on suppose, avec quelque raison, une origine très-ancienne. On le croit identique avec celui des Tuarics qui habitent les parties intérieures de la Libye (1). Si cela est exact, comme il y a tout lieu de le penser, il en résulterait que ces deux peuples auraient une origine commune. M. Shaler observe que cet idiome n'a aucune espèce d'analogie avec les langues punique et arabe, et il en conclut que ces habitans le parlaient avant l'arrivée de ces nations en Afrique, et qu'il est par conséquent un des plus anciens de la terre.

L'examen des opinions de M. Shaler, sur les destinées futures du nord de l'Afrique, nous entraînerait hors des bornes que nous nous sommes prescrites. Nous nous abstiendrons également de prononcer sur les avantages qui

(1) Voyez des détails intéressans sur ces différens peuples, dans l'extrait du *Voyage de Denhamm*, *Clapperton et Oudney*, inséré dans notre 10e numéro.

pourraient résulter, pour ces contrées, de leur occupation et de leur colonisation par la Grande-Bretagne; il est certain que l'administration de ces malheureux pays ne pourrait que bien difficilement tomber dans des mains plus inhabiles et plus avides que celles qui en sont investies en ce moment.

Comme nous l'avons dit, le dernier chapitre de l'ouvrage est extrait du Journal du consul général des États-Unis à Alger, et contient des documens du plus haut intérêt sur les relations politiques de la régence pendant les dernières années. La publication de pareilles pièces exigeait plus que des talens et de la franchise; qu'on se rappelle les artifices, les basses intrigues dont les agens des différentes nations ont été, jusqu'à présent, auprès des puissances barbaresques, les instrumens serviles, et l'on ne sera pas étonné que rien d'aussi curieux que l'ouvrage de M. Shaler n'ait encore paru sur ce sujet. Espérons qu'il aura des imitateurs. Ce n'est qu'en présentant, dans sa hideuse nudité, le tableau des gouvernemens de Maroc, d'Alger, de Tunis et de Tripoli, qu'on pourra parvenir à forcer les puissances chrétiennes à renoncer aux criminelles relations qu'elles entretiennent avec eux, depuis plusieurs siècles.

(*North American Review.*)

QUATRIÈME LETTRE SUR L'ORIENT.

A midi, nous nous embarquâmes à Alexandrie. La chaleur était excessive et les rues presque désertes. Condamnés à souffrir successivement des sept plaies de l'Égypte, nous étions forcés d'agiter sans cesse nos mou-

(1) Voyez les *Lettres* précédentes dans les numéros 7, 8 et 10.

choirs pour dissiper les essaims de mouches qui nous aveuglaient. Dans le café où nous entrâmes, nos sorbets et nos limonades se couvraient d'une épaisse nuée de ces insectes, quand nous détachions le couvercle d'étain dont on garnit ici les coupes pour les garantir de leur invasion. L'hôtellerie ou okèle, où nous commandâmes le dîner, était remplie d'une foule de gens de costumes divers. Un Turc se disposait à les régaler d'une chanson. Après avoir appliqué ses deux pouces sur ses oreilles, assis, le corps en avant et les jambes croisées, il poussa, avec un accent nasal, une série de sons si lamentables qu'il nous força de faire dresser une table dans un cabinet au haut de la maison. Là, on nous servit un quartier de chevreau fort bien apprêté, des fruits et d'excellent moka, repas délicieux après la diète que nous avions faite à bord du vaisseau. Nous prîmes, dans la soirée, un logement dans une maison particulière, où nous fûmes cruellement tourmentés par les rats. A peine avions-nous fermé l'œil que nous nous sentions mordus sur toutes les parties du corps, et notamment au visage.

Le lendemain, montés sur deux ânes, nous sortîmes pour saluer la colonne de Pompée. Sa base a neuf pieds de haut, le fût en a quatre-vingt-dix. Elle est d'ordre corinthien et composée de trois blocs de granit rouge; on l'aperçoit d'une très-grande distance. Non loin de cette colonne on voit aussi l'aiguille de Cléopâtre, haute de soixante-dix pieds. Elle est d'une seule pièce de granit, couverte d'hiéroglyphes dont plusieurs sont presque effacés. Notre guide était un beau vieillard à barbe blanche, vêtu d'un manteau qui laissait à découvert sa poitrine et ses bras. Au fort de la chaleur, il devançait nos superbes coursiers arabes.

Il ne reste, de l'ancienne Alexandrie, qu'un vaste

monceau de ruines, et rien n'est plus triste que l'aspect de la nouvelle cité. Partout des sables, coupés, de loin en loin, par quelques groupes de palmiers ; du reste, nul objet intéressant, nulle promenade agréable dans ces plaines monotones ; exceptons toutefois le couvent de Mahmoudieh, et les jardins du consul anglais. Les maisons d'Alexandrie, surtout celles qui appartiennent à des Francs, sont très-hautes et blanchies à l'extérieur. Celles des négocians sont, en général, élégamment meublées. Le climat de cette ville est le plus frais de l'Égypte ; une brise de mer s'y fait régulièrement sentir tous les soirs. On y voit plusieurs cafés tenus par les Francs ; mais il n'y en a qu'un seul de passable ; on y rencontre des marchands et des aventuriers de tous les pays.

Mohammed-Ali a fait élever, autour de la ville une ligne redoutable de fortifications. La nature a formé ce prince pour briller au premier rang parmi les Turcs. Doué d'un esprit vif et pénétrant et d'une ame ferme, impitoyable dans l'exécution de ses plans, comme il l'a prouvé par le massacre de trois cents Mameloucks qu'il avait conviés à un banquet, le tems approche où il déclinera la suzeraineté de la Porte et fera de l'Égypte un empire indépendant. Passionné pour les Européens, il en a pris un grand nombre à son service sans les condamner à l'apostasie. Il désire ardemment contribuer à la réorganisation du pays qu'il gouverne : il a établi, sur le Nil, une sucrerie, et, au Kaire, plusieurs manufactures de coton. Comme on n'a pas de glaciers en Égypte, M. Salt, consul général d'Angleterre, fit venir de Londres, d'après ses désirs, un appareil pour faire de la glace. Cet appareil fut placé dans le palais de Mohammed-Ali, qui assista à l'opération, s'empara du premier morceau qu'on venait de faire, après quelques essais infructueux, et, dans

les transports d'une joie enfantine, courut à son harem pour le montrer à ses femmes. Dès ce moment, il en a fait ses délices.

Le grand canal de Cléopâtre, rétabli depuis peu, a 40 milles de long, et joint le Nil à la Méditerranée à Alexandrie. C'est un ouvrage admirable; on y a employé pendant long-tems près de 150,000 Arabes, dont 20,000 sont morts pendant les travaux. Étant entrés un matin dans une maison élégante, que le pacha faisait bâtir pour son fils, non loin de la ville, nous entendîmes au dehors une musique militaire; c'était lui qui arrivait du Kaire avec sa garde. Il était à pied : il monta sur la jetée qui borde le canal, et observa la foule immense des travailleurs. Bien fait, de taille moyenne, d'une physionomie calme et réfléchie, il me parut avoir cinquante à soixante ans. Le lit du canal était couvert d'Arabes de toutes les nuances, travaillant sous le poids d'une chaleur accablante, tandis que leurs surveillans excitaient leur zèle, le fouet à la main : on eût dit les enfans d'Israël sous la verge des Pharaons. Mohammed-Ali ne donne par jour à ces malheureux d'autre salaire qu'un demi-penny (5 centimes) et une ration de pain; mais telle est leur insouciance qu'ils supportent gaîment les travaux les plus rudes. Le soir, je les vis prendre leur repas, assis sous des tentes grossières ou couchés pêle-mêle à la belle étoile; on n'entendait parmi eux que les chants bizarres de leur pays, qu'ils accompagnaient en frappant des mains en signe de joie (1).

D'Alexandrie à Rosette, la scène change comme par magie. Située sur les bords du Nil, au milieu de ver-

(1) Voyez, dans le 5e numéro, des détails sur ce canal, et le tableau de tout ce qu'a fait Mohammed pour la régénération de l'Égypte.

gers de dattiers, de bananes, d'orangers et de limoniers, Rosette est, peut-être, le séjour le plus agréable de l'Égypte. Son commerce a beaucoup déchu aujourd'hui : il est inférieur à celui de Damiette, dont cependant la situation sur une plage aride, est on ne peut pas plus monotone.

Dans cette dernière ville, le consul qui est né en Égypte, nous invita, ainsi que tous les voyageurs, à la noce de sa fille. La mariée s'y montra dans la parure la plus recherchée, sa chevelure artistement tressée, et les sourcils peints en noir. Au retour de la cérémonie, la société se plaça dans la salle du banquet, sur des coussins rangés le long des murs ; on y fit circuler avec profusion les mets les plus délicats, apprêtés à la grecque et à la turque : des confitures, des sorbets et des vins de plusieurs espèces. L'arrivée de l'orchestre et l'illumination de la salle ranimèrent la gaîté, et les *ahlmé* (les Bayadères du pays), commencèrent leurs danses voluptueuses au bruit des tambours et des castagnettes. Plusieurs conviés des deux sexes se joignirent à elles, tandis que les autres, dispersés en groupes, fumaient tranquillement leur chibouque ou prenaient le café. Les mariés assistaient à la fête, immobiles et impassibles. La fille du consul montrait surtout une imperturbable apathie. Après leur départ la gaîté de la compagnie devint plus tumultueuse, et le vacarme ne finit qu'avec la fête.

Le consul avait une jolie femme dont il était passionnément amoureux et qu'il traitait avec une déférence toute européenne. Jamais il n'assistait à ces réunions qu'il n'y fût invité suivant l'étiquette orientale. Les femmes qui viennent en visite dans un harem, ne doivent point y être troublées. Un jour on présenta à la sienne deux voyageurs anglais qui la trouvèrent la tête nue, à demi

couchée sur un divan ; elle avait de grands yeux noirs, un regard languissant, un teint fort pâle, et une conversation non moins décolorée.

Nous nous embarquâmes à bord d'un navire du pays qui devait nous conduire au Kaire : les rives du canal ne nous offrirent d'abord que des sables stériles. Mais quel tableau délicieux succéda à cette image de désolation, lorsque le lendemain matin nous débouchâmes dans le Nil ! Précurseurs du lever du soleil, l'opale et le rubis brillaient à l'horizon ! Les bords du fleuve étaient couverts de bouquets de palmiers, et semés de villages du sein desquels s'élevaient d'élégans minarets. Un calme profond régnait dans toute la nature. Il est impossible de ne pas éprouver une vive émotion quand on se voit pour la première fois sur ce fleuve célèbre depuis tant de siècles.

Nous débarquâmes à Foua où nous restâmes quelques heures. Après m'être baigné dans le Nil, je parcourus la ville ; les boutiques étaient déjà ouvertes, et l'on vendait des fruits dans les rues. Plus d'un bon musulman était sorti du lit, et assis devant sa porte, le Coran à la main ; il lisait dans le livre sacré les pompeuses promesses du prophète, ou apprenait des prières à ses enfans. Du haut des minarets des douze mosquées que compte la ville, les Muezins appelaient les croyans à la prière. Leurs voix dans un pays aussi tranquille que l'Égypte, lorsqu'elles retentissent le matin et ou soir à de grandes distances, produisent une impression profonde et solennelle ; les orientaux donnent ces places aux fidèles qui possèdent l'intonation la plus forte et la plus sonore. Souvent en remontant le Nil, dans la Haute-Égypte, nous entendions ce cri lointain qui interrompait le silence du désert et retentissait comme la voix de l'Éternité : « Il n'y a qu'un Dieu. Dieu seul est grand, et Mahomet est son prophète. »

Le Nil est un fleuve calme et majestueux ; il a à peu près un tiers de mille de largeur. Son lit est plus resserré en certains endroits, mais dans les inondations, il couvre souvent une surface de deux ou trois milles. Étant retourné à bord, je m'attendais à ne trouver à déjeûner qu'un peu de riz et une tranche de buffle, mais je m'aperçus qu'un voyageur pouvait faire un repas champêtre aussi exquis en Égypte que dans nos contrées. Le mien se composa de pain tendre, de lait encore chaud, de bon café, de raisins délicieux, et d'excellens fromages à la crême.

Parmi nos passagers on remarquait un janissaire de distinction, résidant au Kaire : c'était un petit homme costumé et armé assez richement. Couché sur un beau tapis, la pipe à la bouche, il se donnait des airs de sultan et riait, dans sa barbe, du respect qu'il inspirait à nos Arabes. Il menait avec lui trois ou quatre femmes. Nous avions aussi, sous une tente, une Égyptienne servie par des nègres : derrière le rideau qui la cachait, elle laissait parfois entrevoir ses traits, et ne perdait pas de vue ce qui se passait au dehors. Près de nous et dans un petit cabinet étaient deux Français qui riaient et causaient comme à Paris, et qui, narguant la mode orientale, déjeûnaient à onze heures et dînaient à six, à la Française. Notre navigation était assez lente, et il faut convenir que nos matelots n'étaient pas fort habiles ; au reste rien de plus agréable que de glisser mollement sur ces eaux paisibles, au clair de la lune ; en présence du magnifique tableau qu'elle étalait à nos regards, il nous eût été difficile de céder au sommeil.

L'effet de ses rayons lunaires sur les yeux est cependant fort dangereux dans ces contrées. Les Arabes vous engagent à les couvrir avant de vous endormir en plein air. C'est une application fort juste de ces paroles du Psal-

miste; *le soleil, pendant le jour, et la lune, pendant la nuit ne vous blesseront pas.* La lune affecte même les yeux plus dangereusement que le soleil; et l'imprudent qui s'endormirait, les paupières exposées à ses rayons, deviendrait bientôt aveugle ou borgne : j'ai appris à mes dépens à me garantir de ce danger.

Notre voyage fut marqué dans l'après-midi du lendemain par un événement fort triste. Notre reis ou capitaine, était un vieillard vénérable et très-dévot. Craignant que la foule qui obstruait le navire ne lui permît pas de dire ses prières avec le recueillement nécessaire, il descendit dans le canot d'arrière, pour se livrer à cet acte de piété. La face tournée vers la Mecque, il paraissait absorbé dans ses exercices religieux, et, en ce moment, le calme de ses traits, sa barbe vénérable, et son air recueilli m'offraient le beau idéal de la piété de l'orient. Tout-à-coup au milieu de ses *allah!* il perd l'équilibre et tombe dans le Nil. Aussitôt l'alarme est à bord, et l'on n'entend qu'un cri : *sauvez le reis! le reis se noye!* Cependant le navire allait toujours; nous apercevions le malheureux qui luttait contre les vagues en poussant de faibles cris. Trois Arabes, bons nageurs, se précipitèrent à son secours; mais vains efforts, il avait disparu sans retour. On l'aurait sauvé si on eût jeté l'ancre à l'instant. Malheureusement la confusion était si grande qu'on négligea cette précaution. Son fils courait sur le pont dans l'agitation du désespoir, en poussant des cris déchirans.

Le quatrième jour, je quittai le navire pour quelques heures, accompagné de mon fidèle Michel, et nous suivîmes à pied les bords du Nil jusqu'à un village arabe ombragé de dattiers. Les maisons y sont bâties en brique non cuite, comme dans les autres villages d'Égypte. Elles n'ont qu'un rez-de-chaussée. Des nattes de jonc couvrent le sol, ainsi que les siéges en terre, adossés au mur en

guise d'ottomane. Dans une de ces huttes nous trouvâmes d'excellent lait et des gâteaux sans levain cuits au four. Comme j'ignorais à quelle heure nous rejoindrions le navire, Michel fit provision de deux volailles dans une autre chaumière; une des femmes du village se chargea d'en apprêter une, mais elle ne nous permit pas de souiller ses penates de notre présence. Un sultan n'eût pas été plus jaloux de son harem. La figure de cette femme était cependant la meilleure sauve-garde de son honneur. Les Arabes de ces contrées ont le teint fort brun; ils tracent leur nom sur leurs poignets; leurs femmes se font aussi une marque verte de la bouche au menton; cette espèce de tatouage est ineffaçable. Assis à l'ombre, au pied d'un mur, nous ne tardâmes pas à expédier la volaille qu'on nous servit dans un plat d'eau chaude. Nous avions pour spectateurs un groupe d'Arabes, dont plusieurs étaient nus. Ces peuples sont fort indolens, rarement on les voit travailler à la terre; et, quoique le Nil abonde en poisson, ils ne se donnent même pas la peine de le pêcher.

Le lundi nous arrivâmes à Boulac, c'est le port du Kaire. On chargea un chameau de nos effets, et, montés sur des ânes, nous gagnâmes la maison du consul, à travers une plage inhabitée, couverte de ruines et d'immenses décombres qui marquaient la place de l'ancienne cité. La veille nous avions cotoyé le village qu'habitait la famille de notre malheureux patron. Son fils y débarqua pour instruire ses parens et ses amis du malheur qui venait de le frapper; à cette nouvelle ils accoururent sur le rivage en poussant de longs gémissemens. Nous les vîmes tordre leurs mains et frapper leurs poitrines en signe de deuil. J'ai toujours remarqué que les Orientaux expriment avec autant d'énergie que de simplicité les plus vives émotions de l'ame. Je n'oublierai jamais les adieux d'une famille turque quand, dans la Grèce, une

mort inévitable paraissait en menacer tous les membres, ni la rencontre de deux tribus arabes dans le désert.

M. Salt, que j'avais laissé à Alexandrie, nous avait offert avec une obligeante affabilité sa maison du Kaire. Elle est située dans l'un des endroits les plus écartés de la ville, et on n'y arrive que par des rues et des passages fort étroits. Nous étions au mois d'août, et cependant je ne trouvais la chaleur accablante qu'à midi, ou dans mes courses. Les matinées et les soirées sont toujours agréables dans ce beau climat : le ciel s'y montre constamment serein, et il est bien rare qu'un réseau d'albâtre vienne en nuancer l'azur.

Le Kaire ne réalise pas les pompeuses descriptions qu'en ont faites les écrivains orientaux. Les montagnes de décombres, dont les siècles l'ont environné, attestent la supériorité de l'ancienne cité. Cependant l'aspect de la moderne capitale est bien loin d'être dépourvu d'intérêt. Le palais des califes et d'autres monumens ont disparu ; mais il existe encore d'anciens quartiers dont l'architecture et les décorations extérieures annoncent la reine de l'Orient. Moins vaste que Constantinople, le Kaire contient deux cent cinquante mille habitans. Il ne possède pas ces jardins qui embellissent la ville des sultans ; les maisons bâties en argile, y sont plus hautes et les rues plus étroites encore que dans la capitale de l'empire. Les croisées et les balcons garnis de persiennes qui forment une saillie de deux pieds, permettent de regarder sans être vu tout ce qui se passe au-dehors. C'est là que les habitans aiment à se tenir. Les maisons sont le plus possible abrités contre les ardeurs du jour, et l'on recherche tout ce qui peut y maintenir l'ombre et la fraîcheur ; car, dans ces contrées brûlantes, le soleil est considéré comme un ennemi. Les rues, sans être pavées, sont établies sur un sol fort dur ; mais on les arrose constamment, et, à cet effet, des

chameaux chargés de grosses outres remplies d'eau y circulent sans cesse. Le voyageur reconnaît bientôt que c'est avec raison que les Orientaux ont des rues étroites; la hauteur, la projection des persiennes, en guise de tente, aux étages supérieurs, les garantissent toujours du soleil. Le Kaire ne tire ses eaux que du Nil, et un grand nombre de chameaux est employé à les y transporter. Des terrasses couvrent toutes les maisons, et, du haut de celle du consul, on domine une grande partie de la ville. Il est délicieux de s'y promener la nuit par un beau clair de lune dont l'éclat le dispute à celui du jour, et vous permet de lire aussi aisément qu'en plein midi. De là vous apercevez une foule d'habitans endormis sur les terrasses voisines. La nuit, rien ne trouble le calme de ces lieux; pas même les pas du voyageur ou de l'Arabe vagabond; et quelques palmiers solitaires s'élevant au-dessus des maisons sont les seuls objets qui arrêtent vos regards.

Les Européens qui résident au Kaire y mènent une vie fort réglée, quoique plusieurs d'entr'eux y tiennent un grand état de maison. Nos déjeûners à l'anglaise y sont inconnus. Le matin on vous apporte, à l'heure que vous voulez, une tasse de café et du pain; à midi, vous avez un bon dîner pendant lequel on vous donne des vins d'Europe et les meilleurs fruits de l'Orient. A sept heures on vous sert un souper substantiel, mais moins copieux que le dîner, et on va se coucher à dix heures. Ce régime me paraît peu convenir à la nature du climat, qui semble n'exiger que des rafraîchissemens aux heures de la chaleur; c'est au moment où elle cesse que devrait se prendre le plus fort repas.

Les marchés du Kaire sont mal approvisionnés; sauf le mouton, qui y est toujours d'une bonne qualité, on s'y procure difficilement d'autres comestibles. Le vin y est cher et mauvais; mais les oranges et les bananes de

Rosette que l'on transporte au Kaire, les figues fraîches, les grenades, les amandes, les noix, composent un dessert excellent. Une des friandises du pays est le caimac, sorte de *caillé* semblable à celui du Devonshire ou de Cornouailles, préparé de la même manière et qui remplace très-bien le beurre.

Les femmes des négocians francs résidans au Kaire, appartiennent pour la plupart aux diverses contrées de l'Europe, à l'exception de l'Angleterre. Il y en a de très-jolies et elles paraissent se plaire en Égypte. Ce qu'il y a de remarquable, c'est qu'on ne voit presque pas d'Anglaises se fixer dans l'Orient. Nos belles compatriotes s'habituent très-difficilement à des climats qui diffèrent prodigieusement du leur; c'est peut-être ce qui explique le célibat d'un grand nombre de négocians anglais dans les pays que je parcours. L'esprit peu entreprenant de nos dames, leur attachement au bien-être dont elles jouissent dans leur pays, les enchaînent au sol natal, et les rendraient malheureuses partout ailleurs. J'ai connu deux Anglaises qui s'étaient vues forcées de résider dans le Levant; elles se plaignaient de leur sort, et soupiraient toujours au souvenir de la patrie.

C'est le 16 août que l'on devait couper les digues du Nil. Suivant l'usage une multitude immense composée de gens de tous les pays, se réunit sur le théâtre de la cérémonie pour y passer la nuit. Nous nous y rendîmes vers huit heures : salves d'artillerie, illumination, feux d'artifices, rien n'y manquait. Du côté de Boulac les bords du fleuve étaient couverts de peuple. Les uns assis sous de larges sycomores fumaient gravement; d'autres faisaient cercle autour des Arabes qui, par leurs danses animées, offraient un contraste plaisant avec la contenance et la physionomie apathique de leurs oppresseurs. Sur la rive opposée, la scène était plus intéressante en-

core; une foule immense se pressait assise en amphitéâtre sur la rive. Derrière, était une ligne de marchands de fruits et de comestibles; à gauche, sous des berceaux de verdure, on avait établi des tentes, des cafés provisoires, des hangards sous lesquels on apprêtait pour les amateurs du poisson et des légumes. Au milieu de ce tableau circulaient des soldats albanais en costume national, des Nubiens au teint brûlé par les feux du désert, des Mameloucks, des Arabes et des Turcs. Nous entrâmes dans un de ces cafés en plein air, parfaitement illuminés, et d'où l'on pouvait, en prenant des rafraîchissemens, jouir du coup-d'œil de la fète. Étant très-fatigué, je m'endormis sur une natte de jonc assez profondément pour n'être pas réveillé par une rixe très-sérieuse qui survint, sous la même tente, entre des Albanais et des Arabes. J'étais à l'abri de toute inquiétude; mon fidèle Michel, qui joignait à beaucoup de présence d'esprit une connaissance parfaite des usages de ces contrées, veillait à mes côtés. Cependant la nuit s'écoulait; à travers une foule d'Arabes ensevelis dans un profond sommeil, je rejoignis les groupes qui couvraient le rivage, et s'animaient par leurs danses et leurs banquets. Des deux côtés du fleuve des guirlandes de lampions se balançaient sous le feuillage; et le Nil, resplendissant comme les glaces d'un salon illuminé, était silloné de bateaux d'où jaillissaient des cris de joie mêlés au bruit de la mousqueterie.

Le jour parut enfin, et une salve d'artillerie annonça l'événement désiré avec tant d'ardeur. Nous suivîmes la foule immense qui se portait rapidement sur le lieu de la scène et qui couronnait déjà les tertres du canal préparé pour recevoir les eaux. L'agent confidentiel de M. Salt, nommé Osmin, renégat écossais, mais à cela près fort honnête homme, nous ayant rencontrés, nous plaça très-commodément pour voir la cérémonie. Le kiaia-

bey, premier ministre du pacha, arriva bientôt avec son escorte, et prit place vis-à-vis de nous, sur le bord opposé. Aussitôt les Arabes de corvée se mirent en devoir d'abattre le barrage en terre qui servait de barrière aux eaux du Nil, tandis que des barques élégantes couvertes de curieux se pressaient pour pénétrer dans le canal. Bientôt le ramollissement de ce qui restait de la digue et les gersures qui s'y manifestaient forcèrent les travailleurs à remonter. Plusieurs Arabes plongèrent alors dans le fleuve, et à peine eurent-ils ouvert une brèche, que les eaux firent irruption, comme une cataracte, avec une force irrésistible. Suivant l'usage, le kiaya-bey fit jeter de l'argent dans le lit du canal, et la populace s'y précipita. Quelques-uns procédaient à cette pêche métallique à l'aide d'un filet attaché à une perche. C'était un spectacle curieux de les voir se presser, se heurter pour quelques pièces de monnaie, au milieu des eaux qui gagnaient le terrain avec une incroyable rapidité! La violence du torrent força bientôt la plupart de renoncer à cette pêche; mais les plus intrépides, luttant à la nage contre les flots, cherchaient encore à saisir l'argent qu'on leur jetait, ou plongeaient pour le ratraper. Malheureusement cet exercice coûte chaque année la vie à plusieurs personnes. Les barques qui avaient pénétré dans le canal, entrèrent au Kaire chargées de passagers qui remplissaient l'air de leurs acclamations.

On sait que les crues du Nil sont pour les Égyptiens le bienfait le plus signalé de la Providence. A mesure que le fleuve s'étend sur divers quartiers de la ville, et sur la campagne voisine, les habitans se pressent pour se désaltérer et se laver dans ses eaux fécondes. La grande place, appelé le *Birket*, qui n'offrait à notre arrivée qu'une triste arène, était convertie en une vaste nappe d'eau couronnée de beaux sycomores. Cette place est

bordée d'un côté par le palais du pacha. Du côté opposé se trouve le quartier des Cophtes : le palais du chef des Mameloucks, des maisons particulières, des fortifications, et des décombres forment le reste du carré. Après avoir remarqué autour de la ville, une enceinte de ruines qui s'élèvent sur une plage aride, il est difficile de concevoir que l'inondation puisse les atteindre; mais, chaque jour, depuis qu'elle est survenue, on suit avec intérêt les progrès silencieux et irrésistibles du fleuve qui, petit à petit, change un affreux désert en un vaste étang, recelant dans son sein la richesse et l'abondance. En ce moment la cité retentit de chants et de cris de joie, mêlés aux acclamations de *allah! allah!* et aux actions de grâces que tout un peuple rend à la bonté céleste pour cet inappréciable bienfait.

(*New Monthly Magazine.*)

MORT DU DOCTEUR HEMPRICH, EN ABYSSINIE.

A tant de victimes qu'à déjà faites la noble ambition de connaître l'intérieur de l'Afrique, il faut en ajouter une nouvelle bien digne de regrets. Nous voulons parler du docteur Hemprich, naturaliste allemand, qui, accompagné de son compatriote et ami, le docteur Heremberg, voyageait depuis plusieurs années, tant dans cette partie du monde qu'en Asie, par ordre du roi de Prusse. Ce savant voyageur est mort à Massana, en Abyssinie, par suite d'une fièvre endémique, le 30 juin de l'année dernière, âgé seulement de trente ans. Une lettre de son compagnon de voyage, datée du 28 avril précédent et reçue à Berlin, rendait compte de l'arrivée

d'Hemprich et de la sienne à Massana; il exposait, dans cette lettre, le plan des excursions qu'ils se proposaient de faire ensemble, et il paraissait en attendre les plus grands résultats.

« L'Abyssinie, mandait le docteur Heremberg, est pour nous un pays si hospitalier, qu'il nous a promptement fait oublier les fatigues de notre long voyage; et en conséquence, nous nous occupons déjà d'examiner les objets curieux qui, de toute part, sollicitent notre attention, et de nous mettre en possession de ceux d'entr'eux qui paraissent propres à entrer dans nos collections. Le firman de Mohammed-Ali, dont le nom est redouté jusqu'en Abyssinie, et les lettres de recommandations de M. Salt, consul général d'Angleterre en Égypte, et connu ici par le voyage qu'il y a fait autrefois, ainsi que celles de quelques prêtres abyssiniens, que nous avons fréquentés au Kaire, nous promettent de trouver toute protection près des primats, et en général des autorités dans cet empire chrétien. Nous comptons visiter Gondar; gravir ensuite les cimes blanchies par les neiges du mont Semche; puis étendre nos courses jusques dans la haute Abyssinie. On entend parler ici d'éléphans, de rhinocéros et de lions, comme chez nous de chèvres, de cerfs ou de sangliers. Hemprich a déjà fait une première course dans les environs d'Artiko et vers le mont Gédam, et il y a rencontré un grand nombre d'espèces nouvelles, tant dans le règne animal que végétal. Le *canis riparius*, l'élégant antelope modaqua, certain singe de forte taille, et une vingtaine d'oiseaux, d'espèces peu ou point connues en Europe, ont été le fruit de cette première excursion.

« Toutes les denrées nécessaires à la vie sont ici de bonne qualité et d'un prix fort raisonnable, ce qui nous déterminera probablement à y faire un séjour un peu prolongé. Les courses, qui depuis si long-tems nous oc-

cupent, ont entraîné de fortes dépenses et ont singulièrement réduit nos moyens. L'Abyssinie toutefois, par les avantages qu'elle nous présente, compensera ces dépenses et rétablira un peu nos finances. Nous recueillons continuellement de nouveaux articles d'histoire naturelle, et nos collections seront bientôt de la plus grande richesse. C'est alors que nous reprendrons le chemin du Kaire; nous y serons sans doute l'hiver prochain, et, au printems suivant, nous nous retrouverons peut-être dans nos foyers. »

Dans une lettre postérieure du 15 mai, le docteur Heremberg apprend à son correspondant que, sous peu de jours, Hemprich sera de retour d'un voyage qu'il a entrepris sur les côtes de la mer Rouge, et que, pendant son absence, il s'occupe de l'examen des animaux mammifères déjà recueillis, dont trente venaient d'être dessinés par le peintre italien Finzi, que ces voyageurs avaient rencontré à Suez et amené avec eux en Abyssinie. Une lettre postérieure du même savant, datée du Kaire, le 26 septembre, annonce la douloureuse nouvelle de la mort de son compagnon de voyage.

« Tout est perdu, dit-il dans cette lettre; toutes nos espérances sont évanouies! Hemprich est mort! Il a expiré dans mes bras, le 30 juin dernier, après une maladie qui a duré quatorze jours. Le 21 mai, il était de retour d'une course sur les côtes de la mer Rouge, expédition dont je vous ai parlé antérieurement. Il jouissait alors d'une bonne santé et se trouvait magnifiquement payé de ses peines par tout ce qu'il avait vu et tout ce qu'il avait rapporté: le 16 du mois suivant, cet inappréciable collègue est attaqué d'une fièvre pernicieuse intermittente, maladie endémique dans ce pays, et le 30, comme je viens de le dire, il nous a été enlevé. Quatre individus de ceux qui l'avaient suivi dans cette excursion, ont péri

par la même cause et en même tems que lui. Moi-même je n'avais pas échappé à l'influence de ces cruelles fièvres, mais grâces au ciel, je m'en trouvais guéri avant qu'Hemprich en fût attaqué. Deux Arabes de notre suite et un de nos compatriotes, Falkenstein, qui en avaient été atteints comme moi, guérirent également. Niemeyer en fut aussi attaqué et il ne tarda pas à suivre Hemprich dans le tombeau. Pour mon propre compte, tant par suite de la fièvre que j'avais eue que des fatigues que je dus éprouver en soignant Hemprich et mes autres compagnons, je me trouvais fort souffrant et singulièrement affaibli. Sur ces entrefaites, Falkenstein retomba malade; il lui restait des obstructions au foie qui provenaient de la fièvre qu'il avait éprouvée; il se soutenait à peine, et il lui fallut bien du tems avant de pouvoir reprendre ses occupations habituelles. La fièvre gagnait tour à tour chacun de nous : quelques-uns se remettaient, puis éprouvaient des rechutes. Il n'y eut parmi nous que le peintre dont la santé n'éprouva aucune altération. Enfin, comme il y a un terme à tout, les symptômes fébriles qui nous consumaient, commencèrent à diminuer, peu à peu ils se dissipèrent entièrement, et nous finîmes par nous rétablir. Mais ces désespérantes maladies avaient duré depuis deux mois, et en nous dérobant de cette manière un tems précieux, elles nous ont aussi fait perdre une bonne partie de notre argent. Placé par cette raison dans une situation embarrassante, et inquiété par la crainte d'outrepasser l'allocation de fonds qui nous avait été si généreusement faite par S. M., je me déterminai à ne pas poursuivre mon voyage en Abyssinie et à renoncer à l'exécution des plans, dont j'ai parlé dans une lettre antérieure et que j'avais conçus en commun avec l'infortuné Hemprich.

« Je mis donc en ordre les objets déjà recueillis par nos

soins mutuels ; je congédiai une partie de ma suite, et accompagné de l'autre, je quittai Massana, pour reprendre le chemin du Kaire. Je suis arrivé dans cette ville par la route de Cosséïr, et je me propose d'en partir prochainement pour me rendre à Alexandrie. Là, je compte m'embarquer pour Trieste. Quant aux collections formées pour le cabinet du roi, depuis le commencement de cette année, elles se composent principalement d'objets recueillis sur les côtes de la mer Rouge, et dont voici la liste en masse : 30 animaux mammifères, 700 oiseaux, 100 amphibies, 300 poissons, 20 caisses d'insectes, 6 grandes caisses contenant des mollusques et des vers conservés dans l'esprit de vin, une caisse de coraux, 30 paquets de plantes, et enfin, une caisse de minéraux. »

Le lecteur ne sera sans doute pas fâché d'apprendre que le docteur Heremberg, qui, dans la lettre ci-dessus, annonce son départ d'Alexandrie pour Trieste, est arrivé heureusement dans cette ville, et que maintenant il est de retour à Berlin, rapportant avec lui les collections précieuses formées par ses soins et ceux de son infortuné collègue, dans le cours de leur voyage dans l'Afrique orientale. Le docteur Heremberg s'occupe aujourd'hui de décrire, avec détail, les objets d'histoire naturelle qu'il a rapportés de ses longs voyages, et de rédiger une relation circonstanciée des diverses courses qu'il a faites avec Hemprich, tant dans les déserts de la Libye, dans l'Égypte et la Nubie, que sur les côtes de la mer Rouge, et dans l'intérieur de l'Arabie et de la Syrie. Cette relation ne manquera sûrement pas d'offrir un grand intérêt, et pour les savans de profession, et pour la généralité des lecteurs ; et les noms de Heremberg et d'Hemprich seront unis désormais à ceux des Marcgrave, des Hornemann, des Burkhardt, des Schmidt, déjà illustrés

par d'importantes découvertes dans cette même partie du monde où la science a malheureusement laissé tant de martyrs. (*Lit. Gaz.*)

MŒURS DES COLONS AUX ANTILLES BRITANNIQUES.

Dans le cours des débats sur l'abolition de la traite, débats prolongés durant tant d'années par l'opposition intéressée des partisans de cet infâme trafic, et par la tiédeur de ses antagonistes, les premiers ont constamment insinué que leurs adversaires confondaient l'*abolition* avec l'emancipation des esclaves. Les derniers, au contraire, n'ont cessé de se défendre d'une aussi fausse imputation. Cette observation n'est pas sans importance. En réalité, ceux-là se montraient les partisans les plus éclairés du système colonial, qui cherchaient à empêcher que de nouveaux esclaves vinssent ajouter à la masse de servitude et de misères qui pèse sur ces funestes établissemens. Nul homme pénétré de la gravité de la question, n'a jamais songé à provoquer l'affranchissement immédiat des noirs, et en voici la raison:

Il est impossible qu'un être doué de quelque sens, reconnaisse à une partie de la population le droit de retenir l'autre dans la servitude. Qu'un homme ou une caste prétendent à un pouvoir politique absolu sur la masse d'une nation, le peuple aura évidemment le droit de se lever contre ses oppresseurs et de les anéantir. Combien n'est-il pas plus affreux de faire d'une créature humaine sa propriété, et d'en disposer suivant ses caprices! Mettre fin à un état qui froisse à ce point tous les sentimens de notre nature, est un droit, que dis-je? c'est un

devoir sacré. Pourquoi donc les *abolitionistes* désavouent-ils l'intention qu'on leur suppose d'obtenir en masse l'émancipation des noirs ? C'est parce que l'intérêt des esclaves, autant que celui des maîtres, exige que cette œuvre soit ajournée. Il y aurait sans doute de la folie à mettre en balance l'intérêt de quelques hommes avec la propriété, la liberté et la vie du reste de la population ; mais le système colonial a produit un état de choses tel, qu'il serait beaucoup plus funeste d'y mettre fin tout-à-coup que d'y persister durant quelque tems. La masse des noirs subitement affranchie serait plus malheureuse encore qu'elle ne l'est en ce moment. L'esclavage (et c'est son plus affreux caractère) dégrade ses victimes, au point de les rendre incapables de liberté et de leur faire un besoin de leurs chaînes; cette triste vérité a seule déterminé la conduite des abolitionistes.

Mais loin de méconnaître la condition et les droits de la population noire de nos colonies, ils ont eu constamment en vue son amélioration et son bonheur. Aussitôt après avoir dénoncé les forfaits de ces êtres dénaturés, qui font métier d'arracher des créatures humaines au sol qui les vit naître, pour les traîner dans un autre hémisphère, sous la verge du planteur, ils ont tendu une main secourable à ces infortunés. Tant que vous permettrez aux colons, disaient-ils, de s'approvisionner de nouveaux esclaves, ils continueront de maltraiter ceux qui sont nés sur leurs plantations. Supprimez la traite; la cruauté du planteur s'affaiblira naturellement, et le nègre, soumis à un sort moins rigoureux, se rendra digne de la liberté.

Ainsi, pour atteindre plus sûrement le dernier but de leurs travaux, ils se sont constamment attachés à suivre les divers degrés que la civilisation avait à parcourir chez les nègres, pour les élever à la dignité d'homme. La

traite abolie, après une lutte de vingt années, ils ont dû compter sur la réforme des statuts coloniaux; loin de chercher à la provoquer, ni à la diriger, ils ont soutenu qu'elle devait être l'œuvre des autorités locales. Ils pensaient que cette réforme serait naturellement amenée par la grande mesure qui, interdisant aux colonies tout espoir de s'approvisionner d'esclaves, les réduisait à l'état des autres contrées, où l'homme vend son travail, sans aliéner sa personne. Ils réclamèrent instamment, mais sans succès, des lois tendantes à adoucir le traitement des esclaves, à les relever de leur dégradation, à leur accorder, en certains cas, le jugement par jury, à leur assurer le droit d'être appelés en témoignage devant les tribunaux, à faciliter leur affranchissement, à les attacher au sol, etc. Ces mesures, et autres semblables, auraient été utiles, même aux planteurs, si les préjugés ne les avaient point aveuglés. L'illustre Samuel Romilly, constant et zélé défenseur de la cause des noirs, exprimait, aux portes du tombeau, sa douleur profonde de ce que tant d'années s'étaient écoulées sans que les colonies eussent fait un pas dans la nouvelle route que l'abolition de l'esclavage ouvrait devant elles : « Cet oubli, disait-il, devait non-seulement forcer la métropole d'intervenir, mais arracher à l'opinion publique un cri unanime, irrésistible, en faveur de cette intervention sacrée. »

Depuis la mort de ce grand homme, la métropole a manifesté l'intention de participer à l'amélioration du sort des nègres. Des associations se sont formées à Londres, à Liverpool et ailleurs, dans le but d'arriver, par ce moyen, à l'émancipation de la population des Indes occidentales : le livre rédigé par M. Cooper, et qui est dans ce moment sous nos yeux, a été conçu dans le sein d'une de ces honorables sociétés. Il a pour objet d'offrir au public la peinture fidèle de l'esclavage des

noirs, tel qu'il existe en ce moment aux États-Unis d'Amérique et dans les colonies des Antilles, où la race africaine a été importée.

Nous ne dirons rien de l'état des esclaves en Amérique; nous nous bornerons à offrir quelques traits d'un tableau, dont la hideuse nudité est faite pour tourmenter sans relâche la conscience publique dans la Grande-Bretagne et pour la faire sortir de son engourdissement. Rien de plus judicieux que l'ordre de discussion choisi par l'auteur de ce livre; il renonce à se prévaloir de tous les faits d'une date antérieure à l'abolition de la traite, afin de prévenir toute objection tirée d'un changement survenu dans l'état des choses depuis cette époque; il ne remonte ni aux rapports faits par lord Seaforth, en 1803, ni au livre du docteur Puschard, publié en 1806; il ne s'appesantit même pas sur les crimes commis il y a douze ou quinze ans, par Huggins à Nevie, par Hodge à Tortosa, et par Braffilins à St-Christophe. « Ces horreurs, dont la révélation indigna l'Angleterre, n'étaient que locales, disait-on, et n'avaient eu pour théâtre que quelques petites îles. » C'est à la Jamaïque qu'il a puisé ses exemples, c'est dans les habitations régies, aussi bien que le permet le système de l'esclavage, et appartenant à des propriétaires qui se distinguent, en Angleterre, par leurs sentimens d'humanité.

Les bornes de cet article ne nous permettent pas de nous étendre, autant que nous le désirerions, sur cet important sujet (1). Nous nous bornerons à citer certains faits rapportés par des témoins oculaires récemment arrivés de la Jamaïque :

(1) Note du Tr. L'article sur les *Antilles Anglaises*, inséré dans le 2e numéro de la *Revue Britannique*, renferme le tableau le plus éloquent du système de terreur adopté contre les nègres des colonies de la Grande-Bretagne.

« L'état moral et religieux, dit M. Cooper, envoyé dans cette île en 1817 par M. Robert Hibbert, pour présider à l'instruction religieuse de ses nègres, l'état moral et religieux des blancs, comme celui des noirs, est aussi mauvais qu'on puisse l'imaginer. Presque tous les blancs attachés aux plantations vivent publiquement en concubinage avec des négresses ou des femmes de couleur : sous ce rapport, la corruption est générale. Au lieu d'être appelées aux saints devoirs de la maternité, les jeunes esclaves sont livrées, dès l'âge le plus tendre, et prostituées par leurs maîtres aux amis auxquels ils veulent se rendre agréables. Sur vingt blancs qui débarquent dans la colonie, il y en a dix-neuf dont le moral est ruiné avant qu'ils y aient résidé un mois ; le libertinage a bientôt étouffé en eux toute idée religieuse ; à l'exception de quelques missionnaires, M. Cooper ne se rappelle pas avoir vu un seul blanc qui fût animé d'un sentiment de piété.

» Parmi les esclaves, le mariage n'a point de lois. Les femmes disent qu'elles ne sont pas assez folles pour s'en tenir à un homme ; aussi leurs engagemens avec l'autre sexe ne sont que temporaires, et n'ont, à leurs yeux, rien d'obligatoire. « Je ne sache pas, dit M. Cooper, » que deux propriétaires se soient accordés à réunir, sur » la même plantation, un mari et une femme vivant sur » des plantations différentes. Comment en serait-il ainsi, » puisque le lien du mariage est sans importance à leurs » yeux ? »

« Tout étranger qui vient rendre visite à un planteur, et qui y passe la nuit, est dans l'habitude, au moment d'aller se coucher, de se faire amener une négresse, avec aussi peu de cérémonie que s'il demandait une bougie ; et, lorsqu'il n'en demande pas, on lui en propose : c'est une politesse d'usage à laquelle un hôte bien appris ne

doit jamais manquer. » Rien ne peint mieux la dégradation des esclaves, et ses funestes effets sur la moralité des blancs. Des cruautés commises sans résistance, et avec une violence inutile, attestent sans doute et l'abjection de l'esclave, et la bassesse du maître; mais on n'y voit que l'exercice d'une force brutale. Que penser de l'oubli de tout sentiment humain, de toute sensibilité dont les blancs se rendent coupables envers les noirs, lorsqu'ils en font indifféremment les instrumens de grossières jouissances? Que penser d'une société où, grâce à l'extrême dégradation d'une partie de la population, des actes auxquels, dans toutes les sociétés civilisées, les libertins les plus déhontés ne se livrent qu'à l'ombre du mystère, se commettent publiquement et sont de mode, au sein même d'honnêtes familles? Que les dames anglaises, l'ornement de leur sexe; que ces femmes si distinguées par leurs vertus et par cette exquise délicatesse qui sert à la vertu de parure et d'égide, se figurent un état de société où une classe de leurs semblables serait traitée comme des brutes et où l'autre serait le témoin de cette conduite, sans que ses yeux ou ses oreilles en fussent offensés, et qu'elles se demandent quel supplice elles ne préféreraient point à celui de vivre au sein d'une telle corruption.

Voici quelques détails curieux sur le châtiment des esclaves:

« Quel que soit le sexe de l'offenseur, sa peine est absolument la même. Il est mis à nu, on l'étend à terre, et ses camarades lui tiennent les quatre membres. Dans cette position, l'exécuteur, armé d'un long fouet, lui inflige, sous les yeux de l'inspecteur, autant de coups de verges que celui-ci l'ordonne; lorsque la peau du patient n'est pas durcie par la multiplicité de ces tortures, chaque coup la déchire, et après trente ou quarante, il reste sur le carreau, horriblement mutilé: les callosités qui le cou-

vrent ne le garantissent même pas des sanglantes atteintes de ce terrible instrument, lorsqu'il est manié par une main exercée.

« Deux femmes enceintes avaient demandé, attendu leur grossesse, à ne point travailler en plein champ pendant la pluie, et l'inspecteur leur en avait refusé la permission. Elles allèrent s'en plaindre au magistrat; mais l'inspecteur d'une plantation voisine les arrêta en chemin, les mit en prison, et les renvoya de suite à leur inspecteur; celui-ci les fit battre de verges; elles se plaignirent de ce traitement à l'*Attorney*. Il décida que l'inspecteur s'était conduit avec une sévérité illégale; mais que les deux négresses avaient eu tort de se plaindre au magistrat et qu'elles auraient dû auparavant s'adresser à lui.

« Ordinairement les nègres coupables d'une faute grave, sont mis aux fers pendant toute la nuit, et durant le tems accordé dans la journée pour se délasser des travaux. M. Cooper sollicita vainement la grâce d'un esclave dont l'emprisonnement devait durer plusieurs semaines. Un autre de ces infortunés avait été arrêté comme déserteur. Après avoir subi la flagellation la plus sévère, il fut envoyé au travail. Mais aux heures des repas et toutes les nuits, il resta plongé dans un cachot jusqu'à ce que ses blessures fussent cicatrisées; alors on le flagella de nouveau; mais bientôt ses plaies se gangrénèrent. M. Cooper en fit un rapport à l'Attorney qui ne manifesta ni indignation ni surprise.

« A la Jamaïque, les propriétés sont pour la plupart grevées d'hypothèques, et fréquemment vendues sur la poursuite des créanciers, avec les esclaves qui y sont attachés. Souvent on saisit tout une partie de ce bétail à face humaine, et cela sans prendre aucun soin de laisser ensemble les divers membres d'une famille. Ces infortunés souffrent cruellement d'être séparés des leurs, et ce dé-

sespoir les a quelquefois poussés à de sanglantes révoltes.

« Souvent les petits propriétaires entreprennent, à l'aide de leurs esclaves, des travaux sur d'autres domaines. Dans ce cas, les nègres emportent leurs provisions avec eux, et passent la nuit sous une tente, couchés pêle-mêle sur la dure, à moins qu'ils ne soient reçus dans la sucrerie ou dans les chambres des nègres de l'habitation.

« Le travail à la pièce est très-rare à la Jamaïque ; on croit dangereux de permettre à l'esclave de ménager son tems.

« Si on juge qu'un nègre ne peut être corrigé par la discipline ordinaire de la plantation, on l'envoie à la maison de travail de la paroisse. Là, les nègres, enchaînés deux-à-deux, sont employés à réparer les routes, et ils passent la nuit sous les verroux. Ce châtiment est infligé sans l'intervention du magistrat, et au gré du maître ou de l'inspecteur, qui peuvent en prolonger indéfiniment la durée.

« Les nègres envoyés à la poursuite des déserteurs, marchent d'ordinaire armés d'un coutelas, et ils sont autorisés à s'en servir en cas de résistance. On promet également une récompense aux nègres marrons qui parviendraient à s'emparer d'un fugitif armé de fusil ; ils ont le droit de faire feu sur lui s'il refusait de se rendre.

« Il y a dans chaque habitation une infirmerie qu'un médecin doit visiter une ou deux fois par semaine ; les nègres répugnent beaucoup à y entrer, parce qu'ils y sont séparés de leurs camarades ; ils préféreraient rester dans leurs chambres, quelque misérable qu'y fût leur position.

« Les femmes blanches, propriétaires d'esclaves, ne se font pas scrupule de les faire battre de verges, et d'assister à l'exécution du châtiment. »

L'ouvrage qui est sous nos yeux est terminé par le résumé des charges qui s'élèvent contre le système colonial

dans la Jamaïque, contre les colons et leurs assemblées législatives qui n'ont rien fait encore pour améliorer le sort des nègres et préparer leur émancipation.

Nous nous réjouissons de voir enfin l'attention publique se fixer sur ces importantes questions, et des sociétés se former dans le but de réunir, et de publier sur ce sujet tous les documens possibles et de seconder la législature dans l'accomplissement de ses devoirs envers la patrie et l'humanité. Liverpool, cité jadis si fameuse par cet infâme trafic, a été la première à gémir sur ses exécrables fruits. Le vénérable William Roscoe est à la tête de l'association formée dans cette ville dans le pieux dessein de faire adopter toutes les mesures pacifiques et légales qui tendraient à adoucir les maux de l'esclavage, et à amener son abolition définitive : tout homme de bien doit faire des vœux pour son succès. (1).

(*Revue d'Edinbourg.*)

(1) Note du Tr. Ce n'est pas seulement dans la Grande-Bretagne que ce pieux dessein a été conçu. La *Société de la morale chrétienne* de Paris, qui, dans un très-court espace de tems, a étendu la sphère de son action morale à tous les objets qui intéressent l'humanité et la charité chrétienne, a créé un comité dont l'objet est le même que celui de la Société de Liverpool; elle a ouvert un concours sur la question de l'abolition graduelle de l'esclavage, spécialement dans ses rapports avec les progrès de la richesse publique dans les colonies, et sur les meilleurs moyens à employer pour obtenir cette abolition sans secousse.

MÉLANGES.

DU MAGNÉTISME ANIMAL.

Les partisans du magnétisme animal cherchant des preuves de son antiquité dans les mystères de la religion payenne et, spécialement, dans les rites qui accompagnaient la consultation des oracles, ont soutenu que les prêtres avaient découvert les secrets de la puissance magnétique, secrets qu'ils avaient soin de conserver parmi les traditions saintes, et qu'ils ne faisaient connaître qu'aux seuls initiés ; les extases de la pythie démontraient clairement, selon eux, l'évidence de cette assertion.

F. A. Wolf, l'un des hommes les plus distingués qui aient écrit sur le magnétisme, rapporte que les Égyptiens guérissaient de tous les maux par l'attouchement, et particulièrement à Memphis, où les malades conduits dans le temple de Sérapis, étaient plongés insensiblement dans un état de léthargie complète, et les moyens mis en usage, ajoute le professeur Kluge, se rapportaient sur tous les points à ce qu'on appelle maintenant *magnétiser*. L'on trouve encore parmi les hiéroglyphes des figures humaines, exactement dans la même attitude que celle des magnétiseurs et de leurs patiens.

Schelling s'est imaginé que les Romains connaissaient aussi l'art de provoquer le sommeil par une certaine application des mains ; car Plaute, dans son *Amphytrion*, fait dire à Mercure : *quid si ego illum tractim tangam, ut dormiat*.

Dès l'année 1060, les monarques de l'Europe ont eu

la faculté de guérir les écrouelles par l'attouchement. Édouard le Confesseur en donna des preuves authentiques et multipliées en Angleterre ; tandis qu'en France, Philippe Ier, après avoir possédé cette influence préservatrice, la perdit, disait-on, par suite de ses fautes. Leurs successeurs respectifs continuèrent d'opérer des guérisons miraculeuses de cette maladie, qui reçut le nom de *mal du roi*, ce qui rappelle cette parole du duc d'Épernon, qui s'écria, en apprenant que Louis XIII avait proclamé Richelieu généralissime dans la guerre d'Espagne : « Eh » quoi ! notre monarque ne s'est donc réservé que le pou- » voir de guérir les écrouelles ? »

Parmi les princes d'Allemagne, le comte de Hapsbourg se signala aussi par des cures merveilleuses ; et, en Angleterre, la reine Anne donna le dernier exemple de cette faculté admirable, en imposant ses mains sur le docteur Samuel Johnson.

Toutefois l'art de guérir au moyen de l'attouchement ne fut pas le monopole exclusif des têtes couronnées : il y a environ cent cinquante ans qu'un jardinier, nommé Levret, l'exerça avec quelque réputation. Greatrakes, gentilhomme irlandais, et le docteur Streper, obtinrent ensuite des succès plus éclatans.

Le premier, qui, dans ces tems modernes, résolut d'en faire une science fondée sur des principes philosophiques, fut Antoine Mesmer originaire de la Suisse. Après avoir étudié à Vienne sous les savans médecins Swieten et Haen, et obtenu le degré de docteur, il épousa une dame fort riche, et s'abandonna aux transports d'une imagination exaltée.

D'après la théorie qu'il avait émise dans sa thèse inaugurale, en 1766, de l'influence des planètes sur le corps humain, il devait exister un fluide universellement répandu dans la nature, et l'unique agent de cette influence. Il commença par supposer que ce fluide hypothétique

n'était autre chose que l'électricité ; mais de nombreuses expériences le convainquirent de son erreur. Il se persuada bientôt que le fluide magnétique répondrait mieux à son idée ; et les expériences de l'astronome Maximilien Stelle le confirmèrent dans cette opinion. Il entreprit alors diverses cures qui réussirent ; et des personnes d'un caractère très-recommandable déclarèrent que le traitement qu'il leur avait fait suivre, les avait parfaitement guéries de maux invétérés. Néanmoins, les médecins de Vienne se réunirent pour le repousser comme un imposteur, et lui rendirent sa position dans cette ville si désagréable, qu'il résolut de la quitter. Il commença par faire quelques voyages en Bavière et en Suisse pendant les années 1775 et 1776 ; fit de nombreuses guérisons dans les hôpitaux de Berne et de Zurich, et à son retour établit chez lui une maison de santé où il offrit de traiter gratuitement les malades.

Il porta bientôt ses vues beaucoup plus haut, et proclama la découverte d'un fluide *essentiellement distinct de l'aimant*, et auquel il donna le nom de *magnétisme animal.*

En 1778 il vint à Paris, où il se lia avec M. Deslon membre de la Faculté de médecine, et le plus dévoué de ses disciples ; l'année suivante, il fit paraître un traité, dans lequel il établissait son système. Deslon écrivit aussi sur le même sujet ; mais ses confrères irrités le privèrent de son vote et le menacèrent de l'exclure de leur corps, s'il ne se rétractait. Ces persécutions ne servirent qu'à leur donner une plus grande célébrité : les Parisiens considérèrent Mesmer comme un homme d'une sagesse antique, et comme le bienfaiteur de l'espèce humaine. Mais la rivalité suscita bientôt des querelles entre Deslon et son maître, qui abandonna Paris momentanément. Les invitations pressantes de M. de Bergasse ; des deux

comtes de Chastenet; de Maxime de Puységur; du marquis de Puységur; de MM. Kornman et Gérard, tous hommes considérés à différens titres, le rappelèrent peu de tems après dans la capitale, et il y forma la société dite de l'*harmonie*, où, pour se faire recevoir et être initié dans les secrets magnétiques, il fallait payer cent louis, ce qui procura à Mesmer une brillante fortune. La fureur de magnétiser infecta tous les rangs, et s'étendit même jusque sur les chevaux, que l'on fit entrer en convulsions à Charenton. En 1784, il y avait des associations de magnétiseurs, non seulement à Paris, mais à Versailles, à Lyon, à Bordeaux, à Marseille, à Grenoble, à Metz, à Nancy, à Strasbourg, etc., dont Mesmer était le chef suprême. On compta en Europe jusqu'à trente sociétés de l'harmonie, et il y en avait un nombre fort considérable dans les îles françaises des Indes occidentales. Malte et Turin avaient aussi les leurs.

Il n'en existait néanmoins que trois principales; la première, ou l'École Mesmérienne, s'était formée à Paris; la seconde à Lyon, sous la direction du chevalier Barbarin, qui n'admettait d'autres agens du magnétisme animal que la foi et la volonté, et dont les membres étaient connus sous le nom de *spiritualistes*, et la troisième, enfin, avait été établie à Strasbourg par le marquis de Puységur.

Mais tandis que ce nouveau genre de commerce devenait de plus en plus florissant, l'on vit paraître, le 12 mars 1784, une ordonnance royale adressée à la Faculté de médecine de Paris, qui ordonnait une enquête sur cet objet. Les commissaires attribuèrent, à tort ou à vrai, tous les phénomènes produits par les magnétiseurs au pouvoir de l'imagination, au prestige de l'imitation et à l'excitation des sens produite par l'attouchement. Le seul Antoine Laurent de Jussieu refusa de signer le rapport de ses confrères.

Mesmer et Deslon protestèrent contre cette décision, dès qu'elle eut été rendue publique ; mais les questions politiques qui vinrent agiter la France firent oublier momentanément le magnétisme et les magnétiseurs.

Vers l'année 1784, le célèbre Lavater, enthousiaste des nouvelles doctrines, les répandait à Brême, et les soumettait aux médecins Bieker, Olbers et Weinholt. En Angleterre, en Hollande et en Italie, elles ne parurent point faire de grands progrès ; en Suède, elles ne furent pas plus favorisées qu'en France ; en Russie, elles restèrent presqu'inconnues, et en Écosse, elles furent abandonnées aux spéculations de quelques charlatans.

Pour Mesmer, il vivait encore en 1815 à Frauenfuld, dans le canton de Torgau, âgé de soixante-seize ans, et retiré du monde et des affaires.

Disons quelques mots maintenant des phénomènes magnétiques.

Le professeur Kluge établit six degrés dans l'état magnétique.

Au premier, l'on participe encore aux impressions extérieures ; le second, est le demi-sommeil ou la crise imparfaite ; le troisième, le sommeil magnétique, ou le somnambulisme ; le quatrième est la crise parfaite ; le cinquième, la clairvoyance, et le sixième la vision magnétique ou l'extase.

Ce n'est qu'au troisième degré que les premiers phénomènes se manifestent d'une manière remarquable. Pezold, Nasse, Gmelin font mention d'une foule d'expériences merveilleuses. Caullet de Veaumorel soutient, dans ses aphorismes, que les somnambules distinguent les objets au travers de corps opaques, tels que des meules de moulins ; pourvu, toutefois, que ces corps ne soient point électriques, comme la soie et la cire à cacheter. *Le Courrier de Strasbourg* de 1817, raconte l'histoire d'une

dame cataleptique, qui tombait à des époques fixes dans le sommeil magnétique, et avait le pouvoir de lire dans un livre placé à une fort grande distance. Enfin, Potelin connaissait un somnambule qui voyait et nommait tout ce qu'il tenait dans sa main fermée, dès qu'il la plaçait sur le creux de son estomac.

Les phénomènes du cinquième et du sixième degrés sont encore plus singuliers. Des somnambules ont décrit, avec beaucoup de précision, toutes les parties intérieures de leur propre corps, sans avoir néanmoins la plus légère notion d'anatomie. Kluge, Heineckens et Fischer garantissent l'authenticité de ce prodige. Suivant eux, on a vu des personnes connaître les évenemens qui se passaient dans des endroits fort éloignés, et prédire l'avenir. Une dame d'Exeter vint à Londres, et se fit magnétiser. Un gentilhomme, inquiet sur le sort d'un ami absent, lui demanda ce qu'il était devenu, et reçut cette réponse : « Je l'aperçois sous les eaux. » Quelques jours après on renouvela la même question, et elle répondit de nouveau qu'elle le voyait au milieu de poissons nageant autour de lui. On apprit, bientôt après, que la personne avait péri dans un naufrage.

La plupart cherchent à expliquer par le fluide magnétique les phénomènes qui se présentent dans le règne animal. A quoi pourrait-on attribuer et l'instinct des animaux et cette étonnante faculté chez les chevaux de prévoir les dangers éloignés, et le privilége de ces hommes, qui sont doués de ce que nous appelons seconde vue. Combien n'existe-il-pas d'exemples de sympathies vraiment inexplicables. Lorsque le comte de Latour Landré était à Londres, en qualité d'ambassadeur de la cour de France, au tems de Louis XIII, un jeune cordonnier étant venu lui prendre mesure de souliers, fut saisi d'une agitation soudaine, accompagnée d'une violente hémor-

rhagie. Cet événement fut regardé comme accidentel, mais l'enfant étant revenu avec les souliers faits, la même scène se renouvela. La doctrine des sympathies était alors bien plus en vogue qu'à présent : le comte de Latour Landré, surpris, fit des recherches sur l'histoire du jeune homme, et apprit que, né en France, il avait été conduit, dans un âge fort tendre, en Bohême, d'où il était ensuite passé en Angleterre. Le comte avait eu une sœur morte en donnant le jour à un enfant, qui avait disparu sans qu'on ait jamais pu savoir ce qu'il était devenu ; frappé de l'impression singulière que le jeune cordonnier éprouvait à son approche, il prit de nouvelles informations, et obtint bientôt des preuves convaincantes, que c'était son neveu. En conséquence, il fit reconnaître ses droits aux titres et aux biens du baron de Vésins, mari de sa sœur, et en mémoire de cet événement remarquable, il fonda à La Rochelle un hôpital que Louis XIII dota de nombreux priviléges.

Nous terminerons cet article en citant quelques-unes des anecdotes curieuses, que les magnétiseurs ont recueillies sur l'influence des songes. Elles méritent d'autant plus de fixer l'attention, qu'elles se concilient avec des principes établis de métaphysique, qui ont été constatés par Dugald-Stewart. Schmid a fait revivre avec succès l'ancienne opinion sur la possibilité de pouvoir inspirer des rêves de différentes sortes ; et, ce qui est assez singulier, c'est que sa méthode se rapporte parfaitement à la description que nous fait Milton, de Satan près d'Ève endormie. Kluge rapporte qu'un jeune homme parvint à se faire aimer d'une jeune fille, en murmurant doucement dans son oreille, pendant qu'elle dormait. Beattie, dans ses *critical and moral Dissertations,* raconte l'histoire d'un officier anglais, que ses compagnons faisaient rêver de tout ce qui leur passait dans l'esprit, en

chuchotant à son oreille. Un jour, entr'autres, ils le firent passer par toutes les particularités d'un duel, depuis le commencement de la querelle jusqu'au coup de pistolet.

Mais en voilà assez sur ce sujet. Nous avons rapporté ces faits singuliers, sans vouloir les garantir. Peut-être le magnétisme n'est-il, dans la réalité, qu'un fanatisme médical; mais c'est ce qu'il ne faut pas admettre sans un examen préalable et des preuves positives; car, en médecine comme dans toutes les autres sciences, c'est en commençant par le doute que l'on arrive à la vérité.

(*Quarterly Review.*)

SINGULARITÉS DU RÈGNE VÉGÉTAL ET DU RÈGNE ANIMAL DANS LA NOUVELLE-HOLLANDE (1).

Quoiqu'on ne remarque rien dans l'homme de la Nouvelle-Hollande qui le distingue essentiellement du reste de l'espèce humaine, et que les rochers, les montagnes et les minéraux se rapprochent beaucoup de ce qu'on voit dans les autres parties du monde, on trouve cependant des différences caractéristiques dans le règne animal et dans le règne végétal, et il y a, dans ces deux règnes, plusieurs classes qui semblent particulières à ce pays. Les quadrupèdes qu'on y a découverts jusqu'ici, sont de la famille des kangarous ou opossum. Ils ont les jambes de derrière beaucoup plus longues que celles de

(1) Voyez sur le même sujet un article remarquable sur les *Établissemens anglais dans l'Australie*, inséré dans notre 7e numéro, et emprunté au *Quarterly Review.*

devant, et, sous le ventre des femelles, est une poche qui reçoit leurs petits. Cette famille est divisée en différens genres, il y a au moins cinquante espèces distinctes. L'on trouve des rats et des chiens de l'espèce du chacal, tous parfaitement semblables, et, si l'on ajoute un petit animal de la famille de l'ours, nommé womat, on aura le catalogue presque complet des animaux à quatre pattes que l'on connaît jusqu'ici dans cette cinquième partie du monde. Les objets de la nature y semblent jetés dans des moules uniformes; tous les quadrupèdes, suivant l'observation du docteur White, ressemblent à l'opossum; tous les poissons au requin; les arbres et les graminées ont entre eux une singulière analogie. Mais un animal qui ne ressemble qu'à lui dans toute la création, c'est l'*ornithoryncus paradoxus*. Rejeté, par les naturalistes, de la classe des mammifères et de celle des oiseaux et des poissons, nous devons peut-être le ranger parmi les amphibies. C'est un quadrupède à bec d'oiseau, ce qui s'écarte des faits connus et des opinions reçues sur la classification des êtres. Quand on apporta au docteur Shaw, pour le musée britannique, la tête d'un de ces animaux, il crut d'abord qu'on voulait lui faire une mauvaise plaisanterie, ne pouvant croire que la nature eût mis le bec d'un canard sur la tête d'un quadrupède, ce qui pourtant s'est trouvé exactement vrai.

Les oiseaux ne sont pas moins extraordinaires : par exemple, on trouve dans ce pays des aigles blancs et des cygnes noirs; ces derniers, dont le nombre est immense, démentent complètement le proverbe accrédité depuis deux mille ans. Leur chant, si nous en croyons M. Bass, ressemble au cri d'une enseigne rouillée (1). Le manura

(1) Note du Tr. Pour comprendre cette comparaison, il faut savoir que les enseignes d'auberge dans les villages d'Angleterre sont ordinairement

superba, avec sa queue à plumes dentelées, est peut-être le plus beau, comme le plus singulier de ces charmans oiseaux, connus sous le nom d'oiseaux de paradis; les kakatoès et les perroquets sont innombrables et d'une variété infinie. L'aigle de montagne est superbe, mais l'ému est peut-être le plus grand oiseau qui existe : sa hauteur est de 7 pieds.

La nature a imprimé aux plantes de la Nouvelle-Hollande les mêmes caractères de singularité. M. Brown en a donné une description curieuse et instructive dans les remarques géographiques et systématiques de l'Appendix au voyage de Flinders. Il a recueilli près de 3,900 espèces de plantes australiennes, qui, avec celles apportées en Angleterre par Sir Joseph Banks et d'autres naturalistes, lui ont fourni des matériaux pour une flore des terres australes, consistant en 4,200 espèces qui se rapportent à 120 ordres naturels; mais il remarque que plus de la moitié de ces espèces appartiennent à 11 ordres seulement.

Par exemple, l'*eucalyptus* ou gommier ne comprend pas moins de cent espèces différentes. L'*eucalyptus globulus* de Labillardière, dit M. Brown, est une autre espèce particulière à la partie sud de la terre de Van-Diémen; il atteint communément la hauteur de 150 pieds, avec un bourrelet près de la base de 25 à 40 pieds. Il y a 50 espèces différentes de ce genre magnifique, rien que dans l'étendue de la colonie de Port-Jackson. M. Brown a recueilli plus de 30 espèces de l'élégant Melaleuca : toutes, à l'exception du *leucodendron* et du *cajaputi*, paraissent appartenir exclusivement aux terres australes.

en saillie sur la route et peintes des deux côtés. Cette situation et leurs grandes dimensions les exposeraient à être renversées par le vent, mais elles sont suspendues sur des charnières dans des cadres fixes, et par là elles peuvent résister au vent tout en cédant à sa violence comme des girouettes.

La famille des *hackhouseœ* est entièrement particulière à ce pays (L'ordre des *proteaceœ* consiste en 400 plantes connues, dont plus de 200 sont propres à la Nouvelle-Hollande, et donnent à la botanique de ce pays une physionomie particulière; le *banksia* surtout caractérise d'une manière prononcée le règne végétal.

Le *casuarina*, dont on a découvert treize espèces, n'est pas moins remarquable, et on le trouve dans toutes les forêts et tous les halliers de la Nouvelle-Hollande. Cependant un genre encore plus étendu est celui de l'acacia sans feuilles, dont on compte plus de cent espèces. Ce genre et celui de l'*eucalyptus* sont si multipliés, et les arbres sont si grands, qu'ensemble ils contiennent, suivant M. Brown, autant de terre végétale que le reste des plantes de ce pays. On dit que le *casuarina* et l'*eucalyptus* fournissent un bois excellent pour la marine, la menuiserie et les instrumens d'agriculture. La gomme de l'*eucalyptus* a des propriétés médicinales.

Il y en a une espèce que l'on peut employer en guise de poix. Freycinet rapporte que ses compagnons tirèrent du *xantherrhea* une substance résineuse, qui leur servit à calfater leurs vaisseaux. Il croît sur le Hawkesbury un arbre dont l'écorce passe pour être aussi propre que celle du chêne à tanner le cuir, et l'on trouve une plante grimpante (*smilax*) qui remplace le thé. Flinders a trouvé des noix muscades sur la côte septentrionale; mais elles étaient si petites, et avaient si peu de saveur aromatique que M. Brown leur a donné le nom spécifique d'*Insipides*. Parmi les productions curieuses du règne végétal, il ne faut pas oublier le *cephalotus follicularis* dont on voit un dessin très-élégant dans l'atlas du voyage de Flinders.

(*Glasgow Mechanichs' Magasine.*)

ENTERREMENT CHINOIS.

Les cérémonies funèbres qui se pratiquent chez les Chinois sont en grand nombre et très-dispendieuses; cette forte dépense faite en l'honneur des morts, par un peuple d'ailleurs si avare, a quelque chose qui doit beaucoup surprendre.

Dès qu'un Chinois s'est marié, il s'occupe de ce qu'on fera de lui quand il ne sera plus; et en conséquence, il fait préparer un cercueil; et, s'il est riche, il se fait construire un tombeau, à très-grands frais. Quant au cercueil, il le place communément à la porte de sa demeure, pour se rappeler tous les jours qu'il est destiné à mourir.

Parmi les Chinois, comme jadis chez les Grecs et chez les Romains, il est d'usage de célébrer la mort d'un ami ou d'un parent par des jeux et des divertissemens. Cet usage est général dans la classe riche et qualifiée, et il paraît avoir pour but de signaler la mort du personnage défunt, et par là de perpétuer, en quelque sorte, sa mémoire. Les amis et les parens se font, de cette manière, une réputation de générosité; circonstance qui contribue sans doute beaucoup à entretenir cet usage fastueux. Le jeûne et l'abstinence n'entrent pour rien dans ces cérémonies funèbres des Chinois. Les prêtres et les pleureurs qui y assistent sont tous payés de leur service, et ils prennent part d'ailleurs à de grands festins qui se donnent toujours à la suite de l'enterrement. La dépense qu'entraînent ces festins et les rafraîchissemens qu'on fait servir dans ces cas, figurent pour beaucoup dans le compte des frais d'un enterrement chinois.

La note suivante des frais de ce genre, pour un négo-

ciant chinois, mort depuis peu à Malacca, en fournira un exemple. On sait que la péninsule malaise et les îles voisines sont peuplées d'un grand nombre de Chinois, dont les ancêtres s'y sont refugiés après la conquête successive de leur patrie par les Mongols et les Mantchous. Les anciennes mœurs se sont beaucoup mieux conservées dans ces espèces de colonies qu'à la Chine proprement dite, attendu qu'elles n'ont pas été modifiées par l'influence des mœurs des conquérans. C'est ainsi, par exemple, que les Chinois de Malacca et de l'Archipel indien sont les seuls qui portent aujourd'hui l'ancien costume national. Ceux qui sont restés à la Chine ont été forcés d'adopter celui des Mantchous, parce que la différence des costumes aurait trop fait ressortir l'infériorité du nombre de la population conquérante ; ce qui eût été dangereux pour sa sécurité. Les anciens rites en l'honneur des morts se sont aussi très-fidèlement conservés parmi ces réfugiés.

	Piastres fortes.
Cercueil en bois fin	60
Ornemens funéraires	120
Salaire des prêtres	60
Papier consacré pour les sacrifices	260
Turbans et ceintures en étoffe blanche pour les pleureurs	325
Tombeau, fosse, etc	375
Acteurs employés pendant trois jours et trois nuits	75
Porcs consommés au nombre de dix	120
Confitures de divers genres	135
TOTAL	1,530

Cette somme de 1, 530 piastres, qui équivaut à environ 300 liv. st. (7,300 fr.), ne parut pas exorbitante aux héritiers qui devaient la payer, et telles sont les idées bizarres des Chinois de toutes les classes, sur la nécessité de ces cérémonies, que, lorsqu'il meurt chez eux un

homme pauvre, sa famille est quelquefois réduite à la mendicité par suite des frais de son enterrement. Il mourut à Batavia, il y a quelque tems, un Chinois, simple ouvrier, qui laissait des dettes. Tout son avoir se composait d'une centaine de roupies, qui auraient suffi pour les payer ; mais, sur cette somme, il fallut d'abord prélever 47 roupies, pour lui faire des obsèques honorables, au gré de ses parens ; et les créanciers, tous gens assez pauvres eux-mêmes, ne réclamèrent pas contre cet emploi des fonds, et, au contraire, ils se résignèrent facilement à voir enterrer ensemble leurs créances et leur débiteur. (*Représentative.*)

ANTIQUITÉS DÉCOUVERTES EN ISTRIE ET EN DALMATIE PAR SUITE DE FOUILLES ORDONNÉES PAR L'EMPEREUR D'AUTRICHE.

Sur les bords d'un des plus beaux golfes du monde, dans un site où règne un printems éternel, se trouvent les ruines de l'ancienne ville de Salone, qui après avoir servi de retraite à l'empereur Dioclétien, lorsqu'il eut abdiqué l'empire, et avoir été ornée par lui d'édifices dignes de la grandeur romaine, fut détruite au septième siècle par les barbares. La ville moderne de Spalato (*Palatium*) est sortie des ruines du palais magnifique que ce prince s'était bâti sur la pointe de Salone, et dans les murs duquel les habitans de cette ville se réfugièrent à l'approche des barbares.

En visitant la Dalmatie en 1815, l'empereur d'Autriche trouva les ruines de Salone couvertes de vignes. « L'œil, dit un journal littéraire de cette époque, y distingue autant de vignes qu'il y a eu autrefois de maisons,

et les murs à demi écroulés de ces maisons, leur servent de clôture. La vigne jette souvent ses racines à travers un pavé mosaïque, qui est composé tantôt de marbres précieux et tantôt d'une pâte vitrifiée à teinte dorée, ou diversement colorée. Chaque jour on y découvre des médailles, des ornemens d'or, des ustensiles de ménage, des vases d'onyx et autres objets curieux. » L'empereur prit dès-lors la résolution de faire examiner méthodiquement le sol; il ordonna en conséquence que des fouilles y fussent entreprises immédiatement; il pourvut, par une affectation spéciale de fonds, aux dépenses que ces fouilles entraîneraient, et il chargea le savant professeur Lanza d'en diriger l'exécution.

On commença les travaux par déblayer une portion du site de l'ancien palais de Dioclétien, et ces premières opérations ne tardèrent pas à produire des résultats intéressans. Ayant mis à découvert une partie de l'édifice, on a trouvé un plancher formé principalement en mosaïque, et, sous ce même plancher et dans l'intérieur des murs, on a rencontré des tuyaux d'argile, au moyen desquels les pièces qui composaient cette portion de l'édifice étaient chauffées. Parmi les décombres, on a découvert une fort belle tête de Junon, en marbre, plusieurs pierres portant des inscriptions, et une foule d'objets divers, parmi lesquels on compte les suivans : des petites chaînes d'or; des anneaux en or, en fer et en ambre; des boucles d'oreilles, des pierres gravées, des épingles à cheveux en métal et en ivoire; des miroirs métalliques, des flacons de cristal pour contenir des essences; des monnaies et des médailles en assez grand nombre, et enfin quelques encriers métalliques contenant encore l'encre dans l'état de dessication. L'empereur a depuis ordonné la formation d'un musée pour recevoir ces objets, ainsi que tous ceux du même genre qui pourront résulter

des investigations que l'on poursuit sur ce sol classique. D'autres travaux entrepris sur un point différent, ont fait découvrir des tombeaux dans l'enceinte même de la ville, et dans ces tombeaux, se sont trouvés quelques inscriptions intéressantes, tant grecques que romaines, et des vases en matière vitrifiée, contenant des cendres.

Les belles antiquités que possède la province d'Istrie, et les objets précieux de ce genre qu'on a découverts dans celle du Frioul, ont également occupé la sollicitude de l'empereur. Sa majesté a fait réparer un cintre de l'amphithéâtre colossal à Pola, qui menaçait de tomber. Cet amphithéâtre, bâti entièrement en blocs de marbre blanc, est sans doute, après le colisée de Rome, le plus beau monument de ce genre qui existe. Les superbes colonnes d'ordre corinthien qui restent de deux anciens temples, le magnifique arc triomphal, appelé *Porta Aurea*, ont été débarrassés, par ordre de l'empereur, des huttes et des maisons qui les entouraient et qui en défiguraient la base. On a étayé ce dernier monument dans tous les points où cela paraissait nécessaire, et l'on a percé au-devant une nouvelle rue qui en formera en quelque sorte l'avenue.

Dans le Frioul, l'empereur a fondé deux musées d'antiquités, l'un à Aquilée, ville riche en souvenirs historiques, et autrefois importante, comme centre du commerce qui se faisait entre le nord et le midi. Le district où cette ville est située a déjà fourni de beaux et nombreux morceaux d'antiquités, parmi lesquels on doit surtout citer la magnifique coupe d'argent où se trouve représentée l'offrande faite à Cérès par Triptolême, et qui est conservée dans le cabinet impérial de médailles et d'antiquités à Vienne. L'autre musée a été établi à Cividale, l'ancien *Forum Julium*, capitale de la province du Frioul, qui, par abréviation, a été appelée du nom de

la ville. Ce musée, qui a été placé sous la direction du chanoine comte Della Torre, contient déjà une assez belle collection d'antiquités. Elle se compose d'ornemens d'or, de statues et d'ustensiles en bronze, de pierres avec inscriptions et d'autres en mosaïque, et quelques objets d'une époque plus moderne. Ces musées naissans font sans cesse des acquisitions nouvelles, et le goût des antiquités continuant à se répandre dans ces contrées, nul doute qu'avec le tems ils ne rivalisent avec ceux de l'Italie.

C'est une chose vraiment remarquable que le grand nombre d'objets curieux que l'on découvre dans les débris des villes de l'antiquité, et même dans les ruines de celles qui, comme Pompeïa et Herculanum, ne paraissent avoir joui d'aucune importance politique ou commerciale. Le luxe des anciens était monumental; le nôtre au contraire est tout d'aisance et de commodité, et les objets qu'il crée sont d'une nature bien plus périssable. Aussi, malgré l'incontestable supériorité de notre industrie, il est douteux que les restes de nos villes offrent les mêmes objets de curiosité aux archéologues à venir, que ceux des anciennes cités, même les plus obscures, de l'Italie et de la Grèce. (*Représentative.*)

NOUVELLES DES SCIENCES,

DE LA LITTÉRATURE, DES BEAUX-ARTS, DU COMMERCE, DES ARTS INDUSTRIELS, DE L'AGRICULTURE, ETC.

HISTOIRE NATURELLE.

Pluies de poissons et de coquillages dans les îles britanniques. — Certains faits extraordinaires absorbent tellement l'attention de ceux qui en sont témoins, que les circonstances au milieu desquelles ces faits ont paru, ne sont pas suffisamment observées. Cet inconvénient très-grave fait perdre beaucoup d'occasions de pénétrer les mystères de la nature, de découvrir des agens qui ne se manifestent que rarement, dans les phénomènes qui semblent s'écarter des lois générales. Parmi les phénomènes de cet ordre, il en est peu qui exigent un concours de circonstances plus singulières que les pluies de poissons dans plusieurs provinces de l'Écosse. Sans remonter jusqu'aux faits dont il ne reste plus de témoins, il suffira d'en citer quelques-uns arrivés de notre tems. En 1721, dans la province d'Argyle, près de la ferme de *Melford-House*, il tomba sur un petit tertre des harengs d'une grandeur remarquable. Les fermiers, frappés d'étonnement, envoyèrent à leur propriétaire, qui demeurait à Édinbourg, quelques-uns de ces poissons tombés des nues. Un observateur qui se transporta sur les lieux n'y put rien apprendre, sinon que le vent avait soufflé avec une extrême violence, et que la colline où les harengs furent trouvés, n'est pas éloignée du *Loch Melfort*, bras de mer fréquenté par les poissons, et où on les pêche en abondance.

A Appin, au mois de mars 1817, on éprouva des coups de vent du nord, et la tempête dura plusieurs jours. La pluie devint extrêmement forte vers le soir de la seconde journée; le lendemain, le tems était très-chaud pour la saison. Des enfans aperçurent une grande quantité de harengs épars sur la mousse; on estima que ces poissons auraient suffi pour remplir trois barils. Ils étaient petits, de trois pouces de long tout au plus, et quelques-uns n'avaient que la moitié de cette longueur. La place où ils furent trouvés est à quelques centaines de pas au nord du *Loch reran*, bras de mer qui s'étend de l'est à l'ouest; de manière qu'il est vraisemblable que les poissons en avaient été enlevés par la tempête, quoique le vent soufflât du nord; cependant, on peut soupçonner aussi qu'ils venaient du *Linnhe loch*, autre bras dirigé du sud-ouest au nord-ouest, à trois milles du lieu où ils furent jetés. Il est vrai que l'on trouve, dans l'intervalle, des terres élevées d'environ 300 pieds au-dessus du niveau de la mer; obstacle qu'il aurait fallu franchir : mais la force qui avait arraché du sein de la mer une aussi grande quantité de poissons, et dispersé en forme de pluie l'eau qui les contenait, devait s'élever très-haut dans l'atmosphère, et l'interposition d'une colline ne pouvait arrêter sa course, ni empêcher ou modifier ses effets.

La province de Kinross a présenté le même phénomène en 1824, près du *Loch leven*. On pense que les harengs lancés par l'orage venaient du bras de mer dans lequel le Forth se décharge.

A-peu-près à la même époque, une pluie de coquillages tomba près de *Monastereen*, dans le comté de Kildare, en Irlande; lorsque ce phénomène eut lieu, la mer était prodigieusement agitée, et la marée s'éleva plus haut qu'on ne l'avait encore vue.

Prise d'une baleine dans le fleuve Saint-Laurent, près de Montréal. — Au mois de septembre 1822, le bateau à vapeur *Lady Sherbroke* était parti de Québec pour se rendre à Montréal. Après avoir parcouru quelques milles, les passagers s'aperçurent qu'ils étaient accompagnés d'un énorme poisson qui s'écartait peu du bateau. Les uns crurent que c'était le serpent de mer, devenu si fameux sur les côtes de l'Amérique du nord : les autres assurèrent que c'était un cétacé du genre des baleines ; tous s'accordèrent à dire qu'il avait au moins trente pieds de longueur. Le jour même de leur arrivée à Montréal, le monstre s'approcha tellement du bac à vapeur, établi à deux milles au-dessous de la ville, qu'on put observer qu'il était à très-peu près de même longueur que ce bateau. Le lendemain dès le matin, les capitaines Brush et Seymour, marins très-habiles, vinrent avec un équipage de huit hommes choisis, s'établirent dans la chaloupe du bateau à vapeur, et en approchant de Montréal, ils eurent la satisfaction de découvrir la proie dont ils voulaient s'emparer. On s'avança en toute hâte, le harpon fut lancé, et l'animal saisi : mais ce qui n'avait pas été prévu, c'est que la baleine (on peut lui donner ce nom d'avance) n'étant que légèrement blessée, conserva toute sa force, et en fit usage pour traîner à la remorque, contre le courant, la chaloupe et le bateau à vapeur avec une vitesse de dix à douze milles à l'heure. La nouveauté de ce spectacle attira sur les bords du fleuve un grand concours de spectateurs. Le poisson promena le bateau à vapeur jusqu'à midi toujours avec la même vitesse, et parvint enfin à se débarasser du harpon. Il fallut donc que les marins remissent leur projet au lendemain, car ils étaient bien décidés à ne pas y renoncer ; en effet, ils recommencèrent leurs poursuites de très-bonne heure, avec de plus puissans moyens d'attaque, et un plus grand

nombre de curieux fut attiré de tous les lieux où la renommée avait publié qu'une baleine était venue se faire prendre à 600 milles de la mer. Le capitaine Bunker, de Montréal, commandant du bateau à vapeur *The Malsham*, vint se joindre à MM. Brush et Seymour, auxquels appartient principalement l'honneur de cette capture. C'était le dimanche; le combat qui allait se livrer pouvait être vu du port, des deux bords du fleuve, et une multitude de bateaux étaient chargés de spectateurs: des signaux avertirent que la baleine était au-dessous de l'île de *Grant*. Un bateau à vapeur lui donna la chasse, et on la vit remonter le courant avec une prodigieuse vitesse, jusqu'à ce qu'elle s'arrêta, redescendit, et s'approcha du bateau de MM. Brush et Young, où se trouvaient aussi plusieurs personnes capables de les aider, s'il eût été nécessaire. M. Young saisit le moment favorable, et lança le harpon avec tant de force, que l'animal ne fit que de vains efforts pour se dégager. Son vainqueur monta sur son dos, et ne le quitta que lorsqu'on fut sur le point de le traîner à terre. Il courut encore avec une grande vitesse, pendant plusieurs heures, dans différentes directions, toujours traînant à la remorque le bateau de M. Brush, d'où il recevait sans cesse des coups de lance qui finirent par épuiser son sang et ses forces. Il vint expirer près des îles de Bocherville.

Cette baleine avait 42 pieds 8 pouces de long, 6 pieds entre le dos et le ventre, et 7 pieds d'un côté à l'autre.

Longevité chez les animaux. — Le petit traité d'Aristote, sur la durée de la vie des animaux, vient d'être réimprimé à Goettingue, et publié avec des notes fournies par le célèbre professeur Schultz. Ces notes renferment en substance tout ce que les modernes ont acquis de connaissances nouvelles sur ce sujet. M. Schultz

y rend compte de quelques expériences fort curieuses faites par lui sur les cerceris éphémères. A l'occasion des oiseaux, il dit que bien que de tous les animaux à vertèbres ce soient ceux dont la vie est la plus courte, on peut cependant citer des exemples singuliers de longévité dans cette classe d'êtres, et entr'autres celui de certain perroquet qui, porté d'Italie en France, en 1633, vivait encore en 1743, et avait, par conséquent, plus de 110 ans. Venant aux poissons, il rapporte le fait non moins remarquable d'un de ces animaux qui, en 1497, fut pris dans un réservoir à Kaiserlautern, où il avait été déposé 267 ans auparavant; ce qui était attesté, ajoute-t-il, par la date marquée sur un anneau de cuivre qu'il portait autour du cou. Les baleines qui, selon Buffon, vivent un millier d'années, ne sont pas oubliées par M. Schultz; mais le professeur fait observer prudemment que ce célèbre naturaliste a pu être induit en erreur à cet égard.

Températures extrêmes de l'été 1825, *et de l'hiver de* 1826, *aux États-Unis et dans le Canada.* — L'été de 1825 ne fut guère plus chaud aux États-Unis qu'à Paris : on ne cite que deux endroits où le thermomètre se soit élevé plus haut, c'est Salem, dans l'état de Massachusets, et Wicasset, dans l'état du Maine : la différence entre la température de ces deux villes et celle de Paris fut à-peu-près de deux degrés de l'échelle de Réaumur. On remarqua que le *maximum* de chaleur eut lieu en même tems pour les villes maritimes, ou peu éloignées des côtes; dans l'intérieur des terres, ce plus haut terme de la température vint un peu plus tard, quoique dans le même mois. Au *Saut Ste-Marie*, sur le canal qui verse les eaux du lac supérieur dans le lac Huron, il eut lieu en même tems qu'à Paris. Mais ce qui est plus digne d'at-

tention, c'est la marche régulière du thermomètre sur les côtes, tandis que dans l'intérieur, même entre les grands lacs du nord de l'Amérique, les variations de température sont très-grandes, et en quelque sorte, capricieuses. Au Saut Ste-Marie, les mois de juin, de juillet et d'août eurent chacun un ou deux jours de chaleur excessive, et d'autres qui tenaient plus de la fin de l'hiver que du printems. Même au mois de juillet, le thermomètre y descendit au-dessous de 13° de Réaumur, et vers la fin de juin, on le vit au-dessous de 10°.

L'hiver qui suivit cet été ne peut être comparé à celui de la France; il fut extrêmement froid. A Montréal, dont la latitude est à-peu-près celle d'Angoulême, le thermomètre descendit à 33°, 3 de Réaumur. Un homme périt de froid dans la rue, et plusieurs personnes furent atteintes par la gelée, surtout au visage.

A Portland, dans l'état du Maine, on observa un froid de 27°2. Le port fut entièrement fermé par les glaces. Cette ville est à la latitude de Gênes. A Brunswick, au nord de Portland, le thermomètre descendit à 29°. On éprouva la même température dans le New-Hampshire.

A Boston, Salem et plusieurs autres lieux de l'état de Massachusets, le froid indiqué par le thermomètre ne fut pas aussi rigoureux. Cependant, une femme fut gelée dans les rues de Boston. Le cocher d'une voiture publique, sur la route de Groton à Concard, fut trouvé mort sur son siége, tenant encore entre ses mains les guides de ses chevaux. Ce malheureux les avait tortillées autour de ses poignets, et le cuir était devenu si dur qu'on ne put enlever les guides qu'en les coupant.

Dans l'état de New-York, quoiqu'on n'ait observé que 22° de froid, quelques personnes furent gelées.

A Pétersbourg en Virginie, sous la latitude de Lisbonne, le thermomètre descendit à 18°4.

Dans tous les lieux où ces observations ont été faites, les jours du plus grand froid, furent le 31 janvier et le 1er février. Mais à Quebec, au poste du télégraphe de cette ville, élevé de 400 pieds au-dessus du niveau des eaux du fleuve St-Laurent, le thermomètre s'abaissa, le 5 février, jusqu'à 34°5, et, par conséquent, au-dessous du terme de la congélation du mercure. Ces différens faits confirment l'opinion que l'on a émise que la température de l'Amérique est beaucoup plus froide sous les mêmes latitudes que celle de l'Europe.

Sur le bruit qui accompagne quelques aurores boréales. — Le phénomène de la lumière polaire semble abandonner l'Europe tempérée. Autrefois, il paraissait presque tous les ans, et plusieurs fois dans le cours d'une année : aujourd'hui, le nombre des personnes qui n'ont pu le voir forme la majeure partie de la population : il viendra peut-être un tems où le souvenir de ce météore ne sera conservé que par les écrits des physiciens ; il est donc à propos, et peut-être même pressant d'en recueillir les particularités les plus remarquables, et le bruit qu'il fait entendre quelquefois, fait moins souvent observé que les autres, serait peut-être contesté un jour, si l'on ne rassemblait point les témoignages qui le constatent. Je l'entendis autrefois, ici et aux îles Shetland (1), deux habiles observateurs, mes élèves et mes amis, MM. Scoresby et Richardson, ne l'ont point entendu pendant leurs voyages vers le Pôle, quoiqu'ils aient eu fréquemment sous les yeux le spectacle de la lumière polaire. Mais leur séjour dans les régions où ce météore continue à se montrer, n'eut lieu qu'à l'époque où l'éclat de la lumière est le plus faible, et tous les effets ramenés à leur *minimum*, au lieu que d'autres observateurs ont vu la période op-

(1) L'auteur de cette notice est M. le professeur Jameson, directeur de l'ouvrage périodique intitulé : *The Edinburg new philosophical Journal.*

posée, le *maximum* des phénomènes. Muschembroek cite le rapport des pêcheurs qui fréquentent les côtes du Groënland : MM. Nairne et Cavallo font aussi mention de ce bruit que le premier compare au sifflement des vents, et le second au pétillement de certains bois dans le foyer où ils brûlent. Giesecke dit expressément : « La lumière polaire paraît quelquefois très-près de la terre, et alors on entend un bruit assez semblable à celui d'une suite de détonations électriques, ou de la chute de la grêle. » Le professeur Parrot, de Dorpat, décrit une magnifique aurore boréale que l'on vit le 22 février 1804, et qui fit entendre un pétillement ou un cliquetis très-remarquable. Le capitaine Brooke raconte, dans ses voyages en Norwège, que les habitans de cette contrée du nord lui parlèrent tous du bruit que produisent de tems en tems ces météores si communs sur leurs montagnes. Les informations les plus récentes que l'on ait reçues des mêmes pays, ont été transmises par le professeur Hausteen, dans le journal qu'il publie à Christiania; on y trouve l'extrait d'un mémoire inséré dans les *Transactions de l'Académie de Suède*, par MM. Gisler et Helland, sur les aurores boréales, où il est dit que la lumière polaire s'approche quelquefois si près de la surface de la terre, qu'elle semble être à la portée de la main, et que, sur les montagnes, elle fait éprouver aux voyageurs une impression tout-à-fait semblable à celle de l'air en mouvement. Le docteur Gisler ajoute qu'il a souvent entendu lui-même, ainsi que plusieurs personnes dignes de foi, un bruit semblable à celui d'un vent qui soufflerait par raffales, quoique l'air fût calme; et, d'autres fois, on eût cru entendre les légères explosions d'un gaz qui se dégage avec abondance dans une décomposition chimique. Il crut même avoir senti une odeur de fumée ou celle qu'exhale le bitume volatilisé, lorsque l'on fait chauffer une masse de sel marin

non purifié. Les voyageurs que j'ai interrogés se sont accordés sur ce fait ; que l'on est quelquefois surpris sur les montagnes par un brouillard très-léger, disposé dans l'atmosphère comme une aurore boréale, et qui agite l'air ; dans la langue du pays, ce météore est nommé *silde blaket* : le voyageur éprouve à sa rencontre un froid extraordinaire, et sa respiration est gênée... Il est pourtant si léger, qu'il n'intercepte pas la vue des objets plus éloignés ; mais il donne une teinte particulière à la partie de la voûte céleste sur laquelle il se dessine. Ce brouillard est le précurseur d'une aurore boréale, et l'opinion commune est que c'est ce météore qui se transforme la nuit en lumière polaire. » Le professeur Haustéen conclut de tous ces témoignages, qu'aucun fait n'est mieux constaté que celui du bruit que font entendre les aurores boréales, dans certaines circonstances ; et il rapporte, avec un peu de malignité, l'entretien qu'il eut à ce sujet avec un Anglais, qui reléguait cette croyance des Norwégiens avec celle des fées et des esprits, dont ils ont peuplé leurs montagnes : *Tout le monde en parle*, disait-il, *et personne n'en a vu*.

Illusions causées par le mirage, en Perse. — Les effets du mirage ne sont pas moins extraordinaires dans ce pays qu'en Égypte, et ils y paraissent encore plus variés. Durant le jour, l'air est dans un mouvement d'ondulation continuelle sur les plaines immenses et nues de la Perse. L'apparence des objets éloignés en est affectée : on les voit trembler, changer de forme, disparaître au gré de l'élément traversé par la lumière. Dans l'intervalle d'une minute, une montagne se présente à vous sous l'apparence d'un pic majestueux ; vous la voyez s'élever encore, elle atteint une hauteur prodigieuse, elle s'élargit au sommet, prend la forme d'un immense cham-

pignon, dont la tige s'amincit continuellement; le sommet se roule; et en un instant, vous avez sous les yeux l'image d'une table. Un ingénieur qui aurait placé des signaux sur le sommet des montagnes pour faire la carte du pays, serait étrangement abusé : les directions, les distances, les hauteurs, tout serait altéré. Un banc d'argile sillonné par les pluies présentera, dans quelques circonstances, l'image d'une magnifique cité, avec ses coupoles, ses obélisques, ses minarets ; à votre approche, tout disparaîtra ; et même, pour accroître encore votre humiliation, vous verrez que ce grand objet que vous vouliez observer de près, n'est qu'un amas de terre, d'une dixaine de pieds de long. On est exposé sans cesse à prendre des enfans pour des géans, des ânes pour des éléphans, des chèvres pour des chameaux, des buissons pour de grands arbres. Ce spectacle est souvent très-agréable; quelquefois, cependant, il cause aux voyageurs de pénibles désappointemens. Une distance de douze milles sera tellement diminuée par le mirage, qu'on ne l'estimera tout au plus qu'à deux milles. Des objets qu'on ne pourrait apercevoir, si l'air était calme, sont tellement relevés et rapprochés par la réfraction, que l'on croit être sur le point de les atteindre, quoiqu'ils soient encore éloignés de vingt-cinq milles, ce qui déplaît beaucoup au voyageur, dans un pays tel que celui-ci, où rien n'attire les regards, où rien ne fait diversion aux fatigues et à l'ennui de la marche.

Manière dont se forment les îles de corail de l'Australie et de la Polynésie.—En parcourant les archipels de la Polynésie et de l'Australie, on peut à peine faire une lieue sans rencontrer un banc ou une île de corail. Les bancs s'élèvent perpendiculairement du fond d'une mer que jamais la sonde n'a pu toucher, et les îles forment différens

étages depuis le rocher nu battu par les flots, jusqu'au sol fertile que couvrent des forêts de grands arbres. « J'ai vu, dit Dalrymple, dans ses *Recherches sur la formation des îles*, des bancs de corail de toute espèce ; les uns entièrement sous l'eau, à plus ou moins de profondeur; d'autres dominant la surface de la mer par la pointe de quelques rochers. Plusieurs commençaient à prendre l'aspect d'îles, mais encore sans la moindre apparence de végétation ; j'en ai observé également un grand nombre dont les sommités se tapissaient déjà d'herbes sauvages ; et d'autres, enfin, où croissaient des arbres superbes, que couvrait la plus riche végétation, tandis qu'à la distance d'une portée de pistolet de l'île, on eût pu trouver le fond de la mer. Dans le fait, aussitôt que le bord du rocher est assez élevé pour retenir les débris flottans, ou pour qu'un oiseau puisse s'y percher, on peut dire que l'île est déjà commencée. La fiente des oiseaux, les plumes, les débris de toute espèce, les noix de coco qui sont apportées avec les jeunes plantes, tels sont les premiers élémens de l'île nouvelle.

Le détroit de Torres est presque entièrement obstrué par des îles semblables, et d'autres dont la formation est plus ou moins avancée. Le capitaine Flinders parle d'une île située dans ce détroit, couverte, dit-il, de casuarina, et de nombreux arbrisseaux qui nourrissent des perroquets, des pigeons et d'autres oiseaux aux pères desquels l'île doit probablement cette végétation. Le tems viendra, que ce soit dans dix mille ou dix millions d'années, il n'importe, mais le tems doit venir, où la Nouvelle-Hollande, la Nouvelle-Guinée et tous ces nombreux groupes d'îlots et de rochers au nord et au nord-est ne formeront qu'un seul et immense continent.

« Il règne, dit le capitaine Flinders, le long de la

côte orientale de la Nouvelle-Hollande, une chaîne de bancs de corail parmi lesquels nous cherchâmes pendant quatorze jours, un passage pour déboucher dans la pleine mer, et nous fîmes 500 milles avant de pouvoir en trouver un. » Il ajoute que la structure de ces rochers, sur l'un desquels il avait fait naufrage, attira son attention. « Ayant débarqué, dit-il, sur un de ces terrains de nouvelle création, nous vîmes sous l'eau des corps qui avaient l'apparence de gerbes de blé, de champignons, de cornes de cerf, de feuilles de chou, et tous colorés de teintes très-vives entre le vert et le pourpre, et le brun et le blanc. Il me paraît, que, lorsque les animalcules qui forment le corail au fond de l'Océan par une action inaperçue, mais efficace, ont cessé de vivre, leurs corps adhèrent les uns aux autres, soit à cause des parties glutineuses qu'ils peuvent contenir, soit par quelque propriété de l'eau salée, et les interstices se remplissant graduellement de sables et de morceaux de corail brassés par la mer et qui augmentent la force decohésion, cette masse prend, à la longue, la consistance d'un rocher. De nouvelles générations de ces animalcules, élèvent leurs habitations sur le banc naissant, et meurent à leur tour, pour étendre et surtout exhausser le monument de leurs merveilleux travaux. Non-seulement ces travaux prennent une direction perpendiculaire, mais la digue qui sert de barrière est toujours la plus haute, et est ordinairement opposée à la mer, de manière que les colonies naissantes s'élèvent derrière cet abri. Quand un banc s'est formé, il ne tarde pas à être visité par les oiseaux de mer; des plantes marines y prennent racine, et le sol végétal commence à se former; qu'une noix de coco soit poussée sur le rivage, les oiseaux de terre s'y rendront et y déposeront des semences d'arbres et de plantes; chaque marée, chaque brise apportera son tri-

but; peu à peu le banc prendra l'aspect d'une île, dont l'homme finira par venir s'emparer.

Imaginons maintenant qu'un de ces immenses bancs de corail soit soulevé par un volcan sous marin, et converti en une chaîne de montagnes formant des îles ou un continent, on y retrouverait probablement la plupart des phénomènes que présentent les montagnes calcaires.

Masse de beurre trouvée dans une tourbière — On a trouvé dernièrement sur les terres du lord Clancarty, près de Ballinoshoe, une masse de beurre, qui doit y avoir été déposée depuis très-long-tems, puisque les planches dans lesquelles elle était contenue tombèrent en poudre aussitôt qu'on les toucha. Elle était à la profondeur de huit pieds, et fut trouvée par des ouvriers qui travaillaient à couper de la tourbe. Comme en la sondant avec un long couteau, on crut y reconnaître la présence d'un corps dur et résistant, on la sépara aussitôt en deux parties, et l'on supposa que la résistance que l'on avait éprouvée pour y faire pénétrer la lame d'un couteau, tenait à ce qu'une grande partie de la masse avait acquis un certain degré de solidité et même de dureté. La moitié de la masse environ pouvait être en cet état; le reste paraissait frais, et n'avait aucune odeur désagréable.

Botanique. — On a calculé qu'au Spitzberg, qui est situé près du 20e degré de latitude nord, on ne trouve que trente espèces de plantes différentes. Dans la Laponie, qui se trouve sous le 60e degré, il y en a environ 534; en Islande, qui est sous le 65e degré, il y en a 553; en Suède, qui s'étend depuis les parties méridionales de la Laponie, jusqu'au 55e degré, il y en a 1,300; dans le Brandebourg, entre le 52e et 54e degré, 2,000; dans le

Piémont, entre le 43ᵉ et le 46ᵉ degré, 2,800; il y en a 4,000 à la Jamaïque, qui est entre le 17ᵉ et le 19ᵉ degré; à Madagascar, qui est situé entre le 13ᵉ et le 14ᵉ degré, sous le tropique du Capricorne, il y en a plus de 5,000.

SCIENCES MÉDICALES.

Lettre particulière de Gibraltar, en date du 2 mai dernier. — La lettre suivante, d'un médecin de la garnison de Gibraltar, contient quelques détails aussi curieux qu'affligeans sur les maladies qui ont régné et qui règnent encore sur une portion de la côte de Barbarie, et que l'auteur a été chargé d'examiner par le gouverneur du fort de Gibraltar, dans des vues relatives à la santé des troupes qui composent la garnison.

« De retour ici, je m'empresse de vous écrire après avoir rempli une mission, sur la côte d'Afrique, qui m'a occupé, de la manière la plus pénible, pendant près d'un mois entier.

» Vous pouvez vous rappeler que, dans nos feuilles publiques, il fut question, il y a quelque tems, de l'état affligeant où se trouvait cette portion de la côte de Barbarie qui est en face de nous, par suite de certaines fièvres pernicieuses qui y régnaient, et qui exerçaient de si grands ravages, que la population des villes et celle des campagnes diminuaient d'une manière effrayante. Les relations continuelles qui existent entre ce fort et les états barbaresques, ont fait désirer à notre gouverneur que la nature de cette maladie fût connue, afin que, si elle était contagieuse, il pût prendre toutes les précautions nécessaires pour en préserver la garnison. Il se détermina donc à faire visiter cette partie de la côte d'Afrique par un médecin, et il voulut bien faire choix de moi pour remplir cette mission. Je fus chargé par lui de m'embarquer, au

premier vent favorable, pour la côte d'Afrique, et de m'assurer du véritable état de la santé publique dans les villes de Rabat, Larache, Tanger et Tetuan. Je reçus cet ordre le 1er avril, et, le 4 de ce mois, je débarquai à Tanger. Je me présentai aussitôt aux portes de la ville, mais il ne me fut pas permis d'y pénétrer sans un ordre exprès du pacha. La journée était déjà avancée et aucun ordre n'arrivait. Enfin, à la nuit tombante, les portes furent fermées, et deux soldats de la garde mauresque vinrent me signifier assez brusquement de m'éloigner des murs et de regagner mon bâtiment. Ces soldats ne tinrent aucun compte de mes représentations, et il fallut obéir. Ayant descendu à terre le lendemain matin, et ayant pu entrer dans la ville, je me rendis, accompagné d'un interprète, à la demeure du pacha; et, une audience m'ayant été accordée sans délai, je lui remis une lettre que je lui apportais du gouverneur, et je m'expliquai sur l'objet de ma mission. Ce pacha était assis sur un coussin de velours brodé en or, et il fumait tranquillement, ayant à ses côtés deux jeunes nègres, dont l'un soutenait sa pipe, et dont l'autre tenait à la main un petit sac de soie qui renfermait du tabac. Il me reçut poliment, causa avec moi pendant quelque tems, par la voie de mon interprète arabe, et m'accorda l'autorisation de prendre tous les renseignemens que je désirais sur les maladies qui régnaient dans le district de Tanger.

Je ne tardai pas à profiter de cette permission, et je le quittai pour aller m'occuper de l'objet de mon voyage. Par les personnes avec lesquelles je me mis en rapport, et par les faits qui de tous côtés frappaient ma vue, je reconnus bientôt que diverses maladies d'un caractère pernicieux étaient répandues dans le pays, et que toutes provenaient d'un fléau que la Providence avait étendu sur les malheureuses populations qui l'habitent, et que,

depuis plusieurs mois qu'il durait, rien n'avait pu l'arrêter : ce fléau était la famine. Pour vous donner une idée de ce que cette population a souffert, et de ce qu'elle souffre encore, qu'il suffise de vous dire que, dans les derniers cinq mois, il a péri, dans le royaume de Maroc, plus de deux cent mille ames. Dans la seule ville de Fez, on compte, durant ce même période, trente-deux mille décès. L'extrême sécheresse ayant fait manquer les récoltes pendant les trois dernières années, et toutes les rivières et les sources du pays étant absolument taries, le bétail y est mort faute d'herbes et de fourrages, et les Arabes, qui habitaient les campagnes, sont venus par milliers dans les ports et sur la côte, dans l'espérance d'y trouver quelques alimens, mais en y apportant eux-mêmes la famine et les maladies qu'elle traîne à sa suite. J'avais déjà été témoin de bien des désastres dans le cours de ma vie ; mais, accumulés tous ensemble dans ma pensée, ils sont loin d'offrir un tableau qui égale ce que j'ai vu dans l'espace du mois qui vient de s'écouler. De tous les fléaux qui peuvent accabler les peuples, la famine est sans contredit le plus déplorable et le plus affreux. Si l'on avait ici ce spectre vivant, dont on a fait tant de bruit à Londres, on passerait à côté sans le remarquer, tant on y est familiarisé avec des tableaux du même genre. On voit journellement des femmes et des enfans mourir en pleine rue ; et, dans les camps, on rencontre des squelettes d'hommes épars de tous côtés. Des êtres exténués, chancelans et consumés par le besoin, se laissent tomber sur la terre et expirent devant vous. Quelques-uns dévorent des restes d'animaux, tels que des chevaux, des chiens, des chats. D'autres se courbent pour recueillir quelques grains de blé qu'ils voient répandus sur la terre. D'autres encore retournent du fumier pour y démêler quelques restes de légumes ou quelques

fragmens d'os, et, quand ils en trouvent, ils les écrasent entre deux pierres pour en tirer la moelle. J'ai visité toutes les principales villes sur cette côte (celles qui m'ont été désignées dans mon instruction), et dans toutes, j'ai vu régner les mêmes fièvres, les mêmes maladies, et toujours par la même cause. J'ai étudié ces maladies autant que le court séjour que j'ai fait dans ce pays me l'a permis. J'en ai fait l'objet de quatre rapports fort étendus que j'ai adressés à S. Ex. le Gouverneur, et qui, depuis, ont été transmis, par lui, en Angleterre. Pour mon propre compte, je me trouve très-heureux d'être de retour de cette mission pénible sans autre inconvénient, quant à ma santé, qu'un grand amaigrissement, résultat inévitable des privations que j'ai éprouvées pendant le service le plus fatigant. Ma suite s'est composée, dans cette course, de mon domestique ordinaire, d'un guide mauresque, d'un interprète et de deux soldats qui me servaient d'escorte. Deux chameaux et trois mules portaient mon bagage et mes provisions. A mon retour, il m'a fallu subir quinze jours de quarantaine. Le pavillon jaune, indice d'infection, flottait sur le navire. Au surplus, ce sont là de légers inconvéniens, puisque la mission est remplie, et, ce que vous apprendrez, je crois, avec plaisir, au contentement de ceux qui l'ont ordonnée. »

STATISTIQUE.

Voyageurs anglais en Afrique. — Les nouvelles qu'on a reçues récemment de ces voyageurs sont intéressantes, mais assez tristes. Le capitaine Clapperton, ayant obtenu l'autorisation du roi de Hio, de passer par ses états, a traversé les montagnes de Kong, élevées, dit-on, de 2,500 pieds anglais, au-dessus du niveau de la mer, et qui sont à mi-chemin de la capitale de Yariba. Le pays qu'il a traversé est très-beau et les montagnes sont fort ro-

mantiques ; les habitans paraissent doux et hospitaliers ; ils sont proprement vêtus, avec un bonnet, une chemise et des pantalons ; ils possèdent un grand nombre de chevaux. Le capitaine Clapperton avait souffert de la fièvre, mais il s'était rétabli. La fièvre avait fait périr quelques-uns de ses domestiques blancs. Le docteur Morisson et le capitaine Pearce avaient eu la même maladie, et, malheureusement, ils y avaient succombé.

Le docteur Dickson était arrivé à Dahomey, le 16 décembre dernier, où il avait été accueilli par le roi avec de grands égards. Il en était parti, le 31 du même mois, accompagné par cinquante hommes armés et une centaine de porteurs. Le roi lui avait donné un de ses parens pour guide. M. Houston écrit qu'il espérait rencontrer, près du Niger, le capitaine Clapperton, qui, s'il faut en croire les dernières nouvelles, se portait à merveille, et était aussi bien acclimaté qu'un Fellatah.

Nouvelle expédition maritime.— L'amirauté anglaise a décidé que l'on ferait un nouveau voyage au pôle arctique. C'est encore l'intrépide capitaine Parry, qui aura le commandement de cette expédition. Il ne s'agit plus, cette fois, de trouver un passage vers l'Océan Pacifique, le mauvais succès des tentatives précédentes paraît avoir déterminé l'amirauté à abandonner ce projet. D'ailleurs, quand bien même ce passage aurait été découvert, il est évident que la navigation de ces mers eût été accompagnée de tant de dangers, qu'il n'aurait jamais pu être d'aucune utilité pour le commerce. Il n'est question, aujourd'hui, que de reconnaître les côtes situées à l'est du Spitzberg, et de tâcher de s'approcher ensuite du pôle nord. Des barques, d'une construction particulière, doivent être transportées à bord de l'*Hecla ;* elles serviront au capitaine Parry et à sa suite, pour cette nouvelle

entreprise, et l'*Hecla* restera dans les environs du Spitzberg où ils viendront le rejoindre lorsqu'elle sera terminée. C'est la Société royale qui a demandé au bureau de l'amirauté que cette expédition eût lieu; elle confirmera peut-être les conjectures du capitaine Weddell, qui croit que les pôles ne sont pas couverts de glaces. On se rappelle probablement avoir vu, dans le quatrième numéro de la *Revue Britannique*, que plus ce navigateur se rapprochait du pôle antarctique, plus la mer devenait libre.

État des populations esclaves des colonies britanniques; document communiqué à la chambre des communes, pendant sa dernière session, par le sous-secrétaire d'état au département des colonies.

	Années.	Hommes.	Femmes.	Total.
Antigue	1824	14,225	16,089	30,314
La Dominique	1822	7,482	8,232	15,714
La Grenade	1824	12,101	12,871	24,973
Mont-Serrat	1824	2,878	3,400	6,278
Sainte-Lucie	1825	6,325	7,392	13,717
Tabago	1825	6,532	7,151	13,683
Honduras	Il n'est pas encore parvenu d'états relatifs à cette colonie.			
Ile Maurice (Ile de France)	1822	Imcomplet.		
Cap de Bonne-Espérance	1825	21,210	14,299	35,509

THOMAS AMYOT,
Garde des registres des esclaves dans les colonies britanniques.
Ce 9 *mai* 1826.

Département des colonies, ce 17 *mai* 1826.

Salaires des ouvriers à Buénos-Ayres — L'extrait suivant de la lettre d'un ouvrier anglais, établi à Buénos-Ayres, confirme ce que nous avons déjà dit du haut prix de la main-d'œuvre dans ce pays, et on peut en conclure que l'ouvrier laborieux, qui ne peut suffire à ses besoins en Europe, ne saurait mieux faire, pour améliorer son sort, que de se transporter dans cette nouvelle république.

« Nous commençâmes à travailler le mardi, 3 janvier 1826, à raison de 8 schellings (environ 9 fr. 50 c.) par jour, et nous avons de plus une gratification de 23 pour 0/0, ce qui porte notre salaire journalier à 33 pour 0/0 au-dessus de ce qu'il était communément à Londres. J'ai loué, pour douze dollars par mois, une maison qui se compose de deux appartemens, avec cour sur le derrière. Tout ouvrier, en quelque genre que ce soit, trouvera son compte à se fixer ici ; cependant, il faut le dire, il sera mal vu de l'ouvrier du pays, parce qu'il gagnera 3, 4 et jusqu'à 5 dollars par jour, tandis que ce dernier, à cause de sa paresse, en gagne à peine un. Les rues de Buénos-Ayres sont mal pavées ; quelques-unes même ne le sont pas du tout, et il en résulte que, quand il fait mauvais tems, elles sont remplies de boue. Le climat est sain et le pays agréable à habiter ; je ne doute même pas que, par les améliorations qui s'y font, il ne soit un des meilleurs du monde dans quelques années. L'orge y vient en grande abondance, le blé de Turquie également, ainsi que les melons et les fruits de toute espèce. Le bœuf et le mouton s'y vendent 1 penny et demi la livre (environ 3 sous), et ce prix même, en raison de la guerre avec le Brésil, est d'un quart plus élevé que le prix ordinaire. Un mouton entier, sans la peau, se paie environ 2 schellings (50 sous); et quant au mouton sauvage, il ne coûte que la peine de le tuer. La chasse, dans ce pays, n'est pas un privilége ; s'y

livre qui veut. En un mot on peut dire qu'ici la vie est pour rien. Aussi les ouvriers d'Europe sont-ils sûrs d'y faire rapidement fortune.

Profits des mendians à Londres. Il y a quelques années que dans le dessein d'abolir ou du moins de diminuer à Londres, par des mesures législatives, la mendicité qui s'y était accrue d'une manière effrayante, la Chambre des communes prit la résolution d'ordonner une enquête sur cet objet, et elle nomma, en conséquence, une commission, qui fut chargée d'y procéder par les voies parlementaires accoutumées, et de faire son rapport à la Chambre. La commission, après avoir achevé l'enquête en question, fit sur l'existence des mendians à Londres, un rapport qui contenait, entr'autres, les faits suivans :

« Que certains mendians ayant été amenés devant des magistrats et fouillés en leur présence, on a trouvé, contenues dans leurs goussets ou cachées dans leurs habits, des sommes d'argent fort considérables ; qu'au moyen de changemens dans leurs guenilles, ou de nouvelles formes quelconques revêtues deux ou trois fois le jour par ces mendians, certains d'entr'eux obtenaient d'assez fortes aumônes et souvent se faisaient donner des secours destinés à d'autres qu'eux; qu'on estime de trois à cinq schellings, terme moyen, la collecte journalière faite par un mendiant dans cette ville ; que, sur cette somme, environ deux schellings et demi se dépensent communément par lui dans la soirée de chaque jour, et qu'un demi schelling est employé à payer son gîte chaque nuit; que cependant quelques-uns font des bénéfices beaucoup plus considérables; qu'ainsi, tel mendiant aveugle, conduit par son chien, a recueilli jusqu'à trente schellings (près de 38 fr.) dans un seul jour, mais le plus ordinairement il en reçoit de sept à huit ; qu'un

mendiant bien portant peut parcourir au moins quarante rues dans un jour, et qu'il regarde comme bien mauvaise la rue qui ne lui rapporte pas deux pences (20 centimes); qu'à ce taux donc, le mendiant gagne environ 6 schellings et demi par jour, et le plus souvent il en recueille davantage; que les enfans sont d'un grand secours pour le mendiant qui veut faire son métier avec succès, tellement que, quand il n'en a pas lui-même, il en loue un ou plusieurs, et dans ce cas, le taux le plus bas est, pour chacun des enfans loués, de six à neuf pences (de 30 à 45 centimes) par jour; que le prix le plus élevé est d'environ quatre schellings (4 fr. 50 c.), c'est celui qu'on donne d'un enfant affligé de quelque maladie très-apparente, ou de quelque horrible difformité; qu'on en loue à divers prix entre ces taux extrêmes, et que, en général, le prix de louage dépend de l'aptitude plus ou moins grande que l'enfant montre comme coadjuteur dans le métier; qu'il est avéré que dans différens quartiers de la capitale, il existe certaines écoles où l'on dresse les enfans au ton et au langage qu'on suppose le plus propre à émouvoir les passans, et que ce sont de vieilles femmes qui se chargent de ce bizarre enseignement; que quelques parens font ressource de leurs enfans d'une autre manière, en les faisant mendier directement pour leur propre compte sans les louer. Qu'ainsi ils les mettent dès le matin à la porte de chez eux, en leur recommandant de mendier de leur mieux, et de ne point rentrer qu'ils n'aient à rapporter une somme déterminée.

Il résulte de cette enquête que l'esprit d'économie, comme l'indiquent quelques faits rapportés plus haut, n'est nullement rare chez les mendians; que l'habitude d'accumuler devient pour la plupart d'entr'eux, une véritable passion, et parmi d'autres faits de ce genre qui

sont consignés dans le rapport de la commission, est celui d'un nègre mendiant, qui, après avoir exploité longtems la charité publique à Londres, se retira, il y a quelques années aux Antilles, avec un capital entièrement composé d'aumônes, et qui s'élevait à la somme très-considérable de 150,000 liv. st. (37,500 fr.).

Au nombre des faits curieux recueillis dans le cours de cette enquête, concernant les mendians de la capitale, est celui de l'existence de clubs ou associations parmi cette classe d'individus. On a constaté que dans le quartier St.-Gilles, l'un des plus misérables de la capitale, il existe deux maisons où des clubs de ce genre tiennent leurs réunions. Ces maisons sont fréquentées uniquement par des mendians. Là, après les travaux de la journée, l'élite de cette classe d'hommes se retire; ils s'y font servir à boire et à manger; ils discutent en corps leurs intérêts communs; ils lisent les gazettes et parlent politique. Tout individu non mendiant est exclu de ces réunions. Des personnes qui ont voulu y pénétrer, afin d'être témoins de ce qui s'y passe, ont éprouvé les plus grandes difficultés à s'y faire admettre, et, le plus souvent, elles n'y ont réussi qu'en s'y faisant introduire par quelque membre de l'association.

Quant au nombre des mendians répandus dans la capitale, on n'est pas pourvu à cet égard de renseignemens bien positifs. Les recherches faites pour le déterminer dans l'année 1815, ont donné pour la seule ville de Londres, le résultat suivant : 6,876 adultes et 7,288 enfans, ce qui fait un total de 14,164 individus subsistant d'aumônes obtenues dans cette ville sur la voie publique. Il est à remarquer qu'environ un tiers de ce nombre se composait d'Irlandais.

Population du royaume des Pays-Bas. — La popula-

tion des Pays-Bas s'accroît dans une progression très-sensible. Voici un état de la population de ce royaume, pendant six années consécutives :

En	1820	5,642,552
	1821	5,692,323
	1822	5,767,038
	1823	5,838,123
	1824	5,913,525
	1825	5,992,666

La proportion des naissances entre les deux sexes est à peu près la même qu'en Angleterre. Dans les Pays-Bas, la naissance des individus du sexe masculin est à celle des individus du sexe féminin, comme 1,000 est à 950 ; en Angleterre, elle est comme 1000 est à 947 ; en France, comme 1000 est à 937, et à Naples, comme 1000 est à 955. Cet accord, dont on ignorera probablement toujours la cause, est aussi remarquable par sa singularité que par sa constante uniformité.

Affranchissement et colonisation des esclaves aux États-Unis. — Un journal américain, le *Daily-Advertiser*, du 10 juin 1826, nous donne une nouvelle preuve des progrès de l'émancipation des esclaves dans l'état de New-York. La *Société des Amis*, dans sa dernière séance annuelle, a adopté la généreuse résolution d'affranchir les esclaves possédés par ses membres, et d'envoyer ceux d'entr'eux qui voudraient quitter le pays, soit à Haïti, soit dans les états d'Ohio ou d'Indiana, soit enfin sur les côtes d'Afrique, à Libérie. Nous avons, dans notre 11e Numéro (1), donné des détails sur cette colonie fondée par les États-Unis, sous la présidence de M. Monroë, et composée de nègres émancipés, et d'autres enlevés sur des bâtimens négriers par la marine de l'Union. 120 des

(1) Voyez page 180 et suivantes.

nouveaux affranchis ont choisi le séjour d'Haïti; 100, les états d'Ohio ou d'Indiana, et 316 la colonie de Libérie. La Société a pourvu à leur transport, à leurs besoins et aux frais de leur établissement. Elle avait antérieurement envoyé, à ses frais, 64 colons dans l'état d'Ohio, et 60 à Libérie, et elle avait remis en outre 800 dollars (4,400 fr.) à la Société qui dirige les établissemens de cette colonie. Espérons que ces utiles exemples seront imités, et que l'esclavage finira par disparaître entièrement des états de l'Union, où il existe encore, et dont il fait la honte.

COMMERCE.

Marine marchande anglaise et marine étrangère employée au commerce qui se fait avec les îles britanniques. — On vient de publier, par ordre de la dernière chambre des communes, plusieurs états officiels relatifs à la marine anglaise et étrangère, qui sont très-propres à donner une idée du grand développement qu'a pris le commerce britannique depuis quelques années. Il résulte de ceux de ces états qui se rapportent spécialement au port de Londres, que le commerce de ce port a augmenté considérablement dans le cours des années 1824 et 1825 qui viennent de s'écouler. Voici un extrait de ces mêmes états dans lesquels ont voit figurer le nombre des bâtimens anglais et étrangers qui sont entrés dans le port de Londres,. dans le cours des années 1823, 1824 et 1825, et où les bâtimens anglais qui ne font que le cabotage, sont distingués des autres.

Années.	Bâtimens employés au commerce britannique.		Bâtimens employés au cabotage et au commerce avec l'Irlande.
	Anglais.	Étrangers.	Anglais.
1823	3,031	865	21,975
1824	3,132	1,642	23,618
1825	3,989	1,743	25,259

Voici l'extrait d'un autre état qui fait voir également le grand accroissement qu'a pris la marine anglaise, depuis 1822.

État du nombre total des bâtimens qui ont été construits et enregistrés dans le Royaume-Uni, non compris l'Irlande, depuis 1814 *jusqu'en* 1825 *inclusivement.*

Années.	Nombre total.		Nombre total.
1814	818	1820	846
1815	1,147	1821	808
1816	1,233	1822	745
1817	980	1823	813
1818	1,011	1824	1,144
1819	1,088	1825	1,312

Mais l'état suivant qui présente le nombre total des bâtimens entrés dans des ports anglais quelconques, ou sortis de ces mêmes ports, dans le cours des douze années consécutives de 1824 jusqu'à 1825 inclusivement, nous donnera encore une idée plus exacte des immenses progrès du commerce britannique.

	Entrés.		Sortis.	
Années.	Anglais.	Étrangers.	Anglais.	Étrangers.
1814	16,065	5,109	16,654	4,452
1815	16,851	4,919	17,884	4,285
1816	16,754	2,825	17,383	2,260
1817	18,707	3,163	19,754	2,674
1818	20,401	5,898	19,791	5,063
1819	19,851	3,854	19,424	3,447
1820	18,586	3,258	18,177	2,739
1821	18,738	3,091	18,624	2,446
1822	20,212	3,113	19,436	2,582
1823	20,303	3,806	19,177	3,179
1824	19,161	5,280	20,732	4,177
1825	21,786	6,561	17,079	5,753

Emprunts publics contractés dans ces derniers tems. —Voici un état du taux auquel ont été contractés les divers emprunts ci-dessous désignés, comparé à leur valeur au cours actuel, et qui montre, en même tems, la perte résultant de ces emprunts, laquelle s'élève à la somme énorme de 19,239,750 liv. st. (480,893,750 fr.), c'est-à-dire environ 61 p °/o du montant des fonds prêtés. Cette perte est une des causes principales de la crise que vient d'éprouver le commerce anglais; crise qui avait, au reste, été prévue long-tems d'avance par les bons esprits (1).

	Valeur. nominale.	Taux primif.	Montant. à ce taux.	Taux actuel.	Montant à ce taux.	Perte:
Emprunt du Brésil........	3,200,008	80	2,560,000	50	1,600,000	960,000
de Buénos-Ayres.	1,000,000	85	850;000	49	490,008	360,000
du Chili........	1,200,000	70	840,000	33	396,000	444,000
de la Colombie..	2,000,000	84	1,630,000	26	520,000	1,160,000
Id. 1824.	3,750,000	88 1/2	4,203,750	28	1,330,000	2,873,750
du Danemarck...	3,500,000	75	2,625,000	54	1,890,000	735,000
Grec...........	800,000	59	472,800	10	80,000	392,000
Id. en 1824.	2,000,000	56 1/2	1,160;000	11	220,000	910,000
du Mexique.....	3,200,000	58	1,856,000	38	1,216,000	640,000
Id. en 1825.	3,200,000	90	2,880,000	45	1,440,000	1,440,000
de Naples.......	2,508,000	92 1/2	2,312,500	70	1,750,000	562,600
du Pérou.......	450,000	88	396,000	23	103,500	292,500
Id. en 1824.	750,000	82	615,000	22	165,000	450,000
d'Espagne......	12,000,000	56	5,000,000	7	700,000	4,900;000
Id. en 1823.	12,000,000	30	3,600,000	4	480,000	3,120,000
	50,550,000		31,570,250		12,380,500	19,239,750

Mines du Mexique. — Nous apprenons que la frégate *le Pyrame*, qui a quitté la Vera-Crux, à la fin de mars dernier, rapporte à son bord un chargement de piastres fortes, pour solder les intérêts à écheoir sur l'emprunt du Mexique, au mois d'octobre prochain. Les nouvelles

(1) Voyez à cet égard le 1er article du 1er numéro de la *Revue Britannique*, où toutes les causes qui devaient déterminer cette crise avaient été signalées six mois à l'avance.

que ces lettres nous donnent sur les progrès de l'exploitation des mines au Mexique, sont assez satisfaisantes: «Celles de Raya et de Cata, dit une de ces lettres, ont produit considérablement dans ces derniers tems. La mine de Catorce avance; celle de Valanciana se couvre de ses frais, et celle du colonel Murphy (la Conception) donne par semaine un bénéfice de 5,000 dollars. Enfin, l'exploitation des mines marche plus ou moins partout, et je ne sache pas que les avantages qui doivent résulter en général de ces entreprises aient été exagérés; on ne s'est trompé que sur l'époque à laquelle on pourra les réaliser. Le public chez vous a eu trop d'impatience; il n'a pas assez réfléchi à la nature de ces entreprises et aux obstacles qu'elles sont dans le cas de rencontrer, et principalement dans un pays où tout est désordre et dilapidation; où les communications sont difficiles; et où les hommes qu'on est obligé d'employer sont à la fois nonchalans et indociles. Ceux qui voudront et qui pourront attendre seront récompensés. Moi qui suis sur les lieux, et qui ai vu les efforts de tout genre qu'on a tentés, je puis vous assurer qu'à moins de miracle en faveur de vos spéculateurs, les choses n'auraient pu aller plus vite qu'elles n'ont été.

— L'une des compagnies anglaises formées pour l'exploitation des mines du Mexique (*United mexican mining Association*) vient de publier, sur la situation de son entreprise, les détails suivans:

« La mine appellée Secho, dans le Guanaxuato, a fourni de quoi rembourser tout le capital employé jusqu'à présent, et elle continue de donner d'abondans produits. On a tiré de celle de Cata pour la valeur de 20,000 piastres. Une veine fort riche a été découverte dans le Rayas, et un minerai contenant la valeur de 80,000 piastres en

a déjà été extrait. On transporte, dans ce moment, d'Oaxaca à Mexico vingt-deux barres d'or, qu'on estime valoir environ 45,000 piastres. On compte douze autres mines exploitées par cette Compagnie, qui sont également en rapport, mais sur le produit desquelles on n'a pas encore reçu de renseignemens positifs. »

Pêche des perles dans le golfe de Panama. — La pêche des perles tentée dans le golfe de Panama, où l'on trouve les plus grosses et les plus belles perles connues, ne paraît pas avoir eu jusqu'ici des résultats encourageans pour la Compagnie occupée de cette entreprise. Les premiers essais faits dans cette mer, ont été infructueux à cause de la nature particulière du fond, qui se trouve être défavorable à l'usage de la cloche à plonger. Les points indiqués par les pilotes et les plongeurs du pays offrent un sol inégal et rocailleux; de sorte que cette machine ne peut y prendre une assiette fixe; elle est, d'ailleurs, fort agitée par la force des courans qui règnent à cette profondeur. Il paraît que dans ce golfe les huîtres à perles ne se trouvent pas en masses ou en couches, comme dans quelques autres mers; mais qu'elles y sont isolées ou en petits pelotons adhérens aux fissures des rochers, et abritées par là contre la force des courans. Le navire *la Colombie* s'occupe de faire de nouvelles recherches dans ces parages, et ceux qui dirigent cette pêche ne renoncent pas à l'espérance d'y trouver quelques grandes couches d'huîtres semblables à celles qui se rencontrent sur la côte de Ceylan et dans le golfe Persique.

Pêcheries de Terre-Neuve et du Labrador. — Les Américains envoient au Labrador 2,000 vaisseaux, et ils y chargent 100,000 tonneaux de poissons : cette pêche occupe 25 à 30,000 marins, et il en faut encore plus pour

le transport du poisson dans les ports des deux hémisphères. Les Français envoient aussi au banc de Terre-Neuve quelques milliers de matelots, et ils exportent une partie de leur pêche. La Grande-Bretagne ne prend pas à ce commerce autant de part que les Américains; les pêcheurs établis à Terre-Neuve ne sont guère que 4,000, et le produit de la pêche est à peu près de 60,000 tonneaux de poisson.

Marabous. — Les belles plumes dont les dames décorent aujourd'hui leur coiffure, viennent du Bengal et du grand Archipel indien. L'oiseau qui les fournit est une espèce de cigogne (*ciconia Marabou*). Les habitans de ces contrées l'ont rendu domestique, et ils en forment de nombreux troupeaux, dont les plumes alimentent un commerce assez étendu. On trouve en Afrique une autre espèce de cigogne (*ciconia Argala*) qui fournit aussi des plumes auxquelles on donne également le nom de *Marabous,* et qui servent au même usage; mais elles sont moins belles et moins estimées que celle des Indes. Il ne paraît pas qu'aucune tentative ait encore été faite pour acclimater en Europe la *ciconia Marabou.*

Faillites anglaises dans ces derniers tems. — Le nombre des faillites qui ont eu lieu dans le cours des six premiers mois de l'année 1825, a été, d'après les annonces officielles qui ont paru dans la *Gazette de la Cour,* de 489; tandis que celui des faillites, pour l'époque correspondante dans l'année où nous sommes, a été de 1827. Dans le cours des sept années précédentes, le plus grand nombre de faillites, dans une seule année, s'est porté à 1578, lequel nombre appartient à l'année 1819. Les débiteurs insolvables qui ont sollicité leur élargissement, à partir du 1er janvier de cette année (1826), jusqu'au 30 juin dernier, sont au nombre de 3,392.

Monnoyage aux États-Unis d'Amérique.—Le rapport annuel sur le monnoyage aux États-Unis, a été imprimé et publié comme d'usage, après avoir été soumis au congrès. Il résulte de ce document que le monnoyage exécuté dans l'année 1825, s'élève à la somme de 1,735,894 dollars, qui se compose de 5,178,780 pièces de monnaie; savoir :

Monnaie d'or........	33,494	pièces faisant	156,385 dollars
d'argent.....	3,621,186		1,564,583
de cuivre....	1,524,100		14,926
			1,735,894

Le monnoyage de l'or, dans le cours de l'année 1825, a surpassé de 60,185 dollars celui qui s'est fait dans l'année précédente : il est bon d'observer qu'une grande partie de cet excédant se compose de lingots d'or tirés de la Caroline du nord. La valeur des dépôts provenant de cet état, dans le cours de l'année 1825, se monte à près de 17,000 dollars, plus du triple de ce que ce même état a fourni dans les années antérieures depuis 1804. La valeur des lingots d'or, provenant d'autres lieux, peut s'estimer ainsi qu'il suit : 45,000 dollars tirés de l'Afrique, et 75,000 du Mexique, de l'Amérique du sud et des Antilles; il resterait en outre 19,000 dollars qui sont tirés d'autres sources imparfaitement connues. Nous manquons de renseignemens positifs sur le montant des nouvelles quantités d'or, dont le monde civilisé est annuellement approvisionné; nous ne pouvons même pas former sur ce point une estimation approximative. Les quantités de ce métal, employées annuellement par l'industrie et le monnoyage, vont sans doute toujours en augmentant; néanmoins nous sommes tentés de croire que

les sources habituelles sont aujourd'hui moins productives qu'elles ne l'étaient vers le milieu du siècle dernier. En effet, on voit, d'après certains états qui ont été soumis au parlement, que le Brésil, qui est de toutes les contrées du monde, la plus féconde en or, l'était devenu beaucoup moins au commencement de ce siècle, et l'on ne sache pas que sa fécondité à cet égard ait augmenté depuis. La province de la Nouvelle-Grenade, qui fait aujourd'hui partie de la Colombie, en fournissait aussi dans le siècle passé de fortes quantités, et là, également, il y a diminution sensible. A la monnaie de Popayan, il n'y eut de monnoyé, tant en or qu'en argent, dans l'année, se terminant au 30 juin 1824, que pour la valeur de 604,613 dollars, et bien que, dans l'année suivante, il y ait eu à cet égard une augmentation marquée, puisqu'on a fabriqué 838,622 dollars, cependant ces quantités, comme productions annuelles, paraîtront minimes si on les compare à celles qui sortaient autrefois de cette même monnaie. Quant aux produits des autres monnaies de l'Amérique du sud, ils ne sont pas officiellement connus. On sait qu'au Mexique, il y a eu, pendant plusieurs années, interruption presque entière du monnoyage, par suite des troubles dont ce pays a été agité. Le montant de ce que fournit en ce genre l'île de Borneo, est indéterminé, et celui qu'on tire de la côte d'Afrique ne peut être bien considérable. Les mines d'or de la Sibérie ont été à la verité assez productives dans ces derniers tems; on estime aujourd'hui à un peu plus de seize millions de fr. leur produit annuel; mais elles ne donnaient presque rien à l'époque où l'exploitation des mines d'Amérique était suspendue. L'état stationnaire qui s'est fait remarquer en Europe dans le prix des valeurs, pendant l'intervalle où les mines d'Amérique ont cessé de produire, et cela à une époque où plusieurs états de l'Europe faisaient des efforts pour rétablir chez eux une

monnaie métallique, est une chose qui mérite aussi d'être observée ; car elle ferait soupçonner que le système monétaire en vigueur dans ces états, a été influencé par des causes étrangères à la masse générale du numéraire en circulation, et qui n'ont pas encore été suffisamment appréciées.

HORTICULTURE.

Culture des melons d'eau et des concombres, en Russie. — Dans les provinces méridionales de la Russie, entre l'Oural et le Don, on cultive une prodigieuse quantité de melons d'eau ou arbouses, dont on compte un assez grand nombre de variétés. C'est principalement sur les bords du Volga, depuis le 52ᵉ degré de latitude, que l'on s'est adonné à cette culture. Les melonières y forment de grands enclos que l'on ne peut nommer des jardins, tant ils sont vastes; d'ailleurs, leurs clôtures ne diffèrent point de celles qui entourent les champs, et ne servent qu'à éloigner le bétail. Ce grand espace est divisé en planches dont chacune a sa rigole pour les arrosemens, ce qui exige que l'on soit à portée d'un étang, ou d'un ruisseau. La plantation réussit très-bien, sans que le cultivateur lui donne beaucoup plus de soins qu'à tout autre culture champêtre : on y voit des fruits qui pèsent jusqu'à trente livres, pleins de suc, et qui possèdent toutes les bonnes qualités propres à leur espèce. La plante s'étend beaucoup; elle couvre un grand espace de ses larges feuilles d'un vert sombre. Ses fruits sont également verts, panachés, et quelquefois tachés. A l'époque de la maturité, la pulpe est d'un blanc pur, et les graines d'un brun noirâtre. Lorsqu'on les mange, ils justifient bien le nom de *melons d'eau*, car ils sont remplis d'un

suc qui produit la sensation et les effets d'une eau douce et fraîche. Il semble que la nature les ait destinés à désaltérer et soulager les voyageurs dans les climats brûlans de la zône torride, ce qui n'empêche pas que les pastèques ne plaisent aussi dans les régions tempérées. En Russie, on les mange saupoudrés de sucre, ou assaisonnés de gingembre, ou avec du sel, comme les concombres du pays. Comme leur chair est très-ferme, ils peuvent être conservés long-tems après la cueillette, et supporter de longs voyages.

Ces fruits sont expédiés en très-grande partie dans les deux capitales de l'empire, où ils ne sont pas, à beaucoup près, aussi chers qu'on pourrait le croire, à une aussi grande distance du lieu de leur origine. Vers le nord de la Russie, on les cultive sur des couches vitrées, comme on a tenté de le faire dans d'autres contrées de l'Europe sans y réussir. Le succès des jardiniers russes tient, dit-on, à leur manière de gouverner, ou pour mieux dire, d'épargner, et de conserver les tiges des pastèques : ils n'en retranchent rien, et si la plante s'étend plus loin que leurs couches, ils prolongent leurs vitrages, afin qu'elle soit partout à couvert. Il y a donc une différence essentielle entre la culture de ces melons et celle des autres espèces, dont les plantes supportent la mutilation. Les jardiniers russes assurent que tout leur succès tient aux soins qu'ils prennent pour conserver dans leur intégrité les plantes de melon d'eau, et qu'il suffira de les imiter pour que l'on réussisse comme eux; que la température du climat, aidé par celui de la serre, a beaucoup moins d'influence sur les fruits que l'état de la plante qui les porte. On est d'accord sur ce fait dans tout le nord de la Russie. On a reconnu que le melon d'eau n'exige point plus de chaleur que les autres espèces, à aucune époque

de sa végétation. M. Booker en cultive à Cronstadt, et M. Cole à Pétersbourg, dans le jardin du palais de Tauride, sur des couches où croissent en même tems les autres espèces de melons; et les plantes, ménagées comme elles le demandent, sont d'une vigueur et d'une beauté remarquables.

La maturité du melon d'eau se fait reconnaître au tact, ce qui exige un apprentissage, une habitude, que l'expérience peut seule faire acquérir. Ceux que l'on cueille après ce terme ne sont pas mangeables, et ne peuvent servir qu'à fournir de bonne graine. Le melon d'eau, coupé en tranches dépouillées de leur peau, peut être mangé cru, comme le céleri; les médecins le regardent comme diurétique, et citent plusieurs maladies opiniâtres qui ont cédé à l'usage prolongé de cet aliment.

Quant aux concombres, ils sont cultivés dans toute la Russie, tant par les indigènes que par les étrangers qui sont venus s'y établir. On en mange en tout tems, au moyen de la préparation qu'on leur fait subir pour les conserver. Leur culture est tout à fait champêtre dans la plus grande partie de l'empire, et toujours en pleine terre et sans abri, dans les jardins comme dans les champs. Cependant, quelques particuliers riches commencent à les cultiver sous des chassis, pour obtenir des primeurs. Il faut remarquer que ce luxe est moins dispendieux en Russie que partout ailleurs, à cause du bas prix du verre, qui ne paie qu'une taxe très-légère, ou qui en est tout à fait exempt.

Les concombres de Russie sont une espèce ou variété différente de celles que l'on cultive en Angleterre. Ils sont beaucoup plus petits, plus tendres et pleins de suc, et prennent mieux le sel. C'est de cette propriété que les Russes ont profité pour faire durer toute l'année l'usage

de leur légume favori. La plante qui les porte est aussi plus petite que celle de nos concombres. Elle demande une terre fertile et bien préparée. Comme elle est introduite dans la Grande-Bretagne, et paraît avoir prospéré en Écosse, il ne sera pas inutile d'entrer dans quelques détails sur sa culture en Russie, et sur la préparation de ses fruits. Il y a lieu d'espérer que ce mets adopté par la cuisine anglaise y répandra bientôt plus de variété : on ne peut manquer de réussir en suivant la recette communiquée par M. le docteur Crichton, établi à Pétersbourg, et qui fait avec le plus grand succès la salaison des concombres. « Prenez 1,000 fruits, 7 livres anglaises de sel bien pur et bien sec, et mettez-le dans la quantité d'eau nécessaire pour couvrir les concombres; le millier que l'on veut saler devra être partagé entre deux petits barils. Faites provision de feuilles de chêne, de cassis, de cerisier, d'aneth, et des sommités de cette dernière plante, le tout cueilli dans un tems sec : mélangez-les comme il faut, puis mettez alternativement dans le baril un lit de feuilles et un lit de concombres; terminez par un lit de feuilles, ajoutez l'eau salée, et fermez le tout avec soin. Quelques amateurs ajoutent à l'assaisonnement un peu de vinaigre et d'ail. On sert les concombres avec les feuilles et l'eau salée, tels qu'ils étaient dans les barils. On en fait usage dès le mois de novembre, et même avant; d'autres attendent que le sel ait bien pénétré, ce qui exige près de trois mois. Ceux que l'on consomme avant ce tems sont dits *de demi sel* : quelques Russes en prennent entre chaque mets, pendant tout le repas, sans en éprouver aucun mauvais effet. Un des membres les plus distingués de la société d'horticulture d'Édinbourg ayant fait venir de Pétersbourg un baril de ces concombres salés, toutes les personnes qui les virent furent très-satisfaites de leur état de conservation, et ils ne plaisaient pas moins

à l'odorat qu'à la vue. Les espèces de la Grande-Bretagne ne réussiraient probablement pas aussi bien, car elles sont aussi cultivées en Russie; mais on n'en fait point de salaisons.

Au lieu de servir les concombres dans leur assaisonnement, on les en retire quelquefois, on enlève la peau, et on les présente dans cet état, prêts à être mangés. La sauce ou assaisonnement tirée des barils n'est pas désagréable au goût : les médecins l'ordonnent, à la dose d'un verre, aux fièvreux, qu'elle soulage beaucoup.

Les terrains destinés à la culture des concombres de Russie ont besoin de beaucoup d'engrais, et surtout de terreau. Lorsque les plantes sont un peu fortes les jardiniers couvrent de fumier le collet des racines.

Dans les jardins du palais de Tauride, M. Cole fait grimper les plantes de concombre le long d'échalas qui donnent à cette culture l'apparence d'une vigne; cette disposition paraît favoriser la vigueur des tiges, et les fruits deviennent plus gros.

De l'emploi de la mousse, au lieu de terre, dans les pots à fleurs usités dans les appartemens. — A la dernière réunion, tenue à Londres par la Société royale d'Horticulture, on a lu un mémoire sur la manière de cultiver les plantes dans des pots remplis de mousse au lieu de l'être avec de la terre. Il n'y a, pour ce mode de culture, d'autre procédé à employer que celui de remplir, avec de la mousse, le pot qui doit contenir les semences ou la plante, et d'y introduire ensuite l'une ou l'autre de ces dernières. D'après des observations rapportées dans le mémoire, il paraîtrait que des scions ou des semences placées dans de la mousse ont mieux réussi que d'autres qu'on a élevés dans du terreau, et voici l'explication qu'on donne de ce fait : la mousse foulée dans un pot, et

soumise à des arrosemens fréquens, passe bientôt à un état de décomposition, et elle devient alors un pur terreau végétal, qui, comme on sait, est de tous les sols le plus favorable au développement des plantes. Mais, de plus, la mousse ne retient, à la suite des arrosemens, que le degré d'humidité convenable à la faculté absorbante des racines; et, en cela, elle remplit mieux que la terre une condition importante pour le succès de la végétation. Quant à la culture des plantes dans l'intérieur des maisons, la mousse a, sur la terre, l'avantage particulier de ne pas y causer de malpropreté après les arrosemens.

INDUSTRIE.

Comparaison des étoffes de soie et de coton fabriquées en Angleterre, en France et dans les Indes orientales. — L'éclat des étoffes de soie anglaises est peu durable : les couleurs pâlissent, le blanc jaunit, il ne faut que douze ou quinze mois pour qu'une robe soit *passée* et hors de mise. Celles de France sont beaucoup plus durables, et supportent bien l'épreuve du tems. Une différence aussi remarquable ne peut être l'effet du climat : cette cause agirait de la même manière sur les produits des deux fabriques; en Angleterre, elle altérerait les étoffes françaises, et, en France, elle conserverait le lustre de celles d'Angleterre. Il y a tout lieu de penser que les ouvriers anglais ne possèdent pas encore assez bien l'art de *décreuser* la soie, c'est-à-dire de lui enlever la substance qui s'oppose à l'action de la matière colorante sur les fils. Il paraît aussi que le *blanchîment* de la soie a besoin d'être perfectionné dans les manufactures anglaises. L'agent que l'on emploie pour cette opération (l'acide sulfureux liquide ou gazeux), doit être appliqué et ménagé avec une adresse qu'une longue expérience peut seule donner.

A Madras, on ne blanchit pas aussi bien la soie qu'en Angleterre et en France ; mais les teintures ne sont guère inférieures aux plus belles de l'Europe. On connaît le mérite des schalls de soie de Bangalore, l'éclat et la solidité de leurs teintures en écarlate, pourpre et orangé. Il est aussi très-remarquable que les toiles de coton, les mousselines, les jaconats, etc., des fabriques anglaises, ne conservent point leur blancheur primitive, et prennent à la longue une teinte jaunâtre qui ne disparaît plus. Quelques-unes de ces étoffes, après quelques blanchissages, sont criblées de petits trous. On ne conteste point que certains tissus de fabrique hindoue durent au moins trois fois autant que les étoffes analogues des fabriques anglaises. L'Indien n'a point recours à un procédé chimique pour décolorer le coton qu'il emploie ; cette matière est filée et tissue dans l'état où la nature l'a produite, et lorsqu'on met en œuvre les étoffes *écrues*, quelques blanchissages suffisent pour leur donner la blancheur de la neige. Les tissus anglais ont sur tous les autres l'avantage de la régularité, de l'uniformité et du bon marché ; mais l'opération qu'on fait subir au coton pour le blanchir a besoin d'être perfectionnée, et doit attirer l'attention des fabricans. Peut-être aussi ne donne-t-on pas assez de soins à l'emballage des cotons, à leur transport, aux emmagasinemens. Pour diminuer l'encombrement dans les vaisseaux, on comprime les balles avec force, on les réduit au plus petit volume possible, on en fait des masses dures, presque compactes ; la presse hydraulique est quelquefois mise en usage pour opérer cette énorme compression. C'est ainsi que l'on parvient à diminuer le prix du transport ; mais est-il certain que le coton n'en souffre point ? qu'une fermentation déterminée par un contact plus intime n'altère pas les propriétés chimiques et physiques de cette substance végétale, et qu'elle ar-

rive en Europe telle qu'elle était aux Indes orientales et en Amérique? Cette question mérite bien qu'on s'en occupe, et si la réponse confirmait ce que l'on ne fait que soupçonner, les manufactures de coton devraient être transportées dans les lieux les plus favorables au cotonier. Le Nord de l'Europe serait par conséquent condamné à perdre un jour cette industrie.

Manufactures de coton. — Les différentes machines dont on se sert aujourd'hui en Angleterre, dans les manufactures de coton, permettent à un homme de faire l'ouvrage de 150. Suivant les estimations les moins fortes, il y a au moins 280,000 hommes employés dans ce genre de fabrication, et quelques personnes prétendent même qu'il y en a 350,000. Ainsi, pour faire les travaux qui s'exécutent dans les fabriques de coton, il aurait fallu, autrefois, lorsqu'on ne se servait pas encore de machines, de 42 à 53 millions d'hommes, ou plus de douze fois la population des îles britanniques. Maintenant, si nous estimons le salaire de chacun de ces ouvriers, à la somme assurément bien faible d'un schelling par jour, il faudrait pour payer 42,000,000 de travailleurs, une somme annuelle de 756,000,000 st. (18,900,000,000 fr.), ou plus de treize fois le revenu public de la Grande-Bretagne. Si nous déduisons de cette somme le montant des salaires de 280,000 travailleurs employés dans ces fabriques, c'est-à-dire 5,040,000 st. (126,000,000 fr.), et que nous estimions à l'énorme somme de 50,000,000 st. (1,250,000,000 fr.) la dépense des machines, des bâtimens et autres frais accessoires, il en résultera que l'emploi des machines, dans les fabriques de coton, épargne à la Grande-Bretagne une somme annuelle de 700,000,000 st. (17,500,000,000 fr.) qui serait nécessaire si on voulait obtenir la même quantité de produits, sans faire usage des mécaniques.

Canal Érié. — Il ne paraît pas que la crise commerciale ait été aussi forte en Amérique qu'en Europe, du moins certains faits semblent indiquer que les États-Unis sont loin d'être tombés dans la même torpeur que la France et l'Angleterre, et qu'il y existe au contraire une grande activité dans les affaires. Par exemple, le montant des droits de péage sur le canal Érié, avait été, l'année précédente, de 289,000 dollars. On estime qu'il sera au moins de 500,000 dollars cette année, ce qui fera une augmentation de 211,000 dollars.

Papier de peuplier. — La cherté toujours croissante du papier, a, dans ces derniers tems, fait beaucoup hausser le prix des livres, sans que les bénéfices des éditeurs se soient augmentés. Cette cherté tient à deux causes : la première, c'est que, quoique les besoins intellectuels soient encore les plus facilement satisfaits, et surtout en France, on ne saurait nier cependant qu'il ne se publie et qu'il ne se lise bien plus de livres que jadis ; la deuxième, c'est que le chiffon de toile est toujours plus rare, parce que, d'année en année, l'usage des tissus de coton devient plus exclusif. A la vérité on fait maintenant du papier avec des chiffons de coton, mais il est d'une très-mauvaise qualité. On a essayé aussi d'en faire avec la paille ; la plupart des papiers de couleur qui servent de couverture pour les brochures sont faits, dit-on, de cette manière ; mais il ne paraît pas qu'on soit encore parvenu à donner au papier de paille le degré de blancheur nécessaire pour pouvoir servir à l'impression des livres. Les frères Cappurino, qui ont une papeterie à Turin, viennent de trouver le moyen de fabriquer un fort beau papier, avec l'écorce du peuplier, du saule et de quelques autres arbres. L'Académie des sciences de cette ville, après avoir examiné les différens échan-

tillons de papier à écrire, à imprimer et à envelopper, que MM. Cappurino lui avaient soumis, s'est prononcée sur leur invention d'une manière très-favorable. Le roi de Sardaigne leur a en conséquence accordé un privilége exclusif, pendant dix ans, pour la fabrication du papier de bois. On assure qu'ils se proposent de prendre des brevets d'importation dans les différens états de l'Europe, pour y exercer le même privilége.

Route à rainures de Liverpool et de Manchester. — Le 1er numéro de la *Revue Britannique* contenait l'examen du projet d'une route à rainures entre Liverpool et Manchester. Les auteurs de ce projet ont eu beaucoup d'obstacles à vaincre, qui leur étaient opposés par des intérêts particuliers, avant d'en commencer l'exécution ; mais les travaux sont maintenant en pleine activité ; on espère que les voitures commenceront à circuler sur cette route avant deux ans, et que dans trois tout sera fini. La plupart des transports de ces deux villes se sont faits jusqu'à présent par le canal de Bridgewater, qui appartient à la famille Egerton, dont l'un des membres vit depuis trente ans à Paris, et ce canal était une des sources principales de son immense fortune. La concurrence de la route à rainures diminuera beaucoup le revenu qu'elle en tirait. Les entrepreneurs de la route, et le commerce de Liverpool et de Manchester, qui sera de cette manière affranchi de l'espèce de monopole que la famille Egerton faisait peser sur lui, en attendent également les plus grands avantages.

BOURSE DE LONDRES.

Prix des actions dans les différens canaux, docks, travaux hydrauliques, Compagnies des mines, etc., etc., pendant le mois de juillet 1826.

	Prix primitif des Actions.	Montant des versemens des Actionnaires	Cours en Juillet 1826.
CANAUX.			
Ashton	»	100	175
Birmingham	»	17 10	295
Coventry	»	100	1050
Elesmere et Chester	»	133	103
Grande Jonction	»	100	260
Huddersfield	»	57	20
Kennet et Avon	»	40	23
Lancaster	»	47	38
Leeds et Liverpool	»	100	395
Oxford	»	100	650
Régent	»	40	33 10
Rochdale	»	85	87
Stafford et Worcester	»	140	800
Trent et Mersey	»	100	1850
Warwick et Birmingham	»	100	240
Worcester et *idem*	»	78	42 10
DOCKS.			
Commercial	»	100	65
Indes orientales	»	100	85
Londres	»	100	81 10
Ste.-Catherine	100	30	7
Indes occidentales	»	100	182
TRAVAUX HYDRAULIQUES.			
Londres (orientale)	»	100	105
Grande Jonction	»	50	76
Kent	»	100	31
Londres (méridionale)	»	100	90
Middlesex occidental	»	65	62
COMPAGNIES DU GAZ.			
Cité de Londres	100	90	150
Nouvelle cité de Londres	100	50	90
Continentale	100	8	1
Impériale	50	46	34
Générale unie	50	18	10
Westminster	50	50	50
COMPAGNIES D'ASSURANCE.			
Albion	500	50	52
Alliance	100	10	7
Id. maritime	100	5	3 10
Atlas	50	5	7 5
Globe		100	136
Gardian	100	10	15 10
Hope	50	5	4 10
Impériale	500	50	90
id. sur la vie	100	10	10
Londres	25	12 10	19
Protecteur	20	2	1 5
Rock	20	2	3 5
Echange royal		100	240

COMPAGNIES DES MINES.	Prix primitifs des Actions.	Montant des versemens des Actionnaires	Cours en Juillet 1826.
Anglo-Mexicaine	100	65	20
Id. Chili	100	8	2
Bolanos	400	100	40
Brésilienne	100	15	27
Castello	100	5	1
Chilienne	100	7 10	3
Colombienne	100	10	2
Mexicaine	100	15	2
Real del monte	400	400	320
Mexicaine-Unie	40	22 10	12 10
SOCIÉTÉS DIVERSES.			
Compagnie d'Agriculture Australienne	100	6	9
Exploitation du fer anglais	100	32 10	5
Compagnie d'Agriculture du Canada	100	10	10
Id. *id.* de la Colombie	100	5	2
Navigation par la vapeur	100	10	3 10
Banques provinciales	100	15	6
Compagnie de Rio de la Plata	100	5	2
id. de la terre de Vau Diemen	100	2 10	2
Id. des Indes occidentales	100	5	2 10

Cours des fonds publics anglais et étrangers, depuis le 24 juin 1826 jusqu'au 24 juillet 1826.

FONDS ANGLAIS.	Plus haut.	Plus bas.	dern. cours.
Bank Stock, 8 p. o/o	200	198	198 1/2
3 pour o/o consolidés	78 1/4	76 5/8	77
3 p. o/o réduit	79	77 3/8	77 3/4
3 1/2 p. o/o réduit	85 1/8	83 3/4	84 3/8
Nouveau 4 p. o/o	93 1/2	92 1/8	92 3/4
Longues annuités expirant en 1860	19 1/16	18 5/8	19
Fonds de l'Inde, 10 1/2 p. o/o	229 3/4	226 1/4	227
Obligations de l'Inde, 4 p. o/o	22 s. p. m.	8 s. p. m.	22 s. p. m.
Billets de l'Échiquier, 2 d. par jour	14 s. p m.	6 s p. m.	14 s. p. m.

FONDS ÉTRANGERS.			
Obligations autrichiennes, 5 p. o/o	87 1/2	85 1/2	87
Id. du Brésil ... *id.*	55 1/2	50	53 1/2
Id. de Buenos-Ayres ... 6 p. o/o	56	48	49
Id. du Chili ... *id.*	37	30	34
Id. de Colombie, 1822 .. *id.*	36	23	31
Id. *id.*, 1824 .. *id.*	37	24 1/4	32
Id. du Danemarck ... 3 p. o/o	55 1/4	52 1/2	55

		Plus haut	Plus bas.	dern. cours.
Rentes françaises........	5 p. o/o.......	99 3/4..	97 1/2..	99 1/4
Id..................	3 p. o/o......	66.....	65.....	66....
Obligations grecques....	5 p. o/o.......	12 1/4..	10 1/4..	12 1/4
Id. Mexicaines..........	5 p. o/o......	43......	31 1/4..	40 »
Id. *Id.*..............	6 p. o/o......	54 1/2...	38 1/4..	46 3/4
Id. Péruviennes.........	6 p. o/o......	28......	23.....	26 »
Id. Portugaises..........	5 p. o/o.......	69.....	66 1/2..	68 »
Id. Prussiennes, 1818....	*id.*..........	91 1/2..	89 1/2..	91 1/2
Id. *id.* 1822......	*id.*..........	90.....	88.....	90....
Id. Russes..............	*id.*..........	80 3/4..	78 1/4..	80 1/2
Id. Espagnoles..........	*id.*..........	8.....	7 1/4..	7 1/2

REVUE BRITANNIQUE.

COMMERCE.

DE LA DERNIÈRE CRISE COMMERCIALE.

Il n'est assurément aucun sujet sur lequel il importe davantage au public de s'éclairer que sur les causes de ces crises subites qui affectent, de tems à autre, la prospérité des pays de grande fabrication, et qui déterminent la banqueroute d'une partie de leurs négocians et des chefs de leurs manufactures. Mais quelqu'important que puisse être cet examen, on s'en est jusqu'à présent fort peu occupé. C'est une chose remarquable que la dernière crise que nous avons éprouvée, et dont nous sommes destinés à ressentir long-tems encore les tristes conséquences, n'avait point été prévue par l'immense majorité de nos négocians, et qu'aujourd'hui même il existe la plus grande divergence d'opinions sur les causes auxquelles on doit l'attribuer. C'est ce qui nous a déterminés à publier les observations suivantes qui, à défaut d'autre mérite, auront au moins celui de l'à-propos.

En commençant cet examen, il importe d'abord de distinguer entre les crises qui résultent de circonstances

purement politiques, et qui, par conséquent, peuvent être considérées comme accidentelles, et celles qui ont pour principe les mauvaises combinaisons des particuliers. Les crises de la première espèce sont en dehors de la sphère de l'économie politique. C'est à elle à indiquer la route que les gouvernemens doivent suivre pour augmenter la richesse publique, mais il lui est impossible de dire *a priori* celle qu'ils suivront. Elle ne peut ni prévoir les mesures qu'ils se proposent de prendre, ni avertir ceux qui doivent en éprouver du dommage. Nous ne ferons donc aucune observation sur les catastrophes commerciales qui sont les conséquences immédiates des déterminations des gouvernemens, et nous nous bornerons à parler de celles qui ont lieu dans le cours ordinaire des choses, et qui, comme nous venons malheureusement de l'éprouver, peuvent être aussi subites et aussi violentes que si elles étaient déterminées par une déclaration de guerre inattendue ou une révolution.

Ce dernier genre de crises peut être produit : 1° par les faux calculs de ceux qui fabriquent les marchandises; 2° par les mauvaises spéculations des négocians qui en font le commerce; 3° par une fluctuation dans les prix occasionée par un changement dans la quantité et par conséquent dans la valeur de l'argent. Nous allons examiner successivement chacune de ces crises.

Celles qui résultent des faux calculs des producteurs, ont lieu, en général, lorsqu'un changement s'est opéré dans la proportion ordinaire de la demande et de l'approvisionnement d'une certaine espèce de marchandises. Supposons, par exemple, que, par suite de l'ouverture de nouveaux marchés, d'une nouvelle mode ou de toute autre cause, les tissus de coton soient beaucoup plus demandés; il en résultera que le prix de ces tissus s'élèvera tout-à-coup, et que ceux qui les fabriquent

feront de plus gros bénéfices. Mais le taux des profits dans les différens emplois, a une tendance constante à s'égaliser, et à moins qu'un monopole ne prévienne ou ne contrarie les effets de la concurrence, il ne peut pas, pendant long-tems, rester plus élevé ou plus bas dans un genre particulier d'opération que dans les autres. Aussi dès que le prix des tissus de coton s'élèvera, on commencera à employer de nouveaux capitaux dans leur fabrication; car on ne manquera pas de retirer une portion plus ou moins forte de ceux qui se trouvaient dans d'autres emplois, pour leur donner cette nouvelle direction.

Malheureusement, il est probable que ce transport de capitaux ne s'arrêtera pas au point juste pour rétablir les anciens prix, et qu'il se fera avec une telle exagération, qu'il y aura bientôt surcharge dans le marché; et, par suite, une crise désastreuse pour les producteurs. Des causes nombreuses contribueront à amener ce résultat. Les avantages qu'une classe de fabricans retire d'un accroissement dans la demande de leurs produits, sont toujours exagérés, tant par ceux d'entr'eux qui cherchent à augmenter leur crédit, en persuadant qu'ils font des bénéfices très-considérables, que par les autres classes de producteurs. Les hommes d'un caractère aventureux et entreprenant, et surtout ceux qui sont disposés à prendre *omne ignotum pro magnifico*, ne tardent pas à se livrer à un genre d'affaire qu'ils considèrent comme le moyen le plus sûr et le plus prompt d'arriver à la fortune. Des troupeaux d'imitateurs s'empressent à leur tour de suivre leur exemple et de se précipiter sur leurs traces. Plein de confiance dans son bonheur et dans son habileté, chaque spéculateur abandonne un genre d'opération dans lequel il avait été élevé, et qu'il connaissait bien, pour aller lutter dans une nouvelle arène, tandis que ceux qui y

étaient engagés antérieurement, profitent le plus possible de leur crédit, afin d'augmenter leurs affaires et la masse de leurs produits. Tout homme de sens peut facilement prévoir quels doivent être les résultats de cet état de choses. Cette accumulation de capitaux dans un seul genre d'affaires est bientôt suivi de l'encombrement du marché, et de la baisse des prix qui en est la conséquence inévitable.

Les négocians ne devraient jamais perdre de vue ces vérités; elles sont incontestables, et tous ceux de nos lecteurs qui étudieront l'histoire de l'industrie dans ce pays ou dans les autres, se convaincront qu'une prospérité extraordinaire dans une branche commerciale particulière est toujours l'avant-coureur de quelque catastrophe. L'agriculture pourra nous fournir des preuves sans réplique de ce que nous avançons ici. Les prix élevés de 1800 et 1801 donnèrent une impulsion puissante à l'industrie agricole. En 1802, on passa à peu près deux fois autant d'actes du parlement pour des clôtures et des desséchemens de marais, que dans les années précédentes. Mais l'extension des cultures et les méthodes perfectionnées que les fermiers adoptèrent, firent baisser, en 1804, le prix du grain au-dessous du cours ordinaire, et les plaintes des agriculteurs déterminèrent le Parlement à rendre un acte pour les protéger davantage contre la concurrence étrangère. Les hauts prix de 1810, 1811, 1812 et 1813, eurent un résultat absolument semblable. De nouveaux capitaux furent affectés à l'exploitation de la terre, et la culture reçut un tel développement, qu'en 1812 et 1813, nos récoltes suffirent à notre consommation. Il en résulta nécessairement une baisse considérable dans les prix, quoique nos ports fussent entièrement fermés aux importations de l'étranger.

Le tableau suivant du prix moyen du froment en An-

gleterre et des bills pour clôtures passés chaque année au Parlement, depuis 1791 jusqu'en 1820, mettra dans tout son jour la vérité de ces observations. L'impulsion donnée par les hauts prix d'une année, à l'extension des cultures dans l'année suivante, a été invariable comme on peut s'en convaincre par l'accroissement des bills pour clôtures.

Années.	Prix moyen du froment par quarter.		Nombre des actes pour clôtures.
1791	47	2	38
2	42	11	
3	48	11	46
4	51	8	42
5	74	2	39
6	77	1	75
7	53	1	86
8	50	3	52
9	67	6	65
1800	113	7	63
1	118	3	80
2	67	5	122
3	56	6	96
4	60	1	104
5	87	10	25
6	79	0	71
7	73	3	76
8	79	0	91
9	95	7	92
10	106	2	122
11	94	6	107
12	125	5	133
13	108	9	119
14	73	11	120
15	64	4	81
16	75	10	47
17	94	9	34
18	84	1	46
19	73	0	44
20	65	7	40

L'histoire du commerce des Indes occidentales vient aussi en confirmation de nos principes. La destruction des belles plantations de Saint-Domingue par les nègres insurgés, en diminuant d'abord, et plus tard en anéantissant l'approvisionnement de 115,000 *hhds.* de sucre que la France et l'Europe continentale tiraient autrefois de cette superbe colonie, occasiona une hausse extraordinaire dans les prix, et donna une impulsion proportionnelle à la culture des autres îles. Cette impulsion fut si forte que la Jamaïque qui n'exportait guère, année commune, que 83,000 *hhds.*, en exporta 286,000 en 1801 et 1802, ou 143,000 par an! Mais cette prospérité fut aussi courte qu'elle avait été brillante. La même cause produisit bientôt les mêmes effets dans les colonies des puissances continentales, que dans les Antilles anglaises. Les quantités de sucre et de café fournies par Cuba, Porto-Rico, la Martinique, la Guadeloupe, le Brésil, etc., ne tardèrent pas à combler le vide causé par l'insurrection de Saint-Domingue, et même à surcharger le marché. Les demandes considérables que l'étranger avait faites du sucre de nos plantations, diminuèrent de jour en jour jusqu'en 1805 et 1806, où elles cessèrent à peu près entièrement. Il en résulta que la presque totalité du sucre de la Jamaïque fut importée en Angleterre, et que ce qui coûtait 66 schellings, en 1798, ne coûta plus, en 1806, que 34 schellings, prix qui non-seulement ne suffisait pas pour procurer du bénéfice aux planteurs, mais même pour les rembourser de leurs avances. Par suite de quelques mesures que prit le Parlement pour donner au sucre un écoulement forcé, on empêcha, fort mal à propos, que la production de cet article ne fût réduite proportionnellement à la diminution de la demande réelle. Aussi, à l'exception de quelques courts intervalles, jamais les planteurs n'ont cessé depuis, de se

trouver plongés dans une série d'embarras et de difficultés dont rien ne peut encore faire présager le terme.

Nous pourrions aussi trouver des preuves dans l'histoire du commerce de la distillerie ; et, dans ce moment même, les distillateurs écossais éprouvent les plus grandes difficultés, parce qu'ils ne peuvent pas trouver de débouchés pour cette immense quantité d'esprits qu'ils avaient préparés, dans l'espoir que la dernière réduction de droit en augmenterait beaucoup la consommation en Angleterre. Cette consommation s'est accrue en effet, mais non dans la proportion qu'ils avaient imaginée.

Règle générale: plus la prospérité d'une branche particulière de commerce est grande, plus la crise qui la suit presque toujours, a de force et d'intensité. Si l'accroissement de la demande d'une marchandise en a fait hausser le prix de 10 pour o/o au-dessus du cours ordinaire, on la produira bientôt en trop grande quantité, ce qui amènera infailliblement une révulsion. Que si la hausse a été de 30 ou 40 pour o/o, comme les capitalistes seront beaucoup plus tentés d'engager leurs fonds dans ce genre d'affaires, la révulsion sera encore plus prompte et plus violente.

Les crises dont nous venons de parler arriveront toujours plus ou moins, quel que soit le système d'économie politique suivi par le gouvernement. Cependant rien ne tendrait davantage à en diminuer le nombre et la violence, qu'un commerce parfaitement libre avec les autres nations. Si le commerce était libre, nous ne nous livrerions qu'au genre d'affaires dans lesquelles nous avons une supériorité naturelle ou acquise, et qui, par cette raison là même, sont bien plus à l'abri des chances défavorables que celles qui ne sé soutiennent que par des moyens forcés et des restrictions. Supposons, par exemple, que le commerce des soieries ne fût soumis à aucune en-

trave, alors nous exporterions, à l'étranger, une partie de nos tissus mélangés de laine et de soie, de nos bas et de nos gants, dans lesquels nous avons un avantage incontestable, en même tems qu'il nous fournirait d'autres soieries qu'il fabrique mieux que nous, ou à meilleur compte. Si, dans cette hypothèse, une nouvelle mode ou une autre cause augmentait tout-à-coup la demande de ces tissus, la concurrence des marchands étrangers les empêcherait de monter à des prix extravagans, et, par conséquent, elle préviendrait l'extension exagérée de nos fabrications et les embarras que cette extension ne manque jamais de provoquer. Que si, au contraire, la demande des soieries diminuait dans l'intérieur, les nombreux marchés du dehors, sur lesquels nos fabricans seraient dans l'usage de vendre, leur donneraient les moyens de disposer de l'excédant de leurs marchandises, à des prix beaucoup moins désavantageux que s'ils n'approvisionnaient que nos propres marchés.

Ces principes ne sont pas de vaines théories, et ils ont été confirmés par la plus vaste expérience. Il n'y a pas à Londres un seul négociant qui ne convienne que les fluctuations dans les prix des grains ne seraient beaucoup moins grandes, et la condition des cultivateurs fort améliorée, si les restrictions que nos lois apportent à ce commerce étaient abolies. Il en est de même de toutes les autres branches; les restrictions et les prohibitions ont toujours jeté de l'incertitude dans les prix et provoqué des oscillations plus ou moins fortes. Les stimulans artificiels, quelle que soit la branche d'industrie à laquelle ils sont appliqués, exercent immédiatement une action défavorable sur les autres branches, et ils finissent toujours par nuire, même à celle que l'on voulait favoriser. Aucun réglement, aucun acte législatif ne peut augmenter le capital d'un pays; tout ce qu'ils peuvent faire,

c'est de l'entraîner dans d'autres canaux. Mais lorsque ces canaux sont suffisamment remplis, la réaction commence. Quand il n'y a pas de débouchés au dehors, toutes les fois qu'un changement dans le goût des consommateurs occasione une diminution dans la demande, les magasins s'encombrent de marchandises qui, si le commerce eût été libre, n'auraient pas été fabriquées. Les ignorans et les intéressés ne manquent jamais d'attribuer cet encombrement à l'emploi des machines, ou à l'absence de protection suffisante contre la concurrence étrangère. La vérité est cependant qu'ils sont le résultat nécessaire et inévitable d'un système exclusif, et de l'application de ces remèdes dangereux qui altèrent et qui vicient toute l'économie intérieure du corps politique.

Il est inutile de dire que ces observations ne s'appliquent qu'à l'excès de production dans quelques branches particulières. Quant à la production en général, nous avons déjà eu occasion de démontrer qu'elle ne pouvait jamais être trop considérable (1) et qu'il ne peut y avoir un encombrement universel. L'idée d'un tel encombrement est une contradiction et une absurdité. En effet, chacun reconnaît que, quelqu'étendue que soit la production, les marchandises qui sont fabriquées pour être consommées directement par les producteurs, ne sauraient jamais être en trop grande quantité; car autrement il y aurait eu une production sans but, et, par conséquent, un effet sans cause. C'est seulement lorsque les marchandises sont destinées à être transportées au marché qu'elles peuvent se trouver en trop grand nombre. Mais quand des marchandises sont transportées au marché, c'est pour en obtenir d'autres en échange; et le fait qu'il y en a une quan-

(1) Dans un article remarquable sur les *Principes d'Économie politique* du docteur Mac-Culloch, traduit dans le 12e numéro de la *Revue Britannique*.

tité trop forte est une preuve sans réplique que celles contre lesquelles elles devaient être échangées sont, au contraire, en quantité insuffisante. La faute n'est pas d'avoir trop produit, mais d'avoir mal produit, en confectionnant des articles qui ne sont pas demandés par ceux auxquels nous voulions les vendre, et que nous ne pouvons pas consommer nous-mêmes. Un encombrement résulte toujours de ce que ceux qui sont engagés dans une branche d'industrie augmentent leurs produits particuliers d'une manière disproportionnée avec les besoins. Telle a été la cause déterminante des embarras des planteurs aux Antilles, en 1807; des cultivateurs anglais en 1816, et, tout récemment, des fabricans de soieries. Les articles qu'ils offrirent successivement en échange à ces trois époques, se trouvaient dans une proportion beaucoup trop forte relativement à celles contre lesquelles on devait les échanger.

La liberté du commerce une fois établie, ce que le gouvernement a de mieux à faire pour empêcher les crises commerciales, c'est de s'interdire, à moins de cas extrêmes, de venir au secours de ceux qui ont fait de mauvaises affaires. Cette doctrine va, sans doute, paraître bien dure, et cependant c'est la seule que le gouvernement d'une grande nation puisse suivre avec succès. Presque toutes les restrictions et les prohibitions qui gênent la liberté des mouvemens de notre commerce et entravent l'esprit d'entreprise, viennent de ce que le gouvernement, sortant de ses attributions, a voulu aider ceux qui avaient fait des spéculations malheureuses ou malhabiles. De cette manière, une portion très-considérable de l'industrie du pays a été placée sur des bases incertaines; et les négocians et les fabricans, affranchis de cette responsabilité naturelle, sous laquelle tout homme doit agir, ont appris à compter sur l'administration, lorsque leurs spécula-

tions tournaient mal. S'il était possible que le gouvernement secourût les particuliers sans nuire au reste de la société, il n'y aurait sans doute rien à dire; mais il s'en faut bien qu'il en soit ainsi, et une saine politique en même tems qu'une humanité bien entendue doivent faire renoncer à des interventions qui font cent fois plus de mal qu'on ne veut en empêcher. C'est avec plaisir que nous pouvons citer à l'appui de notre manière de voir, l'une des autorités pratiques les plus imposantes, celle de M. A. Baring, qui jouit d'une si honorable célébrité dans tout le commerce européen. Voici comment il s'exprimait dans un pamphlet publié en 1808 : « Les seuls services que le gouvernement puisse rendre au commerce, c'est de le protéger d'une manière générale en tems de guerre; de faire en sorte, en tems de paix, d'abolir par des traités les restrictions des gouvernemens étrangers, et de n'en établir aucune lui-même, sous quelque prétexte que ce puisse être. Si les dispositions réglementaires relatives, soit au commerce intérieur, soit à celui du dehors, étaient abolies, nul doute qu'il n'en résultât de grands avantages pour les négocians en particulier et pour le pays en général. La ferme résolution de laisser les choses suivre leur cours naturel, sans se laisser influencer par les sollicitations intéressées de telle ou telle classe, lorsque de faux calculs lui ont fait faire de mauvaises affaires, rétablirait plus promptement que des remèdes artificiels, un juste équilibre entre l'approvisionnement et la demande. Si l'ardeur du gain dérange souvent cet équilibre, la même cause, quand on la laisse agir seule, le rétablit infailliblement.

» L'intervention du régulateur politique, quand elle s'exerce en faveur d'une classe particulière, est non-seulement préjudiciable à toutes les autres en général, mais même à ceux que l'on veut servir. Supposons, par exemple, que l'on ait fait trop de sucre à la Jamaïque, et

trop d'étoffes de coton à Manchester, les pertes des intéressés arrêteront bientôt le mal. Mais si le gouvernement emploie des moyens artificiels pour procurer aux premiers un débit extraordinaire qu'aucune mesure ne peut leur assurer pour l'avenir, il les engage indirectement à prolonger leurs mauvaises opérations, en même tems qu'il en rend les conséquences plus certaines et plus fatales. D'un autre côté, s'il cherche à adoucir les suites de l'imprudence du fabricant de coton, aux dépens des fabricans de drap, de toile ou de soieries, il est évident que sa conduite sera aussi impolitique qu'elle sera contraire à la justice.

» Lorsque l'assistance du gouvernement est réclamée par une classe quelconque de manufacturiers ou de négocians, elle fait ordinairement un pompeux étalage des services qu'elle rend à la nation en général. C'est ainsi que le commerce des Indes orientales et occidentales, les armateurs, les fabricans de draps, de coton, de soie, se sont successivement fait valoir; mais en les écoutant, on n'aurait pas dû oublier que l'intérêt de l'état consiste dans la prospérité de tous; qu'il n'est pas d'une bonne politique d'aider le développement d'une industrie par des moyens autres que les siens propres, et surtout lorsque c'est aux dépens des autres qu'on la favorise; et que pour qu'elles restent dans leurs limites respectives, il faut leur laisser entièrement le soin de se diriger. »

Comme nous n'avons rien à ajouter à ces judicieuses observations, nous allons maintenant parler des crises commerciales de la deuxième espèce, c'est-à-dire de celles qui proviennent des faux calculs des négocians ou, pour nous servir d'une expression moins exacte mais plus employée, d'un trop grand commerce.

Ces crises ont lieu quand le numéraire ou plutôt les valeurs qui le représentent, sont au niveau convenable,

et que ces valeurs reposent sur de bonnes bases; ou bien lorsqu'elles sont en trop grande quantité et imparfaitement garanties, et par conséquent exposées à éprouver des variations subites dans leur cours et dans leur montant.

Des causes nombreuses peuvent déterminer ces crises, quand elles arrivent lorsque le numéraire est à son véritable niveau. Si on craint qu'une marchandise dont la consommation est générale, n'ait pas été produite en quantité suffisante, ou si effectivement il y a insuffisance dans l'approvisionnement, les spéculateurs s'empresseront de la demander, partout où on pourra s'en procurer. La même chose arrivera, si des marchés nouveaux et considérables sont ouverts tout-à-coup. Cet accroissement dans la demande occasionera nécessairement une augmentation dans les prix, et il est même vraisemblable que le grand nombre d'acquéreurs qui se présenteront à la fois dans le marché, feront sortir ces prix des limites raisonnables, ce qui ne tardera pas à provoquer une révulsion plus ou moins forte.

La chance à laquelle s'exposent ceux qui offrent des prix extraordinaires pour une certaine espèce de marchandises, résulte surtout de la difficulté de s'assurer si réellement l'approvisionnement n'est point assez considérable, ou s'il y a lieu de croire que la demande doive s'accroître. C'est dans la manière dont il résout ces questions, que le véritable négociant fait voir son habileté. La dernière spéculation sur les cotons, par exemple, s'est faite en partie, parce que l'on supposait qu'il y avait insuffisance dans l'approvisionnement de cet article, et en partie, parce que l'on croyait que les cotons bruts étaient beaucoup plus demandés, tant sur notre propre marché que sur ceux du continent. Si ces suppositions eussent été exactes, et si la concurrence des acheteurs n'eût pas trop fait hausser les prix, cette spéculation au-

rait certainement très-bien tourné. Mais il n'en était pas ainsi ; rien n'était moins bien fondé que ces hypothèses ; loin de manquer, le coton avait au contraire été produit en quantité surabondante ; et quand bien même il y aurait eu réellement insuffisance dans la récolte, l'élévation extravagante des prix aurait bientôt diminué la consommation, ce qui n'eût pas manqué d'amener une très-grande baisse.

Le tableau ci-joint fera voir quelle a été l'immense quantité des cotons importés dans la Grande-Bretagne, en 1823, 1824 et 1825. Cet état indique les contrées d'où les cotons avaient été tirés ; la quantité importée de chacune de ces contrées ; et le montant des quantités réexportées à l'étranger.

PAYS D'OÙ LE COTON AVAIT ÉTÉ IMPORTÉ.	ANNÉES SE TERMINANT AU 5 JANVIER		
	1824	1825	1826
	lbs.	lbs.	lbs.
Portugal	1,384,193	230,060	1,773,628
Italie	71,343	310,839	3,525,132
Malte	86,523	646,667	204,940
Turquie	1,334,547	7,719,368	18,938,246
Guernsey et Jersey	47,600	——	260
Indes orientales	14,839,117	16,420,005	20,294,262
La côte d'Afrique et Otahiti dans la Polynésie	138	9,308	400
Cap de Bonne-Espérance	——	——	10,889
Colonies anglaises de l'Amérique du Nord	71,859	——	12,552
Indes occidentales britanniques	7,034,793	6,260,306	8,193,948
Indes occidentales étrangères	139,290	46,604	433,274
États-Unis	142,532,112	92,187,662	139,908,699
Mexique	——	141,342	2,090
Colombie	130,162	284,436	487,035
Pérou	38,261	48,032	192,767
Chili et Buenos-Ayres	——	170,879	——
Brésil	23,514,641	24,849,552	33,180,491
Autres contrées	177,924	37,062	846,678
Quantité totale importée dans le Royaume-Uni	191,402,503	149,380,122	228,005,291
Quantité totale exportée du Royaume-Uni	9,318,403	13,299,505	18,004,953
Reste pour la consommation intérieure	182,184,100	136,090,617	210,000,338

Malgré cette énorme importation, l'élévation des prix fut si grande que le *Géorgie* qui, en 1823, s'était vendu

au plus haut 10 d. 1/2 (1) par liv., se vendit, en 1825, 18 d. 1/2. Le *Bengal* et le *Surat* qui, en 1823, s'étaient vendus 8 d. 1/4, s'élevèrent, en 1825, à 13 d. 1/2. Depuis la baisse, le premier est à 7 d., et les autres à 5 d. par liv. La perte que les spéculateurs auraient éprouvée, s'ils eussent pu satisfaire à leurs engagemens, a été estimée, au plus bas, à deux millions et demi st. (62,500,000 fr.)

Peut-être n'est-il pas inutile d'observer ici que les partisans, malheureusement beaucoup trop nombreux, de ce système de restrictions et de prohibitions si habilement modifié par les ministres actuels, se sont autorisés des embarras produits par les folles spéculations qui avaient été faites sur les cotons et sur d'autres marchandises pour récriminer contre la politique vraiment libérale de l'administration, et pour représenter la science sur laquelle cette politique est fondée comme inutile, attendu que les économistes n'avaient pas averti les spéculateurs des malheurs inévitables auxquels ils s'exposaient. Rien assurément n'est plus injuste qu'une semblable accusation. Avant de faire un appel aux principes d'une science ou de réclamer les conseils de ceux qui la professent, il faut d'abord s'assurer que les faits qu'on veut leur exposer sont bien exacts. Supposons, par exemple, qu'un de nos correspondans de Liverpool nous écrive qu'il sait, d'une manière certaine, que les récoltes de coton ont été fort au-dessous du produit ordinaire en Amérique, aux Indes orientales et en Turquie, et que les magasins de l'intérieur sont mal approvisionnés; certes nous nous garderions bien de le détourner de spéculer à la hausse sur cet article. S'il arrivait ensuite que ces faits fussent entièrement faux; et que les récoltes de coton eussent été bonnes et proportionnées à la demande; il serait absurde de vouloir nous rendre responsables des

(1) Nous avons déjà dit que le denier anglais valait environ 10 centimes.

pertes que notre correspondant aurait pu faire. La faute serait de son fait et nullement du nôtre ; c'était un homme pratique, dont le métier était de bien connaître l'état des marchés. Il avait des agens en Amérique, en Égypte et dans les autres parties du monde, et s'il s'est décidé lui-même à opérer d'après des données fausses, ou à suivre les avis de ceux qu'il a consultés après leur avoir fait un exposé inexact des faits, il est clair que ses spéculations ont dû mal tourner. Telle a été la situation des spéculateurs qui, en 1825, ont opéré sur les cotons. Ils avaient supposé, comme nous l'avons déjà dit, que les récoltes étaient insuffisantes, tandis qu'au contraire elles avaient été très-considérables. L'impulsion à la hausse une fois donnée, et chaque spéculateur ayant réalisé ou paraissant en mesure de réaliser des bénéfices, il se présentait sans cesse de nouveaux acheteurs. Et ce n'était pas seulement des personnes occupées habituellement d'affaires commerciales : on en vit un grand nombre d'autres, influencées par des courtiers, s'empresser d'engager leurs fonds dans des opérations qui leur étaient absolument étrangères, dans l'espoir d'obtenir immédiatement de gros bénéfices. S'ils se sont ruinés, ce sont eux seuls qui en sont cause, et non pas les théories des économistes. Quand les faits d'après lesquels un négociant spécule sont exacts, rien, sans doute, ne peut lui être plus utile que la connaissance des véritables principes de la science économique, car elle lui donnera les moyens d'en tirer de justes conclusions. Mais dans le sens contraire, s'il se ruine, ce n'est qu'à son imprudence et à son avidité qu'il doit s'en prendre, et l'économie politique dont, le plus souvent, il ignore les premiers principes n'est pour rien dans son malheur.

Les pertes que les spéculateurs anglais ont faites, dans ces derniers tems, en prêtant à divers gouvernemens

étrangers, doivent aussi être attribuées à leur ignorance. S'ils avaient mieux connu la situation et les ressources de ces gouvernemens, ou ils ne leur auraient pas prêtés, ou ils auraient traité à des conditions différentes. L'état suivant fera voir le taux auquel ont été contractés ces divers emprunts, leur cours actuel et le montant des pertes des prêteurs.

PAYS QUI ONT FAIT les emprunts.	Valeur. nominale.	Taux primitif.	Montant à ce taux.	Taux actuel.	Montant à ce taux.	Perte.
Brésil.........	3,200,000	80	2,560,000	50	1,600,000	960,000
Buénos-Ayres...	1,000,000	85	850;000	49	490,000	360,000
Chili..........	1,200,000	70	840,000	33	396,000	444,000
Colombie.......	2,000,000	84	1,630,000	26	520,000	1,160,000
Id. 1824..	3,750,000	88 1/2	4,203,750	28	1,330,000	2,873,750
Danemarck.....	3,500,000	75	2,625,000	54	1,890,000	735,000
Grèce..........	800,000	59	472,800	10	80,000	392,000
Id. en 1824.	2,000,000	56 1/2	1,160;000	11	220,000	910,000
Mexique.......	3,200,000	58	1,856,000	38	1,216,000	640,000
Id. en 1825.	3,200,000	90	2,880,000	45	1,440,000	1,440,000
Naples.........	2,508,000	92 1/2	2,312,500	70	1,750,000	562,600
Pérou..........	450,000	88	396,000	23	103,500	292,500
Id. en 1824.	750,000	82	615,000	22	165,000	450,000
Espagne........	12,000,000	56	5,000,000	7	700,000	4,900,000
Id. en 1823.	12,000,000	30	3,600,000	4	480,000	3,120,000
	50,550,000		31,570,250		12,380,500	19,239,750

Il résulte de cet état que les capitalistes de la Grande-Bretagne ont prêté à l'étranger, dans l'espace de deux ou trois ans, l'énorme somme de 31,570,250 liv. st. (789,256,250 fr.), sur lesquels ils ont eu une perte sèche de 19,239,750 liv. st. (480,893,750 fr.), ce qui fait près de 61 pour o/o des fonds prêtés. Jamais peut-être l'avidité de nos spéculateurs ne les a plus complètement fourvoyés.

En 1816, lorsque l'Europe en armes au sein de la France, en garantissait la paix intérieure, ce n'était pas sans peine qu'elle parvenait à contracter des emprunts au taux de 49 pour o/o. Plus tard, en 1823, lorsqu'elle était entrée en jouissance de la plénitude de ses ressources agricoles et de celles d'une industrie qui ne cède qu'à la

nôtre, le monde commercial s'étonnait de l'audace d'une maison de banque, la maison Rothschild, qui consentait à lui prêter au taux de 92 ; et cependant peu de mois après, nous prêtions à Buenos-Ayres, à 86 pour 0/0 ! et dans quel moment faisions-nous cette inconcevable transaction ? lorsque les diverses provinces de la république, après s'être violemment séparées de la capitale, s'étaient constituées en états indépendans, toujours prêts à en venir aux prises, et que les tribus indigènes, profitant de leur anarchie, les parcouraient dans toutes les directions, en y faisant d'affreux ravages. Les prêts faits au Chili, à la Colombie, à la Grèce, à l'Espagne, etc., pourraient donner lieu à des observations du même genre.

On dira peut-être que si les particuliers ont perdu, il n'en est résulté aucun dommage pour la nation en général, attendu que ce que perd celui qui cède sa créance, tourne au profit de celui qui l'achète. Mais nous avons toujours eu le tort d'acquérir à cent, ce que, quelques mois plus tard, nous aurions pu avoir à 39, l'un portant l'autre. D'ailleurs, la totalité des fonds avancés aux gouvernemens emprunteurs, n'a pas été employée à leurs besoins immédiats. Si nous sommes bien instruits, une portion plus ou moins considérable des sommes prêtées, a été mise en réserve pour former des fonds d'amortissement, arrangement qui produit aujourd'hui des effets fort singuliers. Ainsi, par exemple, les deux emprunts contractés par le Pérou, l'ont été au taux moyen de 85 pour 0/0, et ils se négocient actuellement, à la bourse de Londres, au taux de 22 1/2 ! il en résulte que le gouvernement péruvien peut racheter à 22-50 les rentes qu'il a vendues à 85, et cela avec une portion des mêmes fonds qu'il s'est procurés par la négociation de ces rentes. Ce sont nos capitalistes qui supportent entièrement la perte de la différence, qui est de 62 1/2.

Mais c'est surtout dans le choix des marchandises qu'ils envoient dans des marchés nouvellement ouverts, que les négocians malhabiles montrent leur ignorance ; car, lorsque le hasard ne vient pas à leur aide, ils ne manquent jamais de les remplir d'articles qui ne sont nullement appropriés aux besoins et aux usages des habitans. Leith et plusieurs autres de nos villes manufacturières, ne se sont pas encore remises des banqueroutes qui ont suivi les expéditions de marchandises dont elles avaient encombré les marchés du continent en 1814 et 1815. Mais les premières exportations qui eurent lieu lorsque nous fûmes admis, pour la première fois, à commercer directement avec le Brésil, Buénos-Ayres et Caraccas, furent encore bien plus extraordinaires. Les hommes pratiques se livrèrent alors, sans aucune mesure, à l'esprit de spéculation. Un voyageur fort intelligent, M. Mawe, qui résidait à cette époque à Rio-Janeiro, nous apprend que, dans l'espace de quelques semaines, Manchester envoya plus de marchandises que le Brésil n'en avait consommées dans le cours des vingt années précédentes ; il y en avait une si grande quantité qu'il était impossible de trouver dans la ville des magasins assez considérables pour les contenir, et que les articles les plus précieux étaient étalés sur le rivage. Ce qui était surtout curieux, c'était la manière dont ces habiles gens avaient composé leurs expéditions. On offrait d'élégans services en porcelaine et en cristal à des populations qui n'avaient jamais bu que dans de la corne ou dans des coquilles de noix de cocos. On avait envoyé également une immense quantité d'outils qui avaient, à l'une de leurs extrémités, un marteau, et à l'autre, une petite hache; comme si les habitans n'avaient autre chose à faire que de casser toutes les pierres qu'ils rencontraient et d'en détacher l'or et les diamans qui s'y trouvaient. Un de ces spéculateurs, encore plus avisé, et qui est peut-

être aujourd'hui du nombre de ceux qui raillent M. Huskisson sur ses théories chimériques, avait rempli un magasin, de patins, à l'usage des habitans de Rio-Janeiro, qui n'ont jamais vu de glace, et auxquels on a même beaucoup de peine à en faire comprendre l'existence.

La détresse qui suivit ces expéditions ne peut être attribuée qu'à la grossière ignorance de ceux qui les avaient faites. S'il y a une connaissance indispensable à un négociant, c'est assurément celle des nombreuses productions des différens pays du monde, et des marchandises dont ils ont besoin. Quand des navires sont frêtés par des hommes de l'espèce de ceux qui envoient au Brésil des patins à patiner, il faut s'étonner, non de ce qu'ils se trompent quelquefois, mais de ce qu'ils ne se trompent pas toujours.

Les marchands de grains sont, surtout, exposés à faire de fausses spéculations. Cela vient en partie de la difficulté qu'il y a à se procurer des renseignemens exacts sur l'état des récoltes dans un grand pays, et en partie des restrictions mises à l'importation. Quelques jours de pluie, avant ou pendant la moisson, en donnant des craintes sur les récoltes, vont souvent occasioner une hausse subite dans les prix qui ensuite retomberont tout aussi promptement à leur niveau ordinaire, aussitôt que le tems sera amélioré. Il est évident que, si nous jouissions des bienfaits d'un commerce libre, ces oscillations seraient bien moins fortes et bien moins multipliées; car lorsque nos récoltes seraient insuffisantes, nous pourrions acheter des grains sur les marchés du dehors, et, lorsqu'au contraire il y aurait surabondance, nous en exporterions une partie.

Rien, cependant, ne tend davantage à encourager les faux calculs et les mauvaises spéculations, soit de la part des producteurs, soit de celle des négocians, que les fluc-

tuations subites dans la quantité et la valeur du numéraire, ou des valeurs qui le représentent. L'accroissement du numéraire ne peut avoir lieu sans qu'il en résulte un accroissement dans les prix. Si cette augmentation dans les moyens d'échange est trop forte pour pouvoir se maintenir, tous ceux qui ont spéculé dans l'espoir que les prix se soutiendraient, se trouvent dans les plus grands embarras, lorsqu'ils commencent à baisser par suite de la diminution de l'argent. Les fausses combinaisons de classes particulières de producteurs ou de négocians, n'ont guères d'inconvéniens que pour eux, ou du moins elles n'exercent comparativement qu'une légère influence sur le reste de la société; mais une révulsion occasionée par un changement subit dans la quantité et la valeur de l'argent, affecte chaque individu et amène toujours les plus fâcheux résultats.

On a beaucoup discuté sur les causes de la dernière crise; les uns l'ont attribuée aux mauvaises spéculations des négocians, et les autres à une trop grande émission de billets de banque. Quant à nous, nous sommes persuadés qu'elle est résultée à la fois de ces deux causes, mais principalement de la dernière. La spéculation sur les cotons, fondée sur des données inexactes relativement aux récoltes faites en Amérique, aurait sans doute eu lieu, quand bien même il n'y aurait eu dans la circulation que des valeurs métalliques; mais, dans ce cas, les prix se seraient certainement maintenus dans des limites plus raisonnables. Ceux qui se livrent le plus facilement à des spéculations aventureuses, ne sont pas, en général, des négocians riches et anciennement établis. Ce sont, presque toujours, des hommes entrés récemment dans les affaires, et qui sont entraînés par l'espoir de faire une prompte fortune. En même tems que la facilité d'obtenir des escomptes les encourage dans leurs spéculations, la hausse des prix provoquée par les émis-

sions de billets que ces escomptes répandent dans la circulation, les confirme dans leurs espérances, et en détermine même un grand nombre à retirer leurs marchandises du marché dans l'attente d'une hausse encore plus considérable.

L'état suivant fera voir quelles variations a éprouvées le montant d'une portion de nos moyens d'échanges, les billets des banques provinciales. Il suffirait pour s'expliquer une partie des embarras que nous éprouvons, d'observer que le montant de ces billets qui, en 1823, n'était que de 8,798,277 avait presque doublé en 1825.

Tableau comparatif des billets des banques provinciales de toutes valeurs timbrés chaque année, depuis 1804 jusqu'en 1825 inclusivement, avec l'évaluation du nombre des centièmes d'accroissement et de diminution d'une année à l'autre; ainsi que l'indication du total des billets en circulation, de 1804 à 1825 inclusivement, avec l'évaluation des centièmes d'accroissement et de diminution, également d'une année à l'autre.

Années.	Billets des banques provinciales de toutes valeurs timbrés chaque année, depuis 1804 jusqu'en 1825 inclusivement.	Centièmes d'accroissement d'une année à l'autre.	Centièmes de diminution d'une année à l'autre.	Total des billets en circulation de 1804 à 1825 inclusivement.	Centièmes d'accroissement d'une année à l'autre.	Centièmes de diminution d'une année à l'autre.
1805	11,341,413					
1806	11,488,547	1 2/10				
1807	6,587,398		42 6/10	18,021,900		
1808	8,653,077	23 8/10		16,871,524		6 3/10
1809	15,737,986 *	81 8/10		23,702,493	40 5/10	
1810	10,517,519		33 1/10	23,893,868	8/10	
1811	8,792,433		16 4/10	21,453,000		1 6/10
1812	10,577,134	20 3/10		19,944,000		7
1813	12,615,509	19 2/10		22,597,000	13 3/18	
1814	10,577,375		14 6/10	22,709,000	5/10	
1815	7,624,949		29 2/18	19,011,000		16 3/10
1816	6,423,466		15 7/10	15,096,000		20 6/10
1817	9,075,958	41 1/10		15,898,000	5 3/10	
1818	12,316,868	35 7/10		20,507,000	29	
1819	6,130,313		50 2/13	17,356,875		15 3/10
1820	3,574,894		41 7/10	11,767,391		32 2/10
1821	3,987,582	11 5/10		8,414,281		28 5/10
1822	4,217,241	5 7/10		8,067,260		4 1/10
1823	4,657,589	10 4/10		8,798,277	9	
1824	6,093,367	30 8/10		10,604,172	20 5/10	
1825	8,530,438	40		14,147,211	33 4/10	

* En 1809, le droit sur les billets d'une liv. st. avait été porté de 3 d. à 4 d.; ce qui explique le grand accroissement de cette année; les billets portant le timbre de 3 d. ne pouvant plus être mis dans la circulation.

Mais ce n'est pas seulement par les variations qu'a éprouvées le montant de leurs billets, que les banques ont contribué à la crise actuelle ; les variations du taux de leurs escomptes n'y ont guère eu moins de part. Lorsque la banque d'Angleterre réduisit ce taux, de 5 à 4, les banques des comtés s'empressèrent de suivre son exemple, et il en résulta une diminution générale dans le taux de l'intérêt de l'argent. Dès-lors tous les genres de stimulans agirent à la fois sur les spéculateurs. Les bas prix de 1822 et 1823, devaient naturellement faire supposer que la plupart des articles éprouveraient une hausse considérable. Si on ajoute à cela les facilités sans exemple données par les banques, on concevra comment un grand nombre de nos manufacturiers et de nos négocians se sont trouvés entraînés à se livrer à des opérations gigantesques, contraires à toutes les habitudes du commerce, et dont l'extravagance ne peut être comparée qu'à celle de l'affaire de la mer du Sud, en 1720.

La réduction du taux de l'intérêt eut un double effet. Elle engagea ceux qui étaient dans l'usage de faire escompter leur papier dans les banques, à emprunter de plus fortes sommes ; tandis que les capitalistes qui avaient des espèces et qui n'étaient pas dans les affaires, prirent part à des opérations dans lesquelles ils espéraient trouver un emploi de leurs fonds plus avantageux qu'en les prêtant au taux du jour. Indépendamment de ces stimulans, les longs termes accordés par la plupart des banques d'Écosse, et par une partie de celles d'Angleterre, favorisèrent aussi le développement exagéré de l'esprit de spéculation. Ceux qui se procuraient de l'argent à quatre, six, neuf et même, comme cela arrivait quelquefois, à douze et dix-huit mois, purent retirer leurs marchandises du marché, dans l'espoir d'une plus grande hausse. Le retrait de ces marchandises, en diminuant artificiellement

l'approvisionnement et l'élévation des prix causés par cette diminution et par l'accroissement continuel des moyens d'échange, encouragèrent au plus haut degré la production et l'importation des articles sur lesquels on spéculait. La hausse des prix, qui avait eu lieu en 1824 et au commencement de 1825, fut, de cette manière, beaucoup plus forte qu'elle n'aurait été par la seule augmentation des valeurs d'échange. Lorsque la baisse dans le prix des marchandises commença à s'opérer, il n'y avait encore qu'une très-faible partie des spéculations entreprises à l'aide de ces escomptes à long terme, qui fussent terminées. Aussi quand arriva le moment d'effectuer les paiemens, tout cet édifice sans base croula sur le sol, en écrasant à la fois sous ses débris les imprudens spéculateurs et une partie des banques qui avaient concouru à l'élever.

Les banques provinciales ont donc été la cause la plus active de nos derniers malheurs; cause moins généralement comprise que celle de l'exagération des entreprises et que ne soupçonnent même pas les pays assez heureux pour ne pas avoir d'institutions analogues. Rien, certes, ne peut être plus absurde que ce pouvoir que la loi confère à chaque individu d'émettre un papier monnaie, quelque pauvre, quelqu'ignorant, quelque démoralisé qu'il puisse être. Il s'en faut bien qu'il soit très-difficile pour un banquier d'obtenir la confiance publique; il est au contraire très-aisé de la surprendre. On a vu très-souvent, dans les dernières années, des individus qui n'avaient point de capital et qui, en commençant les affaires, se trouvaient dans un état d'insolvabilité, obtenir le même crédit que les maisons les mieux établies, et pendant long-tems faire circuler leurs billets, conjointement avec ceux qu'elles émettaient. Il est évident que, comme les bénéfices faits par les banques, résultent de la supériorité de leurs billets en

émission sur le fonds mort qu'elles sont obligées de conserver pour répondre aux demandes du public, celles qui ont peu de capitaux, doivent toujours être fort préoccupées des moyens de mettre leur papier en circulation. Les maisons riches et anciennes peuvent faire un choix dans les effets qu'on leur propose d'escompter ; car on leur en présente surabondamment. Les autres sont nécessairement moins prudentes et moins scrupuleuses. C'est à ces dernières que s'adressent les spéculateurs engagés dans des entreprises hasardeuses ; et lorsqu'il existe une grande confiance et que tout est à la hausse, le plus mauvais papier est facilement négocié. Beaucoup de banques provinciales, qui ont marqué pendant la dernière crise, étaient non-seulement dans l'usage d'escompter le papier de ceux qui se livraient aux spéculations les plus téméraires, mais de payer de fortes commissions aux personnes qui faisaient circuler leurs billets. Lorsque des établissemens dirigés d'après des principes semblables, existent dans tout l'empire, et que des individus sans solvabilité connue, parviennent très-souvent à se procurer, par leur intermédiaire, des sommes considérables, faut-il s'étonner que les projets les plus dépourvus de sens soient accueillis et mis à exécution ; que la plupart des illusions répandues dans le public finissent par devenir de véritables vertiges, et que tout se termine par des crises épouvantables comme celles dont nous sommes dans ce moment les victimes et les témoins ?

La France faisait, à la même époque que nous, des spéculations imprudentes et mal conçues ; mais elle en souffrira bien moins long-tems, parce qu'elle ne connaît pas ce système de banque qui donne les moyens de multiplier toutes les fautes, et qui en aggrave toutes les conséquences, en attribuant, comme le disait avec énergie lord Liverpool, la prérogative royale à chaque savetier et à

chaque marchand de fromages, qui peuvent, quand l'envie leur en prend, battre monnaie sans obstacle et sans contrôle, et engorger tous les canaux de la circulation par des effets sans valeur réelle.

Il est vrai que, dans le but de rémédier à une partie des inconvéniens de ce système fatal, lord Liverpool a proposé d'empêcher la circulation des billets d'une liv. st. Il a oublié sans doute que ce n'est pas seulement les billets d'une liv. que le premier venu peut émettre sans contrôle; qu'il en est de même des billets de 5, de 10 et de 20 liv.; et qu'en 1793, lorsqu'un tiers des banques provinciales suspendirent leurs paiemens, il n'y avait pas de billets au-dessous de 5 liv. Ce serait faire la plus grave des insultes au bon sens du parlement que de supposer qu'il pourra consentir à tolérer un pareil état de choses, qui tend à compromettre le succès et à faire un pur jeu des entreprises les mieux combinées et les mieux conduites. Les propositions faites par lord Liverpool, l'ont été, sans doute dans de fort bonnes intentions, mais elles sont insuffisantes. Pour établir les billets de banque sur une base solide, il faut que tous ces billets, quel qu'en soit le montant, ne puissent être émis que par ceux qui sont en mesure de donner de bonnes garanties de leur paiement. Comme les moyens que l'on peut employer pour la garantie des billets de 5 liv. et au-dessus, sont aussi susceptibles de l'être pour ceux d'une liv., il n'y a pas de motifs pour retirer ces derniers de la circulation.

Telles que les choses existent aujourd'hui, la plus légère baisse dans le change suffit pour faire exporter la valeur d'or et d'argent. Antérieurement à 1819, l'exportation de l'or était défendue sous les peines les plus sévères; et, quoique ces peines fussent insuffisantes pour retenir dans l'intérieur les métaux précieux, quand l'état du change en rendait l'exportation avantageuse, il n'est

pas douteux cependant qu'à cause de la peine, de la dépense et des dangers résultant de cette prohibition, il fallait une baisse dans le change beaucoup plus considérable qu'actuellement, pour que les matières d'or et d'argent s'écoulassent vers l'étranger. Aujourd'hui, une différence d'un huitième pour cent, entre la Grande-Bretagne et le continent suffit pour les faire sortir ; et comme notre monnaie est maintenant excellente, et que le gouvernement a jugé à propos de se charger des frais de fabrication, disposition à-peu-près aussi sage que s'il faisait gratis des bas, des chapeaux, des habits pour tous ceux qui lui en demanderaient, cette monnaie est devenue un article de commerce fort important, et l'exportation s'en fait dans des circonstances où jadis elle n'aurait jamais eu lieu.

Quoique la dernière crise n'eût pas, en général, été prévue par le public (1), il est incontestable que beaucoup de pronostics menaçans en avaient annoncé l'approche. En juin et juillet 1824, notre change avec le continent commença à baisser et l'on fit des exportations considérables d'or et d'argent. C'était un signe certain que les valeurs de circulation étaient devenues surabondantes, et il est fort à regretter que cela n'ait pas décidé les directeurs de la banque d'Angleterre à diminuer leurs émissions. S'ils s'y fussent déterminés alors, les émissions exagérées des banques provinciales n'auraient pas eu lieu; la plus grande partie des spéculations insensées entreprises au commencement de l'année précédente n'auraient pas eu lieu ; et la crise aurait par conséquent été

(1) Note du Tr. Elle avait été annoncée six mois à l'avance dans un article du *Quarterly Review*, sur les *Routes à rainures*, inséré dans le 1er numéro de la *Revue Britannique*. Les causes qui devaient en particulier déterminer la baisse des fonds publics ont aussi été signalées dans le 4e numéro de notre recueil, pag. 376 et suivantes.

beaucoup moins forte. Et qu'on ne dise pas que ces avis n'ont été donnés que lorsque le mal était fait. Il nous serait facile de prouver que le public aurait eu tout le tems d'en profiter; mais il était alors tellement possédé de la fureur des spéculations, qu'il traitait de visionnaires tous ceux qui disaient que les valeurs d'échange ne reposaient sur aucune base solide, et que tout cet échafaudage ne tarderait pas à s'écrouler; et si, de tems à autre, on rencontrait quelques personnes qui en convinssent, elles se flattaient de l'espoir de recueillir leurs bénéfices et de pouvoir opérer leur retraite, avant que la bulle de savon crevât; espoir qui ne s'est réalisé que pour un bien petit nombre d'entre eux.

Les détails dans lesquels nous venons d'entrer, prouvent combien la masse du public est encore étrangère aux véritables principes du commerce. En indiquant les causes de la dernière crise, nous espérons avoir indiqué également les moyens d'en prévenir de semblables à l'avenir; le 1er c'est la liberté du commerce avec les autres pays, qui donnerait à la fois plus de stabilité à la demande et à l'approvisionnement de nos marchés; le 2e serait de placer sur des bases moins fragiles nos valeurs de circulation, ce qui nous mettrait à l'abri des oscillations que nous avons éprouvées depuis 1793; et le 3e de faire en sorte de répandre plus de connaissances théoriques et positives dans les différentes classes de la société, et surtout dans celle des négocians; car nous avons fait voir que leur ignorance avait été la cause la plus active de leurs malheurs. (*Revue d'Édinbourg.*)

HISTOIRE NATURELLE.

DES VOLCANS.

Les terribles phénomènes des feux souterrains méritent à tous égards d'être bien observés. C'est à la philosophie naturelle qu'il est réservé de conquérir, par les armes de la raison, ce domaine dont les superstitions de tous les tems et de tous les peuples ne pouvaient manquer de s'emparer. A ce motif bien suffisant pour provoquer les recherches les plus diligentes et les plus attentives, ajoutons que les volcans sont le seul moyen que nous ayons, d'acquérir quelques connaissances sur l'intérieur du globe à une profondeur que nos travaux ne peuvent atteindre. On doit donc plus d'une sorte de reconnaissance à ceux qui se livrent à l'étude des phénomènes des feux souterrains et à la recherche de leurs causes, et qui publient leurs découvertes, leurs observations, leurs conjectures mêmes, lorsqu'elles peuvent exciter la pensée, faire entrevoir de nouveaux moyens d'étude, de nouvelles routes pour les observateurs, et préparer ainsi la découverte de quelques faits encore inaperçus.

Mais il est superflu d'appeler l'attention des savans sur l'une des plus belles et des plus attrayantes divisions de la géologie : ceux à qui leur position permet de s'en occuper y seront assez portés d'eux-mêmes. Quant au grand nombre d'hommes qui, sans ambitionner le titre de savans, ne veulent point rester entièrement étrangers à la connaissance de la nature, comme les faits les plus curieux et les plus remarquables doivent composer leur savoir, ils choisiront certainement de préférence, parmi les différentes branches de la géologie, l'histoire des vol-

cans : ils ne sera donc pas inutile de leur en offrir ici une rapide esquisse.

On connaît un très-grand nombre de volcans en activité dans les deux continens et dans plusieurs îles ; mais ils n'occupent que la moindre partie des régions volcanisées. On ne peut tracer une démarcation bien précise entre les volcans éteints sans retour, et ceux dont les éruptions ont cessé depuis long-tems, mais se renouvelleront un jour. Quand même on parviendrait à fixer, non l'époque, mais l'ordre de leur extinction, à les classer suivant le tems plus ou moins long qui a dû s'écouler depuis qu'ils ont cessé de brûler, on ne serait guère plus avancé. Des recherches de cette nature sont toujours extrêmement incertaines, et ne permettent presque jamais de porter un jugement définitif. Dira-t-on, par exemple, que des couches calcaires, ou d'autres roches non primitives superposées à des roches volcaniques, ont été formées postérieurement au sol qu'elles recouvrent aujourd'hui ? Mais plusieurs observations faites sur les volcans de l'Océanie prouvent que les éruptions volcaniques peuvent soulever le fond des mers, élever au-dessus des flots des bancs de coquillages, de coraux, etc., ou d'autres couches sous lesquelles les laves viendront se consolider par stratifications, d'autant plus profondes, qu'elles seront plus récentes. Le contraire a lieu, lorsque les matières volcanisées sont lancées au-dessus du sol, comme celles du Vésuve et des autres bouches ignivomes ; le sol, couvert de dépôts volcaniques, est évidemment plus ancien que ces matières adventices, et, parmi celles-ci, les plus récentes sont à la surface.

La difficulté d'assigner l'époque *géologique* des volcans éteints est considérablement augmentée par la ressemblance exacte de leurs produits avec les roches trapéennes dont la formation a dû précéder les dernières catastrophes

qui ont changé la face de la terre, et, par conséquent, la disposition des contrées habitables. C'est ce que l'on remarque, en Italie, dans les monts Euganéens, si bien observés par Spallanzani et Werner. Jusqu'au voyage de ce dernier minéralogiste en Italie, ces monts, ou, pour mieux dire, ces coteaux furent regardés comme d'origine volcanique. Werner leur assigna une formation toute opposée, et son opinion fut adoptée par les Allemands; mais, ni la France, ni l'Angleterre, ni l'Italie, ne furent convaincues, et la question reste indécise. Les éruptions sous-marines viennent encore malheureusement compliquer la question et en rendre la solution plus difficile.

Mais ce n'est pas seulement dans les monts Euganéens que ces difficultés se présentent. Il est tout aussi impossible de constater si les volcans dont on retrouve les traces dans les autres parties de l'Italie, ont précédé ou suivi l'époque où l'Europe était peuplée par ces animaux dont les races sont perdues, et dont la science moderne a su, par des prodiges d'industrie, rassembler les débris, recomposer la charpente osseuse, deviner les formes et la manière de vivre. L'histoire n'a point conservé la mémoire d'événemens aussi anciens que ceux-là, ni de destruction aussi complète, si ce n'est celles des villes abimées dans la mer Morte, suivant le témoignage de l'Écriture-Sainte.

Les volcans éteints de l'Auvergne, dont la haute antiquité ne peut être contestée, ont une ressemblance remarquable avec ceux de la Sardaigne. En Italie, on compte jusqu'à soixante anciens cratères entre Naples et Cumes, et il faut y joindre ceux de la Sicile et des îles de la Méditerranée, de l'Archipel, de l'Adriatique. Ils constituent le sol de Sainte-Hélène, de l'Ascension, des Açores, de Madères, des îles du cap Vert; on en trouve également aux îles Maurice et Bourbon. Les grands Ar-

chipels de l'Asie en sont aussi couverts dans une partie de leur étendue : l'Islande a un volcan en ignition, et, pour ainsi dire, seul vivant au milieu d'une multitude d'autres qui ne sont plus. Les feux souterrains n'ont pas moins manifesté leur puissance au Pérou, et en général dans toutes les hautes et longues chaînes de l'Amérique. Il est peu de contrées d'une certaine étendue où l'on ne remarque point les vestiges qu'ils y ont laissés.

Les lieux où ces feux exercent actuellement leur activité sont, en général, ceux-là même qu'ils paraissent avoir embrasé aux époques antérieures. Ainsi, la cause qui les produit et qui les alimente n'est rien moins qu'accidentelle et passagère, et on ne peut assigner sa durée, ni dans le passé, ni dans l'avenir. Malheureusement il ne nous est pas encore accordé de soulever le voile qui la couvre. Nous sommes réduits, quant à présent, à de simples hypothèses, et à la géographie physique des volcans éteints ou en activité.

En Europe, l'Islande et l'Italie sont les deux seules régions actuellement volcanisées. Dans le continent de l'Asie, il n'y a que ceux du Kamchatka qui soient bien connus : il y en a six dont les éruptions se renouvellent presqu'aussi souvent que celles du Vésuve. Les îles Kouriles, où l'on compte quinze volcans, paraissent être un appendice de la région volcanique du Kamchatka. On ne sait presque rien sur deux autres montagnes brûlantes de la Mongolie, non plus que sur celles de l'empire de la Chine ; on n'est pas même d'accord sur leur position. Suivant Kœmpfer, le Japon aurait dix volcans. Les Philippines, les Molusques et les Marianes en ont aussi plusieurs. A Sumatra et à Java presque toutes les parties du sol ont subi l'action des feux souterrains ; on prétend que la seconde de ces îles ne contient pas moins de quarante-huit volcans en activité.

Jusqu'à présent, on n'a, sur les volcans du continent de l'Afrique, d'autres notions que celles que le jésuite Kircher a recueillies, et qu'il tenait des missionnaires; mais ceux des îles sont beaucoup mieux connus, et quelques-uns ont été visités et décrits avec autant de soin que le Vésuve ou l'Etna. On assure que les Açores contiennent quarante-deux volcans en feu ou éteints. Les relations de voyages sont remplies de description de ceux des Canaries, de l'Ascension, des îles du Cap-Vert, de l'île Bourbon, etc. Espérons que les intrépides voyageurs anglais ne nous laisseront pas long-tems dans l'ignorance sur cette partie essentielle de la géographie physique du continent africain.

En Amérique, il semble que l'action des feux souterrains s'étende dans toute la ligne qui la traverse du nord au ud : c'est dans les hautes Andes que sont les scratères les plus remarquables et les mieux connus, surtout depuis les voyages de M. de Humboldt. Ils occupent une ligne de près de sept cents lieues carrées, dont Quito occupe à peu près le milieu. Dans une chaîne transversale qui coupe la Cordillère, se trouve l'impétueux *Jorullo*, avec ses milliers de petits cratères et ses fumeroles. Il est constamment enflammé, et a vomi une immense quantité de laves scorifiées et basaltiques qui renferment des fragmens de roches primitives. Les grandes éruptions du volcan central ont continué jusqu'en 1760 (depuis 1754); dans les années suivantes, elles sont devenues progressivement plus rares. Il faut remarquer que le volcan de Jorullo s'est allumé à la distance de 56 lieues de la mer, dans une contrée bordée par des montagnes basaltiques dont la structure semble annoncer que ce pays, à une époque très-reculée, avait déjà été bouleversé plusieurs fois par les feux souterrains.

Les Antilles ont aussi leurs volcans. On connaît ceux

de St.-Christophe, de St.-Vincent, de la Guadeloupe et de Nevis. Sur la côte occidentale de l'Amérique, les îles Aléontes ont également quelques sommets enflammés. Entre l'Amérique et l'Asie, les navigateurs ont vu de nombreux volcans, dont le plus célèbre est celui de *Kéraouia*, dans l'île d'Haouii. En résumant tout ce que l'on a écrit sur les cratères actuellement brûlans dans toutes les contrées connues, on en trouve plus de deux cents, dont près de la moitié est dans le Nouveau-Monde.

Le Vésuve est le modèle auquel on peut comparer tous les volcans; il n'en est qu'un très-petit nombre qui présente des phénomènes différens de ceux que l'on peut aller observer auprès de Naples. Sa forme est celle d'un cône tronqué d'une assez grande hauteur, et le cratère se trouve au sommet. Cette structure est évidemment le résultat des éruptions successives, dont les déjections ont coulé sur les flancs de la montagne, exhaussé le cratère, augmenté la masse du cône en en conservant la forme primitive.

Mais cet ordre de formation est dérangé de tems en tems par des circonstances que les observateurs ont pu saisir, non-seulement sur le Vésuve, mais sur l'Etna. Les parois du cratère s'écroulent en partie; il se forme, de cette manière, une ou plusieurs ouvertures par lesquelles les matières fondues s'écoulent et sont quelquefois portées très-loin, suivant la déclivité du terrain, la profondeur et la vitesse des courans embrasés. Le Vésuve et le volcan de *Volcano*, l'une des îles Éoliennes, offrent des exemples de cet accident. Néanmoins, la construction régulière et générale des montagnes volcaniques peut toujours être reconnue, quoiqu'altérée par des causes particulières, comme en Amérique, où ces montagnes se présentent sous des formes très-variées.

Les cratères sont creusés en cône tronqué renversé,

figure qui est souvent d'une régularité remarquable. Le fond de l'entonnoir, qui est la troncature du cône, ordinairement raboteux, et quelquefois d'une grande étendue, est criblé de petits cônes, du sommet desquels s'échappent les matières volatilisées. La grandeur de ces entonnoirs n'est pas relative à celle des volcans ; celui du Pic de Ténériffe est petit, quoiqu'il ait donné passage aux laves qui ont couvert toute l'île et formé une montagne dont la hauteur surpasse celle de l'Etna. Le volcan de Volcano, dont le cratère est le plus majestueux après celui de l'Etna, ne s'élève guère qu'à 500 mètres au-dessus de la Méditerranée, et, par conséquent, au septième de la hauteur du mont dominateur de la Sicile ; mais le plus vaste cratère connu jusqu'à présent, est celui du volcan de Kéraouia, aux îles Sandwich, dont la circonférence est de plus de deux lieues, suivant le témoignage des missionnaires américains. Ce qui ajoute encore à la singularité de cet énorme cratère, c'est qu'au lieu d'être placé au sommet d'une montagne, comme ceux de tous les autres volcans, il forme, dans la plaine, une immense excavation au fond de laquelle bouillonne une mer enflammée (1).

La profondeur des cratères varie indépendamment de leurs deux autres dimensions. Chaque éruption nouvelle déplace le fond, le brise quelquefois et le précipite dans les abîmes d'où sortent les matières enflammées. Alors un fond nouveau se forme à mesure que l'activité du volcan se ralentit et que les laves se refroidissent et deviennent moins liquides. Il arrive aussi, quoique plus rarement, que les parois du cratère s'éboulent dans l'intérieur, et remplissent une partie de l'entonnoir. Si l'inactivité du volcan se prolonge assez long-tems, les eaux pluviales

(1) Nous avons donné, d'après le *North American Review*, une description fort curieuse de ce volcan, dans notre 10e numéro, pag. 143.

peuvent remplir le cratère et former un lac : c'est ainsi que l'on explique, en Italie, l'origine des lacs d'Agnano et d'Averne. Toutes ces observations prouvent que le fond des cratères est suspendu au-dessus du vide laissé par les matières lancées au dehors, telles que les pierres, ou entraînées par les courans gazeux sous la forme de cendres ; par les substances réduites à l'état gazeux et qui s'échappent dans l'atmosphère ; et surtout par l'immense quantité de laves qui se répandent sur la terre en torrens de feu. La connaissance de ce fait est de la plus haute antiquité : les Grecs en ont fait un heureux emploi dans leurs fables mythologiques, toujours fondées sur quelques phénomènes naturels.

En Europe et en Asie, les bouches volcaniques sont assez généralement isolées ; mais en Amérique, les volcans sont rangés suivant un ordre apparent, et leurs éruptions prouvent que les foyers communiquent entr'eux. C'est ce qu'il est facile d'observer au Chili et dans l'état de Guatimala, ainsi qu'au Pérou, entre le *Pitchincha* et l'*Antisana*.

Quoique les volcans sous-marins ne diffèrent point essentiellement de ceux dont l'éruption se fait dans l'air, cependant ils s'offrent à nous avec quelques caractères particuliers. Tout prouve qu'ils furent autrefois très-nombreux, quoique l'histoire et les observations modernes n'en citent que très-peu ; celui de Santorin, en 1707, fit sortir du fond de la mer une île qui, en moins d'une année, prit une circonférence de cinq milles, et une hauteur de quarante pieds au-dessus des flots, ce qui n'empêcha point que la même cause ne plaçât en même tems un îlot à côté de la nouvelle île. L'Islande et les Açores ont offert plusieurs fois des phénomènes semblables, et près de ces dernières îles, on n'a pas encore perdu la mémoire de l'éruption qui créa l'île de *Sabrina*. De

pareils événemens multiplient, dans l'Océanie, ces îles basses, dont quelques-unes sont très-grandes. Quelquefois aussi l'action prolongée du volcan donne à l'île qu'il a formée une hauteur considérable; telle est l'île d'Ambrim, dans l'Océanie, et celle de l'Ascension, dans l'Océan atlantique. Il y a sans doute beaucoup d'autres îles que les feux souterrains ont fait sortir du sein des mers; agrandies successivement par la même cause, puis abandonnées, pendant une longue suite de siècles, à l'action de l'air et des eaux atmosphériques, elles ne diffèrent plus des contrées de volcans éteints, et rien ne peut constater aujourd'hui leur origine sous-marine.

Au sujet de ces îles qui s'élèvent au milieu des mers, entre l'Amérique et l'Asie, nous ne pouvons nous dispenser de parler des formations de corail, dont quelques-unes paraissent être entièrement composées. Ouvrage de l'un des plus petits animaux marins, le corail croît aussi long-tems qu'il reste au-dessous des flots; mais quelque nombreux que soient les constructeurs de ces demeures pierreuses; quelqu'étendue que soit la base de leur édifice, ils sont forcés de s'arrêter à la surface de la mer, car ils périssent dès qu'ils sont hors de l'eau; on ne peut donc concevoir comment les îles de corail se sont élevées assez haut pour que le sol nourrît des arbres, et servît de demeure à l'homme. On est dans la nécessité de chercher une cause pour expliquer cet effet; une puissance qui ait fait baisser le niveau des mers, ou une autre qui ait soulevé le terrain qui supporte les masses de coraux. Pour admettre la première supposition, il faudrait qu'on eût reconnu sur les côtes des continens et des îles, assez de preuves de la retraite des eaux, et, comme rien ne confirme cette supposition, on est réduit à l'autre hypothèse que l'on adopte sans répugnance, en considérant que le fond des mers, ainsi que la surface des continens, est

soumis, en plusieurs lieux, à la puissance des feux souterrains ; qu'il peut s'ouvrir pour leur donner passage, ou s'élever au-dessus de son niveau, par l'effet de leur force expansive. La réunion de ces deux causes, la formation des coraux et l'action des volcans sous-marins, tend à changer l'aspect de la terre habitable, et à semer d'innombrables îles dans cette Océanie, destinée peut-être à tenir à son tour le sceptre de l'univers.

Il n'y a point de relation nécessaire entre les volcans et la nature des couches superficielles de la terre. Les flammes volcaniques s'élancent d'une trop grande profondeur pour que les causes, qui en modifient la surface, aient étendu leur action jusqu'aux foyers des embrasemens souterrains. Les matières volcaniques, disséminées entre des rochers d'une autre nature, se montrent dans plusieurs contrées de l'ancien et du nouveau continent; mais, tout ce qu'on peut en conclure, c'est que les lieux qu'elles occupent furent à portée de quelque volcan, à une époque si reculée que le cratère, d'où provenaient ces débris, a totalement disparu. Lorsque ces débris recouvrent des trapps ou des porphyres, comme en Amérique, c'est que des éruptions plus modernes ont établi de nouvelles couches sur les produits d'éruptions plus anciennes, qui n'étaient peut-être pas alors *volcaniques*, dans le sens que nous attachons à ce mot; mais seulement plus ou moins analogues aux coulées de laves que nous voyons aujourd'hui. On ne peut nier que des matières liquéfiées, rejetées au dehors par les feux souterrains, peuvent être exemptes de soufflures, et se présenter sous une autre forme que celle de scories; dans certains cas, une très-haute pression s'oppose au dégagement des fluides élastiques, et, après que cette pression a cessé, les masses déjà refroidies ont trop de tenacité pour que des bulles puissent s'y former et s'y mouvoir. Si les ro-

chers, dont nous parlons, étaient en effet des trapps extrêmement anciens, ce fait géologique serait très-intéressant : il nous autoriserait à penser que les matières brûlantes de l'intérieur ont été fort souvent, et presque partout ramenées à la surface; et, qu'à la profondeur où elles se trouvent, les couches terrestres étaient alors ce qu'elles sont encore aujourd'hui, quelles qu'aient été les révolutions éprouvées par les couches superficielles.

En Auvergne et en Sardaigne, les coulées volcaniques se sont répandues sur le granit, et l'ont recouvert. Les volcans d'Afrique, et quelques-uns de ceux des Antilles, ont inondé de laves des terrains secondaires, à travers lesquels ils s'étaient fait un passage. Quelques îles de corail, au lieu d'être soulevées dans toute leur étendue par les fluides volcaniques, se sont rompues, et les volcans ont fait couler leurs laves sur le corail, jusque dans la mer. En Italie, et dans beaucoup d'autres contrées volcaniques, les éruptions ont été si abondantes et si multipliées qu'il est impossible de reconnaître le sol qui les supporte, si ce n'est durant les éruptions violentes, lorsque les matières, vomies par les volcans, arrachent quelques fragmens de ce sol, et l'amènent au dehors. C'est ainsi que l'on a découvert que le Vésuve repose sur du granit, du schiste micacé, et des roches calcaires d'ancienne formation.

En général, l'action des volcans n'est pas continue, mais périodique, ou plutôt intermittente; la durée des tems d'action, et des intervalles de repos, n'est soumise à aucune loi. Cependant, depuis trois siècles avant notre ère, Stromboli est dans l'état où nous le voyons, et son activité n'a pas varié sensiblement. Quant au Jorullo, il n'a pas cessé de jeter des flammes depuis sa première explosion. Les tems de sommeil du Vésuve ont duré quelquefois plusieurs siècles; et Volcano dort depuis plus de mille ans. L'Etna et le Pic de Ténériffe sont aussi

restés plus d'un siècle sans donner aucun signe de ce qui se passe dans les immenses foyers qui les rendent quelquefois si redoutables.

Le tableau des éruptions volcaniques a été tracé si souvent en prose, en vers, et sur la toile, qu'il serait très-inutile de le reproduire encore ; nous nous contenterons de parler de quelques-unes des circonstances les plus ordinaires de ces beaux phénomènes.

Stromboli est très-remarquable par la simplicité et la régularité de ses éruptions. Son cratère est constamment rempli d'une lave bouillante qui se tuméfie, s'élève jusqu'aux bords, fait une explosion bruyante, et lance dans les airs une partie de la matière fondue, des cendres et de la fumée. Alors, de grosses bulles éclatent, et la lave redescend pour remonter comme auparavant, après un court intervalle.

Parmi les volcans intermittens, le Vésuve et l'Etna sont les seuls que l'on puisse regarder comme parfaitement bien connus. Chaque éruption est annoncée par une colonne de fumée qui s'élève très-haut, et s'étale au sommet, en présentant à l'œil la forme que les pins cultivés prennent dans les jardins de l'Italie, suivant l'observation de Pline. Viennent ensuite les premières explosions, les tremblemens de terre, les flammes et les pierres incandescentes, ou seulement chauffées jusqu'au rouge. Cette époque est la plus brillante ; celle qui inspire les poètes, et que les peintres ont essayé de reproduire par la magie de leur art. Enfin, les laves atteignent le bord du cratère, le surmontent et se répandent sur les flancs de la montagne. Si les parois du cratère cèdent à l'effort des matières lancées par les fluides volcaniques, et s'éboulent en partie, un ruisseau de feu coule par la brèche : dans ce cas, la chaleur et la fluidité se maintiennent plus long-tems, et les laves descendent beaucoup

plus bas ; l'écoulement dure quelquefois plusieurs mois, et, par conséquent, la vitesse du courant est à peine sensible. Des fragmens de roches pulvérisées sortent en même tems que la lave, entraînés par les gaz qui se dégagent ; c'est ce que l'on nomme *cendres volcaniques.* Une fumée noire s'échappe continuellement, et les vents la portent au loin. Quelques parties de laves sont lancées par les fluides qui se dégagent de la masse, et se refroidissent suffisamment dans l'air pour retomber sous la forme globuleuse. Aux tourbillons de fumée se joignent des effets électriques imitant les éclairs et la foudre, ce qui rend le spectacle encore plus brillant et plus terrible. L'odeur du gaz sulfureux se répand au loin ; et des jets de vapeurs blanches comme du coton, contrastent avec des colonnes d'une fumée épaisse et noire ; ce sont des vapeurs d'eau.

On a calculé les quantités de laves sorties de quelques volcans. Celle du Vésuve, en 1794, en fournit à peu près 12,000,000 de mètres cubes ; en 1796, le volcan de l'île Bourbon en vomit plus de 36,000,000 ; et, dans l'éruption de 1787, il en était sorti 48,000,000. Un courant de laves de l'Etna continua sa course jusqu'à la distance de 40 milles (treize lieues). En Islande, une éruption de l'Hécla couvrit la moitié de l'île. Ces calculs, qui ne peuvent être qu'approximatifs, suffisent pour donner une idée de l'immense quantité de matières arrachées des profondeurs de la terre, par l'action des feux volcaniques.

Toute éruption n'est pas accompagnée de fumée, de feux et de laves : quelquefois il n'y a que de la fumée ou seulement des flammes. Aux environs de Quito, des éruptions bourbeuses ou des torrens d'eau sortent des cratères avec des flammes : souvent même ces eaux entraînent des poissons dont la mort, évidemment récente, atteste que ces animaux étaient vivans dans les réservoirs souterrains d'où ces fluides volcaniques les ont lancés

au dehors, à peu près comme les trombes atmosphériques élèvent les eaux de la mer, avec quelques-uns de leurs habitans.

L'éruption récente du *Jorullo*, nous a permis d'étudier la marche que suivent les volcans dans leur origine et leur formation. La terre fut ébranlée; une intumescence du sol augmenta rapidement et devint un monticule; le sommet s'ouvrit et des flammes en jaillirent, avec des pierres brûlantes qui s'élevaient à une grande hauteur. La terre, par le mouvement de ses couches supérieures, présentait l'aspect des vagues de la mer violemment agitées; deux rivières se précipitèrent dans l'abîme, et, bientôt après, des torrens de boue parurent au dehors avec les roches lancées par le volcan, et celles qu'ils entraînaient; des milliers de cônes s'élevèrent; et une ouverture énorme livra passage à des matières qui formèrent une montagne de cinq cents mètres de hauteur. L'histoire de ce volcan ajoute de nouveaux faits à ceux qui peuvent fournir une mesure des effets dont les feux souterrains sont capables. Elle met aussi sur la voie pour rendre compte des chaînes ou groupes de volcans disposés autour d'un cratère central, comme ceux qui accompagnent le Vésuve, l'Etna et les principaux volcans éteints de l'Auvergne. On n'est plus surpris de la violence extrême des fluides qui s'échappent des foyers volcaniques, en considérant qu'ils ont pu soulever la masse prodigieuse des couches de terres qui leur étaient superposées, les rompre, quelle qu'en fût la dureté, et réduire en éclats des roches granitiques dont on ne peut mesurer l'épaisseur.

Java nous offre un autre exemple de ces terribles éruptions : la montagne de *Papandyang* a disparu; sa base, de quinze milles de long sur six milles de large, ne peut plus être distinguée de la plaine environnante; et dans

l'espace qu'occupait la montagne, le sol conserve à peine un mètre de hauteur. Le volcan de Sumbawa, dans les Moluques, surpassa tous ces effets extraordinaires : il couvrit de cendres une partie de l'île de Java, qui en est à 300 milles (100 lieues), et le bruit épouvantable que faisaient ses explosions fut entendu à Sumatra, éloignée de 700 milles (233 lieues), distance supérieure à celle de Marseille à Paris.

Les volcans sous-marins ont quelquefois assez d'activité pour que les flammes et la fumée traversent la masse des eaux qui paraissent alors ou sont réellement en ébullition. L'élément liquide frémit comme la terre, et transmet au loin l'ébranlement qu'il éprouve. Les scories, saisies par un refroidissement subit, lorsqu'elles traversent l'eau, se consolident dans leur état d'expansion ; c'est ainsi que s'explique la formation des pierres ponces.

Le sujet qui nous occupe exige quelques détails chimiques et minéralogiques sans lesquels on ne pourrait pas bien connaître les produits des volcans. Nous n'entreprendrons point de le traiter dans toute son étendue, ce qui nous mènerait trop loin, et ne conviendrait point à quelques-uns de nos lecteurs : nous nous bornerons aux notions les plus nécessaires.

Les produits volcaniques sont nombreux, variés, et sortent des cratères dans différens états. Quelques-uns sont gazeux ou vaporisés ; d'autres liquides ou fondus, et d'autres ont conservé leur solidité, quoiqu'ils aient changé de forme, de texture, de couleur, et qu'ils soient par conséquent plus ou moins altérés. Il y a toute apparence que les flammes volcaniques sont dues à l'hydrogène provenant, soit des roches qui en contiennent, soit des réservoirs souterrains. Nous avons dit que les fumées *cotoneuses* ne sont que des vapeurs d'eau condensées subitement ; les chaudières des machines à vapeur pro-

duisent le même phénomène, quelquefois avec la même apparence. Les fluides dégagés par les volcans et qui sortent avec une extrême vitesse, résultent de la combustion du soufre et du charbon : on y trouve aussi des gaz acides fournis par le sel marin, et quelques autres substances susceptibles d'être volatilisées à une haute température. L'ammoniaque n'y est pas rare ; on en trouve en assez grande quantité dans le cratère du *Tourfan*, en Mongolie ; il y est accompagné de sel marin.

On a prétendu que les boues, la fumée, les cendres, et par conséquent une partie considérable des phénomènes et des produits volcaniques pouvaient être expliqués par les pluies qui tombent souvent avec abondance dans les cratères et y produisent les effets ordinaires de l'eau jetée sur un foyer ardent. Cette cause paraît bien faible en comparaison des effets qu'on lui attribue : on ne peut se dispenser de lui en associer au moins une autre plus puissante dont on n'a pas encore découvert le secret.

Tandis que nous sommes occupés de ce sujet, nous devons faire mention des volcans de *vase* ou de boue sans flammes ni chaleur apparentes, tels qu'on en trouve à Java, en Crimée, en Sicile, en Islande et même dans les Alpes. Ce phénomène n'est pas rare, et paraît tenir à des causes qui diffèrent avec les localités. Les éruptions de ceux de Sicile sont quelquefois très-violentes et accompagnées de tremblemens de terre. Outre les matières vaseuses que tous font sortir de la terre, il y en a qui lancent aussi de l'hydrogène sulfuré, des matières noires et des pierres.

Les roches volcaniques et les substances minérales jetées par les volcans, sont, pour la géologie, les plus importans de tous les produits des feux souterrains : ce n'est que par leur examen que l'on pourra arriver à la connaissance de la véritable théorie de la terre. Les dif-

férentes sortes de roches ne sont pas en grand nombre, mais la liste des substances minérales regardées comme d'origine volcanique est fort étendue, et augmente tous les ans. Le Vésuve, qui en a déjà fourni une grande partie, n'est pas encore épuisé, et les observateurs ont encore à étudier avec autant de soin et de persévérance les volcans placés sur des terrains d'une autre nature. Mais le mode de leur formation est toujours un sujet de controverse géologique. On ne peut douter que ces matières, qui sont une partie constituante des roches de formation ignée, ou que l'on trouve cristallisées dans la masse de ces roches, n'aient pris la forme cristalline dans l'état de fusion, par l'effet d'un refroidissement gradué. En cela, nos arts imitent les procédés de la nature, et, quoique leurs produits et ceux des volcans ne soient point absolument identiques, ils ont entr'eux une très-grande analogie. La fonte de fer se cristallise dans nos fourneaux, comme elle eût pu le faire dans une coulée de laves. Ce fait est très-remarquable et peut donner les moyens de distinguer les formations ignées de celles qui se sont consolidées dans l'eau: que ces dernières, quoique très-fusibles, aient pu traverser un volcan, être plongées et séjourner dans des laves liquides, sans en être altérées; c'est une opinion que personne ne peut soutenir.

On trouve cependant, dans les laves, des substances minérales de formation aqueuse; mais elles y ont été déposées après le refroidissement, dans les cavités qu'elles remplissent et dont elles prennent la forme. Il en est de même des trapps où l'on trouve des zéolites, des calcédoines et autres pierres siliceuses dont la formation continue aujourd'hui même, et sous nos yeux. Quant aux pierres lancées par les volcans, elles ne donnent lieu à aucune observation particulière, soit qu'elles aient subi l'action du feu, soit qu'elles en aient été préservées;

ce sont des substances étrangères accidentelles, et il n'est pas surprenant que l'on y trouve même des fragmens de roches coquillières. On ne peut regarder comme appartenantes aux volcans que les matières qui ont été fondues et consolidées par le refroidissement : ce sont les roches obsidiennes, les ponces, les scories ou laves poreuses et les laves compactes. Ces deux dernières présentent une grande diversité dans leur aspect et dans leur composition.

Chaque courant de laves forme une couche distincte, plus ou moins différente par sa structure de celles qui la portent ou qui lui sont superposées, et dont elle est quelquefois séparée par des lits de cendres ou par des couches de terres déposées dans les intervalles de deux éruptions, par les différentes causes d'alluvions qui agissent continuellement sur la surface du globe. En Islande, et sans doute en plus d'un autre pays volcanisé, on sait que certaines laves ont été formées sur la place même qu'elles occupent et n'ont point coulé. Celles qui ont coulé sous la mer ou sous des couches de terres qui les soumettaient à une pression, sont compactes, au moins en grande partie : celles qui se sont répandues à la surface du sol sont poreuses, parce que les fluides comprimés qu'elles contenaient ont pu se dilater. Elles ont pris, dans l'acte même du refroidissement et par l'effet du retrait, la forme prismatique que les trapps affectent si souvent dans leurs divisions.

La décomposition des laves est quelquefois fort prompte, et quelquefois très-lente, suivant la composition de ces roches : mais, dans tous les cas, leurs détritus forment un sol d'une fertilité admirable. On a voulu tirer de cette altération ou destruction des laves, de prétendues règles pour juger de leur ancienneté et, par conséquent, de l'époque des éruptions qui les produisirent : il est évident

que ces estimations, fondées sur un fait mal connu, ne peuvent conduire à la vérité.

On s'est encore plus égaré dans les recherches sur la cause des embrasemens volcaniques, que sur les méthodes de classement de leurs produits. Werner, cette puissance retardatrice de la géologie ; Werner, dont le système fantastique pèse sur la science et cause depuis long-tems le délire des minéralogistes allemands, français, et de quelques autres nations, a imaginé de placer le foyer des volcans dans des couches de charbon auxquelles il suppose que le feu a pu prendre. Réfuter sérieusement une pareille explication, ce serait se moquer des lecteurs les moins instruits. On l'a reçue sans examen, avec une foi implicite, comme une doctrine de l'infaillible école de *Freiberg*. Il ne paraît pas cependant que les montagnes volcaniques contiennent du charbon ; et, s'il y en avait, comment pourrait-il s'y trouver en assez grande quantité pour suffire, pendant plusieurs milliers d'années, à des feux tels que ceux des volcans ? La fumée qui accompagne les éruptions est composée de matières qui ont traversé les feux de l'intérieur sans brûler, et qui doivent être incombustibles : on ne voit point de bitume parmi les produits volcaniques, ou, si l'on en rencontre en quelques lieux, et en petite quantité, il n'est qu'accidentel. Quelle peut donc être l'origine d'une force si énergique et si soudaine, et d'une chaleur plus grande que celle que nous pouvons obtenir dans nos fourneaux ?

Cette haute température ne pourrait se maintenir si le foyer du volcan était trop près de la surface de la terre, dans l'intérieur des montagnes volcaniques ; ou, si cette disposition s'est trouvée en quelques lieux, les volcans n'auront pas duré long-tems ; ils se seront éteints pour toujours ; et les montagnes se seront affaissées, après avoir

fourni les courans de laves que l'on voit aujourd'hui à la surface. Pour supporter des masses aussi énormes que l'Etna ou le Pic de Téneriffe, au-dessus des abîmes creusés par une longue série d'éruptions, il faut une voûte d'une grande épaisseur : sous cette voûte, au fond du vide laissé par tout ce que la violence du feu a pu volatiliser, fondre et entraîner au dehors, brûlent les matières qui alimentent les volcans en activité ; ces foyers sont donc à une grande profondeur. On peut le conclure aussi des observations faites sur les volcans sous-marins, lesquels ont à supporter et à soulever le poids des matières qu'ils ont entassées au fond de la mer ; et, de plus, celui des eaux qui reposent sur toute l'étendue du vide intérieur.

On sait que les volcans de l'Italie communiquent entr'eux par des canaux sous-marins qui seraient bientôt détruits, s'ils n'étaient protégés par l'épaisseur des couches terrestres sous lesquelles ils passent. Tout concourt à faire croire que les foyers des volcans sont tout à fait inaccessibles à l'homme, et que nos observations ne peuvent les atteindre. Les tremblemens de terre, qui se font sentir en même tems à de prodigieuses distances, sont le phénomène le plus propre à donner une idée juste des points que leur cause occupe dans les entrailles de la terre.

Les volcans sont donc des espèces de soupiraux dont les extrémités inférieures pénètrent jusqu'à cet océan de feu qui brûle au sein de la terre, à des profondeurs incalculables. L'étendue, la forme et la situation de ces soupiraux nous sont inconnues ; nous ne pouvons en juger que par la disposition des cratères dans les contrées volcaniques. L'Auvergne et les provinces adjacentes offrent beaucoup de faits très-instructifs sur ces ensembles de cratères, qui, selon toute apparence, ont un foyer commun ; mais l'Amérique mérite encore mieux, à cet égard, d'arrêter l'attention des géologues.

Dans la chaîne volcanique de la nouvelle Espagne, du 18° jusqu'au 22° de latitude, les feux souterrains manifestent leur présence par tous les phénomènes qui annoncent ou accompagnent les éruptions. Là, dans une étendue de cent trente lieues au moins, on trouve les montagnes enflammées d'*Orizaba*, de *la Puella*, de *Colima* et de la cîme du Toluca, couverte de neiges éternelles (*nevado de Toluca*). La cavité qui leur transmet et leur distribue ces matières embrasées n'a donc pas une moindre longueur; on soupçonne même qu'elle s'étend jusqu'au *revellegede*, et que les cratères que nous venons de nommer sont autant d'*évents* d'un même fourneau. S'il était possible de changer cette conjecture en certitude, on aurait une preuve incontestable de la grande profondeur à laquelle les feux volcaniques ont leurs foyers. En d'autres lieux, des volcans, quoique disposés en chaîne, ne communiquent point entr'eux, ce qui annonce que chaque groupe a son foyer séparé.

Puisque l'ordre des faits et des idées nous a conduits à rappeler l'hypothèse insoutenable, qui attribue les feux volcaniques à la combustion de couches de charbon, il ne sera pas hors de propos de faire connaître quelques autres essais de théorie, non pour les recommander à de nouvelles méditations, mais comme un sujet de curiosité. Des physiciens peu habiles ont allumé les volcans au moyen de l'inflammation des pyrites en contact avec l'eau. D'autres ont eu recours au soufre, et quelques-uns au bitume. Ces divers systèmes sont également difficiles à prouver, et, peut-être, également éloignés de la vérité. Depuis que la chimie a découvert que les terres sont des métaux brûlés, on n'a pas manqué non plus de placer ces métaux dans l'intérieur du globe, et d'y faire arriver de l'eau pour y opérer leur combustion.

Il ne suffit pas d'assigner une cause, même avec un

certain degré de probabilité ; il faut prouver que cette cause suffit pour produire l'effet qu'on lui attribue. Dans les systèmes géologiques relatifs aux volcans, cette condition d'un bon raisonnement est précisément ce que l'on néglige. Les pyrites, le soufre et les bitumes ne sont pas plus capables que le charbon d'alimenter les feux souterrains, et encore moins de produire une température assez élevée pour fondre les laves, et les amener au degré de liquidité qu'elles ont à leur sortie des cratères. La combustion des métaux, et la formation des terres, qui en sont le résultat, satisferait mieux à l'ensemble des faits connus : cette supposition devrait être discutée avec soin, si elle ne reposait pas sur une théorie chimique encore trop près de son origine, et que le tems n'a pas consolidée. Et, quand même cette théorie serait démontrée, et généralement admise, il resterait encore, pour l'appliquer aux volcans, à faire voir que les combustions métalliques peuvent durer indéfiniment, avoir des tems de repos et d'activité, cesser entièrement en certains lieux, et s'accumuler ailleurs. En un mot, il faudrait comparer la cause avec chacun des effets qu'on lui attribue, et rechercher si elle n'en produirait pas d'autres que l'observation n'a pas découverts. Tel serait, par exemple, l'accroissement continuel de l'atmosphère par les colonnes d'hydrogène qui sortent sans cesse de la bouche des volcans en activité. Un calcul très-modéré conduit à ce résultat remarquable, que, si l'hydrogène était le seul fluide répandu dans l'air par les volcans, la hauteur de l'atmosphère augmenterait chaque année de plus de cent mètres.

Une théorie, plus probable qu'aucune de celles dont nous avons fait mention, admet le *feu central* comme cause permanente des embrasemens volcaniques ; il ne s'agit, pour produire des fusions, des vaporisations, et

tous les autres effets de ces terribles agens, que de faire arriver de l'eau, des matières fusibles ou évaporables, et des combustibles, jusqu'aux couches intérieures qui sont constamment dans l'état d'incandescence, à travers celles dont la température décroît jusqu'à la croûte superficielle. Si ces couches, que l'on peut regarder comme tempérées, par rapport à celles qui les supportent, étaient continues et sans fissures, nous n'aurions point de volcans. Si elles laissent à découvert quelques parties de la masse incandescente, ce sera dans ces espaces que seront produits tous les phénomènes dépendans du jeu des affinités chimiques à une haute température. Ce n'est pas une opinion nouvelle, ni dépourvue de vraisemblance, que notre planète est un globe de matière en fusion, dont la croûte seulement est refroidie et consolidée. Durant le refroidissement, ces couches superficielles se seront brisées par l'effet du retrait. De plus, l'irrégularité de leur forme et de leurs poids pèse inégalement sur la masse demeurée liquide; une portion de cette masse peut remplir une partie des fissures; élever la température de tout ce qu'elle atteint, volatiliser les substances très fusibles, liquéfier celles qui ne résistent pas trop à la fusion, produire ainsi des gaz et des laves fondues, élémens essentiels d'un volcan. Il manquerait cependant à cette explication de rendre compte des intermittences dans les éruptions; mais aucune autre théorie n'est plus avancée à cet égard. Les observations ultérieures pourront donner les solutions qui nous manquent encore. L'existence des volcans n'est pas un fait isolé, local, et en quelque sorte accidentel; elle tient à l'organisation générale du globe, et les phénomènes volcaniques ne seront complètement expliqués que lorsque les différentes branches de la *géologie* seront bien connues. Considérée sous ce point de vue, la théorie des

volcans prend plus de grandeur ; elle exclut les vues étroites, les explications partielles, les agens dont la présence ne pourrait être prouvée qu'en certains lieux ; elle devient une partie essentielle de la *théorie de la terre*.

Tous les géologues, dignes de ce nom, reconnaissent enfin que les trapps de toutes les époques sont analogues aux roches volcaniques, non-seulement par leur composition chimique, mais par le mode de leur formation et leur origine. L'analogie des granits et des trapps, est un autre point sur lequel on est d'accord : l'autorité des savans les plus distingués a triomphé des préjugés et de la routine du vulgaire ; la science et son langage n'ont plus, sur ces deux points, rien qui ne soit bien déterminé. En examinant ces substances, leur distribution sur la terre, les causes qui ont pu les produire et les mettre à la place qu'elles occupent, on conclut que les roches non stratifiées doivent appartenir à un grand système de volcans qui brûlèrent à des époques extrêmement reculées séparées peut-être par d'immenses intervalles de tems ; et on se reporte vers l'origine de notre planète. Quant aux irrégularités que l'on remarque dans les roches stratifiées, on n'en sera point surpris, puisque chaque couche répond à une formation particulière et porte l'empreinte de ce qu'était alors la surface de la terre. Ainsi, le sol que nous habitons serait partout l'ouvrage du feu, si ce n'est dans les lieux où les eaux douces ou salées ont formé des attérissemens ou des couches d'une autre nature. C'est aux volcans éteints que nous sommes redevables de ces progrès de la géologie ; ils nous ont révélé une partie importante de l'histoire de notre globe ; le tems où ils brûlaient fixe un âge moyen d'où l'on peut suivre, en descendant jusqu'à nos jours, les progrès des feux volcaniques et les altérations de leurs produits, et en remontant, arriver jusqu'à l'époque où furent formées

les roches dont les caractères ne sont presque plus reconnaissables ; espace de tems dont l'imagination s'étonne, en considérant que l'Etna avec ses trente siècles d'existence appartient à l'âge moderne des volcans : que le Pic de Ténériffe, encore plus ancien quant à l'époque présumée de sa première éruption, ne l'est pas davantage par rapport au plus récent de tous les volcans éteints.

Revenons encore un moment sur l'analogie, l'*identité* des roches trapéennes et des produits volcaniques ; car ce point de fait est la base de la véritable théorie des volcans. Jamais question géologique ne fut débattue avec autant d'acharnement ; c'était un combat à outrance entre les deux doctrines rivales. De part et d'autre, on a fait quelques fautes, et de mauvais raisonnemens : les *neptunistes* en sont venus au point de nier que la terre ait jamais été complètement liquide ; leurs adversaires ont, au contraire, étendu le domaine des feux souterrains au-delà de ses limites naturelles, et ils n'ont pas tiré parti de l'importante observation, que des trapps d'ancienne formation sont quelquefois aussi poreux que des scories volcaniques : quelques-uns de ceux d'Auvergne et des monts euganéens présentent ce caractère. Si nos livres ne se perdent point et sont encore intelligibles pour une postérité très-reculée, les géologues futurs n'auront à remplir qu'une tâche facile, dont les difficultés seront applanies par les observations faites de notre tems. Nous avons vu les feux volcaniques soulever des îles de corail et se faire jour à travers ces masses de formation marine ; nous l'avons consigné dans nos écrits ; nos descendans pourront le savoir, même lorsque des révolutions nouvelles auront fait disparaître ces volcans et ces îles, et confondu leurs matériaux : mais nous, quelle tradition pouvons-nous consulter ? quel dépôt de

connaissances nous a été transmis sur ces tems où l'on ne trouve aucun vestige de l'existence de l'homme sur la terre ? La nature efface ses propres ouvrages, et, pour satisfaire aux besoins de nos sciences, il nous faut retrouver ce qui a disparu, réédifier de vastes monumens dont il reste à peine quelques débris. En cela notre imagination ne nous sert que trop bien ; elle s'empresse de nous offrir une infinité de systèmes, parmi lesquels le véritable se trouve rarement. Ainsi, par exemple, les éruptions du Vésuve ont eu de nombreux témoins et il est peu de voyageurs en Italie qui se soient dispensés de visiter ces amas de roches qui coulèrent autrefois en ruisseaux de feux. Cependant on a soutenu que la température des volcans n'est pas très-élevée ; comment donc ces roches ont-elles pu couler en apparence comme un liquide ? Un naturaliste suppose qu'elles ont pu être entraînées par des flots de bitume qu'on ne retrouve point : c'est Kirwan. Un autre fond ces roches dans le soufre qui s'évapore ensuite, ensorte qu'il n'en reste pas un atome dans la masse pierreuse qui en était intimement pénétrée ; et ce savant, c'est Dolomieu. De nos jours, M. Scrope arrive au même but, par une autre voie ; c'est dans l'eau bouillante qu'il ramollit les pierres, comme par la température de l'incandescence, et, cependant, cette eau n'est presque pas chaude. En rapportant ces divagations de l'esprit humain, nous n'avons pas eu l'intention d'instruire nos lecteurs, mais de les distraire un moment, de peur que la gravité de notre dissertation ne les fatigue. On n'a pas été, jusqu'à présent, plus heureux dans les explications sur l'origine des cristaux renfermés dans les laves. En physique, comme en toute autre chose, on raisonne mal sur ce que l'on ignore, et un mauvais raisonnement ne mène point au savoir.

Si la théorie qu'on vient d'exposer est celle de la na-

ture, les volcans sont une partie essentielle de l'organisation de notre globe. On doit les regarder comme un mal inévitable, si toutefois ils sont un mal. On en pensera moins désavantageusement si l'on fait attention qu'ils diminuent les dangers des tremblemens de terre, ou les rendent beaucoup plus rares et moins violens, en livrant passage aux fluides qui sont la cause de ces terribles secousses. Les désastres qu'ils causent momentanément dans les lieux qu'ils envahissent, sont plus que compensés par l'admirable fertilité qu'ils y répandent, lorsque ces laves sont décomposées. Ce sont les débris de volcans qui ont formé les plaines délicieuses de l'Italie, et peut-être même toute cette péninsule. Ces îles de corail qu'il font sortir de la mer, sont un autre bienfait dont la race humaine leur sera redevable; si quelques parties du sol actuellement cultivé viennent à perdre leur fertilité, des terres vierges les remplaceront ; la surface habitable de notre globe augmente sensiblement, et la disette dont on nous menace, lorsque tout le sol sera mis en culture, sans que la population cesse d'augmenter, sera reculée jusqu'à un tems dont la prévoyance humaine peut se dispenser de s'occuper aujourd'hui.

Ajoutons quelques mots sur la liaison intime entre la cause des volcans et celle des tremblemens de terre. Ces agitations redoutables sont plus fréquentes et plus fortes dans les pays volcanisés ; lorsqu'une nouvelle éruption se prépare, après un long repos, des commotions réitérées en avertissent. L'air même annonce assez souvent, par une disposition particulière, ce qui se passe dans l'intérieur de la terre ; il est chargé de nuages menaçans : les sources et les puits varient sans cause apparente ; l'eau abonde ou décroît tout à coup ; les mers, que les secousses atteignent, s'élèvent ou s'abaissent avec une violence extraordinaire, franchissent leurs limites, envahissent et

ravagent les terres, ou laissent à découvert les profondeurs qu'elles remplissaient.

Un tremblement de terre est ordinairement une suite de secousses qui se succèdent à des intervalles plus ou moins longs. Lorsque les chocs sont très-rapprochés et que la commotion est très-forte, le sol prend un mouvement d'ondulation ; si le mouvement est faible, mais continu, il ne produit qu'une sorte de vibration. Quelquefois la terre s'ouvre, des rivières, des populations, des espaces considérables sont engloutis, et assez ordinairement remplacés par un lac. Lorsque le sol est ainsi bouleversé par un agent intérieur, on voit constamment des flammes ou de la fumée sortir de la terre entr'ouverte, et l'on ne peut douter que les feux souterrains ne soient la cause de ces désastres. Quelquefois la terre tremble fort loin des lieux où un volcan va s'ouvrir ou renouveler ses éruptions : ainsi les malheurs de la Calabre furent les avant-coureurs des flammes de l'Hécla et du volcan de Lipari ; les secousses violentes des Antilles annoncèrent l'éruption du volcan de Cumana ; on put faire la même observation, en 1797, entre la Guadeloupe et les volcans de Quito ; Caracas fut bouleversé, en 1812, lorsque le volcan de St.-Vincent s'enflamma de nouveau ; et de nouvelles bouches volcaniques s'ouvraient à travers les neiges des hautes Andes, lorsque Lima fut renversée.

Il est donc incontestable que la cause des tremblemens de terre et des éruptions volcaniques est à une très-grande profondeur ; que son action s'étend très-loin à travers d'immenses souterrains ; que les flammes, les laves et tout l'appareil des volcans peuvent tirer leur origine d'une autre contrée que celle où nous les voyons. Lisbonne était au-dessus du foyer des volcans qui furent mis en activité, lors de la catastrophe de cette ville ; une grande partie de l'Europe fut ébranlée par cette mémo-

rable secousse ; la force nécessaire pour imprimer un tel mouvement était bien suffisante pour faire parcourir aux flammes et aux fluides volcaniques de longues et sinueuses communications entre le cratère et le foyer. Il ne serait point impossible que le Vésuve, l'Etna, les volcans de l'Islande et des Antilles fussent alimentés, au moins en partie, par des feux enfouis à d'immenses profondeurs sous le Portugal.

Nous avons exposé ce qu'il y a de plus certain sur les grands phénomènes qui sont le sujet de cette dissertation. Il reste, sans doute, encore beaucoup d'observations à faire, et de mystères à dévoiler, et nous n'avons pas pu comprendre, dans notre courte analyse, le résumé de tous les faits connus. Quelques physiciens ont prétendu que ces phénomènes étaient produits par l'électricité. Dans leur théorie, ce ne serait point un tremblement de terre, mais un *tremblement d'air*, opinion dénuée de preuves. La cause paraît hors de toute proportion avec l'effet qu'on lui attribue : les gouffres ouverts dans les îles de l'Asie, les terrains engloutis, les colonnes de flammes et de fumée, et tout ce qui les accompagne, ne peuvent être le résultat d'une force dont l'action ne dure qu'un instant. Il est bien plus vraisemblable, ainsi que nous l'avons dit, que des agens intérieurs exercent leur puissance dans les abîmes au-dessus desquels nos habitations sont suspendues, et que les changemens survenus dans ces cavités souterraines se font sentir jusqu'à la surface, établissent des communications avec l'atmosphère, et révèlent ainsi tout ce qu'il nous est possible d'apprendre sur l'état et la nature des couches inférieures de notre planète.

(*Westminster Review.*)

LA NOBLESSE ANGLAISE (1).

En parcourant les livres publiés sur la pairie anglaise, il est impossible de ne pas être frappé de l'absence d'ancienneté de cette noblesse si hautaine, si remplie de dédains aristocratiques pour toutes les professions utiles, et même pour le commerce sur lequel repose l'édifice de notre prospérité. De toutes les noblesses de l'Europe, la nôtre est assurément celle qui a le moins à craindre qu'on lui applique ces vers de Pope :

> « What though their ancient but ignoble blood,
> Has flowed through scoundrels ever since the flood (2). »

Car il serait aussi difficile, à ceux qui en font partie, d'établir leur descendance depuis Noé, qu'au dernier des paysans qui cultivent leurs terres.

La première partie de notre histoire commence à Jules César. A cette époque, les anciennes familles romaines étaient dans tout leur éclat. Ces familles mettaient Vénus et Anchise au nombre de leurs ancêtres; sacrifiaient à Hercule, comme à leur protecteur et à leur ami, et comptaient, parmi leurs *cadets*, des empereurs, des dictateurs et des consuls ; et nous ne pouvons pas même faire remon-

(1) Note du Trad. On sait que le titre de noble (*nobleman*) n'est porté que par les pairs, dans la Grande-Bretagne. Les baronnets, les chevaliers sont seulement des *gentlemen*, titre de courtoisie qu'ils partagent avec ceux qui vivent honorablement de leur fortune, ou qui exercent une profession libérale, telle, par exemple, que celle d'avocat, fort considérée en Angleterre. C'est aussi la qualification que le Roi donne aux membres de la Chambre des Communes. Notre mot de gentilhomme ne traduit pas le titre anglais de *gentleman*, et ne peut en donner une idée exacte.

(2) Qu'importe que leur ancien, mais vil sang, ait coulé à travers les veines d'une suite de misérables, même depuis le déluge ?

ter nos généalogies jusqu'aux princes tatoués de la cour de Caractacus (1)!

Notre seconde époque est celle de Vortigern; quoiqu'elle soit plus récente de quatre siècles, la noblesse anglaise ne peut pas plus dater de son règne que de celui de Caractacus. Si nous descendons encore quatre siècles plus bas, nous arriverons au saxon Egbert; mais ce n'est pas moins vainement que nous chercherions dans nos familles aristocratiques les représentans de sa pairie. Ce fut plus de deux cents ans après, qu'eut lieu la conquête; et il n'existe peut-être pas un seul membre de la chambre des lords qui puisse établir, par preuves certaines, sa descendance des compagnons de Guillaume.

Il n'y aurait guère lieu, au surplus, de s'enorgueillir d'une semblable origine. La noblesse normande n'accompagna pas Guillaume, dans son invasion de l'Angleterre; il n'avait avec lui que le rebut de la population; aussi les familles anglaises, qui veulent à toute force remonter jusque-là avouent, sans s'en douter, qu'elles descendent de Guillaume *le charretier,* de Hugues *le tailleur,* de Guillaume *le tambour,* et d'autres personnages d'un rang égal; ou bien d'individus qui n'avaient pas même de noms, et qui ne se distinguaient que par ceux des villes ou des provinces dont ils avaient été chassés, tels que Saint-Quentin, Saint-Denis, Verdun, Étampes, Bourgogne, Champagne; de la même manière qu'encore aujourd'hui l'on désigne, en France, les domestiques.

Il n'y a qu'un bien petit nombre de pairs qui puissent dater des Plantagenets; ceux dont les familles remontent jusqu'aux guerres des deux Roses, qui ne précédèrent que de deux siècles l'avénement de la maison d'Hanovre, considèrent leur noblesse comme très-ancienne; et cependant, « ce sont-là tes dieux, ô Israël! »

(3) Roi breton vaincu par les Romains.

En comparant notre noblesse aux autres noblesses européennes, nous en serons encore plus humiliés ; car si c'est aux droits du sang que nous devons obéir, il faudrait au moins que ce sang fût plus noble et plus ancien, même que celui qui coule dans les veines des Howards. Le Dante, qui mourut sous le règne d'Édouard II, parle dans sa *Divina Comedia*, de plusieurs maisons d'Italie dont, à cette époque, l'origine se perdait déjà dans la nuit des âges, et qui aujourd'hui existent encore. Quant à nous, c'est inutilement que nous chercherions la postérité de ses contemporains dans notre chambre des lords ; il n'y en a pas un seul qui tienne son titre de la munificence d'Édouard *Longues-Jambes*. Plusieurs de ces familles patriciennes de Venise qui, pendant mille à douze cents ans, exercèrent une souveraineté collective sur un quart et demi de l'empire romain, établissent par titres authentiques, qu'elles descendent de ceux qui, au cinquième siècle, fondèrent la république ; mais où sont, en Angleterre, les fils des courtisans d'Hengist et d'Horsa ?

La noblesse d'Espagne ne le cède guère à celle de l'Italie. Les grands de la Péninsule sont issus, pour la plupart, des gentilshommes goths qui en firent la conquête. Quand nous lisons les ballades espagnoles traduites par Lockhardt ou Bowring, nous y trouvons les mêmes noms propres que dans les gazettes de Madrid, qui rendent compte des baisers de mains et des présentations de la cour de Ferdinand *le Bien-Aimé*. Les exploits des Mendozas, des Palafox, contre les Maures, y sont célébrés ; et il y a plus de deux cents ans que l'auteur de Don Quichotte citait déjà comme très-anciennes des familles qui, aujourd'hui, conservent encore tous leurs honneurs.

En France, la postérité de ces premiers barons chrétiens qui furent les compagnons de Pépin et de Charlemagne, dispersée par le tourbillon révolutionnaire, a

reparu de nouveau sur l'horizon, et, au lieu de combattre comme ses illustres pères, elle est devenue l'écho de la Sainte-Alliance, et elle débite des non-sens à la tribune nationale (1).

Au reste, il s'en faut bien que toute la noblesse française date de cette époque; elle est même, après la nôtre, la moins ancienne de toutes, si nous devons ajouter foi à un mémoire très-curieux que le parlement de Paris présenta au duc d'Orléans, alors régent, à l'occasion d'une discussion que cette compagnie avait avec les pairs, sur un point d'étiquette. Les auteurs de ce mémoire s'appliquent à démontrer que beaucoup de familles du parlement, injustement taxées d'être roturières, avaient, au contraire, une origine plus ancienne que la plupart des pairs du royaume, dont plusieurs étaient sortis des classes les plus obscures de la société.

Suivant l'écrit dont nous parlons, le duc de Luynes était fils d'un procureur de Morai, nommé Albert. Les historiens contemporains racontent que lui et ses deux frères étaient si pauvres, qu'ils n'avaient, dans le principe, qu'un seul habit avec lequel ils se rendaient alternativement au Louvre. Après leur élévation, ils prétendirent qu'ils descendaient des Alberti, illustre famille de Florence, qui balança quelque tems l'ascendant des Médicis. Réné Vignerot, nom véritable du duc de Richelieu et du duc d'Aiguillon, avait été joueur de flûte chez le cardinal de Richelieu. Le cardinal lui donna sa sœur en mariage, attendu qu'elle en était devenue amoureuse. Les Villerois ont pour ancètre un marchand de poissons,

(1) Note du Tr. Nous avons déjà eu occasion d'observer plusieurs fois que le *Westminster Review* est l'organe du parti radical de même que la *Revue d'Edinbourg* est celui des Whigs, et le *Quarterly Review* celui des Torys.

qui fut ensuite employé dans les cuisines de François I[er]. Le maréchal de la Meillerai, père du dernier duc de Mazarin, était fils d'un avocat au parlement de Paris, dont le père était apothicaire à Partenay. On raconte aussi que l'aîné d'une ancienne famille du Languedoc, voulant faire dresser son arbre généalogique, confia ses titres à un *feudiste* célèbre; celui-ci, après en avoir fait un examen scrupuleux, découvrit que l'un de ses ancêtres avait été bourreau à Carcassonne, dans le treizième siècle.

Grâces à ses chapitres et à quelques autres institutions analogues, la noblesse allemande est, avec la noblesse de Venise, celle dont l'antiquité est le mieux établie. Notre roi, peut, par exemple, prouver d'une manière incontestable, qu'il descend d'un contemporain et d'un compagnon d'Attila (1). Mais c'est vainement qu'à ses grands levers il chercherait, dans la foule brillante qui l'environne, les représentans de quelques familles qui n'aient que mille ans de moins d'antiquité; il n'y trouverait pas dix individus susceptibles d'être reçus dans le chapitre de Strasbourg.

La noblesse celtique de l'Irlande, celle des O'Neils, des O'Briens, des O'Donnel, des O'Conor, etc., est en droit de mépriser la nôtre; elle a sans aucun doute pour aïeux des rois contemporains des dynasties saxonnes d'Angleterre. Quelle différence entre les Pratts (2), les Smiths (3), les Taylors (4), qui prennent maintenant le

(1) Voyez, dans le XI numéro de la *Revue Britannique*, l'origine de la maison de Brunswick, qui paraît être la même que celle de la maison de Bourbon.

(2) Le marquis de Camden.

(3) Lord Strangford.

(4) Le marquis de Headfort.

pas sur les fils des Heremon et des Helen, ces illustres rejetons de l'authentique Milesius (1) !

Malgré le peu d'antiquité de notre noblesse, nous avons pour elle un respect superstitieux. Cependant nous pourrions désirer qu'elle fût un peu plus ancienne, si, comme le prétend un de ses membres, lord John Russel, dans ses *Mémoires de l'Europe*, la vertu est presque toujours inséparable de la naissance. Sa seigneurie peut avoir de bonnes raisons pour verser son mépris sur ceux qui sont nés dans les rangs inférieurs de la société, et pour avancer que le sang du vulgaire n'a rien de commun avec ces flots d'azur qui coulent dans des veines illustres. Toutefois, il n'aurait pas dû oublier que l'histoire de notre noblesse n'est que l'histoire de quelques générations, et que ses prétentions à une antique origine, sont aussi ridicules qu'elles sont absurdes. Une chose assez singulière, c'est que plus ses titres sont élevés, plus ils sont nouveaux : la plupart de nos ducs ne sont que d'hier, et les marquis du jour auparavant. Un fait qui mérite également d'être relevé, c'est qu'une grande partie de notre noblesse descend de la plus jeune des trois branches de la famille anglaise, c'est-à-dire des aventuriers et des maraudeurs qui suivirent Guillaume-le-Bâtard ; tandis que

(1) Note du Tr. Les anciennes familles irlandaises prétendent toutes descendre de Milésius, chef, d'origine phénicienne, qui, suivant leurs traditions, aurait fondé une colonie en Irlande, et elles regardent avec beaucoup de dédain toutes celles qui ne sont pas du *sang milésien*. L'existence de Milesius, et la fondation d'une colonie phénicienne en Irlande, ne reposent, dans la réalité, sur aucun témoignage historique. Les Irlandais s'autorisent, pour établir ce fait, de deux vers puniques qui se trouvent dans une comédie de Plaute, et qu'ils ont la prétention de comprendre à l'aide du dialecte qu'ils parlent. On sait que leur langue est tout à fait différente de la langue anglaise, dont on ne se sert que dans les villes et dans les classes supérieures et instruites. La langue anglaise est celle du vainqueur et du gouvernement ; les vaincus ne l'emploient que par nécessité. S.

dans la foule que l'on appelle classe inférieure, à peine trouverait-on un nom sur vingt, qui fût d'origine normande; presque tous sont Saxons ou Celtiques. Ainsi, nos familles plébéiennes sont, par le fait, plus anciennes que les autres.

Nous n'aurions pas parlé aussi longuement du peu de fondement des prétentions de notre aristocratie, si elle ne s'autorisait de ces prétentions pour dédaigner les autres classes. Au fond l'antiquité n'est vénérable que lorsqu'elle est la garantie de l'expérience. Tout ce qui est utile est digne de respect; et rien n'est plus utile que de consacrer son tems et ses lumières à l'amélioration du sort de ses semblables. L'utilité sera un jour la pierre de touche de nos institutions, et, dans un avenir qui s'approche, on peut compter que c'est par elle qu'elles seront maintenues ou abolies. (*Westminster Review.*)

HISTOIRE CONTEMPORAINE.

SUITE DU JOURNAL D'UN ANGLAIS, PRISONNIER DE GUERRE, A PARIS, PENDANT LES QUATRE PREMIERS MOIS DE 1814.

Huitième article (1).

LA RÉGENCE A BLOIS.

Il paraît constant qu'en effet, ainsi que nous l'avons déjà dit, plusieurs des signataires des ordres remis à Maubreuil ne connaissaient point l'objet de sa mission. La générosité de l'empereur Alexandre ne permet pas de croire qu'on l'eût communiqué au général Sacken. Quant à M. Anglès, qui faisait alors les fonctions de ministre de la police, voici de quelle manière l'ordre qu'il avait

(1) Voyez les articles précédens, dans les 7e, 8e, 9e, 10e, 11e, 12e et 13e Numéros.

remis à Maubreuil lui avait, en quelque sorte, été surpris.

Il paraît que Maubreuil s'était présenté chez lui avec une lettre de R. L., qui faisait alors, près de M. de Talleyrand, les fonctions de secrétaire. Cette lettre était conçue à peu près comme il suit : « Mon cher Anglès, remettez, je vous prie, à M. de Maubreuil, dont le royalisme et les bons sentimens vous sont connus, un ordre analogue à celui que lui a remis le ministre de la guerre et qu'il vous fera voir. » Lorsque M. Anglès eut signé l'ordre qu'on lui demandait, il ne tarda pas à réfléchir à l'imprudence qu'il avait faite en déléguant tout ses pouvoirs, sous la seule garantie de M. R. L., à un homme qui n'était connu que par des actes scandaleux dont avaient rougi les partisans les plus honorables de la maison de Bourbon. Dans son trouble, il s'en fut chez M. de Talleyrand pour savoir s'il avait autorisé R. L. à lui écrire de remettre à Maubreuil l'ordre qu'il venait de lui donner. M. de Talleyrand, avec ce visage impassible qu'on lui connaît, répondit : « Je ne sais ce que cela veut dire. Si L. était ici, il nous l'expliquerait ; malheureusement il est sorti. » — « Mais, Monseigneur, reprit M. Anglès, m'autorisez-vous à faire arrêter M. de Maubreuil? » M. de Talleyrand répliqua, toujours avec le même sang-froid : « Vous ferez à cet égard, mon cher, tout ce qui vous paraîtra convenable. »

En se retirant, M. Anglès comprit qu'on laisserait retomber sur lui et sur le ministre de la guerre, la responsabilité de tout ce que Maubreuil pourrait faire, et il se décida à envoyer de suite, à la poste, l'ordre de ne pas lui donner de chevaux ; mais il était trop tard ; cet homme était déjà parti en se dirigeant sur Fontainebleau. M. Anglès envoya en conséquence sur sa trace un capitaine avec un détachement de gendar-

merie; mais on ne put l'atteindre qu'à son retour à Paris.

La même personne qui nous a donné ces détails, nous a aussi communiqué quelques-uns de ceux que nous allons rapporter sur les actes de la régence, pendant le tems qu'elle passa à Blois.

Le dernier acte de la régence, avant son départ de Paris, est inséré dans le *Bulletin des lois*, vol. XIX, 4e série, n° 566 de l'ouvrage, et n° 10,253 des actes du gouvernement impérial. Voici quel en est le titre :

« Décret impérial qui prescrit des mesures d'exécutions pour la levée des conscrits de 1815, dans les départemens qui ont été occupés, en totalité ou en partie, par l'ennemi. »

Au palais des Tuileries, le 26 mars 1814.

Par ce décret, qui se compose de vingt-deux articles, les jeunes gens nés depuis le 1er janvier 1795 jusqu'au 31 décembre de la même année, étaient appelés sous les drapeaux, et les maires, pour cette année seulement, étaient investis des mêmes pouvoirs que les préfets et les conseils de recrutement. Si les listes des conscrits et les registres de leurs naissances étaient perdus, ces fonctionnaires devaient les remplacer par des informations orales. S'ils n'avaient pas sous la main les instructions propres à les guider dans l'exécution de ce décret, ils devaient se diriger par le souvenir de ce qui se pratiquait antérieurement. Au surplus leur responsabilité était, à cet égard, mise fort à l'aise; car l'article 8 portait que tous les conscrits exemptés pour défaut de taille, pour des infirmités ou pour faiblesse de constitution, ou ceux qui, en vertu de lois antérieures, se trouvaient à la fin des listes, devraient marcher. Une autre disposition portait que les jeunes gens désignés par les maires seraient tenus de partir immédiatement, et qu'ils seraient visités par le conseil de recrutement, quand les circonstances le permettraient.

Les maires ne pouvaient pas admettre de remplaçans. Ce décret, comme les autres actes de la régence, se terminait ainsi :

Pour l'Empereur,
En vertu des pouvoirs qu'il nous a confiés,
Signé MARIE-LOUISE.
Par l'Impératrice régente,
Signé LE DUC DE CADORE,
Ministre d'État, secrétaire de la régence.

L'acte qui termine la collection des lois et décrets du gouvernement impérial est inscrit sous le même numéro. Il indique la marche que doivent suivre ceux qui veulent changer de nom.

Le 29 mars, ainsi que nous l'avons rapporté précédemment (1), l'impératrice Marie-Louise accompagnée de son fils, le roi de Rome, avait quitté les Tuileries; et elle était allée coucher à Rambouillet. Le 30, elle coucha à Chartres; le 31 à Châteaudun; et le 1er avril à Vendôme, où elle était arrivée à trois heures de l'après-midi. On avait commencé récemment la route de Vendôme à Blois, et elle n'était pas entièrement terminée. Les voitures s'embourbèrent dans la fange. Il fallut, pour les en tirer, appliquer la force de tous les chevaux sur quelques-unes des voitures, et quand on les en eut fait sortir, faire avancer de la même manière celles qui étaient restées derrière. Ce fut ainsi que s'opéra la fuite de cette cour, naguère si brillante.

Les fourgons avaient commencé à arriver à Blois dans la matinée du 2 avril. L'Impératrice y fit son entrée le même jour, à cinq heures de l'après-midi. Le préfet, M. Christiani, était allé à une lieue en avant de la ville, pour la complimenter, et l'avait conduite à l'hôtel de la préfecture, préparé pour la recevoir. Les frères de l'Em-

(1) Voyez le 8e numéro.

pereur, Joseph, Jérôme et Louis étaient logés dans la ville. Blois est si petit que ce ne fut que très-difficilement que les ministres purent y trouver des logemens, en général fort incommodes. La plupart de ceux qui avaient accompagné l'Impératrice s'étaient pourvus de tout ce qui pouvait leur être nécessaire ; mais l'archi-chancelier avait à peine de quoi changer de linge.

Blois, chef-lieu du département de Loir-et-Cher, est situé sur l'inclinaison de la rive droite de la Loire, qui est tellement roide que, dans la plupart des rues, on ne peut pas se servir de voitures. Il n'y a point de maisons à portes cochères ; et les voitures de la cour fugitive furent placées dans l'espace vide qui se trouve en avant de l'hôtel de la préfecture. Le nombre en était considérable, puisque le train seul de l'Impératrice se composait de deux cents chevaux. Ces voitures ainsi réunies, et toutes couvertes de la boue amassée pendant le voyage, offraient un aspect singulier. Ce fut la pluie qui les nettoya ; car dans la situation incertaine des choses, les domestiques n'avaient pas jugé à propos de s'occuper de ce soin. Les superbes voitures de gala n'avaient pas même été mieux traitées.

Les diligences qui avaient quitté Paris, le 31 mars, à six heures du matin, arrivèrent à Blois, le 1er avril, à onze heures, c'est-à-dire deux heures plus tard que de coutume. Les voyageurs y apprirent l'issue de la bataille ; et ils dirent qu'au moment de leur départ, les barrières étaient encore gardées par la garde nationale, mais qu'elle allait être relevée par les troupes alliées. Peu d'instans après, un courrier entra dans l'hôtel de la préfecture. Après avoir pris connaissance de la lettre qu'il apportait, le préfet commença à faire arranger l'hôtel pour recevoir l'Impératrice et le roi de Rome. Les plus belles maisons de la ville furent également disposées pour le logement de Joseph, de Louis, de Jérôme, de l'archi-chancelier

et des ministres. A trois heures de l'après-midi, le préfet sortit de la ville, et alla au-devant de l'Impératrice.

Le dimanche, 3 avril, le curé de la paroisse Saint-Denis vint dire la messe à l'hôtel de la préfecture, attendu qu'aucun des ecclésiastiques attachés à la chapelle impériale, n'avait accompagné l'Impératrice. Après la messe, cette princesse reçut les autorités et le clergé de la ville; mais aucun discours ne fut prononcé de part ni d'autre.

Pendant les premiers jours de son séjour à Blois, Marie-Louise paraissait désirer vivement rejoindre son mari et le suivre à l'armée. L'Empereur écrivit de Fontainebleau, au conseil de régence, que son intention était de se porter sur Paris, avec les forces qu'il avait près de lui, et de mourir s'il était vaincu. Lorsque cette lettre fut communiquée à l'Impératrice, elle en fut si affectée qu'elle fut obligée de sortir du conseil. Cependant, le lendemain, au grand étonnement de tout le monde, elle parut très-calme. On apprit ensuite qu'elle avait reçu une lettre postérieure de l'Empereur, qui lui mandait que l'armée avait refusé de marcher sur Paris. Rassurée sur la sûreté personnelle de son époux, elle ne songea pas à sa gloire.

Le comte d'Haussonville, qui était alors chambellan de service, me dit qu'il y avait une correspondance très-active entre l'Empereur et l'Impératrice. Chaque jour, elle lui envoyait trois ou quatre cent mille francs en espèces; elle ne pouvait pas lui en expédier davantage, parce que cela se faisait dans le plus profond secret.

Chacun, à Blois, à l'exception des ministres et de la famille impériale, ignorait entièrement ce qui se passait à Paris; car aucune lettre, aucun journal et aucun voyageur ne pouvaient y pénétrer. Ce fut seulement le 6 que les journaux de Paris furent communiqués à la cour; le grand-juge, M. Molé, en fit la lecture à haute voix. Avant l'arrivée de ces journaux, la politesse toujours croissante des

ministres avait déjà fait soupçonner que leur pouvoir était à la veille de recevoir quelqu'échec.

Le duc de Rovigo, pendant tout le tems du séjour de la régence à Blois, agit avec une vigueur qui contrastait avec la conduite qu'il avait tenue à Paris, dans les trois derniers mois. Il paraît que c'est par suite de ses ordres que la bataille de Toulouse a eu lieu. Lord Cathcart et le gouvernement provisoire avaient envoyé le colonel Cooke et le colonel Saint-Simon, à lord Wellington, et aux maréchaux Soult et Suchet, pour leur donner la nouvelle de ce qui s'était passé à Paris, et de la déchéance de Napoléon. Ils arrivèrent à Orléans le matin, et ils déjeûnèrent à l'auberge avec M. Thompson, autrefois membre du parlement pour Evesham, et alors prisonnier de guerre dans cette ville. Des gens d'armes qui entrèrent dans la chambre où ils se trouvaient, leur dirent de se rendre chez le général Chassériau qui commandait la division. Le colonel Saint-Simon répliqua que lui et le colonel Cooke étaient porteurs de dépêches pour le maréchal Soult et lord Wellington, annonçant la déchéance de Napoléon, et que, comme ils n'avaient pas de lettres pour le général Chassériau, ils ne se rendraient chez lui qu'après leur déjeûner. Les gens d'armes sortirent; mais ils revinrent quelques instans après et donnèrent ordre aux deux colonels de les suivre de suite. Après les avoir entendus, le général Chassériau les fit partir sous escorte pour Blois, où ils furent retenus assez long-tems, de manière qu'ils ne purent arriver à Toulouse qu'après la bataille.

Le 7, dès le matin, la proclamation suivante fut placardée dans les rues de Blois. Quoiqu'elle portât la date du 3, elle n'avait été rédigée que le 6.

Français !

« Les événemens de la guerre ont mis la capitale au pouvoir de l'étranger.

» L'Empereur est accouru pour la défendre, à la tête de ses armées, si souvent victorieuses.

» Elles sont en présence de l'ennemi sous les murs de Paris.

» C'est de la résidence que j'ai choisie, et des ministres de l'Empereur, qu'émaneront les seuls ordres que vous puissiez reconnaître.

» Toute ville au pouvoir de l'ennemi cesse d'être libre; toute direction qui en émane est le langage de l'étranger, ou celui qu'il convient à ses vues hostiles de propager.

» Vous serez fidèles à vos sermens; vous écouterez la voix d'une princesse qui fut remise à votre foi, qui fait toute sa gloire d'être Française, d'être associée aux destinées du souverain que vous avez librement choisi.

» Mon fils était moins sûr de vos cœurs au tems de nos prospérités.

» Ses droits et sa personne sont sous votre sauvegarde. »

Marie-Louise.

Par l'Impératrice régente,

Montalivet,

Le ministre de l'intérieur, faisant fonction de secrétaire de la régence.

Blois, 3 avril 1814.

Cette proclamation fut envoyée aux autorités de tous les départemens où la régence pouvait encore faire parvenir des ordres. Elle arriva le 10 au préfet de Nîmes, qui la fit afficher. Aucune nouvelle ultérieure ne parvint à Nîmes jusqu'au 15; mais ce jour-là un négociant de Lyon qui était descendu par le Rhône, apporta le *Moniteur* du 7; cela fit une grande sensation. Le même jour,

un homme arriva d'Avignon avec une cocarde blanche qu'il suspendit à la porte de l'auberge. La vue de cette cocarde fut accueillie avec une grande joie. Le 17, la poste ordinaire, qu'on n'avait pas reçue depuis le 6, arriva dès le grand matin.

Le 8 avril, vers neuf heures du matin, Joseph et Jérôme ayant fait venir deux voitures attelées devant la porte de la préfecture, entrèrent dans l'appartement de l'Impératrice, et l'un d'eux s'écrie : « Madame, il faut que vous veniez avec nous. »—« Je suis très-bien ici, répondit l'Impératrice ; où voulez-vous me conduire ? » Jérôme répliqua : « C'est ce que nous ne pouvons pas vous dire. » Marie-Louise demanda si c'était par ordre de l'Empereur qu'ils voulaient la forcer de partir, et comme leur réponse fut négative, elle dit : « Dans ce cas, je n'irai pas. » —« Nous vous y forcerons bien, » reprit Jérôme. Alors elle se mit à fondre en pleurs ; ce qui n'empêcha pas les deux frères de la saisir par le corps, et de l'entraîner avec violence vers la porte. Elle cria, et M. d'Haussonville, le général Caffarelli, M. de Bausset, préfet du palais, et quelques autres officiers de sa maison, accoururent à son secours. Caffarelli dit d'un ton sévère à Joseph et à Jérôme de cesser leurs violences. « Savez-vous à qui vous parlez, lui dit Jérôme ? » — « Oui, » répliqua le général d'un ton dédaigneux. L'Impératrice dit alors qu'il fallait s'assurer si la garde était disposée à la protéger contre les violences qu'on voudrait exercer sur elle, et en conséquence le comte d'Haussonville sortit de l'appartement, et descendit l'escalier avec une telle rapidité, qu'il se renversa sur les marches. Arrivé dans la cour, il demanda à la garde si elle voulait obéir aux frères de l'Empereur ou à l'Impératrice Régente. Tous les hommes qui étaient là répondirent d'une voix unanime qu'ils voulaient obéir à la Régente, et sur la proposition de M. d'Haussonville, ils

en firent le serment. M. d'Haussonville rentra dans l'appartement de l'Impératrice, et dit : « Les troupes sont aux ordres de Votre Majesté. » Joseph et Jérôme se retirèrent. Il paraît que leur intention était de l'emmener à Romorantin ou à Bourges, et de là en Auvergne ou dans le Limousin, où ils l'auraient conservée comme ôtage. Depuis l'outrage qu'ils lui avaient fait, elle ne témoigna plus aucun désir de rejoindre son mari. Il paraît que Louis était étranger à ces combinaisons ; il assistait souvent aux offices religieux d'un air résigné, et avec tous les signes d'une piété vive et sincère.

Depuis la campagne de Russie, l'Empereur était fort indisposé contre Jérôme. C'était ce dernier qui avait fait manquer la belle combinaison stratégique, au moyen de laquelle le corps d'armée du prince Bagration, fort de plus de 60,000 hommes, aurait été forcé de mettre bas les armes sans coup-férir. En effet, pendant que l'Empereur marchait sur Witepsk, avec le gros de l'armée, il avait ordonné au roi de Westphalie, qui avait traversé le Niémen à Grodno, de poursuivre le prince Bagration dont les forces se trouvaient dans cette partie de la Lithuanie, tandis que le prince d'Eckmühl se porterait sur Mohilow avec 80,000 hommes, pour lui barrer le chemin. Par suite des marches combinées du roi de Westphalie et du prince d'Eckmühl, Bagration devait finir par se trouver resserré entre deux corps d'armée qui auraient présenté une force tellement supérieure à la sienne, que ses 60,000 hommes, dans l'impossibilité d'opposer aucune résistance, auraient tous été faits prisonniers. Jamais le génie militaire de Napoléon ne lui avait fourni une combinaison plus savante. On sent quelle stupeur aurait jetée, dans la grande armée russe, la nouvelle de la mise hors de combat d'un corps aussi considérable. Peut-être même aurait-elle décidé la conclusion immé-

diate de la paix, aux conditions dictées par le vainqueur. Mais Jérôme, retenu par les fêtes qu'on lui donnait à Grodno, et sans doute par les grâces des belles dames polonaises, avait laissé échapper Bagration. Justement irrité d'une faute qui le forçait de changer tous ses plans, l'Empereur lui avait donné ordre de quitter l'armée sur-le-champ, et de retourner en Westphalie.

Après la bataille de Leipsic, Jérôme, accompagné de toute sa cour, avait fui à Paris. A la fin de décembre 1813, l'Empereur l'avait fait venir dans son cabinet, et ils eurent la conversation suivante :

Napoléon. Je vous ai envoyé chercher, afin de vous parler à cœur ouvert. Avez-vous acheté une terre, comme je vous l'ai dit?

Jérôme. Oui; près de Montrichard.

Napoléon. Allez y demeurer.

Jérôme. C'est un exil.

Napoléon. Vous pouvez l'appeler comme cela vous fera plaisir; mais je ne veux pas que vous soyez près de moi. Vous m'êtes odieux. Je ne connais personne aussi vil, aussi plat, aussi poltron; vous êtes sans vertu, sans talent, sans moyens. Je vous déteste autant que Lucien. Vous êtes toujours entouré de vos Allemands.

Jérôme. Mais ils m'ont suivi.

Napoléon. N'importe; cela ne me déplaît pas moins. Je ne veux pas avoir près de moi ceux qui m'ont vu dans la prospérité. Quant à Joseph, j'ai une faiblesse pour lui; je l'ai aimé depuis mon enfance. Va-t-en!

Lorsque Jérôme fut de retour dans son hôtel, il fit venir un secrétaire et lui dicta cette étrange conversation, dont, pour des raisons à lui connues, il voulait conserver le souvenir. Après avoir quitté la France, il écrivit à M. Brugniere, secrétaire de son cabinet : « Je ne puis

vous délier de vos sermens de fidélité ; car ce serait une renonciation formelle à mon royaume de Westphalie, et à mes droits éventuels à la couronne de France. » Son trône fut acheté par les propriétaires du café des Mille-Colonnes, et la belle limonadière y étala ses charmes tous les soirs. C'est à Jérôme que l'Empereur disait : « S'il est vrai que la majesté des rois soit empreinte dans leurs traits, vous pouvez sans aucun risque voyager incognito. »

Peu d'heures après la scène qui avait eu lieu entre l'impératrice Marie-Louise et ses beaux-frères, le comte Schouwaloff arriva sans escorte à Blois, où il descendit à l'auberge de la Galère. A partir de ce moment, la régence put être considérée comme dissoute ; car il venait pour emmener l'Impératrice.

Avant que ceux qui faisaient partie de ce gouvernement se séparassent, on fit le partage de 45,000,000 fr. que le ministre du trésor avait apportés de Paris. Les ministres prirent ce qui pouvait leur être dû, et on paya trois mois de solde arriérés à la troupe. Elle en avait grand besoin, car le général Letort, qui commandait les dragons de la garde, me dit que, depuis le mois d'août 1813, il n'avait reçu que 250 fr., et que plusieurs de ses officiers avaient été obligés de vendre leurs chevaux pour avoir de quoi manger. Joseph et Jérôme s'adjugèrent chacun un million, et l'on fixa la part de l'impératrice Joséphine à 600,000 fr., qu'elle n'a jamais reçus. Les deux frères avaient voulu également partager les diamans de la couronne, mais le baron de la Bouillerie refusa avec énergie de les livrer. Quant à Louis, il resta étranger à toutes ces distributions ; et, fort du sentiment de sa bonne conscience, il continuait à paraître en public avec le même calme. Sa vue inspirait un intérêt général dans la population et parmi ceux que les événemens avaient amenés à Blois.

Lorsque ce partage fut terminé, les ministres et ceux qui leur étaient attachés songèrent à pourvoir à leur sûreté personnelle, en retournant à Paris, pour adhérer aux actes du nouveau gouvernement. Ils se rendirent en conséquence chez M. Bruere, maire de Blois, qui distribua environ 400 passeports. Les ministres furent ensuite en personne les présenter à la signature du général Schouwaloff, afin de passer sans obstacles, à travers les corps alliés qui se trouvaient entre Blois et Paris. Quand le duc de Rovigo mit son passeport devant lui, le général effaça froidement le titre, et mit à la marge *M. Savary*. Outre les ministres, le président et le chancelier du sénat se trouvaient aussi à Blois. M. de la Place avait apporté les sceaux avec lui, dans la vaine espérance que, sans l'apposition de ces sceaux, les actes du premier corps de l'état seraient nuls. Le président du corps législatif et le premier président de la cour de Cassation étaient également dans cette ville.

Il avait été décidé que l'Impératrice quitterait Blois le jour suivant; mais lorsque le comte d'Haussonville se présenta pour prendre ses ordres, elle lui dit qu'on ne pouvait pas atteler, attendu que, de tous les domestiques qui restaient, il n'y en avait pas un seul qui voulût lui obéir. Une partie d'eutr'eux, en apprenant les événemens, l'avait abandonnée pour retourner à Paris. Cependant, grâce à l'intervention du comte Schouwaloff, l'Impératrice, le roi de Rome, les personnes qui composaient leur cour, et les troupes françaises qui les avaient accompagnés, partirent le samedi, entre dix et onze heures du matin, pour Orléans, où ils arrivèrent à six heures. L'Impératrice portait ce même vêtement brun, avec lequel elle avait quitté Paris.

Le dimanche, jour de Pâques, ont dit la messe au palais épiscopal, devant l'Impératrice, et devant Madame

mère, à son logement; mais on ne récita pas la prière pour l'Empereur. Quoique Madame mère eût eu 375,000 fr. dans le partage des quarante-cinq millions, l'abbé Mirault eut grande peine à en obtenir une pièce de 20 fr. pour les pauvres. Elle ne tarda pas à quitter Orléans, et elle se rendit à Rome, avec son frère, le cardinal Fesch. Joseph et Jérôme étaient arrivés dans la première de ces villes en même tems que Marie-Louise. Jérôme y resta quatre jours, après quoi il fut au château de la Motte-Beuvron. Louis se rendit directement de Blois à Lausanne, où il arriva le 15 avril. Joseph resta à Orléans jusqu'au 18.

Le 12, le prince Esterhazy arriva à Orléans, et l'Impératrice partit avec lui, le même jour, pour le château de Rambouillet. Elle avait six voitures pour elle et pour son fils, mais point d'escorte. Pendant qu'elle était à Rambouillet, elle envoya différens petits meubles à plusieurs personnes qu'elle avait connues pendant son séjour à Paris. Elle donna à Isabey, qui lui avait montré le dessin, un petit livre de poche qu'elle portait habituellement et sur lequel elle avait écrit de sa propre main : « Donné à Isabey, le 20 avril 1814, par une de ses élèves qui aura toujours de la reconnaissance pour les peines qu'il s'est données pour elle. » Signé Louise. Mon ami Isabey me montra ce souvenir quelques jours après. J'ai vu plusieurs dessins que l'Impératrice avait faits et qui étaient beaucoup meilleurs que ne le sont, en général, ceux que font les jeunes personnes qui apprennent à dessiner.

Les personnes non prévenues qui l'ont approchée, disent qu'elle était d'un caractère bon et facile, mais très-timide. Jamais elle ne se mêlait d'affaires et ne recommandait qui que ce fût à son mari. Quant à lui, il avait constamment envers elle des formes très-polies, et fort différentes des manières libres qu'il avait avec l'Impératrice

Joséphine. Marie-Louise paraissait en être fort éprise, et quand elle en parlait, elle l'appelait toujours *mon ange.* On a cependant prétendu que c'était pendant le congrès de Vienne qu'avait commencé son affection pour M. de Neuperg, qu'elle a, dit-on, épousé secrètement, depuis la mort de Napoléon et dont il paraît qu'elle a eu plusieurs enfans. M. de Neuperg est d'une figure très-agréable, quoiqu'un coup de sabre lui ait fait perdre un œil; il a une amabilité qui surprend dans un Autrichien, et qui est au moins égale à celle des hommes les plus brillans de la cour de Marie-Antoinette. Lorsqu'en 1815 il entra dans le département du Gard avec une colonne autrichienne, il rendit les plus grands services aux protestans et fit tout ce qui dépendait de lui pour les protéger contre les fureurs des catholiques. On a beaucoup répété que Marie-Louise n'aimait pas son fils; on dit qu'en effet elle lui témoignait peu d'affection, et que l'Empereur, qui était un père très-tendre, la plaisantait quelquefois à ce sujet, en présence des personnes de sa cour.

Pendant sa grossesse le parti royaliste répandit le bruit que, si elle accouchait d'une fille, on y substituerait un garçon; et depuis la naissance du jeune Napoléon, jusqu'à la destruction de l'empire, on a souvent répété qu'il n'était point le fils de Marie-Louise; et quelques personnes soutenaient même que sa grossesse avait été feinte. C'est une vieille tactique de parti, déjà employée contre les Stuarts, à l'occasion de la naissance du fils de Jacques II, et que nous avons vu encore reproduire en France, dans une occasion toute récente. La vérité est que lorsque les maux commencèrent, les grands officiers de l'état et toutes les personnes de la cour étaient réunies. La nuit était près de finir, lorsque l'Empereur dit que Dubois venait de lui annoncer que les douleurs avaient cessé; que probablement il s'écoulerait quelques heures avant que l'Im-

pératrice accouchât, et que par conséquent les dames qui, par parenthèse, fatiguaient Dubois de leurs sollicitudes affectées et de leurs impertinens conseils, feraient bien d'aller prendre du repos, jusqu'au moment de la délivrance. A peine étaient-elles parties, ainsi que les grands officiers et les autres courtisans, que les douleurs recommencèrent, et l'accouchement eut lieu peu de tems après. M. Dubois, dans son trouble, avait égaré les ciseaux pour couper le cordon ombilical; et la nourrice, madame Blaise, soutint l'enfant pendant qu'il les cherchait. Ce fut madame Blaise elle-même qui donna ces détails, en 1814, à une dame fort royaliste, en ajoutant que quoiqu'elle aurait un grand intérêt à nier que le roi de Rome fût le fils de l'Impératrice, elle ne le ferait jamais, attendu qu'elle avait été témoin de sa naissance. Plusieurs médecins et, entr'autres, le docteur Auvity, qui assistèrent également aux couches de l'Impératrice, me confirmèrent le témoignage de madame Blaise.

L'événement fut annoncé à la capitale et à ceux qui étaient sortis du château par cent un coups de canon tirés de la terrasse des Invalides. Les journaux avaient dit auparavant que si c'était une fille il n'y aurait que vingt-un coups. Je fus témoin de l'anxiété générale lorsque le canon commença à se faire entendre, et des cris joyeux qui accueillirent le vingt-deuxième coup. Jamais je n'avais vu dans le peuple l'expression d'une joie plus vive et plus sincère; et je ne prévoyais guère alors que l'enfant dont la naissance inspirait tant de satisfaction, dût un jour devenir étranger à la France.

(*London Magazine.*)

SOUVENIRS DE LA GRÈCE (1).

J'ai déjà fait deux voyages en Grèce. Au moment où je commence le troisième, je forme le projet de tenir un journal de tout ce qui me paraîtra digne d'observation, et je profiterai de cette occasion pour revenir sur quelques événemens dont je fus le témoin pendant mon premier séjour en ce pays. De ce nombre est l'assassinat si odieux, et accompagné de circonstances si extraordinaires, commis sur la personne de M. Trelawney, dans la grotte d'Ulysse, au mont Parnasse; attentat dont, je le dis à regret, les auteurs furent deux de nos compatriotes. Il a été dernièrement, en Angleterre, le sujet de toutes les conversations; mais jusqu'à ce moment on n'en a pas connu les détails d'une manière authentique.

Dans le mois d'août 1824, j'étais à Napoli de Romanie, capitale et quartier-général des Hellènes; j'y voyais avec douleur que les dissentions et les lenteurs du gouvernement étaient un double obstacle aux chances favorables qu'auraient pu offrir les événemens de cette campagne, pour agir contre les Turcs. Malgré leur désunion, les Grecs étaient tellement jaloux de toute coopération extérieure, qu'ils semblaient disposés à renoncer à tous les succès plutôt que de le devoir au secours d'un étranger. Personne parmi eux ne connaissait ni les manœuvres de cavalerie, ni l'art de pointer un canon, et, par une con-

(1) Note du Tr. L'auteur de cette relation annonce le projet de publier par une série d'articles, dans l'ouvrage périodique auquel nous empruntons celui-ci, le journal de son séjour en Grèce, et la relation de quelques événemens des dernières campagnes auxquels il a pris une part active. Tout ce qui se rattache à la lutte sur laquelle sont fixés, en ce moment, les regards de l'Europe, est d'un intérêt trop vif et trop général, pour que nous puissions négliger de communiquer à nos lecteurs les récits du Philhellène anglais.

séquence naturelle, ils n'avaient ni artillerie ni cavalerie. Un officier français, fils du général Berton, moi et plusieurs autres personnes, nous nous réunîmes, et, appuyés par quelques chefs, nous cherchâmes à obtenir du gouvernement les moyens de former un petit corps de cavalerie. Mais, après avoir fait auprès de ce farouche divan chrétien autant de démarches, de visites et de cérémonies qu'il eût fallu en faire auprès du commandant en chef en Angleterre, pour obtenir la faveur d'être employés, nous fûmes obligés d'abandonner notre projet. Le jeune Berton se rendit à Smyrne, et j'ai entendu dire qu'il était allé ensuite offrir ses services au pacha d'Égypte. Quant à moi j'abandonnai Napoli pour me rendre près d'Ulysse, et j'acceptai l'invitation que m'avait faite mon ami Trelawney, d'aller visiter leur forteresse, située dans une grotte du mont Parnasse.

Bien monté, et dans le costume du pays, je me dirigeai avec ma petite troupe, ou plutôt mon escouade de douze hommes, vers le golfe de Lépante. Un turban couvrait mon front, que le rasoir avait dépouillé de ses cheveux; des pistolets se croisaient sur ma poitrine, et les armes de mes compagnons réfléchissaient les rayons du beau soleil de la Grèce.

> Each arm'd as best becomes a man,
> With arquebues and attaghan (1).

Nos bagages et les capotes des soldats, vêtement bien précieux pendant de pareils voyages, puisqu'il sert également de couche et d'abri contre la pluie et l'ardeur du jour, étaient portés sur deux mules, conduites par un malheureux paysan de la Morée, que mes soldats regardaient comme appartenant à une race dégradée et mé-

(1) « Chacun d'eux armé de la manière la plus convenable pour un homme, d'un mousquet et d'un attagan. »

prisable. Nous traversâmes les ruines d'Argos, situées au pied d'une montagne aride, au sommet de laquelle est une vieille forteresse démantelée, bâtie jadis par les Vénitiens; notre route suivait une plaine fertile, mais sans culture, et qui se termine par la chaîne de montagnes qui longent la Morée, depuis l'Archipel jusqu'au golfe de Lépante. Nous entrâmes ensuite dans le grand défilé, si funeste en 1822 à Courchid Pacha, dont les troupes furent anéanties par le brave Collocotroni; et nous vîmes, au milieu des montagnes qui étaient à notre droite, le tombeau d'Agamemnon. J'éprouvai un vif sentiment de satisfaction en pensant que je courais les chances de la guerre dans ces mêmes lieux illustrés par des héros, dont les noms et la gloire, comme des astres brillans, ont traversé la nuit des âges pour venir jusqu'à nous.

Un soir je fis faire halte auprès d'un ruisseau, sur une petite éminence couronnée par un bouquet de hauts cyprès, et entourée de buissons de myrtes. Un tapis, qui fait toujours partie du mobilier de campagne d'un chef militaire, fut étendu au pied d'un arbre; on plaça à l'extrémité deux porte-manteaux, et sur l'un des côtés mon fusil et mon cimeterre recouverts par ma capote. Je m'y établis les jambes croisées; mon porte-pipe me présenta la *cheïbouque*, et je me reposai des fatigues de la journée, tandis que mes hommes étaient occupés à ramasser du bois, à faire du feu, et à apprêter le mouton qui devait servir à notre souper. Quelques-uns d'entre eux, qui composaient l'élite de ma troupe, debout, autour de moi, me racontaient les incidens et les exploits qui avaient marqué leur carrière de rapine, comme kleftes ou voleurs.

On me servit mon repas solitaire, composé d'un morceau de mouton parfaitement apprêté, de fromage, de

pain et de raisins, le tout étalé sur des branches et des feuilles d'arbres servant de table et de nappe. La cérémonie de l'ablution fut soigneusement observée avant le repas, et surtout après, car le manque de couteaux et de fourchettes la rendait d'une nécessité indispensable. Une outre rebondie me versait le jus de la treille qu'on me présentait dans une coupe d'argent portée, pendant le voyage, dans un étui de cuir, par le porte-pipe. Une tasse de café termina le festin, et la pipe me fut présentée de nouveau. C'est le moment de la réflexion; tout en fumant j'observais ma petite troupe qui, dans un libre abandon, prenait son repas à quelque distance, et je portais envie à son insouciance et à sa gaîté. L'aspect sauvage du lieu où je me trouvais et celui des hommes dont je m'étais fait suivre, composaient une scène fort singulière; malheureusement, tout cela n'avait plus pour moi l'attrait de la nouveauté. Il m'était assez facile de me façonner extérieurement aux mœurs de la Grèce; mais je ne m'apercevais que trop en ce moment que j'étais seul, et loin de mon pays; une foule de pensées mélancoliques vinrent longtems occuper mon esprit, et me reportèrent aux bords heureux de ma chère Angleterre. Ce ne fut que quand la nuit eut couvert le paysage de ses ombres, qu'enveloppé de mon manteau, je cherchai à goûter le sommeil.

Nous nous remîmes en marche avant l'aurore: au milieu d'une solitude agreste, comme celle que nous parcourions, c'est un bien beau spectacle que celui de la lumière dissipant par degrés les ténèbres, et offrant à l'œil, par des contours indécis, à mesure qu'elle s'étend et se déploie, la forme bizarre et variée des objets lointains, jusqu'au moment où le soleil, dont ces climats semblent le domaine, paraît et inonde le ciel de ses feux. L'aigle sauvage planait au-dessus de ma tête, au milieu d'une mer d'azur, et le léger brouillard du matin découvrait, en se

dissipant, le majestueux acropolis de Corinthe, ses hautes tours, la plaine qu'elles dominent et qui semblait s'alonger devant nous, à mesure que nous la traversions sous les rayons d'un soleil dont l'ardeur s'accroissait de moment en moment. Nous fîmes halte à midi, près d'une fontaine, à une légère distance de Corinthe. Les fontaines en Grèce sont des lieux de repos, délicieux par le calme et la fraîcheur dont on y jouit. La source, entourée d'une bâtisse en pierre, porte au dehors ses flots limpides, au milieu de bouquets d'arbres touffus qui entourent ordinairement et ombragent ces lieux. C'est là que, pendant la chaleur du jour, le berger vient se reposer avec son troupeau, et que s'arrête le voyageur fatigué.

Je ne restai que peu de tems à Corinthe, et je me rendis à la Scala, où, après quelques difficultés, je m'embarquai sur une caïque, que j'avais frètée pour me transporter au port le plus voisin de la grotte d'Ulysse. Une brise légère, qui régna pendant la nuit, nous porta avant le lever du soleil sur la côte de Romélie, où nous mouillâmes dans le port d'Aspra Spitia, à environ huit heures de marche du but de mon voyage. Je me procurai des mules, qu'on s'empressa cette fois de me fournir en apprenant que j'étais Anglais, et que j'allais rejoindre Ulysse. Je traversai la petite ville de Dystoma, dont le nom dérive de *dua stoma*, deux bouches, et désigne les deux gorges de montagne qui commencent en cet endroit, et se prolongent jusqu'aux vastes et riches plaines de la Livadie. Je m'aperçus bientôt qu'on était très-familiarisé en ces lieux avec les noms de mes deux compatriotes, les capitaines Trelawney et Jean. Ce dernier était Fenton, le misérable qui depuis attenta aux jours de Trelawney; en Grèce, on n'appelle les étrangers que par leurs noms de baptême, lorsque ces noms figurent dans le calendrier du pays.

Vers le soir nous étions en vue de la chaîne de ces montagnes arides qui forment une branche du Parnasse, et où se trouve la grotte que j'allais visiter. Nous traversâmes un étroit défilé au fond duquel un torrent, descendant des montagnes, se frayait un passage au milieu des rochers. Mon cheval turc semblait parcourir ces chemins dangereux et escarpés, sans crainte, mais avec précaution. Au sortir du défilé nous reprîmes la route, qui, en s'élevant sur la montagne, se couvrait de bois taillis, d'arbres chétifs et rabougris, et de blocs de rochers brisés. A mi-côte, sur un tertre ombragé par un bois, est une petite église en pierre, et là commence une montée plus escarpée encore. Elle conduit, après une demi-heure de chemin, au pied d'une imposante masse de rochers qui s'élèvent perpendiculairement, et couronnent les hauteurs. A cent pieds environ de la base est une immense ouverture en forme de voûte, dont l'extrémité s'enfonce profondément dans l'épaisseur de la montagne.

Une petite batterie circulaire défendait le pied de l'échelle taillée dans le roc, et qui conduit à l'entrée. Après avoir gravi les trois rampes qui la composent, j'arrivai dans cette demeure sauvage et presqu'inaccessible, où je fus salué en anglais par Trelawney et par un ingénieur nommé M. Gill, qui ajoutait en ce moment quelques travaux à la forteresse. La voûte, par son élévation et son étendue, donne un libre accès à la clarté du jour. Cependant, à mesure que le soleil s'inclinait à l'occident, les rochers, projetant la masse de leurs ombres dans l'intérieur, y répandaient une morne obscurité, qui ajoutait à l'étrange aspect de ces lieux. L'enceinte de la grotte contenait plusieurs maisons, entr'autres celle d'Ulysse, située à l'entrée, et qui faisait partie de ses défenses. Plus au fond, et dans une partie plus élevée de la grotte, dont le sol,

par ses inégalités, forme plusieurs étages, étaient les demeures de la femme et de la sœur d'Ulysse; conformément aux usages de la Turquie, elles vivaient dans une réclusion absolue. Sa mère seule se montrait aux étrangers. Au fond de la grotte étaient de vastes magasins de vin, de blé, d'huile, de fromages, et d'eau-de-vie, en quantité suffisante pour les besoins de plusieurs centaines d'hommes pendant vingt ans. Parmi les munitions de guerre se trouvaient quatre canons que Trelawney avait fait venir de Missolonghi. Un petit ruisseau, sortant des rochers, fournissait l'eau pendant l'hiver; on la recueillait alors dans de grands vaisseaux, pour s'en servir pendant environ deux mois de l'été; ce qui n'empèchait pas M. Gill de s'occuper dans ce moment de la construction d'une vaste citerne. On voit d'après cela que cette forteresse, imprenable par sa position, n'a rien à redouter d'un blocus. On montait et on descendait très- aisément, au moyen de grues, de poulies et de cordes, toute sorte d'objets. Deux frères d'Ulysse, d'un second lit, habitaient aussi la grotte, mais n'étaient point admis à sa table, car il tenait son rang, même au milieu de sa famille. Son camp était à environ douze heures de marche. Il était absent lorsque j'arrivai; mais, comme il était malade depuis quelque tems, on l'attendait d'un jour à l'autre.

Nous faisions à la grotte une chère délicate et somptueuse. Les viandes de toutes qualités, le poisson frais et salé, le gibier, la volaille y étaient apprêtés à la manière des Turcs, dont la cuisine n'est point à dédaigner. Le lendemain de mon arrivée, Fenton revint du camp. C'était la première fois que je le voyais, mais j'en avais entendu parler d'une manière favorable par M. Gill, et par quelques autres personnes. Trelawney, lui-même, en faisait grand cas, comme on le verra par la lettre suivante que j'avais reçue de lui à Napoli.

Forteresse du mont Parnasse, 15 août 1824.

« Mon cher H..., notre général est dans les montagnes pour arrêter les progrès de l'ennemi. Je termine les travaux de cette forteresse imprenable. Le gouvernement en agit fort mal à notre égard. Nous manquons de provisions, de solde pour la troupe, de pain, en un mot de tout ce qui est indispensable à la guerre. On a fait feu sur notre chef; on l'a chassé de la Morée, et on a envoyé ici des assassins pour me tuer. Malheureusement pour Fenton, ils l'ont pris pour moi; et, l'ayant attiré dans les montagnes, un capitaine du gouvernement s'est précipité sur lui, et lui a tiré un coup de pistolet à bout portant; mais Fenton a eu le bonheur d'esquiver la balle, et de tuer son adversaire d'un coup de carabine. Il poursuivit ensuite deux paysans qui accompagnaient l'assassin; mais, assailli de coups de pierres, et n'ayant ni cartouches ni pistolets, il fut obligé de se retirer. Les Turcs nous entourent, mais nous sommes ici en toute sûreté. Venez nous voir...................... ......

Votre, etc., Édouard Trelawney.

J'accostai Trelawney et Fenton qui étaient à causer à l'entrée de la grotte. Ignorant l'arrivée du dernier, je le pris, à son costume grec assez en harmonie avec son teint brun et ses traits réguliers, pour quelque capitaine albanais ou souliote qui avait servi avec nous dans les îles Ioniennes. Sa physionomie, quoique belle, ne me revint pas. Comme j'observais qu'il parlait fort bien l'anglais, il répliqua : « Je suis Anglais, ou du moins Écossais. » Oh! pour lors, lui dis-je, vous êtes le capitaine Fenton, et je lui serrai affectueusement la main. Je ne me doutais guère qu'il dût un jour la tremper dans le sang de son ami et de son compagnon d'armes. On se sent naturelle-

ment disposé en faveur d'un compatriote qu'on retrouve sur une terre lointaine; l'abord ouvert et engageant de Fenton disposait d'ailleurs à la confiance et à l'amitié ; mais j'ai connu plus tard, et Trelawney a failli apprendre d'une manière bien cruelle combien peu ce misérable était digne d'inspirer de pareils sentimens. Il avait l'habitude de courir jour et nuit dans les montagnes, et je n'ai jamais vu personne d'aussi actif. Quoique je sois moi-même fort ingambe et bon marcheur, je n'en approchais pas, et aucun Grec n'eût pu, sous ce rapport, se comparer à lui. Il était couvert de cicatrices, et Dieu sait d'où elles venaient. Il prétendait cependant avoir reçu toutes ces blessures à la guerre d'Espagne, où il avait, disait-il, dès l'âge de quatorze ans, et un peu avant le siége de Badajos, rejoint le 23e léger en qualité d'enseigne. Un de ses frères, capitaine au même régiment, avait été, à l'en croire, tué à l'assaut donné à cette place, où lui-même, renversé des chevaux de frise, avait reçu un coup de crosse de fusil qui l'avait long-tems privé de ses sens. Il assurait que son père avait une fort belle propriété dans le Lanarkshire. L'histoire romanesque de la tentative d'assassinat, dont Trelawney m'avait parlé dans sa lettre, n'était que le fruit de l'imagination inventive de Fenton. Il avait été, à la vérité, assailli et blessé à coups de pierre par des paysans, mais c'était tout simplement pour venger la femme de l'un d'eux qu'il avait insultée.

Trelawney avait fait une campagne avec Ulysse à Négrepont, et s'y était conduit avec toute la bravoure d'un Anglais. Ulysse disait qu'avec mille hommes comme lui, il irait à Constantinople. Nous apprîmes, dans la soirée, que ce chef que nous attendions à chaque instant, était parti du camp et se trouvait à Dystoma. Fenton et moi nous nous mîmes en marche le lendemain de bon matin

pour aller à sa rencontre. Il me reçut avec l'affection qu'il m'avait toujours témoignée, car j'étais depuis long-tems au nombre de ses amis. Son camp n'existait plus et il avait licencié sa troupe, attendu qu'il ne pouvait, disait-il, l'entretenir avec ses propres ressources, pendant que tous les autres capitaines recevaient du gouvernement une solde et des vivres. Il n'avait guère conservé que sa propre garde, composée d'environ cinquante hommes choisis parmi ses soldats les plus dévoués. Fenton témoignait les plus grands respects à Ulysse, qui, de son côté, paraissait avoir beaucoup de confiance en lui. Quelque tems après l'arrivée de Fenton à la grotte, il en avait eu provisoirement le commandement, en l'absence de Trelawney qui avait accompagné Ulysse dans le Péloponèse. Il raconta que, dans une de ses courses solitaires, il avait été accosté par un individu vêtu en paysan et s'exprimant avec assez de facilité en anglais, qui, après avoir parlé long-tems de choses indifférentes, finit par lui offrir dix mille dollars s'il voulait livrer la forteresse au gouvernement. Il envoya sur-le-champ un exprès donner connaissance de cet événement à Ulysse qui écrivit à sa mère de témoigner la plus vive reconnaissance à Fenton, et fit dire à celui-ci, que si jamais il avait besoin d'argent, il n'avait qu'à l'en informer, quelle que fût la somme qui pût lui être nécessaire. Postérieurement, Fenton se trouvant à Salona avec Ulysse, prétendit avoir revu cet individu à cheval et fort bien mis. Ulysse lui dit de prendre sur-le-champ quelques cavaliers et de courir après lui. Mais, comme on s'en doute bien, la poursuite n'eut aucun résultat.

Revenons aux détails de mon premier séjour à la grotte. Il me semble en avoir encore le tableau sous les yeux. Le soir, lorsque le jour commençait à baisser, nous fumions nos pipes tranquillement assis à l'entrée, en

jetant un regard satisfait sur le précipice que nous dominions ; Ulysse et Trelawney s'entretenaient dans le singulier langage qu'ils s'étaient fait et qu'on aurait pu prendre pour un idiome nouveau ; c'était un mélange d'assez mauvais italien et de mots grecs et anglais qu'ils s'étaient appris mutuellement. Le turbulent Fenton, dont l'œil noir et pénétrant étincelait sous la draperie blanche de son turban, se promenait, et par intervalle s'arrêtait un instant auprès de nous pour sourire à ce que nous disions, ou nous faire quelques plaisanteries ; au-dessous, on apercevait des groupes de soldats et de paysans qui habitaient les nombreuses grottes des environs, ou de grossières cabanes construites en branches d'arbres, et protégées par la forteresse. Plus d'une fois l'aigle, en planant majestueusement, effleurait les bords de l'immense voûte qui s'élevait sur nos têtes, et nous entendions le bruit produit par ses aîles.

It made you pause and glance your eye,
To see what movement was on high (1).

La nuit, sur le flanc de la montagne, glissait une brise pure et rafraîchissante, dont nous sentions la douce influence dans les cellules où étaient placées nos couches. Hélas ! quoique sur le sommet sacré du Parnasse, les chastes Muses ne nous favorisaient pas de leurs dons, mais nous avions du moins avec nous quelques ouvrages inspirés par elles. Notre petite bibliothèque contenait entre autres une des productions du grand romancier de l'Écosse, *St.-Ronan's Well.* Je me rappelle que j'en achevai la lecture, à la pâle lueur d'une lampe, une nuit que le sommeil ne pouvait fermer mes paupières. Jetant ensuite les regards sur la plaine, j'aperçus au loin dans l'obscu-

(1) On était forcé de s'arrêter et de regarder dans les airs pour voir ce qui les agitait.

rité les feux allumés par les détachemens de cavaliers turcs qui se rendaient de Négrepont au camp de Dervich Pacha. Ces bandes errantes me rappelèrent les incidens de ma vie, si aventureuse et si agitée. Je me trouvais en ce moment dénué de toutes les consolations, de tous les plaisirs offerts par la société, ainsi que des doux regards et des propos gracieux de mes belles compatriotes. Lord Byron a dit, et mon cœur a souvent répété, en s'abandonnant aux désirs vagues et aux douces illusions de la jeunesse :

> Would that the desert were my dwelling place,
> With one fair spirit for my minister (1).

J'étais maintenant dans la force de l'âge, et je m'étais fait sous un climat brûlant une nouvelle patrie, mais cette compagne aimante et chérie, où la chercher ? La grotte recèlait, à la vérité, des femmes belles et sensibles ; malheureusement elles se dérobaient à mes regards.

Dans une de nos courses, Ulysse nous montra un grand bloc de marbre sur lequel était un bas-relief représentant son fameux homonyme au moment où, déguisé en mendiant, il est reconnu par son chien. Il avait le projet de faire transporter à la grotte ce morceau de sculpture très-remarquable.

Nous résolumes, Fenton et moi, de nous rendre à Missolonghi, pour en rapporter plusieurs choses dont nous avions besoin, entr'autres, du salpêtre pour saler des porcs thébains, fort communs sur le Parnasse ; un billard que nous devions faire venir de Zante ; des pommes de terre, des graines de plantes potagères, un barril de la liqueur favorite de Byron, que Trelawney ne dédaignait pas, et des aiguilles anglaises pour les dames grecques. Nous partîmes donc après avoir pris congé de

(1) Que ne puis-je habiter un désert et y consacrer mes jours à une femme sensible, mon unique compagne !

Trelawney et d'Ulysse. Notre troupe était composée de dix hommes, dont cinq faisaient partie de ceux qui étaient venus avec moi. J'avais renvoyé les autres, ne prévoyant pas que l'on continuât à se battre. Laissant la route de Dystoma, nous prîmes à droite un défilé qui nous conduisit à la ville de Salona, qui avait été, comme bien d'autres, saccagée et pillée, et où nous passâmes la nuit. Je ne puis, sans indignation, songer à la conduite artificieuse dont Fenton ne s'écartait pas, et aux insinuations qu'il faisait sans cesse pour parvenir à ses fins. Il voulut me persuader que mon départ avait beaucoup intrigué Trelawney, qui lui avait dit en le quittant : « Quoi que vous puissiez faire, n'amenez jamais ici aucun Anglais, excepté mon ami, M... J'appris postérieurement que cela était entièrement faux.

Nous passâmes le lendemain à la gauche de Kastri, où était autrefois l'oracle de Delphes. En traversant Salona, j'allai rendre visite à mon ancien hôte, le capitaine Pannoria, chez qui j'avais demeuré, lorsque je fus envoyé par Ulysse à lord Byron, au sujet du congrès de Salona dont il était alors question. Pannoria était un vieux klefte, bel homme et d'une figure martiale ; mais depuis la prise et le sac de Salona, où, comme à l'ordinaire, un carnage affreux avait eu lieu, il s'était enrichi par d'immenses dépouilles, et avait perdu toute son audace et son activité. Il ne savait ni lire, ni écrire, et ses facultés intellectuelles n'étaient pas naturellement des plus heureuses. Il était bien avec Ulysse, attendu que ses trésors étaient déposés dans la grotte du Parnasse, et que l'espoir de gagner de l'argent, ou la crainte d'en perdre est le mobile principal des sentimens d'un Grec. Il m'est pénible de faire cette observation, mais j'ai eu souvent lieu de me convaincre de sa justesse.

Nous fîmes halte pour la nuit, sous quelques arbres auprès d'une fontaine ; j'y eus une vive altercation avec

un de mes hommes, et il s'en fallut de bien peu que je ne lui enfonçasse mon poignard dans le corps ou que je n'eusse moi-même une balle dans la tête. Nous eûmes à parcourir le lendemain une route dangereuse et pénible, sur des montagnes roides et escarpées. Nous trouvant hors du territoire d'Ulysse, nous adoptâmes l'usage, assez généralement suivi, de voler des moutons, et c'est aux environs des couvens que je m'y conformais de préférence; car je pensais, comme Robin-Hood dans Ivanhoe, que les bons pères étaient plus à même que les autres de fournir ce tribut, et surtout en meilleure qualité. Il plut par torrens pendant notre quatrième journée de marche, et pendant toute la nuit suivante, que nous passâmes dans un magasin de millet. Les chemins étaient affreux, et la rivière Gefori extrêmement rapide. Ce ne fut pas sans courir de grands dangers que nous la traversâmes deux fois. Dans un voyage précédent, j'avais déjà été sur le point d'y périr; mon cheval, ayant manqué le gué, avait été entraîné par le courant, et je n'atteignis la rive qu'avec la plus grande difficulté et après avoir perdu dans les flots un porte-manteau où étaient six cents dollars appartenant à Trelawney, et à M. Finlay qui voyageait alors en Grèce. Ni l'un, ni l'autre ne voulurent être indemnisés de cette perte.

Nous arrivâmes à Missolonghi dans la soirée, et nous nous établîmes à l'ancien logement de Fenton, dont les propriétaires avaient beaucoup d'amitié pour lui. M. Gill y était arrivé deux jours avant nous, et en était reparti aussitôt avec M. Hodge pour aller recevoir de MM. Bulwer et Hamilton Brown, qui se trouvaient à Napoli, des instructions sur la distribution à faire des munitions de guerre arrivées d'Angleterre, et dont la direction était confiée à M. Hodge.

Missolonghi est un misérable amas de maisons de pè-

cheurs. Les rues, où de loin en loin se trouvent parsemées quelques pierres comme échantillons de pavés, forment de chaque côté des mares d'une eau stagnante et corrompue. Si lord Byron eût vécu plus long-tems, il eût probablement immortalisé Missolonghi dans son *don Juan*. Étant tombé malade, je passai la journée dans un lit, établi sur la terrasse de notre maison, qui se trouvait exactement en face de la chambre où lord Byron avait rendu le dernier soupir. Aussitôt après mon rétablissement, j'allai à Tripolitza, où je trouvai M. Hodge retournant seul en Angleterre; son compagnon, M. Gill, avait péri victime de l'insalubrité de l'atmosphère de Napoli. MM. Bulwer et Hamilton Brown étaient dans un état de santé peu satisfaisant, à bord du brick anglais *Florida*, qui avait apporté une partie des munitions.

Après avoir passé quelque tems à Gastouni, où je reçus de Fenton deux ou trois lettres fort singulières, je me rendis à Napoli pour offrir mes services au gouvernement. J'y trouvai plusieurs étrangers, entr'autres M. Washington des États-Unis, dont la mise élégante et recherchée n'était guère en harmonie avec notre pénible manière de guerroyer dans les montagnes. Il vient de publier quelques pamphlets politiques; et l'on se souvient peut-être qu'en se retirant, il protesta publiquement contre le gouvernement grec, uniquement parce que ce gouvernement s'était décidé à demander la protection de la Grande-Bretagne. M. Emerson était en ce moment avec le brave Mioulis à bord de la flotte grecque; M. Mason, Écossais, animé du plus vif et du plus pur enthousiasme, paraissait poursuivre, avec tout le dévoûment dont il était capable, le pénible but de la régénération de la Grèce. Un jeune Anglais, qui venait d'arriver plein d'ardeur pour la gloire et les aventures guerrières, se joignit à moi et prit le nom de Vasili. Par égard pour sa

famille et ses amis, je tairai son nom véritable qu'il a depuis lors déshonoré par sa conduite. J'avais eu précédemment la délicatesse de le cacher, et je continuerai à en user de même. J'ai cependant appris, qu'en retour de ma discrétion, il avait osé, après mon départ de Grèce, m'accuser d'être l'instigateur de l'attentat commis sur Trelawney, attentat dont cet enfant, âgé tout au plus de dix-neuf ans, avait été l'instrument immédiat Une nuit, à Hydra, accablé par les remords, il s'écria devant plusieurs témoins, qu'il avait lui-même fait feu sur Trelawney. Au reste, l'approbation de quelques chefs grecs parvint bientôt à endormir les reproches de sa conscience, et l'on m'a assuré qu'il est en ce moment fier de ce guet-apens qu'il considère comme un exploit.

Je reçus du gouvernement une commission par laquelle on me conférait le commandement de cinquante hommes, avec lesquels j'eus ordre de me joindre aux Souliotes au camp de Patras. On devait avancer tous les trois mois, à chaque capitaine, la solde de sa troupe. Pendant la route une vingtaine de mes soldats, répugnant à passer des bonnes garnisons de la Morée dans les montagnes devastées de la Romélie, refusèrent de s'embarquer à Corinthe pour traverser le golfe de Lépante, et me demandèrent leur solde que je leur refusai. Comme ils étaient cantonnés dans de vieilles masures, ils témoignèrent quelques velléïtés de se révolter, mais ils rentrèrent bientôt dans l'ordre, en s'apercevant que leurs menaces n'aboutiraient à rien.

Après avoir traversé le golfe, nous bivouaquâmes sur les montagnes, et fîmes partir quelques fourrageurs. Malheureusement il était trop tard pour sauver Salona; les Turcs en avaient déjà chassé Gouras après lui avoir tué beaucoup de monde. Il était cantonné au monastère de St.-Lucca, où nous devions arriver le lendemain de notre

débarquement. Comme ce n'était qu'à une journée de marche de la grotte, je me déterminai à profiter de cette proximité pour aller passer encore quelques instans avec mes compatriotes Trelawney et Fenton.

(*New Monthly Magazine*).

VOYAGES. – STATISTIQUE.

DES NATIONS HINDOU-CHINOISES (1).

Nos conquêtes et les progrès de notre commerce ont, à la longue, établi des relations entre l'Angleterre et les

(1) Note de l'Éd. Toutes les parties de l'Inde sont aujourd'hui presqu'entièrement soumises à la Grande-Bretagne, soit que la Compagnie les fasse régir par ses propres agens, ou par des princes idolâtres de race hindoue et des princes musulmans d'origine mongole. Cet empire est au fond beaucoup mieux affermi qu'on ne le suppose communément. Dans les dernières guerres, les Anglais n'ont eu à combattre que les tribus militaires qui peuplent les montagnes qui entourent l'Inde ou qui la divisent. Les habitans des plaines sont restés spectateurs indifférens de cette lutte. Depuis long-tems, la mansuétude de leur caractère et la douceur de leurs mœurs les a soumis et façonnés à tous les jougs. Sobres, timides, patiens, ils sont toujours prêts à partager avec l'étranger, et à partager sans résistance et sans murmures, les jouissances que leur beau pays leur prodigue. Ils appartiennent, d'ailleurs, pour la plupart, à des castes auxquelles l'usage des armes est interdit par la religion qu'ils professent. Si donc la victoire se fût rangée sous les drapeaux des Marattes, les habitans du Bengal, échappés à la domination de la Grande-Bretagne, ne seraient pas pour cela devenus libres; ils n'auraient fait que changer de maîtres : affranchis des chaînes d'un peuple de marchands, ils seraient tombés dans celles d'un peuple de barbares.

Une des choses qui ont le plus contribué à consolider l'empire des Anglais dans l'Inde, ce sont les égards qu'ils ont eus pour les usages des peuples qui l'habitent. Ils ont toléré les pratiques les plus absurdes et quelquefois même les plus odieuses. Jamais les agens de la Compagnie n'ont cherché à

tribus presqu'ignorées qui habitent cette belle et fertile partie de l'Asie méridionale, située entre la Chine et

réprimer la licence des fêtes de l'Hindostan, et aujourd'hui même leur impassible politique continue encore à laisser monter sur les bûchers les veuves indiennes.

D'un autre côté, ainsi que nous avons déjà eu occasion de le dire, la Grande-Bretagne, avertie par l'émancipation de ses colonies du nord de l'Amérique, a pris toutes les mesures nécessaires pour empêcher qu'il ne se forme une population d'origine européenne dans ses possessions d'Asie. Personne ne peut aller les habiter sans en obtenir l'autorisation de la Compagnie, et ces autorisations sont accordées avec beaucoup de difficultés et de mesure. La plupart des enfans qui y naissent de parens anglais sont conduits en Europe dans leurs premières années, et le plus souvent ils ne reparaissent plus au Bengal. Tant que la Grande-Bretagne persévérera dans cette politique ombrageuse, elle ne risquera point de se voir enlever la souveraineté de l'Inde par une population créole; et comme, par les raisons que nous venons d'indiquer, elle est également à l'abri des tentatives des indigènes, l'existence du vaste empire qu'elle y a fondé ne paraît pas pouvoir être compromise de sitôt par des périls intérieurs.

Le seul sujet d'ombrages que le gouvernement anglais puisse avoir, c'est cette race nouvelle qui s'est formée dans la péninsule, et qui y était restée quelque tems inaperçue. Cette race métisse, issue de mères indiennes et de pères anglais, ne jouit cependant que des prérogatives accordées aux indigènes. Si ceux-ci s'en contentent, on sent combien elles doivent paraître insuffisantes à des hommes élevés dans nos habitudes, dont l'esprit a été cultivé et étendu par une éducation conforme à celle que nous recevons, et auxquels leurs pères ont transmis cette activité inquiète qui caractérise l'Européen. Cette population qui s'étend et se multiplie chaque jour davantage sur la terre féconde où elle a pris naissance, renferme le principe d'un grand changement; changement qui se fera sentir dans ses conséquences jusqu'en Europe, mais dont l'avenir peut seul développer le germe. Ainsi la nature a dérangé, par des combinaisons imprévues, les calculs d'une politique inquiète, qui croyait n'avoir rien laissé échapper à ses sollicitudes. Avec la lenteur qui caractérise cette force toute-puissante, qui n'est pas obligée de compter avec le tems, elle prépare l'indépendance de ce beau pays, dont la richesse avait été le premier malheur, en tentant la cupidité des étrangers qui, de siècle en siècle, en ont successivement fait la conquête.

Mais ce danger est encore beaucoup trop éloigné pour donner des inquiétudes sérieuses à la Grande-Bretagne. Aussi, rassurée sur la stabilité de son empire d'Asie, elle n'est occupée, dans ce moment, que des moyens de l'étendre. C'est dans le territoire des peuples qui séparent l'Inde,

l'Hindostan. Nous avons été assez heureux pour nous procurer quelques renseignemens originaux sur l'état et le degré de civilisation de ces intéressantes contrées, et nous allons en tracer une rapide et légère esquisse.

Les contrées Hindou-Chinoises s'étendent depuis à peu près le 92e jusqu'au 108e degré longitude est; et depuis le 7e jusqu'au 26e de latitude nord. Elles sont bornées par le Bengal, au nord-ouest; au nord, par le Boutan et la Chine; au nord-est, par la Chine; et l'Océan les enveloppe dans toutes leurs autres directions, sauf le petit isthme méridional qui les sépare de la péninsule de Malaca.

Quoique sur les frontières orientales et occidentales, les habitans de ce vaste pays aient plusieurs points de ressemblance avec leurs voisins, les Chinois et les Indiens, ils sont marqués cependant d'un caractère général et distinctif qui domine sur l'ensemble de la population, et la désigne comme un de ces groupes fondamentaux, comme une de ces grandes familles dans lesquelles notre espèce est partagée. Cette observation est le résultat nécessaire des rapports qui existent entre leur physionomie, leur stature et leur langage; des mœurs et des institutions qui leur sont communes; d'une même religion, et, en général, parmi les tribus principales et influentes, d'un même degré de civilisation. De tout tems, les guerres et les révolutions de ces peuples éloignés se

proprement dite, de la Chine, qu'elle médite ses nouvelles conquêtes, et déjà elle y a préludé par ses hostilités contre le roi *aux pieds d'or*. Cette considération nous a déterminés à emprunter à la *Revue d'Édinbourg*, qui nous a déjà fourni tant de bons articles, celui qu'on va lire sur les nations hindou-chinoises. Il ne peut pas être sans intérêt de connaître le théâtre sur lequel la politique anglaise commence à s'exercer, et les nouveaux champs de bataille ouverts à ses armes. Quand l'obstacle que lui opposent encore les peuples de Siam, d'Assam, du Tonquin, etc., sera écarté par leur soumission, alors elle pressera de tout son poids les frontières de la Chine. S.

sont, presque sans exception, concentrées dans leur propre sein. Jamais ils ne furent envahis et subjugués par des hordes venues de loin, comme l'ont été presque toutes les autres nations du globe; avantage qu'on doit probablement attribuer aux obstacles physiques et géographiques, dont est rempli le pays qu'ils habitent.

On remarque des nuances de civilisation très-variées parmi les différentes divisions dont se compose le peuple hindou-chinois. Les uns sont encore dans l'état sauvage, tandis que les autres, sous le rapport des connaissances, s'élèvent au second rang parmi les nations asiatiques.

En allant de l'ouest à l'est, ceux dont la civilisation est le plus avancée, sont les Birmans, les Péguans, les Siamois, les peuples de Laos et des royaumes de Camboge et d'Assam, qui comprennent les deux pays appelés par nous la Cochinchine et le Tonquin. Au second rang se placent les nations moins considérables limitrophes de l'Hindostan, d'Assam et de l'Aracan. Dans la dernière classe se rangent une multitude de tribus sauvages ou à demi barbares, dont l'énumération est beaucoup trop longue pour trouver place dans cet article. A toutes les époques, ces tribus furent les esclaves des races supérieures, ou n'échappèrent à la servitude qu'en se réfugiant sur des montagnes stériles, et au milieu de forêts inhabitées.

Depuis trois siècles entiers que les Européens communiquent avec ces nations, elles n'ont pas cessé de s'agiter entr'elles, sans être ni secourues, ni excitées par les étrangers, et sans autre stimulant que des passions sanguinaires ou vindicatives, au moins égales à celles qui ont pu être observées dans les autres parties du monde. Cette lutte a produit des alternatives perpétuelles de victoires et de défaites, de conquêtes et d'envahissement, au milieu desquelles les Birmans, les Péguans, les Siamois et les

Cambogiens, ont tour-à-tour été les plus forts; mais où, jusqu'à ces derniers tems, les peuples du Tonquin et de la Cochinchine n'ont pris que très-peu de part, quoiqu'ils aient presque toujours eu les armes à la main, soit pour se faire la guerre entr'eux, soit pour repousser les invasions des Chinois.

Il y a trente ans environ qu'une des crises violentes et prolongées, auxquelles ces contrées furent exposées dans tous les tems, s'étant calmée par l'épuisement des partis, il en résulta l'arrangement politique qui subsiste aujourd'hui, et en vertu duquel toute cette région est partagée en trois grands empires sur lesquels nous allons donner quelques détails.

En partant de l'ouest, le premier de ces empires est celui des Birmans. Le pays d'où ce peuple est sorti est situé entre le 19e et le 24e degré de latitude septentrionale; et le 95e et le 98e de longitude orientale; mais leur empire s'est accru des royaumes de Pégu et d'Aracan qu'ils ont conquis, et des petites principautés d'Assam, Cachar et Cassay : il touche au pays des Siamois entre le 22e et le 23e degrés de latitude. Les conquêtes des Birmans sur ce dernier peuple s'étendent le long de la côte de la baie de Bengal, sur une bande étroite de 60 à 80 milles, au-dessous du 11e degré de latitude septentrionale. En nombres ronds, l'empire dont nous parlons peut être estimé à 212,000 milles géographiques carrés. L'histoire des guerres des Birmans n'est pas longue à raconter. Peu d'années après leur arrivée dans l'Inde, les Portugais trouvèrent ce peuple, le plus turbulent et le plus ambitieux des peuples Hindou-Chinois, engagé dans une querelle avec les Péguans, dont il venait de secouer le joug. Il poussa ses dévastations au sud, où il enleva plusieurs provinces aux Siamois, dont toutefois il ne put compléter la conquête. Vers le milieu du XVIIIe siècle,

les Péguans recouvrèrent leur indépendance, et imposèrent aux Birmans un joug non moins pesant que celui auquel ils venaient eux-mêmes d'échapper. Cet état de choses ne dura que peu d'années. Un pirate birman, homme d'un caractère cruel, mais à qui le colonel Symes n'en donne pas moins, avec beaucoup de naïveté, le titre de héros, Alompra, délivra les Birmans du joug des Péguans, et fonda la dynastie régnante, dont le roi actuel est le septième par ordre de succession. En 1767, la capitale du royaume de Siam fut conquise; mais l'année suivante, les Siamois s'insurgèrent contre les Birmans, et les chassèrent de leur pays, ne leur laissant que les provinces frontières, le long de la baie de Bengal, dont nous avons parlé. En 1774, la principauté de Cassay tomba sous la domination des Birmans, ainsi que le royaume d'Aracan, en 1783, ce qui fut l'occasion de leur première rupture avec l'Angleterre; événement qu'on peut regarder comme la source de la guerre où nous sommes engagés en ce moment.

Il résulte des descriptions qu'on en a faites, que l'empire des Birmans a 900 milles de côtes maritimes; il a deux beaux ports, ceux de Mergin et de Tavoy, placés respectivement sous les 12e et 14e degrés, et les embouchures accessibles de six grandes rivières navigables qui arrosent des plaines vastes et fécondes. Une partie du pays est fertile en blé; ses forêts sont les plus riches de l'Inde en bois de teck. Depuis plusieurs années elles ont fourni les matériaux de plusieurs beaux vaisseaux construits dans le port de Rangon, et elles approvisionnent les arsenaux et les chantiers de Madras et de Calcutta. Les provinces septentrionales de l'empire, quoique moins fertiles que celles du midi, sont très-riches en produits minéraux, car elles donnent à la fois de l'or, de l'argent, du fer et de l'étain. Le véritable saphir oriental et le rubis

ne sont nulle part en aussi grande abondance que dans le royaume d'Ava, et ils sont supérieurs par leur qualité à tous ceux que l'on trouve ailleurs.

La population de ce grand royaume n'a guère été estimée que par conjecture. Le colonel Symes la porte à dix-sept millions d'habitans; d'autres l'ont réduite à huit millions, et des renseignemens encore plus récens à trois. La première de ces estimations est certainement exagérée; mais nous sommes persuadés que la dernière est beaucoup trop faible : que la population soit peu nombreuse, on peu raisonnablement le conclure d'un gouvernement détestable, et de la misère du peuple qui en est la conséquence forcée. On sait de plus qu'une grande partie du territoire est couverte de forêts, et consiste en montagnes impraticables. Une autre portion est habitée par des tribus barbares, sans aucune industrie; et ceux des Birmans qui sont les plus civilisés, vivent dans un état d'anarchie et de désordre incompatible avec les habitudes paisibles et laborieuses qui peuvent seules faire prospérer les nations. Ces circonstances prises en considération, et si nous comparons l'empire des Birmans avec d'autres états placés dans les mêmes circonstances, sous un climat semblable, et dont le nombre des habitans est calculé avec plus de certitude, nous penchons à croire qu'ici la population ne s'élève pas à plus de trente individus par mille carré, ce qui donne un total de six à sept millions d'habitans.

Le second des empires Hindou-Chinois est celui des Siamois qui vivent entre le 98e et le 105e degré de longitude est; et entre le 22e et le 7e degré de latitude nord; si l'on y réunit le pays tributaire de Malaca, leur empire descend même au-dessous du 4e degré. Considéré dans ses plus grandes limites, cet empire est plus étendu que celui des Birmans, et présente une superficie de 250,000

milles carrés. La race prépondérante, en même tems que la plus nombreuse et la plus civilisée, est celle que les étrangers appellent *les Siamois*, qui entr'eux se nomment *Thai*, et dont le pays, proprement dit, s'étend du 7e au 16e degré de latitude nord; et du 98e au 103e degré longitude est. Les nations sujettes se composent des six principautés de Malaca; du royaume de Laos, non moins fertile et non moins populeux que celui de Siam; d'une portion de celui de Camboge, et d'une petite partie des anciennes dépendances du Pégu. Le territoire siamois est borné à l'occident par les possessions des Birmans et la mer; au nord, encore par les Birmans, et la province chinoise d'Yun-nan; à l'orient, de tout côté, par l'empire de la Cochinchine; au sud, par la mer, ou par les possessions que les Anglais ont nouvellement acquises dans la péninsule de Malaca.

Siam possède un superbe port dans la baie de Bengal. Près des six septièmes de la côte du golfe qui porte son nom, lui appartiennent. La rive orientale de cette côte est remplie d'excellentes rades et de beaux ports. Le pays est arrosé par deux superbes rivières, celle de Ménam, ou rivière de Siam, et la grande rivière de Camboge. La première, dont le cours est de 800 milles, se décharge à l'entrée du golfe, après avoir parcouru un pays d'une étonnante fertilité. La rivière de Camboge, une des plus considérables de l'Asie, a sa source en Chine, dans les montagnes d'Yun-nan, et se décharge près du cap de Camboge, entre le 9e et le 10e degrés de latitude nord. Son cours est de 1500 milles, entièrement situés sous les tropiques, et dont la plus grande partie est sur le territoire siamois. De même que la précédente, cette rivière répand la fertilité et l'abondance sur les différentes contrées qu'elle traverse. Siam et les états qui en sont tributaires, sont distingués aussi par le nombre et la variété

de leurs richesses minérales et végétales. Malaca, province sujette, et les portions adjacentes du territoire même de Siam, fournissent beaucoup d'or et d'étain. Celui-ci contient en outre les mines de fer les plus riches qu'il y ait au monde, et en outre des mines de cuivre, de plomb et d'antimoine. Les forêts du nord-ouest du royaume fournissent du bois de teck avec profusion, ainsi que de la laque et des bois de teinture. Les terres formées par les alluvions donnent d'amples récoltes de riz et de cannes à sucres. La côte de l'est du golfe qui renferme la partie soumise du royaume de Camboge, produit du poivre noir, du cardamome, et les drogues jaune et rouge qui prennent leur nom européen du pays dont nous venons de parler. Les rivages à l'entrée du golfe fournissent constamment et à bon compte un quantité de sel gris suffisante pour alimenter de cet article, non-seulement tout l'intérieur du royaume, mais encore les contrées adjacentes, et les principales îles de l'archipel voisin. En admettant que le territoire de Siam soit aussi fertile que celui d'Ava, comme les habitans ne sont pas moins industrieux que les Birmans, et que, pendant ces quarante dernières années, ils ont été gouvernés avec beaucoup plus de modération que ceux-ci, il y a lieu de croire que le pays est aussi peuplé. On peut en conséquence estimer sa population de sept à huit millions d'habitans.

L'histoire authentique des Siamois ne remonte pas à une antiquité bien reculée. Leurs annales ne commencent guère qu'au milieu du VIIIe siècle de l'ère chrétienne; et tout ce qu'on en sait avec quelque certitude est raconté par les Portugais, dont les premières communications avec eux eurent lieu dans le XVIe siècle, à une époque où ce petit peuple, conduit par des héros, s'emparait de la plus belle partie du Nouveau-Monde; fondait des établissemens dans les îles et sur tous les ri-

vages de l'Afrique et faisait trembler l'Asie. Au milieu de ce même siècle, les Birmans conquirent le pays de Siam, et le tinrent sous le joug pendant près de trente ans, au bout desquels ils en furent chassés par une insurrection que, sous bien des rapports, on peut assimiler à celle que nous avons vu éclater de notre tems. En 1612, s'établirent les premières relations des Anglais avec les Siamois; et ces relations n'eurent d'autre objet que le commerce. En 1621, des moines franciscains et dominicains pénétrèrent dans le royaume, et furent suivis en 1662 par des jésuites français. En 1683, un aventurier grec de l'île de Céphalonie, fils d'un aubergiste, et qui avait été courtier de notre Compagnie des Indes orientales, devint premier ministre à Siam, et le régulateur des destinées de ce royaume lointain. Par les conseils de cet homme et les intrigues des jésuites, le monarque siamois envoya une ambassade à Louis XIV. Avant d'arriver en France, elle s'arrêta quelque tems à Londres, où elle conclut un traité de commerce avec les ministres de Jacques II. En 1683 et 1687, le roi de France, à son tour, envoya deux ambassades à son frère de Siam, et, avec la dernière, une escadre de vaisseaux de guerre et cinq cents soldats européens. Les deux principales forteresses du royaume furent livrées à ces étrangers, et Siam fut au moment de devenir une province française. Mais l'arrogance des soldats européens amena bientôt une révolution dont le résultat fut l'expulsion des Français, la mort du ministre grec, et la chute de la famille régnante. Depuis cent trente ans que cet événement extraordinaire s'est passé jusqu'à l'époque actuelle, les nations européennes n'ont eu avec Siam que fort peu de rapports résultans d'un commerce très-borné, et de rares et faibles efforts pour la propagation du christianisme.

Nous avons déjà parlé des invasions que les Birmans effectuèrent au milieu du siècle dernier, et qui laissèrent le royaume de Siam dans la condition où il se trouve. Depuis lors, ce pays a fait de grandes acquisitions du côté de Laos et de Camboge; son gouvernement a permis aux Chinois de s'établir dans le royaume, et les rapports commerciaux avec la Chine sont devenus beaucoup plus multipliés qu'à aucun autre période de son histoire.

L'empire de la Cochinchine, le troisième et le dernier des états Hindou-Chinois, s'étend depuis à peu près le 8e jusqu'au 22e degré de latitude nord; et depuis le 103e jusqu'au 108e degré de longitude est. Sa plus grande largeur est à ses extrémités septentrionales et méridionales, où cependant elle n'excède pas 180 milles, et dans le milieu se trouve une bande étroite, bornée par la mer et les montagnes de Laos. Cette partie centrale, qui s'étend du 11e au 18e degré de latitude nord, est proprement le pays de la Cochinchine. Ses provinces conquises sont Tonquin, Champa, et la principale portion du royaume de Camboge. Cet empire, soit dans les golfes de Siam ou de Tonquin, soit sur la mer de la Chine, a 1,200 milles de côte, contenant, outre ceux des îles, neuf des ports les plus sûrs et les plus vastes qui se trouvent dans le monde, et les embouchures de cinq rivières navigables. La première de ces rivières est celle de Camboge, dont nous avons déjà parlé; la seconde celle de Sai-gon qui se jette dans la mer au cap Saint-James, entre le 10e et le 11e degré de latitude nord. On peut, sans contredit, la regarder comme la plus belle des rivières navigables de l'Asie, puisque sa navigation offre toute sécurité et qu'elle est en même tems assez profonde pour porter des vaisseaux de ligne, jusqu'à cinquante milles au-dessus de la mer. La troisième des rivières en question, celle de Hué, capitale de l'empire, est beau-

coup moins considérable que les deux autres, et d'un accès assez difficile ; mais une fois qu'on y est entré, elle se déploie dans un vaste bassin qui présente un port également sûr et commode. La quatrième rivière est celle de Tonquin, sortant des montagnes de la Chine ; elle a un cours de quatre cents milles, traverse un pays extraordinairement fertile en grain, et baigne les murs de la grandecité de Cachao, place avec laquelle les nations de l'Europe ont fait un commerce fort étendu pendant la dernière partie du XVII[e] siècle. La rivière d'Athien, la cinquième de celles que nous décrivons, est la moins importante. Elle tombe dans le golfe de Siam, et comme elle se trouve sur la route de l'ancienne capitale et des parties centrales du royaume de Camboge, elle a été jadis le siége d'un assez grand commerce avec l'Europe. La Cochinchine, quoique peut-être inférieure à Siam sous ce rapport, est un pays extrêmement riche en végétaux et en minéraux. Le pays de Camboge et le Tonquin sont abondans en grains, en drogues, et donnent de bons bois de construction, quoiqu'ils ne produisent point l'arbre de teck. Ce dernier pays possède de précieuses mines d'or, d'argent et de fer, et la Cochinchine proprement dite fournit la véritable cannelle, beaucoup plus estimée par les Chinois que celle de Ceylan ; du sucre, du sel, et, de même que Tonquin, une grande quantité de soie-écrue, qui, par suite des sages mesures commerciales prises par notre administration actuelle, promet de devenir très-utile à nos manufactures intérieures.

La superficie des possessions cochinchinoises est bien moindre que celle de Siam ou d'Ava, et, selon toutes les probabilités, n'excède pas cent milles carrés. Il ne s'agit point ici d'examiner si la population est proportionnellement plus ou moins forte. La Bissachère, le dernier écrivain

qui ait traité de ce pays, porte le nombre de ses habitans à 23,000,000, ce qui donnerait 234 individus par mille carré ; évaluation que ne peuvent adopter aucuns de ceux qui ont observé la constitution physique d'une grande partie de ce royaume, les abus de son gouvernement, et l'absence de toute habitude industrielle parmi le peuple. Nous avons entendu estimer cette population à dix millions d'ames par des personnes mieux instruites ; mais il est vraisemblable que ce calcul est encore fort exagéré. Ce sont les plaines vastes et fertiles du Tonquin, qui fournissent la majeure partie de la population de la Cochinchine.

Voici comment s'est constitué ce grand et singulier empire. Le Tonquin et la Cochinchine, quoiqu'habités par des peuples dont le langage et les mœurs sont les mêmes, avaient toujours formé des états distincts, ou des provinces également soumises à l'empire chinois. Champa et Camboge furent aussi des principautés indépendantes. En 1774, l'incapacité de la dynastie régnante en Cochinchine amena une insurrection formidable, dans laquelle trois frères, nés paysans et voleurs de profession (1), s'emparèrent du trône, firent la conquête du Tonquin, et battirent une armée chinoise venue à son secours. Le roi régnant s'enfuit de ses états, et se mit sous la direction d'un missionnaire européen aux conseils duquel il dut sa restauration momentanée. Ce missionnaire, nommé Pignon de Belraim, était né à Bruxelles ; il était évêque titulaire d'Adran, et vicaire apostolique de la Cochinchine.En 1787, le roi lui confia son fils aîné,

(1) On dit que l'aîné de ces frères fut dans le principe un forgeron, et le second, qui était le plus capable des trois, un jardinier. Tels ont toujours été les agens des révolutions dans l'Orient. Lorsque les événemens placent de pareils êtres à la tête des sociétés, il n'est pas étonnant qu'elles demeurent *stationnaires*.

et l'envoya en France pour réclamer l'assistance de la cour de Versailles. Une alliance offensive et défensive fut conclue, en conséquence de laquelle la France devait fournir une flotte, une armée et de l'argent, et recevoir en échange une grande concession de territoire et de nombreux priviléges commerciaux. La révolution qui éclata bientôt, détourna la France d'une entreprise qui l'eût entraînée dans une guerre immédiate avec l'Angleterre, et qui eût fini par rendre la Cochinchine une province de l'une ou de l'autre des deux puissances européennes. Les choses tournèrent plus heureusement pour l'indépendance du pays. L'évêque d'Adran revint à la Cochinchine en 1790, amenant avec lui quarante ou cinquante Européens, qui étaient la plupart des royalistes français, que les proscriptions révolutionnaires faisaient fuir. Secondé par ces aventuriers, parmi lesquels se trouvaient des ingénieurs et des officiers de terre et de mer, et par un faible parti formé de ses propres adhérens, le roi qui, pour un prince asiatique héréditaire, ne manquait ni de détermination, ni d'habileté, forma une flotte, disciplina une armée, et construisit des fortifications d'après les systèmes européens. Contre de pareils moyens, la tactique nationale des insurgens, quoiqu'ils ne fussent point sans intelligence, et que la majorité du peuple se déclarât en leur faveur, devint tout-à-fait impuissante, et dans l'espace de douze ans, le roi reconquit toutes ses possessions patrimoniales auxquelles il ajouta la partie la plus riche et la plus populeuse du Tonquin. En 1809, profitant des dissensions qui déchiraient le royaume de Camboge, il s'empara moitié par la force des armes, moitié par intrigue, de la plus belle portion de ce pays, et parvint à créer la puissance tout à la fois la plus étendue et la mieux organisée qui ait jamais existé de ce côté de l'Orient. L'ensemble de ce surprénant

amalgame n'en doit pas moins être considéré comme le produit des connaissances et de la civilisation européennes; car, n'en déplaise aux talens du prince cochinchinois, le génie qui conçut cette belle organisation était d'origine française.

Après cet aperçu de l'état politique des contrées Hindou-Chinoises, nous donnerons quelques renseignemens sur leur histoire naturelle, le caractère des habitans, leur langage et leur littérature, leur religion, leur gouvernement, et leurs relations avec les étrangers. Nous finirons par l'examen de leurs ressources financières et militaires.

La totalité de cette région de l'Asie est brûlante, humide, et couverte de bois. Elle contient au moins cinq grands plateaux formés par des alluvions, et qui, pour l'étendue et la fertilité, le disputent aux plaines de l'Égypte et du Bengal; et cependant la plus grande partie du pays consiste en montagnes extrêmement boisées, dépouillées de culture, et presque inhabitées. Différent, à cet égard, de l'Hindostan auquel il ressemble par sa fécondité, il est remarquable par l'abondance et la variété de ses produits métalliques. Le riz est le principal et presque le seul végétal dont les habitans fassent usage, et ils en recueillent une telle quantité qu'ils en cèdent à leurs voisins. Ils font une grande consommation de poissons, mais une très-petite de la chair des autres animaux. Dans ce pays on ne voit ni le chameau, ni l'âne; les chevaux y sont rares, seulement de la taille de nos bidets, et ne peuvent servir ni aux travaux utiles, ni pour la guerre. Le bœuf n'y est point généralement répandu; on n'y connait point le mouton, et on y trouve fort peu de chèvres. En un mot, les quadrupèdes les plus utiles et les plus communs en Europe et dans l'Asie occidentale, y sont remplacés par l'éléphant, le buffle et le porc. Les quadrupèdes même sauvages, qui peuplent l'ouest de

l'Asie, disparaissent dans les contrées Hindou-Chinoises où l'on ne rencontre point de renard, de jackal, d'hiène, de loup, d'antelope et de sanglier.

La stature des Hindou-Chinois est moins élevée que celle des Européens, des Chinois et des Hindous, mais plus que celle des habitans de Malaca. Leurs membres inférieurs sont beaucoup mieux formés que ceux des indigènes de l'Hindostan. Leurs mains sont grosses et n'ont pas cette douceur et cette délicatesse qui distinguent celles des Indiens. Leur corps sain, assez robuste, manque de grâce et de souplesse. Leur teint est brun, plus foncé de quelques nuances que celui des Chinois, sans que pour cela il puisse être comparé au noir du nègre africain, ni même à celui des Hindous. Leur physionomie diffère essentiellement de celle des Européens ou des Asiatiques occidentaux, leurs traits n'ayant rien de bien déterminé. Leur nez est petit, rond par le bout, mais non écrasé. Leur bouche est grande et plate, leurs lèvres sont épaisses. Ils ont les yeux petits, l'iris en est noir, et le blanc est mélangé de jaune. Mais la largeur et l'élévation des pommettes, qui donnent à leur figure la forme d'une losange, au lieu de cet ovale qui constitue la véritable beauté chez les nations de l'Europe et de l'Asie de l'ouest, sont le trait le plus caractéristique de leur visage. Les Birmans sont peut-être les hommes les plus vigoureux de ces contrées; les Cochinchinois au contraire en sont les plus petits; particularité qui les distingue suffisamment de la race chinoise, dont ils ont en grande partie adopté les mœurs et les institutions.

Les Hindou-Chinois sont en général serviles, faibles, dissimulés, indolens, comme tous les peuples esclaves; mais, si l'on excepte les Birmans, ils sont paisibles, sobres et modérés. Ils sont absolument dépourvus d'imagination. Leur courage personnel est fort inférieur à celui

des tribus guerrières de l'ouest et du nord de l'Asie, et cependant une de leurs qualités distinctives et qui mérite une mention particulière, c'est la vanité nationale. Elle est portée au degré le plus exagéré et même le plus burlesque. L'abbé Gervaise, un des auteurs les plus judicieux qui aient écrit sur les nations indiennes au-delà du Gange, représente les Siamois comme remplis de mépris pour tous les autres peuples, et comme intimement persuadés qu'on leur fait la plus grande des injustices toutes les fois qu'on leur dispute la prééminence. Sur cet article les Birmans et les Cochinchinois ne leur cèdent guère. Il n'y a pas beaucoup d'années qu'un chef birman proposa, dans le conseil, de prendre le fort William et Calcutta, avec 3,000 hommes, et de compléter la conquête de l'Hindostan avec un nombre double. Il fut vivement applaudi par les conseillers du roi *aux pieds d'or*. Dans une autre occasion, une flotte de bateaux découverts fut équipée pour croiser dans la baie de Bengal, pendant la mousson de sud-ouest, enlever le fort Saint-George, et subjuguer le Carnate. Le dernier roi de la Cochinchine, homme de sens, suivant l'acception commune de l'expression, n'était point étranger à ces extravagances; et quoique, sous plusieurs rapports, bien informé de ce qui se passait en Europe, il parlait volontiers, comme ultrà-royaliste qu'il était par caractère et par éducation, d'offrir son assistance à Louis XVIII, et de mesurer ses armes avec le vainqueur d'Austerlitz et de Marengo.

Des confins du Bengal aux frontières de la Chine, outre plusieurs dialectes grossiers, il existe sept langues qui toutes ont reçu un degré considérable de culture, le birman, le péguan et le siamois, celles d'Aracan, de Laos, de Camboge et d'Anam. Il y a aussi sept alphabets; ceux d'Aracan, d'Ava, de Pégu, deux de Laos, celui de Siam et de Camboge, qui est le même que le

Pali, indépendamment du caractère symbolique des Chinois dont les peuples du Tonquin et de la Cochinchine se servent avec quelques légers changemens. Les dialectes hindou-chinois sont en grande partie, ou entièrement monosyllabiques, et affectent cette forme de plus en plus, à mesure qu'on avance à l'Orient. Pour suppléer à l'absence des syllabes combinées, ils ont une multitude de lettres et de sons élémentaires. Les Siamois, par exemple, quoiqu'ils manquent de plusieurs sons qui se trouvent dans les langues de l'Occident, ont trente-sept consonnes, quatorze voyelles, et six diphtongues, qui toutes expriment des sons absolument différens, parmi lesquels il y a des intonations trop délicates et trop différens pour les organes européens. Dans leur système alphabétique, chacun de ces sons est désigné par un caractère distinct, car les alphabets des tribus hindou-chinoises sont aussi parfaits que ceux des nations indiennes; phénomène des plus surprenans au milieu de tant d'ignorance, et de ce manque général d'exactitude et de précision qui appartient à la barbarie. Toutes ces langues se distinguent par l'extrême simplicité de leur mécanisme. Elles n'ont point d'inflexions, d'où il résulte que les rapports des mots ne sont déterminés que par leur position dans la phrase. L'esclavage de ces peuples, ainsi que celui de plusieurs tribus de l'Asie et de l'Amérique, est empreint dans le génie de leurs langues; et de là l'existence d'une abondante phraséologie pour distinguer les rangs respectifs de ceux qui les parlent.

La littérature hindou-chinoise, fort inférieure à celle des Arabes, des Persans et des Indiens, est dépourvue de toute imagination. On peut la diviser en deux genres, le profane et le sacré; le premier toujours écrit en langage vulgaire, et le second en langue pali qui est partout la langue sacrée des sectateurs de Bouddha. Les produc-

tions qui appartiennent à ces deux genres sont toujours en vers. La littérature profane consiste en chants, poèmes, ou en quelques grossières chroniques, sans exactitude et sans vérité. Les légendes des Hindous, quoiqu'étrangères aux croyances religieuses de ces tribus, sont les sujets favoris de ces compositions. Mais nous devons faire une exception en faveur de la littérature d'Anam, qui est entièrement empruntée à celle des Chinois, et qui n'a aucune analogie avec celle des nations purement bouddhistes.

La religion de Bouddha domine sans restriction d'Aracan à Camboge inclusivement. La doctrine, le culte, les pratiques et la morale, en sont les mêmes que ceux de l'île de Ceylan; mais ils diffèrent essentiellement du bouddhisme de l'Hindostan et du Tibet. Dans les contrées hindou-chinoises, la religion est la grande affaire de la vie. Le pays est couvert de temples, et inondé de prêtres. Chaque habitant mâle, à telle époque que ce soit de son existence, doit entrer dans le sacerdoce, qu'il peut quitter et reprendre à sa volonté. Les prêtres, avec leurs têtes rasées, et leurs espèces de frocs jaunes, vivent ensemble dans des monastères qui sont toujours attachés à quelque temple. Leurs vœux sont d'observer un strict célibat, de s'abstenir de toute occupation mondaine, de renoncer à l'usage du vin, et de n'attenter à la vie d'aucun animal; leur vie est employée à demander la charité, à l'étude, à la contemplation et à la prière. Leurs fonctions sacerdotales consistent à ordonner les prêtres, à solenniser les mariages, et à célébrer les rites funéraires. En échange de leur abstinence et de tant d'autres sacrifices, les talapoins jouissent d'une haute considération parmi le peuple. Ils sont regardés comme les représentans sur terre de Bouddha, et tout séculier, quel que puisse être son rang, doit leur rendre hommage. Ils sont exempts de taxes, ainsi

que de cette conscription militaire qui pèse si lourdement sur le reste de la population ; et les temples où ils officient sont des lieux de refuge. Le peuple leur abandonne sans réserve la direction de son salut, comme un client confie à son avocat le soin de son procès. Peu lui importe la partie morale de la religion : les aumônes, les dons qu'on fait aux prêtres, et les subventions accidentelles pour la dotation des temples, suffisent au repos des consciences. Les principales doctrines de la religion de Bouddha reposent sur la métempsycose, et sur un avenir de récompenses et de châtimens qui s'opèrent par une suite de transmigrations, jusqu'à ce que l'ame soit absorbée ou anéantie. Les bouddhistes n'admettent point l'unité de Dieu. Ils ne croient ni au commencement ni à la fin du monde. Suivant eux les êtres supérieurs ou divins sont satisfaits de toutes les formes de culte; mais la forme du leur est celle qu'ils préfèrent; aussi les bouddhistes sont-ils toujours disposés à faire participer tout le genre humain aux avantages de la religion qu'ils professent. C'est en conséquence de ce principe que les bouddhistes n'ont jamais persécuté le christianisme ; mais sa morale leur parait trop sévère, et ils disent, pour me servir d'une de leurs expressions favorites, qu'il peut bien ouvrir le chemin du ciel, mais que ce chemin est trop difficile pour eux. L'islamisme, quoiqu'également toléré, n'a jamais fait de progrès parmi ces peuples. La doctrine des castes, qui exercent une si grande influence dans l'Inde, est inconnue aux adorateurs de Bouddha, surtout dans les pays Hindou-Chinois, où on n'en découvre pas la moindre trace. Ils ignorent aussi toutes ces antipathies déraisonnables pour tels ou tels alimens; et ils tomben même dans l'excès contraire, prenant sans distinction toutes sortes de nourritures, souvent fort dégoûtantes. Ils ne regardent point non plus les pénitences religieuses

ni les austérités comme des moyens propres à gagner le ciel, et chez eux elles ne donnent aucune influence temporelle à ceux qui s'y livrent.

La forme du culte, qui est partout un des régulateurs les plus puissans de l'opinion, fut apportée chez les Hindou-Chinois, de Magada ou Behar dans l'Hindostan, plusieurs siècles après l'ère chrétienne. Ce culte n'existe plus que partiellement dans la Cochinchine et le Tonquin, où il cède peu à peu aux formes de celui qui prévaut en Chine. Nous croyons que c'est une chose heureuse; car, sous aucun rapport, cette religion n'a jamais fait éclore des sentimens nobles ou généreux; jamais aucune des nations qui la professent ne s'est distinguée par les arts, les lettres ou les armes. Quoique leurs dogmes soient pleins de douceur, et qu'ils affectent de l'horreur pour l'effusion du sang, les sectateurs de Bouddha se jouent de la vie des hommes; leurs lois sont sanguinaires, et les proscriptions, les exécutions cruelles ne sont nulle part plus communes que parmi eux.

Les contrées hindou-chinoises sont la terre classique du pur despotisme. Combien ne serait pas édifié le Grand-Seigneur ou un membre de la Sainte-Alliance, s'ils contemplaient dans toute sa splendeur le pouvoir absolu tel qu'il y est organisé! Sous peine de mort, les noms de l'empereur des Birmans et du roi de Siam ne doivent jamais être prononcés pendant leur vie, par aucun de leurs sujets; et ce nom redoutable n'est confié qu'à un petit nombre de courtisans en faveur. Il n'est personne qui ose s'informer de l'humeur ou de la santé de ces merveilles de la création; car il ne doit pas tomber sous le sens que leurs majestés puissent être tristes ou malades. Le roi de la Cochinchine n'est pas considéré comme aussi infaillible ni par ses sujets, ni par lui-même; mais son autorité n'est guère moins absolue. Il ne connaît d'au-

tres lois que sa volonté, d'autre borne qu'une insurrection ou une révolution. Quoiqu'imitateur de ce qui se passe en Chine, jamais il ne s'abaisse à donner à ses sujets ces éclaircissemens que la connaissance de leurs droits et l'intelligence supérieure des Chinois réclament de leur empereur, lorsqu'il se trouve dans l'embarras.

Ce qu'il y a de plus vexatoire et de plus odieux dans les gouvernemens hindou-chinois, c'est le droit établi par le souverain sur les services de tous les adultes mâles; droit qui s'exerce avec toute la rigueur dont il est susceptible. Tout homme au-dessous de vingt ans, les prêtres et les fonctionnaires publics exceptés, est obligé de consacrer au service de l'état, soit comme soldat, soit comme laboureur, au moins chaque troisième année de son existence. Nul individu ne peut, en conséquence, regarder ce tems comme lui appartenant. C'est ce monstrueux abus de pouvoir, qui rend les Hindou-Chinois si inférieurs en civilisation à leurs voisins de l'Inde et de la Chine, que l'existence d'une caste militaire a affranchis de la plus onéreuse de ces obligations. Voilà pourquoi il existe des lois si sévères contre des habitans des contrées hindou-chinoises. L'émigration, parmi eux, est réputée crime de haute trahison, et comme l'équivalent d'un vol fait au prince de sa propriété.

Malgré les vices de ces gouvernemens, il y règne dans les tems paisibles beaucoup d'ordre et de régularité. La justice civile et criminelle y est administrée avec plus de fermeté et moins de précipitation que chez plusieurs autres nations de l'Asie; d'où résulte beaucoup plus de sécurité pour la vie et les propriétés. Ainsi qu'en Chine, le premier agent du gouvernement est le bambou : être frappé, n'est pour un Hindou-Chinois ni un affront, ni une flétrissure : toutes les classes sont soumises à de pareilles punitions, qui sont considérées comme des espèces

de châtimens paternels. Les formes de l'administration chez les Birmans et les Siamois sont d'une lenteur interminable ; le contraire a lieu à la Cochinchine, où l'action du gouvernement a une vigueur et une rapidité qui tiennent du despotisme des gouvernemens militaires de l'Europe.

Les Hindou-Chinois n'ont acquis aucune habileté dans les arts utiles ou de luxe : ils ne savent pas travailler le coton comme les Indiens ; la soie, comme les Chinois ; et la porcelaine comme les Japonais. Toute leur science consiste en quelques notions d'arithmétique, quelques faibles connaissances en astronomie et en astrologie, qu'ils ont empruntées aux Indiens et aux Chinois. Le soin qu'ils mettent à imiter ces derniers donne aux Cochinchinois, et surtout aux Tonquinois, un grand avantage, dans les arts utiles, sur les nations plus occidentales. Ils fabriquent des cotons grossiers, mais à bon compte, pour leur usage domestique, ainsi que des soies légères qu'autrefois, dans l'enfance de nos manufactures européennes, on recherchait avec empressement sur nos marchés. Une de leurs marchandises qui fut aussi en réputation parmi nous, est une espèce de fabrication vernissée avec du laque, et ornée d'une riche mosaïque en nacre de perle, que les Tonquinois continuent à fabriquer avec une rare perfection.

C'est chez les nations hindou-chinoises que commence à se manifester cet esprit inquiet, jaloux, insociable, qui, depuis le Bengal jusqu'à la Corée et au Japon, caractérise tous les peuples de l'Asie orientale, dans leurs relations politiques avec les étrangers, et qui se prononce de plus en plus, à mesure qu'on se dirige vers l'est. On conçoit que cette disposition prend sa source dans la vanité, l'ignorance, la crainte de dangers inconnus, et surtout dans cette défiance de ses propres sujets qui con-

duit un despote à voir avec horreur toute nouveauté, toute innovation, comme choses qui peuvent tendre au renversement de l'autorité dont il abuse.

Le commerce des Birmans se fait avec la Chine et les possessions britanniques de l'Inde. A la première, il fournit, à travers la province d'Yun-nan, des cotons bruts, des pierres précieuses, et d'autres produits du pays; il reçoit en échange des soies ouvrées et plusieurs articles des fabriques chinoises. Les relations commerciales des Birmans avec les possessions anglaises de l'Inde sont bien plus considérables. Ils leur fournissent une très-grande quantité de bois de teck, à peu près tout ce qui s'en consomme dans le Bengal et la présidence de Madras; des branches de gomme laque, du cachou, et quelques autres marchandises. En retour, nous leur livrons des cotons indiens et anglais et d'autres articles manufacturés. Avant la guerre actuelle, cette branche de commerce était libre : les Birmans commençaient à s'habiller avec des étoffes anglaises, et nos marchands, en dépit des obstacles, poussaient leurs entreprises jusqu'à Ummerapoura, capitale de l'empire, à 400 milles de la côte : plusieurs d'entr'eux résidaient même dans cette ville. La jalousie cependant avait restreint nos communications à la seule partie de Rangon; tandis qu'une côte de 900 milles, garnie de ports, conduisant à des contrées productives, et presqu'à nos portes, nous est demeurée à peu près aussi inconnue, pendant les soixante années de la domination birmane sur le Pégu, que les côtes du Japon. Outre le commerce qui se fait par les vaisseaux européens, les bateaux birmans en font un très-considérable, en se glissant, pendant la belle saison, le long de la côte d'Aracan, par où ils arrivent à travers les bancs de sable, jusqu'à la capitale de l'Inde britannique, dont les rues et les boutiques se couvrent alors de ces étrangers à

demi sauvages, qu'on distingue bien vite des habitans à la bizarrerie de leur costume, à leur malpropreté, à la familiarité de leurs manières et à leur extrême curiosité. Les Birmans n'ont point de rapports commerciaux avec Siam : une haine implacable et un état de guerre continuel existe entre ces barbares. Leurs frontières respectives offrent l'aspect d'un désert, comme autrefois celle qui séparait l'Angleterre de l'Écosse: des embûches sont tendues de part et d'autre aux malheureux habitans, qui sont pris et livrés à un esclavage dont ils ne sortent plus; de manière que tout rapprochement devient impossible.

Les relations extérieures de Siam sont avec la Chine, la Cochinchine, les états indépendans de l'archipel de Malaca et les possessions européennes dans cette même partie. Les premières de ces relations sont de beaucoup les plus importantes. Le roi de Siam, à la vérité, se dit vassal de la Chine; mais cette dépendance n'existe que de nom : sous ce prétexte, deux jonques d'environ mille tonneaux chacune, sont annuellement envoyées à Canton, exemptes de droits. A l'époque des ambassades de Louis XIV, le commerce de Siam avec la Chine consistait seulement dans quelques jonques, et, selon la Laubère, les Chinois établis dans le premier de ces pays ne dépassaient pas trois ou quatre mille. Depuis trente ans, il s'est opéré à cet égard une grande révolution, qui doit être attribuée à ce qu'un aventurier d'origine sémi-chinoise, après s'ètre élevé sur le trône de Siam, et avoir chassé les Birmans, appela les Chinois dans son royaume. Ils sont répandus aujourd'hui sur toute la surface du pays, au nombre de sept ou huit cent mille, exploitant le commerce, les travaux mécaniques, les manufactures de sucre, et la culture du poivre. Ils dirigent exclusivement tout le commerce extérieur de Siam dont ils sont les marchands à l'étranger, les navigateurs et les ma-

telots. Les jonques qui vont, chaque année, trafiquer en Chine, s'élèvent maintenant à cent quarante, dont les neuf dixièmes se construisent à Siam, et portent trente-cinq mille tonneaux. Les jonques chinoises, qui exploitent les autres branches du commerce de Siam, sont au nombre d'environ deux cents, toutes plus petites que celles qui font le commerce avec la Chine, mais cependant ne portant pas moins de trente mille tonneaux. Quarante ou cinquante de ces jonques correspondent annuellement avec notre nouvel établissement de Singapoura, où elles portent des grains, du sel, de l'huile, du sucre fin, et d'autres marchandises plus communes. Elles exportent des marchandises anglaises et indiennes, et principalement des cotons fabriqués, pour la valeur de 300,000 piastres fortes. Ce commerce, création des six dernières années, s'accroît avec une grande rapidité, et sera bientôt de la plus haute importance. Celui qui se fait au moyen des bâtimens anglais est moins considérable; suivant nos renseignemens, il emploie chaque année cinq ou six navires à grande envergure. Depuis la fin de la guerre, les Américains ont essayé de commercer avec Siam; mais ils s'en sont dégoûtés du moment que les Anglais, protégés par des circonstances plus favorables, sont entrés en concurrence avec eux. Les règlemens du commerce sont moins équitables à Siam qu'à la Cochinchine. Les impôts consistent en droits d'importation, d'exportation, de tonnage, et, en résultat, ne sont pas très-onéreux. On peut néanmoins se plaindre de certaines vexations. Le gouvernement lui-même est un grand commerçant, et ne se pique ni de loyauté, ni de justice. Il exerce des monopoles, réclame souvent le droit de primer ses acheteurs, et s'arroge une influence capricieuse et illégitime; obstacles dont le tems et la persévérance pourront seuls triompher.

La Cochinchine entretient des relations avec la Chine,

Siam, et les possessions anglaises dans le détroit de Malaca. Le roi est vassal titulaire de l'empereur chinois, qui ne lui accorde que le rang de gouverneur héréditaire; titre dont ces princes se montrent ridiculement fiers, et dont, à chaque nouvel événement, ils sont investis par une députation de la cour de Pékin. Malgré tout cela, les souverains de la Cochinchine sont réellement indépendans; le tribut qu'ils paient n'est que pour la forme, et toute intervention de la Chine dans les affaires du gouvernement est repoussée avec fermeté, comme elle le fut dans la conjoncture suivante. Un des trois frères, chefs de la dernière insurrection, ayant pris Tonquin, le souverain héréditaire implora le secours des Chinois qui entrèrent dans le pays avec une armée de quarante mille hommes. L'audacieux rebelle, qui sollicitait à Pékin son investiture comme gouverneur du royaume, attaqua cette armée, la mit en déroute, chassa les Chinois, et, grâce à ses intrigues, n'en parvint pas moins à se faire proclamer par la cour de Chine, non moins impuissante qu'arrogante et hautaine.

Les Chinois établis en Cochinchine sont peu nombreux en comparaison de ceux qui se trouvent dans le pays de Siam, d'où résulte une grande infériorité dans l'industrie et le commerce extérieur. Peut-être ne surpassent-ils pas en totalité quarante mille individus, dont la plus grande partie fait le commerce du fer, de l'or et de l'argent des mines de Tonquin. Les jonques qui transportent ces produits, ne contiennent guère que la moitié du tonnage de celles de Siam et de la Chine. Les ports d'où elles partent sont Cachao dans le Tonquin, Kehué et Faifo dans la Cochinchine proprement dite, et Saigon dans le royaume de Camboge. De ces villes, la première et la dernière sont les places les plus importantes. Le commerce par terre, entre les possessions cochinchinoises et la Chine, est

probablement plus considérable que celui qui se fait par mer. Par cette communication, la Cochinchine reçoit des soies manufacturées, des draps de fabrique anglaise, et de l'opium du Bengal, avec le cuivre zinc et le plomb d'Yunnan. Elle donne en échange des cotons, des noix d'arèque, des vernis, des étoffes teintes, et différens autres produits du pays.

Vers la fin du dix-septième et le commencement du dix-huitième siècle, Tonquin et Camboge firent un commerce très-considérable pour le tems, avec les nations européennes. Il cessa tout-à-fait vers le milieu du dernier siècle, par deux causes dont chacune eût été suffisante; l'une, l'anarchie universelle qui, depuis cette époque, n'a cessé de régner dans ces contrées; l'autre les monopoles exercés par les Européens. Pendant les six années qui viennent de s'écouler, le commerce s'est ranimé par suite du relâchement du monopole; et telle est aujourd'hui la différence des principes qui régissent le monde, et qui président aux rapports entre les nations, que nous n'hésitons pas à croire que sous peu de tems il aura plus d'importance qu'il n'en a jamais eu. Suivant les rapports qui nous ont été communiqués, près de trente jonques cochinchinoises visitent annuellement le nouveau port de Singapoura; et le souverain régnant, qui, lui-même, a beaucoup de goût pour le commerce, quoiqu'il ne le fasse pas très-honnêtement, expédie pour ce port, et pour son propre compte, un certain nombre de jonques. En 1825, il y ajouta deux vaisseaux à grande envergure, construits et manœuvrés à la manière européenne, et dont les équipages et les matelots étaient composés de Cochinchinois. Nous apprenons que des vaisseaux européens ont aussi cherché fortune dans ces parages, et que des Français et des Américains y ont tenté quelques opérations commerciales, mais sans

plus de succès que d'intelligence. Les vaisseaux de ceux-ci visitèrent le port de Saigon en 1819, pour y prendre des cargaisons de sucre. Dans leur ignorance de la situation de la place, ils arrivèrent trois mois après que les Chinois avaient enlevé tout le sucre disponible, et six au moins avant que les nouvelles récoltes fussent venues. Ils voulurent absolument payer les droits de port en zinc, au taux du royaume, dont 1,200 liv. équivalent à une piastre forte. Ce qui est précisément la même chose que si l'on voulait en Angleterre, ou en Amérique, payer à la trésorerie une dette de 1,000 liv. st. en liards de cuivre. La conclusion naturelle de ceci fut que les Américains partirent en déclarant que les habitans étaient des barbares, le gouvernement avide et oppresseur, et le commerce impraticable dans ce pays. Les Français viennent aussi d'y renoncer, par la même raison qui leur a fait dernièrement abandonner toutes les autres branches du commerce de l'Inde, et qui n'est autre que leur incapacité réelle pour le commerce en grand. Celui de la Cochinchine est aujourd'hui ouvert au monde entier. Il n'y existe ni priviléges ni exclusions, comme on l'a cru faussement en Europe pendant long-tems. En 1818, le dernier roi établit un tarif qui n'a rien d'injuste, ni d'onéreux. D'après le principe chinois, les droits sont perçus en conséquence des dimensions des navires; et, généralement parlant, on ne prélève point de taxes sur les marchandises exportées ou importées. L'oppression du gouvernement sur ses sujets, ne s'étend nullement sur les étrangers, dont les vies et les propriétés, ne sont pas moins en sûreté dans les ports de la Cochinchine que dans ceux des nations de l'Europe les plus civilisées.

Nous ne sommes pas en mesure d'offrir des notions positives sur les ressources financières et militaires des nations hindou-chinoises, ressources que, vu leur nature,

il est impossible de fixer avec une certaine précision. Chez toutes ces nations, cependant, le revenu du souverain résulte en grande partie d'une taxe territoriale ; mais elle est beaucoup plus faible que dans l'Hindostan, parce que l'industrie des habitans est bien moindre, et soumise à bien plus d'entraves. Les droits d'accise et des différens monopoles, durement et maladroitement perçus, sont une autre source de revenu : mais la principale ressource financière de ces gouvernemens consiste dans les services immédiats et personnels auxquels sont astreints les sujets ; institution cruelle et funeste qu'on peut regarder comme la cause de l'infériorité à laquelle ces peuples sont condamnés, comparativement à leurs principaux voisins. Avant notre guerre actuelle avec les Birmans, on dit que les coffres de l'Empereur regorgeaient des dépouilles de ses sujets. Le roi de Siam passe pour avoir un revenu annuel de 12 à 14 millions st. (350,000,000 fr.), dont une grande partie provient du commerce de la Chine et de celui qui s'est récemment établi entre ses états et nos possessions. Ce revenu, si les données de la Laubère sont exactes, est huit fois plus fort que celui dont jouissait son prédécesseur, l'allié de Louis XIV ; preuve frappante et incontestable des rapides progrès que Siam a faits depuis quelques années. Les finances du roi de la Cochinchine, sont, dit-on, dirigées avec beaucoup plus d'ordre et d'économie que celles de ses voisins, et l'on prétend que son trésor ne renferme pas moins de cent vingt ou cent trente millions en or et en argent.

La puissance militaire des Birmans est peu de chose à ne l'estimer que sous le rapport numérique. Elle dépend surtout des obstacles naturels qui naissent du climat et des localités : s'ils voulaient devenir agresseurs les Birmans seraient peu redoutables ; mais lorsqu'ils n'ont qu'à se défendre eux-mêmes contre une invasion,

la question change de face, car outre les difficultés du climat et du pays, la capitale est à 400 milles des frontières, et, dans l'intervalle, il ne se présente absolument aucun point accessible contre lequel une armée disciplinée puisse diriger une attaque décisive. Si les Birmans n'étaient pas environnés de tributaires mécontens, et qu'eux-mêmes ils ne fussent pas en proie à la plus cruelle des oppressions, leur pays serait inexpugnable. Tel qu'il est, nous penchons à regarder notre guerre avec eux comme étant, sans contredit, la plus grande et la plus difficile entreprise dans laquelle notre gouvernement de l'Inde ait jamais été engagé : mais d'un autre côté, et à aucune époque de notre histoire, nos ressources n'ont été plus grandes et mieux appropriées aux embarras d'une semblable querelle (1).

Les ressources militaires de Siam doivent être appréciées d'après le même principe que celles des Birmans; et le succès avec lequel les incursions de ceux-ci ont été repoussées par les Siamois, prouve que les forces de ces derniers ne sont pas très-inférieures à celles de leurs voisins. Les Siamois passent pour être un peu moins civilisés que les Birmans, mais aussi pour être moins turbulens, moins inquiets et moins ambitieux. Pendant les cinq dernières années, le commerce anglais et américain leur a vendu un assez grand nombre de canons et environ 40,000 fusils, ce qui, sans ajouter beaucoup à leurs moyens d'attaque ou de défense contre un ennemi européen, va les rendre plus redoutables aux Birmans qu'ils ne l'avaient encore été. Siam est beaucoup plus faible qu'Ava contre l'invasion d'un ennemi civilisé. Bancok, le siége de son gouvernement, de sa trésorerie, de ses arsenaux et de son commerce, et situé à quelques heures seulement de l'embouchure d'une rivière navigable, au

(1) N. du Tr. On sait que cette guerre vient de se terminer par un traité qui ajoute encore aux vastes possessions de la Grande-Bretagne au-delà du Gange.

lieu d'être, comme Ummerapoura, enfoncé dans les terres à 400 milles de la côte. Plusieurs autres ports, d'où le gouvernement tire une bonne partie de ses revenus, sont dans des positions semblables, et peuvent être bloqués par quelques chaloupes canonnières : de sorte que, malgré toute sa vanité, cette nation est à la merci de quelques bâtimens de guerre qui suffiraient pour lui dicter des lois. Son plus grand danger résulte de ce qu'elle se trouve en contact avec les possessions anglaises par un seul point, l'île du prince de Galles, qui en fait partie et qui est très-faible, circonstance qui pourrait provoquer, de la part du gouvernement siamois, quelque acte d'arrogance ou d'agression. Une semblable agression serait, à la vérité, peu en harmonie avec le caractère de discrétion et de prudence qu'il a manifesté jusqu'à ce jour dans ses relations avec nous.

A la fin de la guerre, en 1802, le roi de la Cochinchine, outre une flotte composée de corvettes, de chaloupes canonnières, et autres bâtimens armés en guerre au nombre de 800, avait une armée disciplinée de 150,000 hommes, des arsenaux bien pourvus, un nombreux train d'artillerie, et des places fortifiées à l'européenne. Son fils, qui règne aujourd'hui, car *Gia-long*, le prince en question, mourut en 1819, a réduit son armée de ligne à 40,000 hommes ; mais ils sont commandés, disciplinés, armés et habillés à l'européenne. La citadelle de Hué, capitale du royaume, est une des plus grandes curiosités de l'Orient. Elle a cinq ou six milles de circonférence ; elle est construite suivant tous les principes de notre fortification régulière, et garnie de huit ou neuf cents pièces de gros et bons canons. Sa garnison ordinaire est de 12,000 hommes, et l'on trouverait difficilement en Europe un arsenal supérieur au sien pour la grandeur, l'ordre et l'activité. On pourrait supposer d'après cela qu'une pareille puissance doit donner de l'inquiétude à

ses voisins ; mais il n'en est pas ainsi. Le gouvernement de la Cochinchine n'est à craindre que pour ses propres sujets, ou pour les petites tribus qui l'environnent. Sa tranquillité intérieure est souvent troublée, et il n'a ni l'habileté, ni l'audace nécessaires pour entreprendre des conquêtes. Siam est à l'abri de ses attaques par l'éloignement et la force naturelle de sa frontière. D'un autre côté, la Cochinchine elle-même court incessamment le danger d'être envahie par quelqu'une des puissances maritimes européennes qui pourrait être tentée de l'attaquer. Les deux extrémités du royaume, Camboge et Tonquin, qui fournissent la capitale et les provinces adjacentes, de grains et d'autres articles de première nécessité, mécontentes d'ailleurs, et toujours en fermentation, pourraient être absolument séparées de la métropole par quelques vaisseaux de guerre qui en feraient le blocus. Les garnisons, les greniers, les arsenaux et les troupes sont répartis sur la côte ; et malgré le spectacle imposant qu'ils présentent, ne permettraient qu'une faible résistance contre la discipline, le courage et l'habileté d'un ennemi européen. Leur destruction partielle équivaudrait à la conquête du royaume entier. Le gouvernement serait privé de toute ressource, et verrait même probablement ses forces se tourner contre lui, lorsque tous les élémens dont elles se composent seraient tombés entre les mains d'un conquérant capable d'en tirer parti. Mais il n'en serait pas de même pour nous, si les ressources de la Cochinchine se trouvaient à la disposition d'une puissance telle que la France, comme cela manqua d'arriver autrefois. Notre commerce, dans cette hypothèse, et surtout celui que nous faisons avec la Chine, serait harassé, repoussé des ports nombreux de la Cochinchine ; et, si nous voulions couper le mal à sa racine en nous emparant du pays, nous courrions le risque de voir nos armées

se consumer par des siéges prolongés, et par tous les expédiens, tous les artifices que sait employer un ennemi brave et intelligent. Nous devons ajouter que, pour le moment du moins, un tel danger n'est point à craindre. Louis XVIII envoya, en 1817, une mission à la Cochinchine pour réclamer, contre toute raison, l'exécution du traité de 1787, dont, pour sa part, la nation française n'avait rempli aucune des conditions. Cette demande donna de l'ombrage au monarque cochinchinois, alors fermement établi sur un trône qu'il devait à sa constance et à son courage; et il ne voulut entrer dans aucune discussion à ce sujet. Le successeur de Gia-long n'est point disposé à former des liaisons intimes avec les Européens : les officiers français en ont été mal accueillis, et, suivant nos dernières nouvelles, ils ont fini par s'éloigner de ses états.

Nous avons tâché de mettre sous les yeux de nos lecteurs, sans y mêler d'hypothèses, un tableau général et que nous croyons fidèle, des contrées de l'Inde au-delà du Gange. Nous espérons qu'il éveillera et dirigera l'attention de nos compatriotes sur une région qui, nous en sommes persuadés, est une des parties les plus riches du globe, et une de celles que l'on connaît le plus imparfaitement. Nous ne doutons pas cependant que, par suite de nos guerres et de nos rapports diplomatiques, les publications à ce sujet ne se multiplient beaucoup d'ici à quelque tems; nous ferons nos efforts, dans le compte que nous en rendrons, pour remplir le cadre que nous venons de tracer. (*Revue d'Edinbourg.*)

CINQUIÈME LETTRE SUR L'ORIENT (1).

Non loin du Caire, sur la route du désert, est le plus beau cimetière de l'Égypte, celui des Mameloucks, où les beys et leurs familles sont ensevelis. La forme de leurs tombes est très-variée, et l'on en voit de magnifiques. Les cénotaphes sont placés sous des kiosques à colonnes de marbre, et il y en a plusieurs d'une sculpture très-élégante. Les tombeaux des califes sont situés dans une autre direction, à un mille et demi de la ville, au milieu des sables. Ce sont de beaux monumens d'architecture moresque, parfaitement conservés : ils sont surmontés de dômes et de minarets d'un travail exquis.

Je rencontrai un jour dans la rue le cortége d'une nouvelle mariée cheminant vers la demeure de son époux. Elle était sous un dais de soie, soutenu par deux de ses parentes. En avant marchaient ses amies et quelques esclaves de son sexe ; trois hommes la suivaient en jouant du fifre et du tambourin. Les vêtemens qui couvraient hermétiquement la reine de la fête, empêchaient de distinguer ses traits, et lui donnaient une tournure disgracieuse. Son visage était masqué par un voile fort épais, percé de deux trous au travers desquels brillaient de grands yeux noirs. Cette enveloppe grossière cache souvent le plus riche costume. Mais la beauté des formes, celle du visage, tout, jusqu'à la parure de la jeune épouse, est sacré dans ce jour solennel. Au moment où elle entre dans la chambre nuptiale, son déguisement disparaît. Alors l'œil impatient de l'époux contemple, parfois avec délices, souvent avec une pénible surprise, les appas de sa chère inconnue. Le cortége s'a-

(1) Voyez les *Lettres* précédentes dans les numéros 7, 8, 10 et 13.

vançait à pas lents, au son de la musique et aux acclamations des femmes.

Le Caire est entouré d'un mur très-ancien, qui a dix milles de circonférence. Le Mokatam, dont les flancs jaunâtres sont tout-à-fait stériles, domine la cité et les plaines d'alentour. Au-dessous, sur une hauteur, la citadelle étend au loin ses remparts à demi ruinés. Cette forteresse doit principalement sa célébrité au massacre récent des chefs Mameloucks.

Les forces des Mameloucks au Caire se composaient de cinq à dix mille hommes de troupes choisies, commandées par plusieurs beys. C'était un magnifique spectacle pour un étranger, d'assister aux exercices de cette brillante cavalerie, qui avaient lieu chaque jour sur la grande place. Cependant une jalousie invétérée régnait entre les beys et Mohammed-Ali. Le satrape d'Égypte cherchait à affaiblir et à détruire leur pouvoir, et ceux-ci redoutaient son ambition. Après une longue série d'hostilités manifestes et de réconciliations hypocrites, le pacha leur prodigua les témoignages de l'attachement le plus sincère ; et pour mettre le sceau à la concorde qui devait les unir, il les convia à un banquet splendide dans la citadelle. Ces infortunés poussèrent l'aveuglement jusqu'à ajouter foi aux protestations d'un homme dont ils avaient tant raison de craindre l'inimitié. Montés sur leurs superbes coursiers, et parés de leurs plus riches vêtemens, ils s'engagèrent au nombre de trois cents dans le sentier tortueux qui conduit à la forteresse. Ce sentier, pratiqué entre des rochers, est si étroit, qu'il est impossible à deux cavaliers d'y passer de front. Les portes massives qui en défendaient l'entrée s'étaient fermées sur cette longue file de Mameloucks, dont la marche était retardée par les sinuosités et l'escarpement du terrain ; bientôt la porte du fort se ferme devant ces infortunés, et du haut

des rochers une fusillade terrible fait pleuvoir la mort de toutes parts. Dans leur désespoir, ils s'élancent le sabre nu, mais leurs chevaux blessés eux-mêmes se cabrent, les renversent, et mêlent leur hennissement aux vociférations des victimes. En quelques instans, tous furent exterminés. Mohammed-Ali entendit du haut de la citadelle ce tumulte et ces cris de mort, et jamais aucune musique ne retentit plus délicieusement à ses oreilles. Ce massacre acheva de ruiner le pouvoir des Mameloucks, qui prirent la fuite en apprenant la mort de leurs chefs.

Ibrahim, fils aîné du pacha, fit, quelque tems après, un acte du même genre, sous la foi des protestations les plus solennelles. Il avait invité les derniers débris des Mameloucks à quitter l'asile où ils s'étaient réfugiés dans les montagnes de la haute Égypte, et à se réunir à lui dans la plaine. Poussés par un inconcevable vertige, ces malheureux crurent à ses paroles; mais, à peine arrivés dans son camp, il les fit cerner et en ordonna le massacre. Un petit nombre échappa à cette boucherie, entr'autres un jeune homme, qui fut ensuite nommé gouverneur de Ramla, en Palestine. C'est de lui que je tiens ces détails. Voilà des actes épouvantables sans doute; mais on est forcé d'avouer que la mort des beys était le seul moyen de mettre le pouvoir de Mohammed-Ali à l'abri de leurs rivalités, et de leurs complots, et de détruire pour toujours leur domination qui avait fait, pendant tant de siècles, le malheur de l'Égypte.

Une des rues du Caire sert de place aux ânes de louage. En y entrant, vous êtes assailli par les propriétaires de ces animaux; chacun vous recommande le sien. Leurs harnais et leur encolure ne manquent pas d'élégance, et leur vélocité est extrême. Ils sont d'une espèce particulière, qu'on ne connaît pas en Europe, et il est singulier qu'on n'ait pas encore songé à l'y acclimater. On en voit

dont la peau est blanche ou noire de la tête aux pieds. On les prend à l'heure, et l'Arabe, à qui l'animal appartient, vous accompagne un bâton à la main. Il est assez agréable de parcourir au galop les rues du Caire sur ce modeste coursier, tandis qu'un guide emploie toute son adresse à éviter les obstacles qui encombrent la route.

Le consul général m'avait donné une lettre pour M. Caviglia, antiquaire italien, qui habitait les Pyramides, centre de ses nouvelles explorations. M. Caviglia, que je rencontrai au Caire, me pria instamment de l'accompagner à son retour au désert. Nous partîmes ensemble à deux heures après midi, avec une chaleur accablante, et nous traversâmes le Nil près du village de Gizeh. La distance du Caire aux Pyramides, en ligne droite, n'est que de dix milles. L'inondation nous força de faire un détour qui doubla notre route, mais qui la rendit aussi plus agréable. Nous rencontrâmes, en effet, par intervalles, des bouquets de palmiers et de dattiers qui rompaient la monotonie du désert. Accablés de chaleur et de soif, nous fîmes halte dans un hameau ombragé de palmiers, au bord d'une fontaine. Dans nos climats on ne peut concevoir le plaisir qu'on éprouve en Égypte à se désaltérer. On n'y sent point l'aiguillon de la faim; mais lorsqu'après avoir traversé des sables brûlans on rencontre, sur les bords du Nil, une lisière de bois, et qu'assis sous leur ombrage on compose un breuvage du jus du limon qu'on vient de cueillir, mêlé dans l'eau du fleuve avec du sucre égyptien, on jouit en épuisant ce nectar, d'une volupté préférable à tous les plaisirs. On sent alors la beauté et la force de ces images de l'Écriture, où les plus douces émotions de l'ame sont comparées à celles que le voyageur ressent dans le désert, au bord de la fontaine qui offre une eau limpide à sa soif dévorante.

Les crues du Nil avaient converti en autant d'îlots les villages et les bosquets de palmiers. Ici, des hameaux et des vergers; plus loin, des montagnes de sable, des rochers et des temples en ruines, semblaient flotter sur le lac immense formé par l'inondation. Nous passâmes sur plusieurs chaussées qui se prolongeaient au-dessus de cette plaine liquide; et, au soleil couchant, nous entrâmes dans la partie du désert au milieu de laquelle s'élèvent les Pyramides. La réflexion des rayons solaires sur ces immenses monumens est d'un effet magique; et leur dimension prodigieuse fait illusion sur leur distance. Nous y arrivâmes à la nuit close. Les Arabes étaient sortis des caveaux pour saluer notre approche par leurs acclamations. Nous montâmes, par un sentier tortueux, dans une chambre basse, pratiquée dans le roc, et qui paraissait avoir servi de tombeau. C'est là, qu'assis sur la dure, M. Caviglia, M. Spinette, son collaborateur, un voyageur allemand et moi, nous fîmes un modeste repas composé d'une volaille bouillie. Après quoi la compagnie me céda la place. J'avais en effet grand besoin de repos. Un des Arabes suspendit une petite lampe au mur du caveau, et je cherchai le sommeil sur une natte de jonc. Mais la bizarrerie de ma situation, et l'idée d'habiter un monument autour duquel l'imagination des hommes erre depuis tant de siècles, l'éloignèrent long-tems de ma paupière.

Le lendemain, au lever du soleil, nous prîmes le café dans cette grotte, appuyés contre une brèche qui donnait sur la plaine, et qui nous servait de croisée. Mon domestique, qui me suivait la veille et qui portait ma tente, s'était égaré, et n'arriva qu'à minuit. Ne voyant personne, et ne rencontrant aucune habitation, il rôda autour des Pyramides, poussant des cris et tirant des coups de pistolets; enfin, il se décida à passer le reste

de la nuit dans un fossé creusé au milieu des sables.

Dans la journée nous visitâmes plusieurs des puits ouverts par M. Caviglia : dans l'un était un joli portique en pierre blanche, couvert d'hiéroglyphes, dont les couleurs étaient si fraîches et si vives qu'on l'eût pris pour une construction récente. A une profondeur de soixante pieds, nous entrâmes dans trois salles souterraines : dans l'une, nous vîmes deux grands cercueils taillés dans le roc, où nous ne trouvâmes que de petites idoles. Une autre, de forme carrée, était remarquable par ses murailles chargées de figures emblématiques (c'est M. Salt qui l'avait découverte).

M. Caviglia s'occupe en ce moment d'une entreprise bien hasardeuse. Il croit qu'il existe une communication souterraine qu'il espère découvrir entre les pyramides de Gizeh, celles de Saccara, et les ruines de Memphis, quoique cette cité soit située à seize milles de Gizeh, et presqu'aussi éloignée de Saccara. Il a déjà ouvert une tranchée dans les sables sur une longueur de quelques cents toises. Cette recherche exigerait un travail de plusieurs années; mais, dans tous les cas, son tems ne sera pas perdu ; et il est probable que ces fouilles amèneront de précieuses découvertes. Il faut être animé de l'enthousiasme le plus ardent pour vivre dans ce lieu de désolation, privé de toutes les jouissances de la vie sociale; et pour travailler, comme un esclave, à la tête de quarante ou cinquante Arabes, depuis l'aurore jusqu'au coucher du soleil, au milieu des rochers, des sables, et sous un ciel d'airain.

A deux ou trois cents toises de la grande pyramide, est le fameux Sphinx. Entre les deux pattes de devant s'élevait jadis un autel. Le visage du Sphinx est mutilé ; mais on voit que sa tête est d'un caractère nubien. Cette tête colossale a été ciselée dans le roc ; elle a de 26 à 30 pieds

de haut, et 16 pieds de l'oreille au menton. On ne peut calculer les dimensions du corps, qui est presque entièrement enfoui dans le sable. L'infatigable M. Caviglia a eu le courage d'entreprendre de déblayer entièrement ce monument colossal. Il y avait travaillé six semaines. La besogne était immense, car le vent qui soufflait dans cette direction, poussait les sables vers le monstre à mesure qu'on le dégageait.

Le soir, après le départ des Arabes pour leur village, nous prîmes un repas frugal à la porte de la salle des tombeaux. Rien ne troublait le calme du désert. Un santon, logé dans une hypogée voisine, le seul être vivant qui vécût avec nous dans cette solitude, priait en silence. Dans la situation d'esprit où j'étais, une heure vaut un siècle d'existence au sein du tumulte des villes, et laisse des souvenirs ineffaçables.

Le jour suivant, nous montâmes sur la grande pyramide. Ses faces extérieures se composent d'assises disposées en saillies, de la base au sommet ; ces pierres, d'un jaune clair, ont de deux à quatre pieds anglais d'épaisseur, ce qui rend la montée pénible, mais sans danger. Du haut de ce monument, le coup-d'œil est admirable ; on voit d'un côté un affreux désert, dont le niveau monotone n'est coupé que par des rochers inhabités et des montagnes de sable ; de l'autre, le cours du Nil marqué par la fertilité de ses rives et par la beauté du paysage ; plus près, un archipel de hameaux et de bois, formé par le débordement du fleuve ; et à l'horizon, au pied du Mokatam, les minarets du Caire, et la fumée de ses toits.

La grande pyramide a 500 pieds anglais de hauteur. A sa base, les quatre faces ont chacune 700 pieds de long, et forment un contour d'environ 3,000 pieds. Elle est couronnée d'un plateau de 28 pieds carrés. Il est très-vrai, comme l'a observé un voyageur célèbre, qu'on est désap-

pointé au premier coup-d'œil jeté sur les pyramides. Il est difficile d'abord de se faire une idée exacte de leur élévation, car elles sont situées sur une immense plaine de sable, et aucun tertre voisin n'offre à l'œil un point de comparaison; mais plus on les contemple, plus on reste confondu de leurs proportions gigantesques. On sait quel effet elles produisirent sur Bonaparte, lorsqu'au moment d'attaquer les Mameloucks, dont la brillante cavalerie commençait à se déployer dans la plaine, il prononça ces paroles inspirées : « Soldats! du haut des pyramides, quarante siècles vous contemplent! »

Le soir, nous pénétrâmes avec des flambeaux dans la grande pyramide par un escalier de 100 pieds; puis nous remontâmes le long d'une galerie de granit de 100 pieds, excessivement escarpée, qui nous conduisit à la grande salle. Son plafond est formé de blocs de 16 pieds de longueur. Les murs qui séparent les divers caveaux, se composent également de blocs énormes de pierre ou de granit. Il est difficile de concevoir comment et dans quel but on a pu transporter et mettre en place de telles masses. Cependant la dimension du petit nombre de salles que nous avions visitées, n'était pas en rapport avec l'enceinte de ces prodigieux monumens. Leur construction est si solide, ils ont si peu souffert des ravages de tant de siècles, qu'on ne peut résister à l'idée qu'ils dureront autant que notre globe. Le grand sarcophage où M. Caviglia suppose, je ne sais sur quelle donnée, que les restes de Joseph, fils de Jacob, furent ensevelis, est dans la grande salle. Il a été dégradé par le marteau, qui en a détaché plusieurs fragmens.

La pyramide de Cephrènes, dans laquelle M. Belzoni a pénétré le premier, est à côté de celle de Chéops; mais on ne peut y monter à l'extérieur.

Les pyramides sont construites sur un lit de rochers qui s'élèvent à 150 pieds au-dessus de la plaine, ce qui contribue à les faire apercevoir de très-loin. Pendant mon séjour, le vent souffla un jour avec tant de force, qu'il souleva des tourbillons de sable assez violens pour renverser ma tente et me forcer de chercher un asile dans la salle des tombeaux. L'hypogée, habitée par Belzoni pendant les six mois qu'il passa ici, touche à la pyramide de Cephrenes; quoiqu'il y fasse très-chaud, elle est commode et spacieuse : en entrant par l'ouverture qui l'éclaire, nous fûmes assaillis par une nuée de chauves-souris. Ces animaux remplissent les ruines des habitations et des temples. Belzoni était parvenu à les chasser en allumant des feux, dont la fumée les faisait fuir.

Nous visitâmes, un soir, le santon qui habitait, non loin de la pyramide, dans une hypogée plus spacieuse. C'était un homme d'un âge avancé et d'une heureuse physionomie, dont une barbe noire rehaussait la majesté. La retraite bizarre qu'il s'était choisie se divisait en deux pièces; il était dans la première, les jambes croisées, absorbé dans ses méditations; il se leva aussitôt et nous pria d'accepter le café. Du café offert par un santon, dans les sépultures des Pharaons, à deux pas des pyramides! était une proposition trop singulière pour être refusée. Un Turc doit bien regretter que le prophète n'ait pas connu cette délicieuse boisson; il en eût fait le nectar de son paradis; car, sur la terre, le vrai croyant en fait les délices de ses banquets, le charme de sa solitude, le remède de ses chagrins! Le saint homme qui nous l'offrait n'avait rien d'un Épicurien; il joignait à une maigreur extrême un œil noir, plein de vivacité. Comme il n'était rien moins qu'antiquaire, nous ne concevions pas ce qui pouvait le retenir dans cette solitude.

Il devait être sincère dans sa piété, car il n'avait pas de multitude à éblouir par les momeries si familières aux gens de sa sorte. Quelquefois cependant les Arabes des villages les plus voisins venaient le visiter et lui porter du pain et des légumes.

Auprès des pyramides, on voit un bouquet d'arbres appelés sacrés. Les Arabes se garderaient bien d'en détacher une feuille. Il se compose de deux sycomores et de trois palmiers qui forment, au milieu des sables, un groupe solitaire dont le feuillage, d'un vert foncé, repose doucement la vue.

La dernière soirée que je passai dans ces lieux fut la plus agréable. J'étais assis, avec M. Caviglia, à la porte de son hypogée, au moment où le soleil éclairait de ses derniers rayons les pyramides et le désert. Nulle part le coucher de cet astre ne m'a paru aussi beau qu'en Égypte. L'horizon embrasé se colore d'abord d'un rouge de sang, qui se fond bientôt dans les nuances les plus délicates du jaune, du vert et de l'azur. A un mille sur la droite, une tribu de Bedouins venait de faire halte et plantait ses tentes. Les chameaux étaient couchés, les feux s'allumaient, et au milieu de ce tableau, circulaient les Arabes dans leur costume pittoresque et guerrier. Nous devions repartir pour le Caire le lendemain, au point du jour. Ayant pris congé de M. Caviglia, je rentrai dans ma cellule et me jetai sur ma natte de jonc, mais je ne pus y trouver le sommeil. Mille pensées diverses venaient troubler mon esprit ; le passé s'y retraçait sous les plus sombres couleurs, et la suite de mon voyage me semblait hérissée de difficultés et d'écueils. Peut-être n'était-ce là qu'une impression produite sur mon cerveau, par la chaleur, par la fatigue, par le sombre aspect de mon funèbre caveau, et par la vapeur étouffante

qui s'exhalait de ses murs. Je sortis pour prendre l'air : un profond silence régnait autour de moi. La lune réfléchissait sa vive clarté sur la plaine et les eaux ; et les pyramides, illuminées de ses rayons, semblaient toucher à l'azur des cieux. En marchant à travers les sables, sous le charme de ce magnifique tableau, je m'avançai vers l'endroit du Nil le plus rapproché, et j'y cherchai le calme que le sommeil n'avait pu me procurer.

Le lendemain matin nous partîmes pour le Caire. Au sortir des sables, notre route s'embellit du voisinage des dattiers chargés de fruits. Les dattes sont la manne des Égyptiens dans le désert. Elles ont un goût fade quand on les cueille ; mais lorsqu'après en avoir ôté les pépins on les a fait sécher et qu'on les a tassées dans des caisses, la saveur en est très-agréable.

Le mode d'arrosement employé en Égypte est assez curieux. En certains endroits, un buffle fait tourner une roue à chapelet garnie de seaux qui reçoivent l'eau pour la verser dans les rigoles dont le terrain est sillonné. Ailleurs, un Arabe à demi nu passe sa journée dans le fleuve, et il y puise l'eau à l'aide d'une pièce de bois à laquelle sont attachés deux baquets, que tour à tour il remplit et vide dans les canaux d'irrigation. Ces divers modes d'arrosement sont nécessaires, parce que l'inondation ne couvre point toute la surface des terres en culture. Après l'absorption des eaux, les champs restent couverts d'un limon noirâtre, qu'il est très-facile de fertiliser. On ne connait point ici la charrue. On se borne à creuser des sillons à l'aide d'un long plantoir; on y sème le grain, et bientôt, comme par magie, on voit les guérêts se couvrir d'une moisson abondante. On fait deux récoltes, l'une en mars et l'autre en octobre.

Nous rencontrâmes en chemin le convoi funèbre d'un

Arabe. Les amis du défunt, au nombre de vingt, s'avançaient lentement dans une allée de palmiers, en psalmodiant un chant funèbre. Ils marchaient deux ou trois de front ayant à leur tête le ministre de leur culte. Après avoir traversé un ruisseau, ils passèrent à nos côtés ; ils portaient une bière découverte qui renfermait le corps d'une femme vêtue d'une robe blanche, et qui était surmontée d'un poële de soie rouge.

Le marché des femmes, au Caire, n'est pas indigne des regards de l'observateur, quelque repoussant que soit, pour un étranger, le trafic auquel on s'y livre. Ces femmes, que nous appelons infortunées, quoiqu'il soit douteux qu'elles maudissent leur sort, sont mises en vente par leurs parens, qui appartiennent presque tous à la classe des paysans, et elles sont achetées par des Arméniens et autres marchands qui voyagent en Géorgie et en Circassie. Souvent leurs nouveaux maîtres leur font apprendre la musique et le chant, et leur donnent de riches vêtemens, après quoi ils les vendent à des Turcs opulens ou bien les conduisent au marché du Caire. Les règles de la décence ne sont pas trop blessées dans ce genre de commerce. Chacune de ces esclaves, voilée et vêtue de manière à rehausser les agrémens de sa figure, attend, avec son maître, dans une pièce séparée, que les amateurs se présentent. Quand le chaland est arrivé, on ôte son voile et on étale devant lui les trésors de sa beauté. On voit qu'il vaut mieux acheter une esclave circassienne que de se marier à une femme turque, qu'on ne peut voir qu'au moment même où on l'épouse. Les Géorgiennes ont, en général, une beauté à la fois régulière et piquante, et des yeux noirs admirables. L'acheteur examine d'abord la figure, la main et le pied de la femme qu'on lui présente ; il s'informe ensuite si elle a des talens, si elle sait chanter, faire de la musique, etc. Plusieurs de ces femmes

lorsqu'elles ont à la fois des talens et de la beauté, se vendent jusqu'à mille et quinze cents livres sterling (1).

Un jour, accompagné d'un autre voyageur, je rendis visite à un juif opulent, l'un des premiers négocians du Caire. Il nous reçut dans un bel appartement. Un riche tapis couvrait ses parquets, et le salon, éclairé par le haut, était entouré d'un superbe divan, dont il nous fit les honneurs; à quelques pas de nous, six dames sans voile et brillantes de parures, assises sur des coussins, dînaient autour d'une table de deux pieds de haut. La maîtresse du logis, qui relevait de maladie, recevait pour la première fois. Ces dames causaient très-librement; elles nous offrirent des confitures et des sorbets. Il paraît qu'à toutes les époques, les Juives ont joui, dans l'Orient, de plus de liberté que les autres femmes. L'Écriture cite souvent des noms de femmes; et il paraît même qu'avant la dispersion du peuple juif, elles étaient loin d'être sans influence sur les affaires publiques, tandis que, dans les mêmes siècles, les femmes grecques étaient aussi recluses dans leurs gynécées que celles des Musulmans le sont aujourd'hui dans leurs harems.

Notre hôte nous dit que sa femme et lui s'étaient mariés à quatorze ans; qu'ils en avaient vingt-six, et qu'ils possédaient une nombreuse famille. *Bismilhah!* gloire au prophète! aurait ajouté un Turc en lançant vers le ciel un mystique regard; mais l'enfant d'Israël ne proféra aucune exclamation, quoiqu'il parût fort content de son sort. Après dîner, les dames se firent apporter de longues pipes, et elles se mirent à fumer, en causant et en prenant le café. Le tabac dont les Orientaux font usage, ne ressemble pas au nôtre; il joint à beaucoup d'arome une

(1) Note du Tr. Voyez, dans notre 4e numéro, une autre description du marché d'esclaves du Kaire, dans l'extrait des *Scènes et Impressions en Egypte*, l'une des plus agréables relations de voyage qu'on ait encore publiée.

saveur fort douce, et il n'attaque ni la gorge, ni le cerveau. Fumer est, pour les femmes de ces contrées, un objet de luxe, une partie de plaisir. Je dois même avouer qu'un tuyau d'ambre ne défigure point des lèvres de corail, et qu'un joli bras ne se dessine pas sans grâce lorsqu'il soulève la longue *cheïbouque* ou le flexible *narguillée*.

Je terminerai cette longue lettre par quelques faits que j'ai recueillis sur le pacha d'Égypte et sur ses fils. Je vous ai déjà dit que Mohammed-Ali était un homme d'environ soixante ans. Ismaïl et Ibrahim sont, de tous les enfans qu'il a eus, ceux qu'il a le plus aimés. Le premier se distingua beaucoup dans la guerre contre les Wechabites, qu'il parvint à chasser de la Mecque, et ensuite dans l'expédition du Sennaar, où il fut assassiné. Il passait pour avoir plus de capacité que son frère Ibrahim; mais il avait aussi un caractère sanguinaire et implacable. Dans l'expédition du Sennaar, il était accompagné de plusieurs Européens renégats ou autres, qui eurent fort à souffrir du service qu'ils y faisaient. L'un d'eux, officier d'artillerie, perdit presqu'entièrement la vue en remplissant ses fonctions, exposé au soleil brûlant de cette contrée. Voulant avoir sa solde, et l'ayant demandée à Ismaïl, ce dernier lui dit, pour toute réponse, qu'il ne devait attendre de solde qu'à la fin de la guerre, et que, jusque là, il devait chercher des ressources dans les dépouilles de l'ennemi. « Il est vrai, disait l'officier, que les décharges de notre artillerie emportaient par centaines les malheureux habitans du pays, mais les vainqueurs n'en étaient pas plus riches. On envahissait un territoire vaste et inculte où l'on ne trouvait ni commerce, ni moissons, et où l'on avait à combattre une population féroce et intrépide. »

La navigation de l'armée d'Ismaïl en remontant le Nil, sur lequel elle était transportée en bateaux, fut accom-

pagnée de beaucoup de désordres. On faisait tous les jours quelque descente pour avoir des provisions ; mais les troupes d'Ismaïl se privèrent bientôt des ressources que les villages pouvaient offrir, par les violences qu'elles y commettaient. Les habitans se voyant ravir par la force leurs grains et leurs bestiaux ne tardèrent pas à fuir en les emportant, dès qu'ils voyaient approcher l'armée ; de sorte qu'au bout de quelques jours, les troupes, en débarquant pour chercher des vivres, ne trouvèrent plus que des maisons vides et abandonnées. Deux superbes barques portaient le harem du jeune pacha, car comment faire la guerre dans les solitudes du Sennaar sans harem. L'usage qu'ont les Musulmans riches de posséder, très-jeunes, un nombre indéfini de femmes, a des résultats très-funestes pour eux ; il leur inspire du mépris pour le sexe, il éteint dans leur cœur les affections naturelles, et les remplace souvent par d'autres, d'un caractère grossier et odieux.

Mohammed-Ali, dont la jeunesse s'est péniblement écoulée au milieu des complots et des projets ambitieux, se contente d'un harem de six ou sept femmes, mais son fils, plus avide de jouissances que lui, en voulait un plus grand nombre, et, pour satisfaire à ses désirs, il enlevait sans scrupule toutes celles qui les excitaient.

En partant pour le Sennaar, Ismaïl fut revêtu d'un pouvoir sans bornes par son père, et il en usa largement. Il se présenta, toutefois, une circonstance qui montra à quel point ce pouvoir devenait nul quand il se trouvait en opposition avec un ordre du pacha. A quelques journées du Caire, Mohammed-Ali possédait une fabrique de sucre, où on faisait d'excellent rhum ; il avait recommandé au directeur de l'établissement de n'en vendre et de n'en laisser prendre aucune bouteille.

En remontant le Nil, Ismaïl s'arrêta à cette fabrique

pour y prendre quelques rafraîchissemens, et il pressa vivement le directeur, qui était Européen, de lui donner une certaine quantité de ce rhum. Celui-ci, s'excusant sur les ordres du pacha, refusa obstinément; sur quoi le jeune prince, sans répondre un mot, le quitta aussitôt et se retira sur la barque. Cette raffinerie de sucre est un des établissemens auxquels Mohammed-Ali attache le plus d'importance, et tout propriétaire cultivant la canne en Égypte est obligé d'y apporter ses récoltes; le pacha maintient ses ordres à cet égard avec une telle rigueur qu'un propriétaire qui vendrait sa récolte ailleurs, pour en tirer un meilleur prix, paierait infailliblement de sa tête cet acte de désobéissance.

Voici un exemple remarquable de la vigueur de la police de cet homme extraordinaire, et de la protection qu'il accorde aux étrangers qui voyagent dans les contrées qu'il régit.

Deux voyageurs, MM. F. et J., s'étant rencontrés au Caire, et se proposant l'un et l'autre de se rendre à Jérusalem, convinrent de faire route ensemble. Le voyage se fit heureusement pendant les trois premiers jours; mais, dans la nuit du troisième, pendant que ces messieurs dormaient profondément dans leur tente, des voleurs s'y introduisirent et emportèrent, avec quelques autres objets, tout ce qu'ils avaient d'argent; ce qui s'élevait à environ un millier de piastres fortes. Les voleurs ne pouvaient être que des Arabes, et nul doute que le domestique qui accompagnait les voyageurs ne fût d'intelligence avec eux. A leur réveil, ils frémirent en se voyant au milieu du désert, sans une obole et sans autre ressource que celle de retourner sur leurs pas et d'abandonner leur projet de voyage en Terre-Sainte. De retour au Caire, ils furent trouver leur consul, et, par son canal, ils firent connaître au pacha le vol qui leur avait été fait. Moham-

med-Ali, dès qu'il en fut instruit, expédia un ordre au cheik du district où le vol avait été commis, pour que, sous peine de mort, il eût à rembourser le montant de l'argent volé. Le cheik obéit, mais sans prendre pour cela dans sa bourse, car il répartit une contribution, jusqu'à concurrence de la somme volée, sur les habitans de son district, et en fit parvenir le montant au Caire. Par l'intermédiaire du consul, l'argent fut ensuite remis aux voyageurs. Quant aux autres objets qui avaient disparu, et qui se composaient de médailles et d'antiquités, ils furent sans doute transportés dans le désert, car on n'en entendit plus parler.

(*New Monthly Magazine.*)

NOUVELLE ROUTE DES ÉTATS-UNIS A LA MER PACIFIQUE.

On sait que les États-Unis possèdent déjà quelques établissemens sur les côtes de la mer Pacifique. Le plus considérable se trouve près de l'embouchure du fleuve qu'ils ont nommé Colombie, dans l'élan de leur reconnaissance pour le grand homme qui, en découvrant le Nouveau-Monde, a préparé le cours de leurs paisibles et superbes destinées. Un jour ils couvriront de l'innombrable population qu'ils doivent avoir, tous les espaces de ce territoire immense de deux millions de milles carrés qui leur a été reconnu par les traités qu'ils ont conclus, en 1819 et 1821, avec l'Angleterre et l'Espagne.

Malheureusement ils ne pouvaient guère, jusqu'à ce jour, communiquer avec l'établissement situé sur la Colombie, qu'en faisant un énorme circuit autour de l'Amérique, et en longeant les quatre cinquièmes des rivages de cette mer turbulente si improprement nommée

Pacifique. Ce n'était qu'à grande peine que quelques hardis explorateurs, ou les chasseurs les plus intrépides, parvenaient à se rendre d'une mer à l'autre, à travers le continent. Jusque dans ces derniers tems on considérait comme une barrière impénétrable, la grande chaîne de montagnes qui se prolonge entre les États-Unis et l'Océan Pacifique, et que l'on désigne sous le nom de *Rocky-Mountains*, monts pierreux. Mais des recherches récentes, ordonnées par le gouvernement central de l'Union, et exécutées par le général américain Ashley, ont fait découvrir une route tracée par la nature, au sein même de ces rochers, et dont l'accès ne présente pas la plus légère difficulté.

En sortant de Saint-Louis, la route indiquée passerait au nord du cours du Missouri, jusqu'à la Platte; un peu au-dessus de l'endroit où elle se réunit à ce fleuve. Longeant le cours de cette dernière rivière jusqu'à sa source, elle traverserait des ruisseaux que le général Ashley pense être l'origine du *Rio-Colorado*, et elle atteindrait à une chaîne de montagnes, courant nord et sud. Un large défilé ouvert au milieu des rochers, semble tracé tout exprès par la main de la nature, pour applanir les obstacles et ouvrir un passage. Au sortir de cette gorge, la route atteindrait immédiatement les bords d'une rivière que le général Ashley appelle *Buenaventura*, et, de là, conduirait directement à la mer Pacifique.

Le pays ne présente en général qu'une suite de montagnes escarpées et arides, dont quelques-unes n'offrent à l'œil aucune trace de végétation, tandis que d'autres ont leur sommet couronné de pins, de trembles, ou de cèdres. Des collines moins élevées, et de faibles ondulations de terrain, couvrent aussi le sol en quelques endroits. A l'exception des bords des rivières plus ou moins boisées, les vallées ne présentent aucune espèce d'arbres;

mais, en revanche, il y croît en abondance une herbe appelée par les chasseurs des États-Unis *wild sage*, qui s'élève à la hauteur d'environ cinq pieds, et dont on peut se servir pour remplacer le bois à brûler.

La stérilité du sol est au-delà de toute expression. La partie entourée par les trois chaînes de montagnes, et arrosée par les sources de la Buenaventura, paraît un peu moins aride, quoiqu'il soit difficile d'y trouver une certaine étendue de terres labourables. Aucun des endroits visités par le général Ashley, ou sur lesquels il s'est procuré des renseignemens, ne semble offrir assez d'avantages pour engager à y faire des établissemens permanens.

La rivière qu'il croit être le Rio-Colorado de l'ouest, a environ quatre-vingts verges de largeur, à cinquante milles de sa source. Il s'embarqua en cet endroit et la descendit. Elle s'élargit graduellement, et son lit occupait en quelques endroits un espace de cent à cent quatre-vingts verges; mais, parvenue au milieu des montagnes, elle devenait étroite et rapide, et son cours était tellement obstrué par les rochers, qu'on ne pouvait la descendre sans s'exposer aux plus grands dangers, et qu'il eût été totalement impossible de la remonter. Après l'avoir descendue pendant un espace de quatre cents milles, le général Ashley se dirigea au nord, et trouva ce qu'il croit être la source de la Buenaventura. Ce sont, dit-il, deux petites rivières très-rapides, de vingt à cinquante verges de largeur. Elles se réunissent à quelques milles au-dessus de l'endroit où il les traversa, et les eaux se jettent dans un lac que les Indiens disent avoir quarante ou cinquante milles de largeur, et soixante de longueur, et qu'on appelle le *Grand Lac*. Cette assertion est confirmée par l'opinion de quelques chasseurs qui ont poussé leurs excursions jusque-là. Les Indiens ajoutent que, de l'extrémité occidentale du lac, sort une rivière considérable qui coule vers l'ouest.

Le général Ashley crut d'abord que les deux rivières qu'il traversa formaient la source du *Multnomah*, mais ce que lui dirent les Indiens, et quelques personnes appartenant à la compagnie de la baie d'Hudson, le convainquit que c'était celle de la Buenaventura. Le sol, au nord et au nord-ouest du Grand Lac, paraît contenir beaucoup de sel.

Les Indiens qui habitent à l'ouest des montagnes, sont dans les dispositions les plus favorables pour les citoyens des États-Unis. Les *Eutaws* et les *Flathens* surtout témoignent le plus vif désir que leur pays soit fréquemment le but des voyages des habitans de l'Union.

En même tems que le gouvernement central de Washington cherche à établir de nouvelles communications entre l'Atlantique et la mer Pacifique, une nouvelle jonction entre l'Ohio et l'Océan occupe en ce moment la commission des travaux publics de l'état de Géorgie. Des ingénieurs font la reconnaissance des lieux. Il s'agit de prolonger autant qu'il sera possible le cours navigable de la rivière de Savannah, et de la joindre, par un canal, à celle de Tenessée. Si ce beau projet ne rencontre point d'obstacles, une population nombreuse ne tardera pas à mettre en culture les déserts de la Géorgie et du Ténessée, sur les frontières communes de ces deux états. Une route plus courte ouverte avec les états de l'Ouest attirera dans la Géorgie une partie du commerce dont les états du Nord sont maintenant en possession, au moyen de la rivière d'Hudson et du canal des grands lacs. Mais le service le plus important que le nouveau canal puisse rendre aux états du Sud, consiste dans l'activité que leur commerce intérieur en recevrait; dans la valeur qu'il donnerait aux terres; dans cette population qui se répandrait avec plus d'uniformité, et pourrait croître encore plus rapidement. Jusqu'à présent, les états du Nord, comparés à ceux du

Sud, ont marché plus rapidement dans toutes les voies d'améliorations ; il paraît qu'une noble émulation s'est emparée de la Géorgie, et qu'elle aspire à les égaler.

ESQUISSES DE LA LITTÉRATURE ET DE LA SOCIÉTÉ PARISIENNES (1).

N° I.

Paris, juillet 1826.

Cooke, l'acteur anglais, continue à jouer avec un succès toujours croissant le rôle du *Monstre* dans la pièce du même nom, qui se donne à la Porte Saint-Martin. Cette circonstance a plus d'importance qu'elle ne paraît en avoir au premier abord. Il est curieux que le succès d'un mauvais mélodrame doive porter le coup mortel aux partisans des vieilles idées littéraires. Jusqu'à présent, les Français ont été si occupés de leurs réformes politiques, qu'ils n'ont pas eu le loisir de s'occuper de réformer leur littérature. Rien cependant ne peut faire un plus grand contraste que l'esprit frivole du public français, en 1770, et le caractère grave, réfléchi, semi-anglais, de l'auditoire

(1) Note du Tr. En insérant dans la *Revue Britannique* ces esquisses légères et spirituelles de notre littérature et de nos mœurs, tirées d'un des meilleurs recueils mensuels de la Grande-Bretagne, nous ne prétendons pas partager toutes les opinions qui y sont exprimées sur les choses, les personnes et les ouvrages. La *Revue Britannique* se compose de ce que la presse périodique anglaise offre de plus remarquable ; mais comme il ne peut pas y avoir unité de doctrine dans des articles empruntés à des sources si diverses et si nombreuses, et composés par tant de mains différentes, on sent, ainsi que nous l'avons déjà plusieurs fois observé, qu'il nous serait absolument impossible de consentir à en accepter la responsabilité morale. Nous faisons cette déclaration pour la dernière fois, car rien ne serait plus fastidieux pour nos lecteurs que de nous la voir perpétuellement reproduire ; d'ailleurs, la simple raison indique que cela ne saurait être autrement.

de nos théâtres en 1826. Et c'est cependant en présence de cet auditoire que l'on continue à jouer des tragédies déclamatoires et ampoulées qui, dans le siècle dernier, étaient considérées comme très-pathétiques. Le succès de M. Cooke a accéléré de cinq ou six ans l'époque à laquelle nous pourrons voir un spectacle anglais établi à Paris. L'établissement de ce théâtre, que toutes les personnes vraiment éclairées désirent, fort important sous le rapport littéraire, aura aussi des conséquences politiques, d'un haut intérêt, puisqu'il tendra à faire exclure de la bonne société cette absurde antipathie nationale que nous avions contre vous. Les personnes qui fréquenteront le théâtre anglais, sont celles qui forment l'opinion à Paris; tout ce qu'elles disent est ensuite répété par la masse du public, lorsqu'elle a eu le tems de l'apprendre par cœur comme des perroquets. L'extinction totale de l'animosité qui existait entre la France et l'Angleterre, quand des gouvernemens rivaux les excitaient l'une contre l'autre, et que l'on croyait que le commerce d'une nation ne pouvait prospérer que par des lois prohibitives et des mesures hostiles contre celui des peuples étrangers, nous serait extrêmement avantageuse; car plusieurs de vos plus utiles usages ne tarderaient pas à être introduits et à acquérir droit de cité à Paris.

Vous vous rappelez sans doute la honteuse opposition qu'éprouva un acteur anglais, nommé Penley, quand il tenta, il y a environ quatre ans, de faire jouer une tragédie anglaise, sur ce même théâtre où Cooke obtient aujourd'hui tant d'applaudissemens dans le rôle de Frankenstein. Quelques sots croyaient, il est vrai, qu'il était dans les convenances de leur patriotisme de siffler Cooke; mais l'accueil que vous avez fait à Perlet, à Bernard Léon, à Potier, détermina le public à leur imposer silence. Quand Penley voulut nous faire connaître Othello, Roméo et

Juliette, Jane Shore, etc., messieurs tels et tels, qui, malgré leurs opinions libérales, trouveraient fort doux de faire le monopole de nos plaisirs, prirent aussitôt l'alarme pour les rapsodies tragiques qu'ils font jouer aux *Français*. Les journaux qui sont à leur dévotion, engagèrent les étudians en droit et en médecine, et les garçons de boutique, vulgairement nommés *calicots*, à se rendre à la Porte Saint-Martin, pour siffler les acteurs anglais. Des agitateurs à gage circulaient dans les groupes une heure avant le lever du rideau; et l'un d'eux, afin d'exciter l'animosité des plus ignorans, prétendait même que ce Shakspeare dont on allait jouer une pièce, était, à Waterloo, aide-de-camp du duc de Wellington. Le résultat de ces manœuvres est bien connu : M. Penley et sa troupe furent accueillis par des sifflets et par des pommes; et une actrice, que son sexe aurait dû protéger, reçut même un gros sou à la tête. On leur cria de toutes parts : « Parlez français ! nous ne voulons entendre parler que » français ! » et le spectacle finit au milieu du plus épouvantable vacarme.

Mais tout est, aujourd'hui, sur un pied bien différent. La langue anglaise devient chaque jour plus populaire, et ceux qui ne la connaissent pas, lisent votre théâtre dans des traductions. Les meilleurs élèves de nos grandes écoles publiques sont partisans de l'indépendance en matière de goût, et depuis que Potier a eu l'honneur de jouer devant George IV, nos monopoleurs littéraires n'ont plus de texte pour leurs clabauderies. Quelque spéculateur ne tardera pas à s'apercevoir du véritable état de l'opinion publique et de la possibilité de faire jouer, à Paris, avec succès et profit, Othello, le roi Lear, Macbeth, etc. Toutes les hautes classes de la société qui apprennent la langue anglaise, seront assidues au théâtre anglais pour acquérir une bonne prononciation. Elles n'applaudiront

pas, il est vrai, parce que c'est une opération fatigante, et d'ailleurs que cela n'est pas de mode; mais elles paieront bien, surtout si le prix des billets est assez élevé pour que les garçons de boutique ne soient pas tentés de venir. J'ai vu M. Cooke, la première fois qu'il a joué le *Monstre*. La pièce est à peu près inintelligible; et ceux qui n'ont pas lu le roman de Mrs. Shelley, ne peuvent s'expliquer pourquoi le Monstre hait le magicien qui lui a donné le jour; mais malgré l'obscurité de ce mauvais mélodrame, Cooke, par la vérité de sa pantomime, excitait alternativement la terreur et la pitié.

Ceux de vos grands seigneurs que le roi actuel Charles X a connus, pendant son séjour à Londres et à Edinbourg, en obtiendraient facilement la création d'un théâtre anglais à Paris. Le *Courrier* et le *Globe*, et plusieurs journaux de spectacles, lui seraient favorables. Il faudrait que l'entrepreneur commençât par s'assurer de la protection et de l'appui de toutes les familles anglaises riches et à la mode qui se trouveraient ici au moment de l'ouverture. Lorsque la troupe de M. Penley joua à Paris, beaucoup d'Anglais, par un sentiment d'orgueil national, déclarèrent qu'elle aurait été sifflée à Londres, comme elle l'avait été en France. La vérité est cependant que miss Penley avait joué Jane Shore avec talent, et que cette pièce produisit assez d'effet pour déterminer deux de nos poètes dramatiques à traiter le même sujet. Les embarras pécuniaires dans lesquels se trouvent *Covent-Garden* et *Drury-Lane*, permettraient de faire venir quelques-uns de vos plus habiles acteurs. Kean est connu ici de réputation, et pourrait beaucoup contribuer au succès de l'entreprise. Il est vraisemblable que la majorité de l'Académie française lui serait fort opposée; mais ce corps littéraire est si visiblement dirigé

par un petit nombre d'écrivains sans talent, qu'il n'exerce plus aucune espèce d'influence sur l'opinion publique.

A Paris comme à Londres, les gens à la mode partent pour la campagne dans le cours du mois de juin. Lorsqu'ils sont dans la capitale, ils font peu de cas des journaux, et ne leur donnent qu'un coup-d'œil rapide dans la matinée. Mais ils ne sont pas plus tôt à la campagne, qu'ils considèrent la lecture de ces mêmes journaux comme le plus agréable de leurs passe-tems. On peut affirmer que, de juin en décembre, les journaux dirigent entièrement l'opinion publique. Cette année, c'est le *Journal des Débats* qui est à la mode, ou du moins qui partage la vogue avec le *Constitutionnel*. Tandis que les journaux libéraux se trouvent dans chaque village, chez les marchands de vin, le château est abonné aux *Débats*, soit que ce château ait toujours pour propriétaire l'ancien seigneur, ou qu'il appartienne à quelque riche négociant retiré des affaires. Quelques-uns des journaux libéraux ont souvent le ton emphatique des avocats de province; mais cela est pris pour de l'éloquence par les boutiquiers qui forment une portion notable de leurs abonnés.

Le Journal des Débats est parfaitement au courant des petites intrigues qui agitent la cour des Tuileries. Je vais tâcher de vous donner une idée de l'aspect que cette cour présente. Figurez-vous un salon occupé par douze ou quinze ducs et cinq ou six femmes. Comme les convenances ne permettent pas d'y parler politique, et qu'on ne s'y entretient ni de science, ni de littérature, vous sentez que ce n'est point sans quelqu'embarras que ceux qui composent cette brillante réunion parviennent à soutenir la conversation, jusqu'au moment où l'horloge, en sonnant onze heures, donne le signal du départ. Au milieu

de cette pièce, un vieillard un peu sourd, d'un caractère aimable et facile, et d'une politesse exquise, joue au *whist ;* c'est le roi. Une jeune femme délicate, qui est toujours en mouvement, et qui n'est pas sans grâce, cherche, comme la duchesse de Bourgogne à la cour de Louis XIV, à répandre quelque gaîté dans cette réunion un peu sérieuse ; c'est la duchesse de Berry. Une autre femme moins jeune et qui a plus d'embonpoint, la duchesse d'Angoulême, sommeille de tems en tems, les bras ployés sur la poitrine. Elle a le *coup de boutoir* du roi son père. On sait que Louis XVI, qui avait une voix forte, parlait habituellement d'un ton brusque et par saccades. C'est ce que les courtisans d'alors étaient dans l'usage d'appeler son coup de boutoir. Même dans le salon de la reine, à Versailles, c'était ainsi qu'on caractérisait la manière dont s'exprimait le roi. Depuis la régence du duc d'Orléans, les personnes habituellement admises à la cour, mettent de la vanité à parler familièrement des membres de la famille royale ; ils imaginent que cela leur donne une sorte d'égalité et de camaraderie avec eux.

Les douze ou quinze personnes qui se rendent chez le roi, chaque soir, composent maintenant la cour. Avant la révolution, toute la noblesse française se pressait à Versailles ; mais la profonde piété de la plupart des membres actuels de la famille royale, les a un peu isolés et a communiqué un caractère très-grave à leurs réunions. Les plus nombreuses ne se composent guère que d'une vingtaine d'individus qui leur sont presque tous attachés par des appointemens plus ou moins considérables. Le duc de Maillé, premier aide-de-camp du roi, un des plus agréables de nos courtisans d'aujourd'hui, est dangereusement malade. Ce serait une perte réelle pour la cour.

Quelques-unes des femmes qui ont l'honneur d'être invitées trois ou quatre fois la semaine au jeu du roi, se plaignent, en rentrant chez elles, de l'ennui qu'on éprouve au château ; mais qu'elles réfléchissent à ce que seraient leurs propres salons si les sujets de conversation y étaient aussi circonscrits qu'aux Tuileries, et si on ne s'y entretenait que de chasse ou des petits événemens d'une partie de cartes. Madame la duchesse d'Angoulême est la seule personne qui parle de tems en tems de politique. Comme elle lit les discours de la Chambre des pairs, dans le *Moniteur,* quelquefois il lui arrive de demander à une des personnes présentes, son avis sur tel ou tel discours prononcé par un pair libéral. Le plus souvent, par une basse condescendance pour les opinions qu'on lui suppose, on lui répond que le discours est mauvais ; mais la fierté d'âme de cette princesse ne lui permet pas d'accueillir ce genre de cajolerie; et, avec son *coup de boutoir,* elle répond assez ordinairement : « Vous vous trompez, Monsieur, le discours est très-bon. »

L'humeur facile et la bonne grâce de Charles X, tempèrent un peu la gravité de ses réunions du soir. Il est à craindre malheureusement qu'à l'expiration de son règne, quelques courtisans ne cherchent à y introduire la froide formalité d'une cour de la confédération, sans cette bonhomie qui est le propre des mœurs allemandes de toutes les classes. Comme en s'adressant à Napoléon, on l'appelait *Votre Majesté,* Louis XVIII pensait que cette qualification avait été profanée; et, en conséquence, on avait introduit l'usage de ne lui parler qu'à la troisième personne. Cet usage s'est maintenu sous son successeur, et, lorsqu'on répond à Charles X, on s'exprime ainsi : « le roi me faisait l'honneur de me dire, etc. »

Cependant, depuis que la cour s'est transportée à St.-Cloud, les courtisans y vivent à peu près de la même ma-

nière que la noblesse française dans ses châteaux, et ils passent une grande partie de leur tems à lire les journaux. Les gazettes ministérielles et la *Quotidienne* sont, il est vrai, les seules qu'on reçoive ouvertement; mais on lit aussi le *Journal des Débats*, et même le *Constitutionnel*, le *Courrier* et *le Journal du Commerce*. Comme les journaux exercent, en France, une prodigieuse influence sur leurs lecteurs habituels, le *Journal des Débats*, adversaire implacable et fort habile des ministres, doit nécessairement leur faire beaucoup de tort dans l'esprit des commensaux de St.-Cloud. Une chose, cependant, tend à balancer cette influence. On prétend que beaucoup de grands seigneurs touchent une subvention annuelle de 100,000 fr. Les plus délicats, il est vrai, ne la reçoivent pas des caisses du Trésor, mais ils font entendre qu'il leur serait agréable d'échanger telle portion de bois qui leur appartient, avec une propriété de la couronne; et cet échange, dans lequel ce ne sont pas eux qui perdent, se conclut. C'est ainsi qu'un ministre a désarmé dernièrement l'inimitié d'une famille puissante, avec la baronnie de... Vous pourrez voir, dans le *Moniteur*, tous les détails de cette affaire, qui remonte au tems où la duchesse de .... jouissait d'un crédit sans bornes sur l'esprit de Marie-Antoinette.

Tous nos salons sont maintenant déserts. Chacun est parti pour les eaux ou pour la campagne. Il paraît que, chez vous, les personnes riches ont plus d'agrément dans leurs terres que dans la capitale. Mais il n'en est pas de même en France, et la plupart des personnes qui quittent Paris dans l'été, ne s'en éloignent que parce qu'elles ont dépensé les trois quarts de leur revenu pendant les cinq ou six mois d'hiver. Nos gens riches n'exercent aucune espèce d'influence à la campagne. Dans chaque coin de la France, toutes les affaires publiques, les plus im-

portantes comme les plus légères, se font par les sous-préfets et les maires. Napoléon, dont le système administratif subsiste toujours, aurait volontiers dispensé chaque Français de la peine de manger son propre dîner. Si un pair de France, avec un revenu de 100,000 fr., veut chasser, il lui faut une autorisation appelée *port d'armes*, ou bien il sera arrêté par le maire de la plus petite commune rurale, ou le premier garde champêtre. Comme le plus mince propriétaire de France, il vit sous la tutelle de son sous-préfet, et il est à la merci des tracasseries de son curé. Quelques-uns, afin de se créer une occupation, dépensent une vingtaine de mille francs pour améliorer une portion de leurs terres, qui, après cette dépense, ne produit pas deux cents francs de plus. Tous n'ont pas le bonheur, comme le duc de Case et le marquis de Louvois, de trouver dans leur propriété une mine de fer ou de charbon.

Indépendamment des considérations d'économie, une circonstance qui peut aussi déterminer à se rendre à la campagne, c'est l'insipidité actuelle de nos cercles à la mode. La conversation, jadis si brillante dans nos réunions, est devenue une espèce de corvée; sous peine de passer pour un homme de mauvais ton, on ne peut plus maintenant, dans nos sociétés de femmes, s'écarter de ces lieux communs si commodes pour les sots qui aspirent toujours à faire descendre les gens d'esprit à leur niveau.

Une aventure assez singulière, qui s'est passée dernièrement dans le jardin des Tuileries, a fait, pendant quelques jours, le sujet de nos entretiens. Un homme titré, allié à quelques-unes des premières familles de France, le marquis d'O., se promenait avec une femme de ses parentes. La chaleur étant accablante; ils quittèrent les allées où se pressait la foule, pour se rendre dans une partie du jardin moins fréquentée. Arrivés près de l'un des

escaliers qui conduit à la terrasse de l'eau, le marquis d'O., en voyant passer un prêtre, dit à voix basse à la dame qui était avec lui : « Voilà les hommes qui nous gouvernent ! » Le silence qui règne dans cet endroit du jardin, permit au prêtre d'entendre l'observation du marquis d'O., et il se mit à crier à tue tête : « A la garde ! on insulte un ministre du Seigneur ! ma vie est en danger ! au secours ! au secours ! »

« Qui vous a parlé, Monsieur, dit le marquis, pétrifié d'étonnement ? Qui songe à vous insulter ? Assurément vous avez perdu la raison. » Mais le prêtre, sans répondre, continuait à crier. M. d'O., perdant toute patience, allait le saisir par le collet ; et c'était peut-être ce que cet homme désirait ; mais la dame qui était avec le marquis, le pressa de partir, en lui disant : « Vous êtes considéré comme libéral. Cet homme vous fera mettre en prison, et Dieu sait quand vous en sortirez ; la parole d'un abbé sera crue de préférence à celle d'un gentilhomme. »

Le marquis, quoiqu'il ait un courage éprouvé, s'éloigna en voyant les soldats qui s'approchaient. Il était près de neuf heures du soir ; l'obscurité favorisa sa fuite, et, lorsque la garde dirigée par les vociférations du prêtre arriva, elle ne trouva plus que la dame, que cette scène avait fait tomber en faiblesse. L'abbé, toujours plus furieux, indiqua aux soldats le chemin que M. d'O. avait pris ; mais comme celui-ci est fort leste, il était déjà hors du jardin.

Tout incroyable que vous paraîtra cette histoire, je puis vous en garantir l'exactitude. Lorsque les Parisiens entendent le récit de quelque vexation qui a eu lieu en province, ils disent ordinairement : « Si c'eût été à Paris, cela ne se serait pas passé ainsi ; » et cependant ce fait s'est passé dans la promenade la plus fréquentée de la capi-

tale. Vous pouvez juger de la surprise qu'il a produite. Si aucun journal n'en a parlé, c'est sans doute par des considérations de prudence; quoique le noble caractère que déploient chaque jour les magistrats de la Cour Royale, soit bien fait pour rassurer les plus timides.

Une de nos grandes réputations littéraires a reçu un fort échec dans le cours du mois dernier. Les deux premiers volumes de la collection complète des œuvres de M. de Châteaubriand ont paru, et malgré tous les efforts des journaux pour pousser à la vente, c'est l'expression consacrée dans la librairie; malgré sa récente disgrâce, et ses prédictions sinistres sur l'avenir de ceux qui l'ont fait pair et cordon bleu; la solennité du style de son nouveau roman a paru fort insipide, et l'on a trouvé que son *Itinéraire à Jérusalem* était rempli de gasconnades et de suffisance. Cette dernière production avait obtenu un grand succès en 1809. Rien ne prouve mieux les progrès qu'a faits notre raison, pendant ces seize dernières années, que la chute de la collection des ouvrages de M. de Châteaubriand. Le moment de leur publication était cependant fort bien choisi. Les familles riches qui partaient pour la campagne, n'avaient rien à emporter qui pût être comparé à l'histoire des ducs de Bourgogne, par M. de Barante, et à celle de l'invasion de Guillaume, par M. Thierry, qui avaient fait le charme de leurs ennuyeuses soirées de château, l'été précédent.

Le dernier des Abencerrages n'est qu'une triste imitation de *Zaïde*, roman de Mme de La Fayette, publié sous Louis XIV. M. de Châteaubriand a fait, depuis la restauration, beaucoup d'efforts pour changer les Français du dix-neuvième siècle, en Français du dix-septième (1);

(1) Note du Tr. Cette accusation ne nous paraît pas juste. De quelque manière que l'on juge les concessions faites par M. de Châteaubriand, aux exigences de son parti, il est de fait qu'il a été le défenseur invariable et souvent très-éloquent des libertés publiques.

mais son dernier pas rétrograde n'a pas été jugé heureux.

Les quatre principaux personnages de sa Nouvelle ont le malheur d'être parfaits. Cela pourrait encore passer, si du moins ses caractères étaient bien développés ; mais le noble auteur n'est occupé qu'à combiner les artifices de son style, et à lui conserver une dignité soutenue. Combien il diffère à cet égard de votre fameux romancier, dont la diction est si simple, si facile, si naturelle. Ce sont les pensées qui sont élevées, lorsqu'il peint, dans *Ivanoe*, la grandeur d'ame de Rebecca ou l'orgueil du templier ; mais le langage est très-simple et quelquefois un peu négligé, puisqu'il lui arrive de répéter le même mot dans la même phrase.

M. de Châteaubriand a fait, toute sa vie, des efforts pour avoir ce genre d'éloquence que l'on nomme onction, et qui constitue une partie du charme des écrits de Fénelon et de Bernardin de St-Pierre ; mais c'est une des choses qui s'obtient le moins par imitation. Nous terminerons cette lettre par un mot de ce dernier sur M. de Châteaubriand. Malgré le charme et la douceur répandus dans ses écrits, Bernardin de St-Pierre avait, comme on sait, un amour-propre fort irritable. A l'époque de la publication et de la grande vogue du *Génie du Christianisme*, il fut invité à un diner très-nombreux. Pendant le repas, tous les convives s'extasièrent à l'envi sur le mérite du nouvel ouvrage. A la fin, on voulut bien cependant s'apercevoir que l'auteur de *Paul et Virginie* était présent, et on lui adressa quelques paroles obligeantes. Il répondit que l'on était bien bon de se rappeler ses ouvrages ; qu'ils ne pouvaient, sous aucun rapport, être mis en parallèle avec le *Génie du Christianisme ;* que la nature ne lui avait donné qu'un petit pinceau, tandis que M. de Châteaubriand avait une brosse.

(*New Monthly Magazine.*)

NOUVELLES DES SCIENCES,

DE LA LITTÉRATURE, DES BEAUX-ARTS, DU COMMERCE, DES ARTS INDUSTRIELS, DE L'AGRICULTURE, ETC.

SCIENCES NATURELLES.

Progrès des sciences naturelles aux Etats-Unis de l'Amérique du nord. — Dans la séance du lycée d'histoire naturelle de New-Yorck, du mois de février dernier, on a lu un résumé plein d'intérêt des progrès que les sciences naturelles ont faits, depuis quelques années, par les travaux des savans américains. Cette notice, rédigée par M. James E. Dekay, n'est pas destinée, a dit l'orateur, « à flatter l'amour-propre national; en nous attachant, comme nous le devons, à ne rien avancer qui ne soit parfaitement conforme à la vérité, à rendre justice aux savans de toutes les nations, comme à nos compatriotes, peut-être faudra-t-il avouer notre infériorité. Mais cet aveu ne sera ni pénible ni sans dédommagemens; nous avons excité le zèle des recherches, préparé les découvertes à venir; ces fruits de nos travaux ne peuvent nous manquer, et ils en seront la plus précieuse et la plus honorable récompense.

« Nos savans ont fait plus que de tracer la route; ils l'ont suivie avec succès, et leurs propres découvertes, depuis huit ou dix ans, ont beaucoup ajouté à la science, et rempli les vœux de ceux qui la cultivent. Ces découvertes, sans être nombreuses, ouvrent une vaste carrière, et promettent une riche collection de faits intéressans; il ne s'agit plus que de voir, et d'enregistrer ce que l'on aura vu. On peut compter sur l'activité de l'esprit humain : à

mesure que ses regards aperçoivent un horizon plus éloigné, sa curiosité l'y porte; il se presse d'atteindre ces limites apparentes de ses recherches; mais elles fuient devant lui : la science n'a de limites réelles que celles de la nature. Toutefois, le désir d'apprendre et l'espoir de faire quelques pas dans la carrière des découvertes est une jouissance des plus douces, et dont la source ne tarit point. Félicitons nos compatriotes, notre patrie, de l'ardeur avec laquelle on se livre, chez nous, à la culture des sciences; c'est la tendance des ames pures et des esprits droits; en la suivant, on a la certitude d'être utile un jour, et de n'être jamais nuisible. »

Suivant M. Dekay, la minéralogie avait fait peu de progrès en Amérique avant que le professeur Cléaveland eût publié son traité élémentaire de cette science, en 1816. On n'avait encore vu paraître que de petits ouvrages, des descriptions locales, des catalogues de minéraux, tels que ceux de Webster, de Halé, de Robinson. « La minéralogie, dit le rapporteur, s'est tellement répandue depuis cette époque dans toutes les classes de la société, qu'on peut la regarder comme une science populaire. Dans toutes les grandes villes de l'Union, des cours publics lui sont consacrés; on forme des cabinets; on multiplie les analyses et les descriptions de minéraux : le zèle de la science a même conduit quelques-uns de nos compatriotes dans l'autre continent; et ils sont allés s'instruire à l'École des mines de Paris si justement célèbre. Des espèces nouvelles ont été reconnues et décrites; d'autres substances dont la nature et la place étaient imparfaitement connues, ont été soumises à l'analyse chimique, et classées méthodiquement. »

Les progrès de la géologie sont encore plus remarquables.

« En 1812, nous n'avions aucun ouvrage important

sur la géologie de notre pays. La géographie physique était même peu avancée, et nous étions presque réduits aux notions géographiques les plus vulgaires. M. Maclure vint enfin nous instruire, et il en était d'autant plus capable, qu'il avait commencé par se mettre au courant de toutes les connaissances de l'Europe sur cette division des sciences naturelles. Il se mit à parcourir notre pays dans plusieurs directions, en l'examinant avec soin. Le résultat de ses excursions fut publié en 1817, sous le titre d'*Observations sur la géologie des Etats-Unis*. C'est une esquisse tracée de main de maître, où l'on reconnaît les traits caractéristiques et les plus importans de notre territoire.

« Des géologues de l'Europe, occupés jusqu'alors de leurs systèmes, et auxquels l'examen d'une taupinière avait, disaient-ils, révélé les secrets de la formation du globe terrestre, furent étonnés de la grandeur et de la majestueuse simplicité de ce tableau de la géologie américaine, tracé par M. Maclure. »

L'ouvrage de ce savant géologue excita l'ardeur de tous ceux qui pouvaient marcher sur ses traces. Bientôt on vit paraître des géologies particulières dont M. Dekay donne un long catalogue. Les travaux qui les ont procurées sont continués avec zèle, et promettent une *géologie des Etats-Unis*, plus complète que celle d'aucune partie de l'ancien monde.

De toutes les divisions des sciences naturelles, la botanique est celle que les États-Unis ont cultivée le plus universellement, et depuis plus long-tems; elle est donc plus avancée que toutes les autres. De grands ouvrages lui ont été consacrés; partout on a rédigé des *Flores* particulières, et chaque jour on s'attache à les compléter. Malgré ces soins prodigués à notre science favorite, nous manquons encore de bons élémens de botanique, dit

M. Dekay. Cette difficulté des premières études ne semble pas ralentir la marche de la science : quatre éditions du *Manuel botanique* d'Eaton se sont écoulées en quatre ans. On reproche à nos compatriotes de ne pas donner assez de soins à l'étude des cryptogames, dont l'histoire n'est pas aussi avancée que celle des phénogames.

« Mais, en raison de son importance, des phénomènes qu'elle offre à la curiosité, et des méditations qu'elle prépare pour la philosophie, c'est l'histoire des animaux, en y comprenant celle de l'homme, qui doit occuper le premier rang dans les sciences naturelles. Elle n'a pas trouvé parmi nous des Linné, des Buffon, des Cuvier : il faut convenir que nous l'avons un peu négligée ; on dit que nous tenons de la Grande-Bretagne tout ce que nous savons en géologie ; on pourrait ajouter que nous n'allons pas plus loin, à cet égard, que notre ancienne métropole, et que nous imitons jusqu'à son ignorance ; car il y a peu de tems que les Anglais se livrent sérieusement aux études zoologiques. En Amérique, nous n'avons qu'un très petit nombre d'écrits originaux sur les objets si divers compris dans les attributions de cette science.

« Un grand obstacle aux progrès des sciences naturelles dans notre pays, c'est que nous n'avons pas assez de livres, de cabinets, de laboratoires et d'instrumens. A New-Yorck, ville de 170,000 habitans, les richesses bibliographiques sont de 44,000 volumes répartis entre dix bibliothèques publiques. Baltimore, peuplée de 70,000 babitans, possède quatre bibliothèques et 30,000 volumes. Philadelphie est plus riche : il y a pour sa population de 160,000 ames, dix-neuf bibliothèques publiques qui renferment 70,000 volumes. Boston ne compte que 60,000 ames, treize bibliothèques et 55,000 volumes. Mais les vœux des hommes studieux seront bientôt remplis ; les moyens d'instruction vont devenir plus abondans.

La bibliothèque de Boston sera bientôt pourvue de tous les bons ouvrages publiés sur les sciences; on y forme plusieurs cabinets d'histoire naturelle; un musée d'anatomie comparée est commencé, et tout annonce que cet utile établissement répondra pleinement à l'attente des amis des sciences.

« En parlant de Boston, et des ressources que cette ville offre à l'étude, on ne peut se dispenser de faire mention de son *Athénée,* l'une des plus remarquables de nos institutions scientifiques. Elle est aussi l'une des plus anciennes, et, par sa réunion avec d'autres établissemens analogues, elle semble destinée à rendre de très grands services à tout le monde savant. Sa bibliothèque est la plus riche qu'il y ait en Amérique : elle s'accroît encore de jour en jour par la munificence de quelques particuliers. Cette munificence est faite pour nous inspirer un légitime orgueil : des donations qui se sont élevées à plus de 220,000 francs, ont pourvu à tous les besoins: les cours, l'accroissement de la bibliothèque et des cabinets d'histoire naturelle, les collections d'instrumens et les dépenses journalières de l'enseignement sont réglés et assurés, tant par des revenus fixes que par les contributions annuelles des membres de la société. Les enfans de la Nouvelle-Angleterre se montreront dignes de leur origine; ils ne seront point au-dessous de ceux qui n'ont point quitté la terre natale de leur race, et qui ont toujours été plus près des sources de l'instruction. Nous voulons non-seulement que tous nos concitoyens sachent lire; mais de plus, qu'ils aient de bons livres entre les mains; qu'ils s'instruisent facilement, que le savoir devienne populaire, qu'il influe sur le goût et sur les mœurs. Des institutions telles que *l'Athénée de Boston,* sont le meilleur moyen d'agir sur toute la nation. Ce bel établissement fixera une époque dans l'histoire de cette ville.

En s'applaudissant avec raison de ce qu'ils ont fait, les citoyens de Boston verront certainement avec plaisir, et même avec orgueil, qu'ils sont imités par leurs frères dans les autres états de l'Union; qu'une noble rivalité de savoir établisse un concours où chacune de nos grandes cités s'efforcera d'être *prima inter pares;* rivalité profitable à tous, qui élève l'ame, étouffe les petites passions au lieu de les faire naître et de les alimenter; inspire l'ambition d'être grand par soi-même, et non par l'abaissement des concurrens auxquels on se compare. »

Parmi les bibliothèques dont M. Dekay fait mention, celle de l'université de Boston doit être distinguée. Depuis long-tems, elle accumulait paisiblement et dans le silence des trésors dont presque personne n'avait connaissance, excepté ceux qui étaient à portée de la fréquenter. Les collections d'Ebeling et de Warden qu'elle a réunies, y ont accumulé plus de matériaux pour l'histoire de l'Amérique qu'il n'y en a dans aucun autre lieu du monde. Il reste à les mettre en œuvre, travail pour lequel on peut compter sur le zèle de l'université.

M. Dekay s'est étendu, comme il le devait, sur les expéditions ordonnées par le gouvernement fédéral pour achever la géographie de notre pays, ou pour quelque autre division des sciences. Quoique ces entreprises aient été généralement peu considérables, elles ont produit plus qu'on n'avait le droit d'en attendre : lorsqu'on les renouvellera sur une plus grande échelle, comme tous les amis des sciences le désirent, elles seront encore plus fructueuses, et le Nouveau-Monde aura fourni son contingent au dépôt commun des connaissances humaines.

Expériences sur l'action magnétique des rayons violets. — Quelques expériences intéressantes et, selon toute apparence, susceptibles de produire des résultats impor-

tans, ont été récemment faites sur la faculté de communiquer la vertu magnétique que possèdent les rayons les plus réfrangibles du spectre solaire. Dans le VIIIme numéro du journal de physique de Brewster, qui se publie à Édinbourg, on lit un article qui rend compte de plusieurs de ces expériences qui sont attribuées à une dame écossaisse nommée Somerville. Elles sont relatives, en particulier, à l'action qu'exercent les rayons violets comme les plus réfrangibles de tous, sur les aiguilles ou des fils d'acier; action par laquelle ils communiquent à ces corps la vertu magnétique. Il est juste de dire ici que, déjà, dès l'année 1813, M. Morichini, professeur de chimie à Rome, avait signalé cette propriété comme existante dans les rayons violets. Mais des expériences tentées depuis, par M. Configliachi de Pavie, et M. Bérard de Montpellier, n'avaient pas paru confirmer les résultats obtenus par ce savant. Cependant celles toutes récentes, faites par Mme Somerville, non-seulement confirment les résultats publiés par le professeur de Rome, mais elles en fournissent de nouveaux, et agrandissent la sphère de nos connaissances sur cette matière, ainsi qu'on s'en convaincra par les détails suivans.

« Ayant obtenu le spectre solaire, au moyen d'un prisme droit de verre placé dans une ouverture qu'on avait pratiquée dans un volet, Mme Somerville prit une aiguille à coudre, longue d'environ un pouce, privée de toute vertu magnétique (1); et soupçonnant qu'il y aurait aimantation sans polarité, si l'aiguille entière était exposée à l'action des rayons lumineux, elle en couvrit de papier une moitié et exposa l'autre moitié aux rayons violets des spectres, projetés sur un panneau de lambris,

(1) Elle s'assura que cette aiguille n'était pas aimantée en le présentant à une autre qui l'avait été d'après le procédé ordinaire, et en observant qu'elle attirait indifféremment l'une ou l'autre pôle de cette aiguille.

à la distance d'environ cinq pieds. Au bout d'une couple d'heures, l'aiguille acquit, à l'une de ses extrémités, la vertu magnétique, et à l'autre (celle non exposée), la polarité boréale. Cette expérience, souvent répétée, donna constamment le même résultat.

» Par un procédé semblable, Mme Somerville put reconnaître que les rayons *indigo*, les plus réfrangibles après les violets, communiquent la vertu magnétique avec presqu'autant de force que ces derniers, et que les rayons *bleus* et *verts* produisent également cet effet, mais dans un degré progressivement moindre.

» Mme Somerville essaya ensuite l'action des rayons *jaunes orangés* et *rouges*, mais elle trouva cette action nulle, bien qu'elle continuât ses expériences sur eux pendant trois jours consécutifs. Elle n'obtint pas d'autre résultat des rayons calorifiques, qu'elle éprouva également.

» Cette dame tenta ensuite le même genre d'expérience sur des ressorts de pendules et de montres, longs d'environ un pouce et demi et larges d'un huitième à un quart de pouce (1); et elle observa que, soumis à l'action des rayons violets, ces ressorts s'aimantaient plus fortement que les aiguilles; résultat qui pourrait tenir à leur couleur bleue et à leur plus grande surface. Éprouvée sur des poinçons, l'action de ces rayons fut tout à fait nulle. Lorsqu'on concentrait les rayons violets, au moyen de la lentille, on obtenait une action magnétique beaucoup plus prompte et plus forte.

» Afin de confirmer davantage ces résultats, Mme Somerville exposa des aiguilles à demi recouvertes, comme celles dont il a été question ci-dessus, à l'influence des rayons solaires passés au travers d'un verre coloré en

(1) La vertu magnétique acquise ainsi, se dissipait dès qu'on exposait le corps aimanté à l'action de la chaleur. La même chose arrive aux barreaux aimantés par d'autres moyens.

bleu par le colbat, et elle vit que ces aiguilles acquéraient la vertu magnétique comme dans les cas précédens. En les exposant à des rayons passés au travers d'un cristal vert, elle obtint un résultat à peu près semblable.

» Mme Somerville enferma ensuite, dans des morceaux de rubans bleus et verts, et toujours à demi enveloppés de papier, des aiguilles non aimantées; et après les avoir laissées derrière un carreau de vitre, exposées pendant un jour entier aux rayons du soleil, elle reconnut qu'elles avaient acquis la propriété magnétique et que, de même que dans les expériences antérieures, les extrémités non exposées se trouvaient pourvues de la polarité boréale. Lorsqu'elle se servait, pour cette expérience, de rubans *rouges*, *orangés* ou *jaunes*, elle ne réussissait à produire aucune influence magnétique.

» Mme Somerville à observé que l'heure la plus favorable du jour, pour tenter ces expériences, était de dix heures à une heure, et qu'à mesure que la journée avançait après cette heure, l'aimantation devenait moins facile. Elle a vu qu'après cette heure, il fallait une exposition plus longue aux rayons colorés, pour que l'acier acquît un même degré de force magnétique.

Au moyen de ces expériences ingénieuses, Mme Somerville est parvenue à établir un fait important en physique, savoir : l'action magnétique de certains rayons du spectre solaire, et, de plus, la force de cette action en raison de leur réfrangibilité; et, comme par ces premières expériences, la matière est loin d'être épuisée, ceux qui s'y intéressent n'ont qu'à désirer que cette dame en tente de nouvelles. »

Coquillages et poissons de mer vivans dans l'eau douce. —Dans un étang du lac de l'île d'Yell, l'une des Shetland, on a trouvé des buccins que l'on pêche aussi sur les côtes,

et qui sont de l'espèce *buccinum lapillas,* variété traversée par des lignes de couleur obscure. Leur coquille est plus mince que celle de leurs congénères vivans dans la mer. Il est assez probable que tous ces individus qui ont ainsi changé de demeure, ont été portés dans le lac par des oiseaux aquatiques; presque toutes les coquilles sont un peu brisées, ce que l'on attribue aux coups de bec des oiseaux qui, apparemment, n'ont pu ouvrir ces coquilles et s'en nourrir. Un assez grand nombre d'autres faits attestent que non-seulement des mollusques, mais des poissons peuvent passer de l'eau de mer dans celle des étangs. Les expériences de M. Mac Culloch et celles que, d'après lui, M. Arnold a faites à Guernesey, ont donné une liste de trente deux espèces, qui supportent ce changement, et dont neuf peuvent être regardées comme naturalisées dans les eaux douces. Les mêmes épreuves ont réussi sur plusieurs espèces de crustacés. Le docteur Mac Culloch a fait ses expériences dans un étang d'environ quatre acres, dont l'eau n'est parfaitement douce que lorsque les pluies sont abondantes, et qui, pendant la sécheresse, devient jaunâtre et même salée; les résultats qu'il a obtenus ne peuvent donc être regardés comme décisifs. Mais ces résultats ne sont ni les seuls, ni les premiers que l'on ait recueillis sur cette matière, et l'ensemble des faits encourage des tentatives ultérieures. Tout fait présumer qu'un assez grand nombre d'espèces qui ne vivent que dans la mer, peuvent quitter leurs profondes retraites, et venir peupler nos lacs : il ne s'agit que de leur rendre ce changement peu sensible, de les faire passer dans des eaux, dont la salure diminue par degrés, et de prolonger leur séjour dans chacun de ces degrés, jusqu'à ce que leur vigueur annonce qu'ils s'y trouvent bien. Que l'on imite la prudente manière de procéder qui nous a mis en possession de tant de plantes exotiques

qui font aujourd'hui l'ornement de nos jardins : il leur a fallu d'abord l'orangerie, ou un abri pendant l'hiver ; aujourd'hui, nous les voyons en pleine terre, aussi vigoureuses que les plantes indigènes. Les Chinois, qui sont encore nos maîtres en plus d'une sorte d'industrie, font commerce d'œufs de poissons d'eau douce, et possèdent l'art de les faire éclore : ne peut-on pas appliquer leurs procédés aux œufs de poissons de mer ? Ce ne sont pas là des recherches stériles et de pure curiosité : les Apicius en profiteraient ainsi que les consommateurs qui, sans attacher autant de prix à la délicatesse des mets, recherchent une nourriture saine et variée.

C'est sur des anguilles que M. Arnold a fait ses expériences à Guernesey, avec un double succès, car il a résolu complètement une question sur laquelle il pouvait rester encore quelques doutes, et cette solution est devenue pour lui une source de revenu. Les anguilles ont prodigieusement multiplié dans les étangs, et leur chair y est devenue plus délicate. Aujourd'hui, lorsque les pêcheurs ne peuvent mettre en mer, c'est à M. Arnold que l'on a recours pour approvisionner le marché de poissons. On savait déjà que l'anguille vit indifféremment dans l'eau douce ou salée ; que celles de l'Adriatique grossissent beaucoup et se perfectionnent à tous égards dans les marais de Comachie (1).

Bandes extraordinaires de demoiselles (*libellules.*) — On a vu, près de Southampton, une bande de ces insectes qui n'avait pas moins de deux milles de longueur (2).

(1) Voyez, sur les expériences de M. Arnold, un article étendu et fort curieux inséré dans le 4e numéro de la *Revue Britannique*.

(2) NOTE DU TRAD. En Sibérie, ces insectes se montrent quelquefois en colonnes de cinq ou six lieues. Chappe d'Auteroche vit défiler sous ses yeux une de ces énormes colonnes, pendant son séjour à Tobolsk.

Plusieurs autres non moins prodigieuses ont paru aux environs de Londres, et quelques-unes ont traversé la ville. Sur la Tamise, les vaisseaux en étaient couverts : Quelques curieux qui visitaient la coupole de Saint-Paul furent très surpris d'en voir la couverture toute resplendissante d'un beau rouge dont on avait peine à soutenir l'éclat : c'était l'effet du corcelet des *demoiselles* qui s'étaient posées en nombre prodigieux sur cet édifice; sans doute elles avaient été forcées par les fumées de la ville à s'élever jusqu'à cette hauteur. On ne dit point d'où venaient ces insectes, ni ce qu'ils devinrent : ils n'ont été qu'un objet de curiosité; leur multiplication extraordinaire pendant cette année est un fait dont l'histoire naturelle ne profitera point, faute d'observations attentives, détaillées et faites par des naturalistes.

Orang-outang. — M. Forestier, de Batavia, avait expédié, cette année, sur le navire l'*Octavie,* capitaine Blanchard, un *suicia satyres* à M. Charles Thatcher, négociant à Boston. Cet animal mourut le 2 juin dernier, le lendemain de son débarquement, et trompa ainsi l'attente du propriétaire, qui comptait sur les bénéfices de son exhibition : il occupait à bord une chambre particulière, et avait sa provision de volaille et de riz. M. Blanchard le vit pour la première fois chez M. Forster. Il était à déjeûner avec ce dernier, lorsqu'il entendit une porte s'ouvrir derrière lui, et sentit une main qui lui tapait sur l'épaule; il ne fut pas peu étonné en se retournant, de voir un bipède noir et velu en agir si familièrement avec lui. George (c'était son nom), se mit à table sur l'invitation de son maître, et on le renvoya après le café. A bord, il tenait sa chambre propre et bien rangée. Tous les jours il jetait au dehors les restes de ses repas; souvent il la lavait, et à cet effet il allait chercher l'eau et le linge

nécessaires ; la même propreté règnait sur sa personne et ses habits ; il lavait ses mains et sa figure absolument comme un homme. Obéissant et docile, il aimait beaucoup à jouer et à se divertir. Quelquefois, malgré sa douceur ordinaire, il lui prenait des accès de brutalité, qui appelaient la sévérité du capitaine. Après sa correction, il se couchait, et ses cris ressemblaient à ceux d'un enfant qui demande pardon. Le riz non émondé, mêlé quelquefois avec de la mélasse était sa nourriture ordinaire; il mangeait d'ailleurs tout ce qu'on lui présentait, mais il avait un goût particulier pour le café, le thé et les fruits; il assistait régulièrement au dîner du capitaine, où on ne manquait pas de le régaler de quelques verres de claret.

Pollen de la primevère d'Amérique. (*Dodecantheon media.*) — On a fait sur cette fleur charmante des observations très curieuses, et qui la rendent encore plus intéressante. La poussière de ses étamines (*pollen*), vue au microscope, ressemble à un monceau de perles si petites, que l'on a calculé qu'il en faudrait près de quatre millions pour couvrir entièrement la surface d'un pied carré. Cependant, ces corpuscules sont organisés, et leur composition chimique est assez complexe : quelle serait donc la dimension de chacun des plus petits élémens qui les composent ? Notre imagination ne peut la saisir ; elle échappe à nos instrumens, mais le raisonnement ne s'arrête point aux limites de notre imagination et de nos sens. Nous nous souvenons que les idées de grandeur et de petitesse ne sont que relatives ; qu'il ne nous est accordé d'apercevoir que le commencement des séries de faits qui sont continués par la nature ; et ces considérations, loin d'humilier notre orgueil, nous donnent une plus haute

idée de la puissance de notre esprit, et redoublent notre admiration, en multipliant aux yeux de notre intelligence les merveilles de l'univers.

Quelle est la plante nommée Sinapis, *dans l'Ecriture sainte?* — Ce n'est pas, dit-on, celle qui nous fournit la moutarde : elle ne devient point un arbre, et la description qu'on en lit dans l'évangile ne lui est nullement applicable. Un naturaliste anglais, M. Frost, pense que la plante désignée par Saint-Luc, est une espèce de *phytolacca*, très-commune en Palestine, dont la graine est effectivement très-petite, et qui s'élève à la hauteur d'un arbre. Deux faits viennent à l'appui de cette opinion : en Amérique, la racine de *phytocca decandra* sert aux mêmes usages que notre moutarde : une autre espèce porte des graines analogues à celles des crucifères, en ce qu'elles contiennent, comme celles-ci, beaucoup d'azote. Si l'espèce de la Palestine offre aussi les mêmes caractères, il est assez vraisemblable que c'est effectivement celle dont il est question dans l'évangile.

LITTÉRATURE PÉRIODIQUE.

Journaux Hindous. — Un fait très-peu connu en Europe, et cependant fort remarquable, c'est qu'il existe depuis quelques années, dans l'Inde, des journaux publiés dans les langues que parlent les indigènes. Dans le cours de sept années, les journaux destinés exclusivement aux naturels de ce vaste pays, se sont élevés au nombre de six. Quatre sont écrits en bengali et les deux autres en persan, langue très-répandue dans l'Inde en deçà du Gange.

Le premier, par ordre de date, est le *Somatchara-Darpana*, dont la naissance remonte au 23 mai 1818,

et qui sort des presses de Sérampore. Il donne les nouvelles politiques de la semaine, de courtes notices sur les événemens et les découvertes les plus remarquables en Europe, en soutenant toujours avec force les intérêts du gouvernement britannique; l'on y trouve généralement deux et même quelquefois trois colonnes de mélanges amusans et instructifs. Il est assez curieux d'observer combien les rédacteurs font d'efforts pour donner à leur feuille une publicité générale et la mettre à la portée d'un grand nombre de lecteurs; bien que le Bengali soit le dialecte dont ils se servent le plus fréquemment, ils rédigent souvent des articles en talinga, en hindostani, etc., etc., et il n'est pas rare de voir les colonnes d'un seul numéro contenir quatre ou cinq dialectes différens.

Après le *Somatchara-Darpana* viennent le *Sambatmoudi* et le *Sambat-Tchandrika*, et qui sont une simple répétition de tout ce que le journal de Sérampore a rapporté. Leurs éditeurs ne pouvant puiser dans les papiers anglais, qui ne leur parviennent que fort difficilement, se contentent d'offrir à leurs abonnés un relevé sommaire des accidens remarquables survenus dans la ville et ses environs. Ils s'engagent quelquefois dans des controverses virulentes; les uns défendant l'*hindouisme*, c'est-à-dire le culte et les usages de l'Hindostan, et les autres soutenant des opinions plus philosophiques. C'est une lutte de la même nature que celle qui existe entre la *Revue d'Édinbourg* et le *Quarterly Review*; le *Morning Chronicle* et le *New-Times*; le *Constitutionel*, le *Courrier* et l'*Étoile*. Ainsi, sur tous les points du globe, les anciennes et les nouvelles idées sont aux prises.

Le *Timara-Nashaka* ou *Destructeur des Ténèbres*, fait au contraire tout ce qu'il peut pour les épaissir. C'est lui qui fait connaître les prodiges que l'Inde enfante. En

parcourant ses colonnes, on serait presque tenté de se croire à l'âge d'or de l'*hindouisme*, et à l'heureux tems où les dieux avaient encore des relations directes et personnelles avec les humains. Au lieu de soumettre des miracles prétendus à la critique, les rédacteurs de ce journal mettent tous leurs soins à en prouver l'authenticité.

Nous ne connaissons pas si bien les deux feuilles rédigées en persan; mais probablement elles ne contiennent que l'extrait sec et aride des *Ukbars*, sortes de rapports publiés dans les diverses cours de l'Inde, et qui donnent un détail minutieux des actions journalières des grands, de leurs visites d'étiquette, etc.

On estime à un millier le nombre d'abonnés que peuvent avoir ensemble ces six journaux. C'est assurément bien peu pour une population de 80,000,000 d'ames; mais ce nombre tend à s'accroître, et il ne faut pas oublier qu'il y a cent cinquante ans que les journaux de la Grande-Bretagne et de la France ne comptaient guère plus d'abonnés. D'ailleurs, indépendamment des gazettes indoues et persannes, il se publie dans l'Inde un grand nombre de journaux et de recueils périodiques anglais, dont nous avons déjà fait plusieurs extraits.

GÉOGRAPHIE.—STATISTIQUE.

Agriculture dans la Nouvelle-Galles méridionale. — L'agriculture fait chaque jour de nouveaux progrès en Australie; les terres sont défrichées, des plantations s'élèvent, et les richesses du pays prennent un accroissement rapide. La société d'agriculture de la Nouvelle-Galles du sud trouve la plus douce récompense de ses efforts et de ses travaux dans son rapport annuel qui constate toujours quelque découverte remarquable et fait naître des espérances fondées.

Avant 1822, les gouverneurs de la colonie avaient di-

rigé surtout l'attention des colons vers d'autres améliorations, et l'agriculture avait en quelque sorte été négligée. Ils avaient embelli Sydney et les villes principales; ils avaient élevé dans leur sein des édifices publics; des ponts avaient été construits, des routes tracées, et les communications, devenues plus faciles, offraient à l'industrie une plus vaste carrière à parcourir. Quand ces travaux furent terminés, on put disposer du grand nombre de prisonniers qui y avaient été employés; on les occupa à la culture des terres qui bientôt se couvrirent de riches moissons : aussi les exportations de grains, en 1825, ont produit une somme presque égale à celle des importations.

Les plantations de sucre au port Macquarie sont très-florissantes; celui que nous recevons des Indes orientales ne peut lui être préféré sous le rapport de la qualité. Les plaines qui s'étendent non loin de la rivière de Brisbane et de Moreton-Bay, sont très-favorables à la culture de la canne à sucre, du café, du coton, etc.; et, si l'on parvient à y établir celle des autres productions des tropiques, la colonie se trouvera entièrement indépendante, sous ce rapport, des pays étrangers.

Les vins et les fruits de l'Australie ont acquis maintenant de la renommée, et donnent un revenu considérable. On n'avait jamais eu de récolte aussi abondante que celle de 1825. Les troupeaux couvrent des pâturages immenses, et donnent la plus belle laine qu'on puisse recueillir en quelque lieu que ce soit. En un mot, rien ne reste stationnaire, et les progrès que l'on fait tous les jours engagent à de nouveaux efforts et amèneront des résultats plus brillans encore. On est déjà parvenu à fabriquer le coton sauvage (*asclepias cyriacus*), et à en faire une étoffe qui tient à la fois de la soie et des batistes. On en a exporté, l'année dernière, une grande quantité

dans les marchés de l'île de France, du Cap de Bonne-Espérance et même du Brésil.

MM. Howell et Hume ont parcouru la vaste étendue de pays située entre le lac Georges et le *Western-Port*. Leurs découvertes sont très-importantes. Ils ont reconnu que, bien loin d'être stériles comme on l'avait supposé, les terres peuvent être rendues très-fertiles, et si l'on trouvait le moyen d'ouvrir des communications avec les plaines que les montagnes de *Western-Port* rendent presque inabordables, ce serait une nouvelle source de richesses.

Il est fort étonnant que ceux qui émigrent dans les contrées glacées de l'Amérique septentrionale, ne préfèrent point l'Australie, dont la température est délicieuse, et dont le sol, comme celui de l'Égypte, est également propre à la culture des plantes des tropiques et de celles de l'Europe.

Forces maritimes des États Unis du nord.— Il résulte des états officiels de la marine des États-Unis, publiés en 1822, que cette marine se composait alors de sept vaisseaux de ligne de 74 canons; quatre frégates du premier rang, de 24 canons; trois frégates de second rang, de 36 canons, et une frégate à vapeur, de 30 canons; deux corvettes de 25 canons; cinq chaloupes de guerre, dont quatre de 28 canons; la cinquième est un vaisseau d'approvisionnement; deux bricks de 12 canons; huit goëlettes, dont cinq de 12 canons, une de 6 et une d'un seul canon; et divers autres petits bâtimens. C'est encore bien peu, et cependant, dans plus d'une occasion, cette marine a déjà battu celle de l'Angleterre. La dépense de la marine des États-Unis, pour l'année 1819, s'élevait à la somme de 3,827,640 dollars.

Voyage dans le Tibet et le Turkestan.—M. Moorcroft

avait entrepris de parcourir le Tibet et le Turkestan, et de faire enfin connaître ces pays sur lesquels nous n'avons encore que des données fort imparfaites; mais toutes les espérances que son courage et ses talens nous avaient fait concevoir, viennent de s'évanouir avec la nouvelle que nous recevons de la mort de ce nouveau martyr de la science.

M. Moorcroft s'était rendu à Bokhara; mais il lui fut impossible de s'y procurer des chevaux. La mort de Mir-Khalich Ali, Khan de Khulm, où il avait fixé sa résidence; l'insurrection de Urgéni, capitale du Kliowarsem, dans le pays des Usbecks, sur la gauche du Gihon, et à quatre journées de chemin de Khulm; et la révolte des Kothai Kipchaks avaient interrompu toute communication avec le Turkestan. Les espérances que M. Moorcroft avait conservées de poursuivre son voyage furent trompées par la levée de 2,000 chevaux destinés à la remonte de l'armée, chargée de soumettre les Kipchaks rebelles. Il se rendit dans le camp du roi de Bokhara, non loin de Samarcande, afin de pénétrer plus avant dans le pays. Ce prince faisait alors le siége de la principale forteresse des Kipchaks, qui capitula après quelques semaines de résistance, et qui fut rasée de fond en comble. M. Moorcroft avait traversé la partie la plus fertile du royaume de Bokhara, mais sa démarche avait été infructueuse. Il obtint toutefois une lettre du roi, et il conçut l'espoir de se rendre à Maimena, pour revenir ensuite à Balk, dont le gouverneur lui avait donné des témoignages d'estime et d'amitié.

Ses aventures avaient fait naître un sentiment d'intérêt général parmi les différens chefs de cette partie de l'Asie. Mir Kammer-Addin lui envoya un *mollah* pour l'accompagner au travers du Badakhshan, s'il se décidait à suivre cette route; les chefs des Yusefrais lui offrirent tous les

secours qui étaient en leur pouvoir; les princes de Perishawer lui écrivirent pour le même objet, et Mehr-Del-Khan et Pir-Mohammed-Khan lui témoignèrent des dispositions aussi favorables; mais sa mort prématurée vient de faire disparaître les nouvelles espérances que l'on avait conçues, et elle est d'autant plus triste, que le voyage qu'il allait entreprendre semblait à l'abri de tout danger. Son compagnon, M. Trebeck, poursuivra peut-être les projets de son malheureux ami, s'il obtient la même protection et les mêmes témoignages d'intérêt.

Le Brahmapoutra et le Diheng, grandes rivières de l'Inde. — La solution du grand problème géographique touchant l'origine et le cours de ces rivières, est un sujet assez intéressant pour que nous nous empressions de donner quelques nouveaux détails publiés dans le numéro de février de la *Calcutta government Gazette*.

Le Borie Dhuing ou Diheng, descend de l'est, et, avant de se réunir au Lanhit ou Brahmapoutra proprement dit, qui sort du réservoir appelé Bhahmakhound, il prend une légère direction vers le sud et vient alors former la grande rivière.

L'île de Mowamariah se compose de tout le pays renfermé dans la courbe du Lanhit et celle du Diheng, qu'il ne faut pas confondre, comme on l'a déjà fait, avec un courant qui prend sa source dans les montagnes habitées par des tribus aburs et qui se jette, vers le nord, dans le Brahmapoutra.

En remontant le Diheng, depuis sa jonction avec le Lanhit, on ne rencontre aucun obstacle matériel; le cours de la rivière est paisible, et l'on aperçoit sur les rives beaucoup de daims, de buffles et de grands oiseaux, appelés *kuwari*. Après avoir passé l'embouchure du Dipeng ou Diboug, l'eau commence à diminuer d'une manière

fort sensible et les pierres et les rochers retardent la navigation. Une branche du Kundil ou Koundil se réunit au Dipeng, à une distance peu éloignée de son embouchure et rend faciles les communications avec Suddeca.

Pasial, village abur, est situé sur la rive droite du Diheng; ses habitans sont assez hospitaliers; mais ils empêchent de remonter la rivière au-delà de leur pays, sous prétexte qu'étant en guerre presque continuelle avec les Aburs de la rive supérieure, la sûreté des étrangers qui auraient été reçus à Pasial en amis, serait fort compromise.

Les montagnes qui bordent la rive droite du Diheng appartiennent aux Aburs de Pasial et de Maiyeng; et celles qui s'étendent sur la rive opposée à ceux de Padow, Sellou, Mebo et Golimar. Les Aburs de Pasial sont assez bien armés. Ils portent un arc et un carquois dont les flèches sont empoisonnées lorsqu'elles sont dirigées contre un ennemi, et une lance légère ou un grand sabre, le Dhao des Sinhfos.

Leur manière de se nourrir n'offre rien de particulier: ils mangent la chair des éléphans, des rhinocéros, des daims, etc., aussi bien que celle des oiseaux; mais ceux qui mangent du bœuf leur inspirent beaucoup d'horreur. Ils aiment l'eau-de-vie, mais ils préfèrent, pour la plupart, une liqueur spiritueuse qu'ils distillent eux-mêmes, et font grand cas du sel et du tabac. On découvre chez eux quelques traces de religion. Ils immolent des animaux à une divinité qu'ils appellent Ap-houm, dont le temple est situé au-dessus du pays des Bor aburs. Ils lui font des offrandes particulières et croient que la mort est une marque de sa colère.

Ces Aburs n'ont pas de modes fixes, chacun s'habille suivant sa fantaisie; toutefois ils portent assez généralement une espèce de veste ou de manteau en laine, qu'ils

nomment un *churia ;* il s'attache autour des reins et pend par derrière en petites bandelettes fort déliées, d'environ quinze pouces de long et qui offrent l'aspect d'une épaisse barbe blanche.

Leurs tranquilles voisins d'Asham sont obligés de leur payer des contributions ; dans les guerres que les Aburs leur ont faites, ils ont été les plus faibles, car on voit à Pasial, des captifs assamois qui paraissent néanmoins assez satisfaits de leur condition.

Inscription singulière à Agra. — On lit l'inscription suivante, tracée en gros caractères sur la principale porte de la ville d'Agra, dans l'Hindostan.

« Dans la première année du règne de l'empereur Julef, deux mille mariages furent cassés par le magistrat, d'après le consentement réciproque des époux. L'empereur apprit ces détails avec une telle indignation, qu'il abolit le divorce dans ses états. Dans le cours de l'année suivante, le nombre des mariages à Agra diminua de trois milles, et celui des adultères augmenta de près de sept milles. Trois cents femmes furent brûlées vives pour avoir empoisonné leurs maris, et soixante quinze maris le furent pour avoir assassiné leurs femmes ; la quantité des meubles brisés et détruits dans l'intérieur des familles particulières, représentait une valeur de trois millions de roupies ; l'Empereur se hâta de rétablir le divorce. »

Doctrines professées dans l'Inde par les bouddhistes et les brahmines. — Le bouddhisme et le culte de brama sont, avec l'islamisme, les religions qui ont le plus de sectateurs en Asie. Le bouddhisme, qui ne reconnaît pas la division de castes, s'est rapidement propagé dans l'Inde, et surtout dans celle qui est au-delà du Gange ; dans le Tubet ; dans les autres parties de la Haute-Asie, et dans

les diverses provinces de la Chine. Comme le culte de Bramah n'admet pas d'apostolat et de conversions, puisque ceux qui ne sont pas nés dans les différentes castes qu'il reconnaît, ne sont pas admis à le professer, il a dû nécessairement se concentrer dans l'Inde.

L'Asiatic Journal a publié, sur les différences des dogmes enseignés par les prêtres bouddhistes et les bramines, un petit article qui n'est point sans intérêt, et dont voici la traduction :

« Les bouddhistes et les bramines s'accordent à penser que, lorsque le genre humain a atteint un certain degré de corruption et de perversité, des êtres extraordinaires paraissent pour le réformer; mais ces derniers enseignent que, dans ce cas, les Dieux se font hommes; et les premiers que les hommes s'élèvent à la Divinité, par la prière et la contemplation;

2° Les bouddhistes, tout en professant l'existence de l'Etre-Suprême, nient qu'il prenne soin des affaires de ce monde. Il existe, disent-ils, dans un état parfait de quiétisme, et les opérations de la nature sont dirigées par des agens inférieurs. Les bramines, au contraire, reconnaissent, en toutes choses, la main de Dieu, source éternelle de vie et d'action;

3° Les bouddhistes enseignent l'éternité de la matière; les bramines, à l'exception de quelques-uns de leurs philosophes, soutiennent que la matière a été créée;

4° Les premiers nient l'autorité des Védas et du Puranas; mais les derniers, sans exception, vénèrent les Védas et respectent le Puranas;

5° Les bouddhistes ne connaissent pas la division des castes; chez les bramines, au contraire, cette division étend son influence sur toutes les lois, et sur tous les devoirs de la vie;

Les prêtres bouddhistes sont pris dans toutes les

classes d'hommes libres, et peuvent renoncer au caractère sacerdotal, pour rentrer dans la vie séculière. Ils ont, pour premier devoir, le célibat et une continence absolue ; ils vivent dans les monastères contigus à leurs temples, et ne mangent jamais après midi ; les ministres de Brama, au contraire, appartiennent exclusivement à la caste privilégiée qui porte son nom. Chez eux, le mariage est un état saint, nécessaire pour perpétuer cette caste sacrée, et, outre leurs femmes, ils peuvent avoir des concubines. Ils vivent au sein de leurs familles ; ils prennent leur principal repas après le coucher du soleil, mais ils peuvent manger à toute heure.

Les bouddhistes, auxquels il est défendu de verser le sang des animaux, se nourrissent de leur chair à l'exception, toutefois, de celle des bêtes fauves et du gibier. Sous ce rapport, les bramines sont restés fidèles aux doctrines que Pythagore paraît avoir puisées aux rives du Gange.

Les bouddhistes ne vénèrent point le feu, et ne sacrifient pas de victimes ; le feu est, au contraire, le grand objet de la vénération des bramines.

Les premiers se prosternent devant les reliques de leurs saints ; les seconds considèrent comme impure la dépouille des morts. Leur culte se borne à celui de leurs divinités.

La langue sacrée des bouddhistes est le *pali* (1) ou le *maghada*. Le *sanskrit* est celle des bramines.

COMMERCE.

Rivalité entre le commerce anglais et le commerce

(1) On vient de publier, à la librairie orientale de MM. Dondey-Dupré père et fils, des recherches fort intéressantes sur la langue pali, un des dialectes les plus curieux de l'Hindostan.

français dans l'Amérique du sud. — « L'un de nos correspondans à Bogota, nous communique, dit le *Maclesfield-Hérald*, quelques faits intéressans sur la concurrence qui existe entre le commerce anglais et le commerce français dans cette capitale de la Colombie. Il nous mande que pendant la crise commerciale qui a eu récemment lieu en France et en Angleterre, les agens des négocians de ces deux pays établis à Bogota, reçurent ordre de leurs commettans, de vendre au plutôt, et même avec perte, tous les objets fabriqués dont ils se trouvaient dépositaires, et qu'en conséquence il s'y fit de nombreux encans de ces marchandises. Elles se composaient principalement de draps de diverses qualités, de toiles, tant en fil qu'en coton ; d'objets de coutellerie, de porcelaines et d'articles fabriqués en cuir. Environ 700 pièces de draps de France furent vendues à 10 pour 0/0 de plus qu'une quantité correspondante de draps anglais. Il y eut également sur les uns et les autres une perte considérable à supporter, mais sur les objets de fabrique française, la perte fut de 18 pour 0/0 de moins que sur ceux de fabrique anglaise; les premiers s'étant vendus à 12 pour 0/0 au-dessous du prix coûtant, et les derniers à 30 pour 0/0 et plus. Les articles de coutellerie de France se vendirent à 10 pour 0/0 de moins que ceux de coutellerie anglaise; mais il est à remarquer que par rapport au *shipping price* (prix marqué dans le connaissement) de cet article, il y eut une moindre perte subie sur la marchandise française que sur la marchandise anglaise. Quant aux toiles de lin, celles d'origine française ont obtenu, dans ces ventes, un avantage marqué sur les tissus anglais, puisqu'elles se sont vendues de 5 à 10 pour 0/0 de plus que ces dernières. D'un autre côté, les calicots anglais ont conservé toute leur supériorité; s'étant vendus au moins 10 pour 0/0 de plus que les cotons français; enfin sur les cuirs ornés

(*ornamental leather*), le fabricant français a subi une perte de 20 pour 0/0, tandis que le fabricant anglais en a supporté une de 30 pour 0/0. Certes, de pareils faits doivent nous ouvrir les yeux sur l'état de notre industrie manufacturière et sur les branches de notre commerce qui s'y rapportent; ils doivent provoquer de notre part un examen et des efforts pour nous mettre à même de soutenir la réputation dont nous jouissons depuis si longtems comme nation industrielle et commerçante dans les marchés étrangers, et qui, du train dont les choses vont, ne sera bientôt plus qu'une ombre. » Ces craintes du journaliste anglais sont probablement fort exagérées ; mais elles prouvent du moins que, sous beaucoup de rapports, contrairement à l'opinion commune, notre industrie peut lutter avec avantage contre celle de nos rivaux dans l'immense marché américain.

Situation des affaires au Cap de Bonne-Espérance. — Il paraît que la crise qui a désolé la Grande-Bretagne au commencement de cette année est destinée à faire le tour du monde. Voici ce qu'on écrivait du Cap le 2 juin dernier :

« Nous apprenons par les lettres que *Spanowhawk*, a apportées d'Angleterre que la métropole souffre d'une crise qui n'a pas eu sa pareille dans les annales du commerce; quelle que soit cette crise, il y a lieu de croire cependant qu'elle ne peut approcher du tableau que présente actuellement cette colonie. Ici, nous sommes désolés par une famine qui règne presque partout, et par les maladies qui en sont la suite; ce n'est qu'à des prix exorbitans que nous pouvons nous procurer du pain. Le sénat des bourgeois a fait, dit-il, des dispositions pour nous approvisionner de blé; mais en attendant, celui qu'il possède déjà, il le débite à des prix énormes. La mesure

qui lui a coûté de 80 à 90 rix thalers, il la revend 280 : il nous impose à cet égard les conditions qu'il lui plaît. Vous qui habitez la métropole, vous ignorez comment vos colonies sont administrées ; vous n'êtes pas témoins du monopole et des priviléges qui existent ici ; priviléges au moyen desquels le bien-être de tous est constamment sacrifié aux intérêts de quelques-uns. Nous avons été sept mois sans voir tomber une goutte de pluie ; il n'y a d'herbages nulle part, et nos bestiaux meurent comme nous, faute d'alimens. Heureusement il nous est enfin venu un peu de pluie, et si nos cultivateurs peuvent se procurer de bonnes semences, nous pourrons encore espérer une récolte. Il résulte de cet état général de souffrance, que les impôts se perçoivent avec la plus grande peine ; aussi depuis plus de six mois, aucun de nos employés publics n'a touché ses appointemens. Cette gêne qu'éprouve le trésor de la colonie, provient en partie d'une autre cause, savoir : le changement qui s'est fait, dans ces derniers tems, dans la monnaie qui a eu cours jusqu'à présent parmi nous. C'était un papier-monnaie en rix thalers, dont le cours était fort au-dessous de sa valeur nominale, et qu'on a remplacé un peu trop brusquement par une monnaie métallique semblable à celle de la métropole ; mesure fort bonne en elle-même, mais qui, par la manière dont elle a été exécutée, a bouleversé pour le moment toutes ces valeurs, et porté un trouble général dans toutes les transactions commerciales. Notre administration, qui est l'ancien régime des Hollandais modifié seulement en quelques points, aurait besoin de subir une réforme totale, que nous ne cessons de demander au parlement. La colonie est administrée maintenant par un vice-gouverneur qui fait bien ce qu'il peut pour adoucir tout ce que notre position a d'affligeant, mais il débute au milieu de circonstances bien défavorables, et quand elles se se-

ront améliorées un peu par l'effet du tems et par ses soins, il nous en viendra sans doute un autre pour le remplacer. Il est inutile de dire que ce qui ajoute encore à nos souffrances particulières, c'est que nous ressentons le contre-coup de tous vos malheurs.

Commerce des États-Unis à Canton.— Voici, d'après la *Gazette anglaise* qui se publie à Singopore, dans l'Inde, l'état du commerce de l'union américaine avec la Chine:

IMPORTATIONS PENDANT LES ANNÉES 1824 ET 1825.

Bois de hêtre........	29				870 »
Étoffes de deuil.....	672	pièces à	14	....	9,408 »
Camelots...........	4,338	—	28	....	121,364 »
Batistes...........	3,250	—	3 1/4	....	10,562 1/2
Indiennes...........	4,161	—	6	....	24,966 »
Drap...............	10,257	—	42	....	430,794 »
Peaux de castor......	2,532	—	4 1/2	....	10,394 »
— de loutre de terre..	18,532	—	4	....	74,128 »
— de lapin..........	6,267	—	2	....	12,534 »
— de loutre de mer...	1,921	—	43	....	82,603 »
— de veau marin.....	52,043	—	1 1/2	....	78,064 1/2
Long ells..........	7.842	—	10	....	78,420 »
Bœuf...............	183	m.	10	....	1,830 »
Chandelles..........	68	—	40	....	2,720 »
Cochenille..........	157 1/4	—	550	....	86,487 1/2
Girofle............	286	—	85	....	24,310 »
Coton..............	1,575	—	20	....	31,500 »
Cuivre.............	994	—	22 1/2	....	22,365 »
Ebène..............	222	—	3	....	666 »
Gimgembre	6,089	—	30	....	182,670 »
Fer................	13,459	—	4	....	53,836 »
Plomb..............	5,912	—	9	....	53,208 »
Opium..............	411	—	700	....	287,700 »
Poivre.............	3,570	—	10	....	35,700 »
Vif-argent..........	6,452	—	58	....	374,216 »
Riz...............	18,927	—	2	....	37,854 »
Cordes.............	19	—	12	....	228 »
Bois de sandal.......	7,438	—	9	....	66,942 »
Acier..............	178	—	6	....	1,068 »

Étain...............	2,926	—	26	....	76,076 »
Boîtes d'étain........	100	—	16	....	1,600 »
Tabac..............	72	—	7	....	504 »
Écailles de tortue....	24	—	100	....	2,400 »
Vin................	705	—	16	....	11,280 »
Chemises...........	7,602	—	8 1/2	....	64,617 »
Peaux de renard.....	—	—	—	....	24,348 3/4
Montrés............	—	—	—	....	3,000 »
Miroirs.............	—	—	—	....	15,000 »
Dollars d'Espagne....	—	—	—	....	6,534,500 »
Mouchoirs..........	27,123	douzaines à	2	....	54,246 »
					8,884,770 1/4

EXPORTATIONS AUX ÉTATS-UNIS.

Camelot............	250	pièces à	13	....	3,250 »
Crêpe..............	105,811	—	7	....	740,677 »
Schalls de crêpe.....	226,835	—	2	....	453,670 »
Écharpe de crêpe.....	8,100	—	1	....	8,100 »
Parures de crêpe.....	48,950	—	3 1/2	....	171,235 »
Damas.............	100	—	18	....	1,800 »
Mouchoirs..........	81,545	—	6	....	489,270 »
Lévantine..........	10,026	—	13	....	130,338 »
Taffetas lustré.......	25	—	9	....	225 »
Nankin bleu.........	206,800	—	90	centièmes.	186,120 »
— étroit........	194,500	—	42	centièmes.	81,690 »
— de la Compagnie.	130,700	—	60	centièmes.	78,420 »
Satins..............	7,384	—	16	....	118,144 »
Soie à coudre.......	—	—	—	....	33,175 »
Taffetas............	66,170	—	10	....	661,700 »
Florentine..........	2,879	—	12	....	34,548 »
Velours............	130	—	33	....	4,290 »
Camphre...........	150	m	33	....	4,950 »
Canelle.............	8,634	—	22	....	189,948 »
Porcelaine..........	1,097	—	10	....	10,970 »
Boîtes d'artifices.....	4,620	—	2 1/2	....	11,550 »
Soie écrue..........	74	—	410	....	30,340 »
Sucre..............	3,749	—	7 1/2	....	28,117 1/2
Thé bou............	—	—	—	....	58,047 »
— Soatchaon........	—	—	—	....	626,938 »
— Hayswen.........	—	—	—	....	1,104,413 »

Thé Young hyson...	—	—	—	....	1,440,502	»
Thé Hyson..........	—	—	—	....	455,208	»
Thé poudre à canon et thé perlé..........	—	—	—	....	344,644	»
Thé pécao...........	—	—	—	....	8,000	»
Rhubarbe...........	159	m.	50	....	7,950	»
Panges.............	2,967	—	6	....	17,802	»
Tissus de paille ou de jonc.............	—	—	—	....	16,900	»
Sinshaws...........	—	—	—	....	133,428	»
Boutons de perle.....	—	—	—	....	5,460	»
Confitures..........	628	—	15	....	9,420	»
Écailles de tortue....	15 1/2	—	850	....	13,175	»
					7,713,314	1/2

INDUSTRIE.

Statues de bronze. — On a toujours regardé la préparation d'un alliage bien homogène dans toutes ses parties pour couler des statues et autres monumens de bronze, comme une opération de chimie, ou plutôt de métallurgie, accompagnée de très-grandes difficultés. Cet art, encouragé de bonne heure en France, avait fait des progrès considérables. Sous le règne de Louis XIV les statuaires en bronze les plus célèbres étaient les frères Keller, dont les ouvrages se distinguaient par la beauté de l'exécution et l'excellente composition de l'alliage. Mais ultérieurement, et même depuis que l'étude de la chimie a pris faveur en France; cette branche d'art y a été négligée ou moins connue, et trois ouvrages défectueux, quoique très-modernes, en attestent la décadence.

Le premier de ces ouvrages fut la statue de Desaix. L'exécution de ce monument fut entreprise à forfait, pour la somme de 100,000 francs, indépendamment du bronze. L'entrepreneur de son côté traita avec une personne accoutumée à fondre des cloches et de semblables objets, et celle-ci s'engagea à exécuter le tout pour

20,000 francs. Le premier essai de fonte manqua complétement, parce que le châssis qui renfermait le sable vint à céder; il s'ensuivit une perte de métal considérable. L'artiste essaya alors de fondre par pièces séparées, mais comme il ne s'était point assuré que toutes les parties du métal fussent mêlées dans les mêmes proportions, et qu'il n'avait pas eu égard au retrait que devait produire le refroidissement, il arriva que les pièces furent toutes de qualité différente, et ne se rapportèrent pas exactement. A la vérité il vint à bout de les faire joindre, mais les proportions furent si altérées, et les défauts tellement sensibles, que le ciseau ne put les corriger, et le monument, comme ouvrage d'art, était un affront pour la ville de Paris. On fut contraint de l'enlever, et, plus tard, on le fondit pour faire la statue de Henri IV, dont l'exécution ne fut guère plus heureuse. Lorsqu'on érigea la célèbre colonne de la place Vendôme, on fit les mêmes fautes. Cette colonne, élevée à la gloire des armées françaises par ordre de Napoléon, fut construite, comme on sait, avec les canons pris sur les Russes et les Autrichiens, en 1805. Le poids total des pièces de bronze qui la composent est de 900,000 kilogrammes. On passa marché pour l'exécution de cet ouvrage, avec un fondeur en fer qui entreprit tout, la ciselure et le reste à raison d'un franc le kilogr. M. Darcet, célèbre chimiste, hasarda quelques bons avis à cette occasion; mais ils ne furent pas écoutés, et l'entrepreneur fit construire, à grands frais, une fonderie. Il se servit d'un fourneau à fondre le fer, et, comme il n'entendait point la fusion du bronze, il échoua dans les premiers essais qu'il fit pour couler les grandes pièces du piédestal. A chaque opération l'alliage s'altérait, parce que l'étain, le plomb, et le zinc venant à s'oxider, les oxides passaient en scories. Il ne s'en aperçut pas et continua à livrer des pièces de qualités différentes, mais qu

toutes contenaient plus de cuivre que le bronze des canons. Quand l'ouvrage fut arrivé aux deux tiers, le métal se trouva épuisé au grand désappointement du fondeur, qui avait déjà vendu une partie des 10 p. °/₀ qu'on lui avait alloués pour couvrir le déchet, se croyant bien sûr d'en avoir encore assez. Obligé d'achever son entreprise avec la quantité de métal qu'on lui avait livrée, il se vit dans une situation fort désagréable. Dans son embarras, il essaya de fondre le métal blanc qu'il avait obtenu, en réduisant les scories avec du vieux bronze qu'il acheta à un prix très-bas. Les pièces de fonte qu'il obtint par ce mélange, étaient pleines de boursoufflures et tachées de plomb; la couleur en fut d'abord d'un vert terne, et, au bout de quelque tems, elles devinrent noires. Un ouvrage aussi défectueux ne pouvait passer; les travaux furent arrêtés, on mit le scellé sur la fonderie, et l'entrepreneur fut ruiné.

A force de réclamations il obtint qu'une commission serait nommée pour examiner ses comptes. Les commissaires auraient désiré connaître, avant tout, en quelles proportions les différens métaux se trouvaient dans les canons qu'on lui avait livrés; mais ce point n'avait pas été constaté, ce qui privait les commissaires d'un élément nécessaire pour arriver à un résultat certain. Néanmoins, comme le poids de toutes les pièces de fonte était connu, en prenant des morceaux de chacune, et en les fondant ensemble, on obtint un lingot qui représentait la composition moyenne de toute la colonne. Alors il fut possible de comparer ce terme moyen à l'alliage qui entre ordinairement dans la composition des canons, et les commissaires prononcèrent, à l'unanimité, que l'alliage moyen de la colonne égalait celui du bronze qu'on avait livré à l'entrepreneur.

Par l'analyse des différentes parties on trouva que les

bas-reliefs du piédestal ne contenaient que 6 pour cent d'alliage, tandis que les petites pièces du fût de la colonne en contenaient 21.

Il était donc évident que l'entrepreneur, ne connaissant pas la nature du bronze, avait raffiné son alliage dans le premier cas, en le fondant plusieurs fois; et qu'ayant ainsi diminué beaucoup le poids total, il avait été obligé de recourir au moyen dont nous avons parlé. Au commencement de ses opérations il employait trop de cuivre, et, vers la fin, il n'en employait pas assez. Au reste, les pièces étaient si mal exécutées que plus de 140,000 livres de bronze furent enlevées par le sculpteur, qui reçut de plus 300,000 francs pour ce travail (1).

AGRICULTURE.

Avantage de l'emploi du sel en agriculture. — Voici, sur l'utilité du sel administré aux bestiaux, et sur la manière de l'employer, quelques faits qui nous ont paru avoir de l'intérêt, et que, pour cette raison, nous nous sommes décidés à rendre publics. C'est un planteur de l'Amérique du Nord, maintenant en Angleterre, qui les a consignés dans la note suivante : « Je ne sache pas qu'on connaisse généralement, en Angleterre, les avantages qu'on peut tirer de l'emploi du sel pour engraisser les bestiaux; en Amérique, nous considérons le sel comme

(1) Note du Tr. Il est assez remarquable que ces observations, tirées du *Glasgow Mech. Magazine*, aient d'abord été publiées en Angleterre, et que nous, qu'elles intéressent bien plus directement, nous soyons obligés de les emprunter aux journaux anglais. C'est là une des conséquences du système mystérieux de notre administration. Les étrangers sont mieux instruits de nos affaires que nous-mêmes; cependant il est probable qu'il se glisse des erreurs dans les informations que leur curiosité leur procure, et nous sommes tentés de croire que le récit que nous venons de traduire, n'est pas tout entier d'une exactitude absolue; mais à défaut de documens plus positifs, nous sommes forcés de nous abstenir de remarques que nous aurions désiré pouvoir présenter dans l'intérêt de nos artistes.

indispensable pour cela, et nous le donnons en conséquence au bétail de toute espèce. Le bétail à pied fourchu est, toutefois, celui auquel il convient le mieux et sur lequel il paraît avoir le plus d'action. Nous remarquons aussi que, chez nous, les chevaux ne l'aiment guère moins que les bêtes à cornes, et que ceux de ces animaux qui sont sauvages, sont plus promptement attirés par une seule poignée de sel que par une portion quelconque d'avoine. Je crois que c'est par les effets du sel qu'on doit expliquer l'état, beaucoup plus sain, de notre bétail que celui qu'on voit communément en Angleterre. Quoi qu'il en soit, il est certain que le nôtre est bien moins sujet aux maladies que le bétail anglais. Un usage que nous trouvons fort utile en Amérique, c'est celui de mêler un peu de sel dans le foin, au moment où on le dispose en meule. Peu avant de quitter l'Amérique, il m'arriva d'avoir une récolte de foin qui, par l'effet de quelques pluies qui tombaient immédiatement après qu'elle eut été moissonnée, se gâta au point qu'elle commençait déjà à se pourrir. Ce même foin, traité comme je vais l'exposer, redevint, au bout d'un certain tems, aussi sain que si cet accident n'eût pas eu lieu. Lorsque je voulus le ranger en meule, j'en fis d'abord amasser une couche épaisse d'environ six pouces, qui fut ensuite bien saupoudrée de sel; sur cette couche, j'en fis appliquer une autre pareille, qui fut également saupoudrée de sel; procédé que je continuai jusqu'à ce que le tout fût mis en tas. Ce foin resta ainsi jusqu'au moment où on le donna au bétail; je trouvai alors, à ma grande satisfaction, que lorsque je le leur fis donner pour nourriture, loin de le repousser, ils le mangeaient avec avidité et avec un appétit plus qu'ordinaire; puis, ayant fait mettre devant eux du foin non mêlé de sel, je vis qu'ils donnaient la préférence au premier. »

BOURSE DE LONDRES.

Prix des actions dans les différens canaux, docks, travaux hydrauliques, Compagnies des mines, etc., etc., pendant le mois d'août 1826.

CANAUX.	Prix primitif des Actions.	Montant des versemens des Actionnaires.	Cours en Août 1826.
Ashton	»	100	170
Birmingham	»	17 10	260
Coventry	»	100	1050
Elesmere et Chester	»	133	103
Grande Jonction	»	100	265
Huddersfield	»	57	17
Kennet et Avon	»	40	23 10
Lancaster	»	47	37
Leeds et Liverpool	»	100	370
Oxford	»	100	635
Régent	»	40	32
Rochdale	»	85	82
Stafford et Worcester	»	140	775
Trent et Mersey	»	100	1800
Warwick et Birmingham	»	100	240
Worcester et *idem*	»	78	42 10
DOCKS.			
Commercial	»	100	65
Indes orientales	»	100	83
Londres	»	100	83 10
Ste.-Catherine	100	30	4
Indes occidentales	»	100	185
TRAVAUX HYDRAULIQUES.			
Londres (orientale)	»	100	106
Grande Jonction	»	50	72
Kent	»	100	28 10
Londres (méridionale)	»	100	90
Middlesex occidental	»	65	61
COMPAGNIES DU GAZ.			
Cité de Londres	100	90	150
Nouvelle cité de Londres	100	50	90
Continentale	100	8	2
Impériale	50	46	39
Générale unie	50	18	10
Westminster	50	50	49 10
COMPAGNIES D'ASSURANCE.			
Albion	50	50	52
Alliance	100	10	7
Id. maritime	100	5	4
Atlas	50	5	7 10
Globe		100	136
Gardian	100	10	15
Hope	50	5	4 10
Impériale	500	50	90
id. sur la vie	100	10	9
Londres	25	12 10	19
Protecteur	20	2	1
Rock	20	2	3
Echange royal		100	240

COMPAGNIES DES MINES.	Prix primitifs des Actions.	Montant des versemens des Actionnaires	Cours en Août 1826.
Anglo-Mexicaine	100	65	15
Id. Chili	100	8	2
Bolanos	400	175	125
Brésilienne	100	15	29
Castello	100	5	4
Chilieone	100	7 10	3
Colombienne	100	10	3
Mexicaine	100	15	2
Real del moule	400	400	325
Mexicaine-Unie	40	22 10	11
SOCIÉTÉS DIVERSES.			
Compagnie d'Agriculture Australienne	100	6	10
Exploitation du fer anglais	100	32 10	6
Compagnie d'Agriculture du Canada	100	10	10
Id. *id.* de la Colombie	100	5	1
Navigation par la vapeur	100	10	4
Banques provinciales	100	20	15
Compagnie de Rio de la Plata	100	7 10	2
id. de la terre de Van Diemen	100	2 10	2

Cours des fonds publics anglais et étrangers, depuis le 24 *juillet* 1826 *jusqu'au* 24 *août* 1826.

FONDS ANGLAIS.	Plus haut.	Plus bas.	dern. cours
Bank Stock, 8 p. o/o	203 1/4	198 3/4	202 1/2
3 pour o/o consolidés	79 5/8	76 3/4	78 1/2
3 p. o/o réduit	80 3/8	77 1/2	79 1/4
3 1/2 p. o/o réduit	87 5/8	84 1/8	86 1/4
Nouveau 4 p. o/o	95 1/2	92 5/8	94 1/2
Longues annuités expirant en 1860	19 3/8	18 15/16	19 3/8
Fonds de l'Inde, 10 1/2 p. o/o	232 1/2	226 1/2	232 ....
Obligations de l'Inde, 4 p. o/o	31 s. p. m.	18 s. p. m.	25 s. p. m.
Billets de l'Échiquier, 2 d. par jour	21 s. p. m.	11 s. p. m.	18 s. p. m.

FONDS ÉTRANGERS.			
Obligations autrichiennes, 5 p. o/o	89	88 1/2	88 1/2
Id. du Brésil ... *id.*	62 1/2	54 1/2	61 ....
Id. de Buenos-Ayres .... 6 p. o/o	55	49	51 ....
Id. du Chili ... *id.*	40	37	39 1/2
Id. de Colombie, 1822 .. *id.*	34	30 1/2	32 ....
Id. *id.*, 1824 .. *id.*	35	32 1/4	33 ....
Id. du Danemarck ..... 3 p. o/o	58	55 1/4	56 3/4

		Plus haut	Plus bas.	dern. cours.
Rentes françaises........	5 p. 0/0.......	100 3/4..	99 1/2..	100 3/4
Id.................	3 p. 0/0......	67	66	66 1/2
Obligations grecques....	5 p. 0/0.......	13 1/2..	12 1/4..	13 1/2
Id. Mexicaines..........	5 p. 0/0......	46 1/4...	37 1/2..	39 »
Id. *Id*..............	6 p. 0/0......	56 1/2...	43 1/2..	47 »
Id. Péruviennes.........	6 p. 0/0......	28	24.....	26 »
Id. Portugaises..........	5 p. 0/0.......	73 1/2..	68	72 1/2
Id. Prussiennes, 1818....	*id*...........	93 3/4..	90 3/4..	93 3/4
Id. *id.* 1822......	*id*...........	92 1/4..	89 1/2..	92 1/4
Id. Russes..............	*id*...........	84 3/4..	80 5/8..	84 »
Id. Espagnoles..........	*id*...........	11	7 3/8..	9 3/4

FIN DU SEPTIÈME VOLUME.

TABLE

DES MATIÈRES DU SEPTIÈME VOLUME.

FIN DE LA TABLE DU SEPTIÈME VOLUME.

ERRATA DU SEPTIÈME VOLUME.

Page 13, ligne 13, *anud*, lisez *and.*
Page 25, ligne 19, *pose*, lisez *pause.*
Page 35, ligne 19, *tout*, lisez *toute.*
Page 49, ligne 31, *étant*, lisez *était.*
Page 90, ligne 25, 2,750 *f.*, lisez 2,750,000 *fr.*
Page 99, ligne 21, *le doct.r Schaw*, lisez *Shaw.*
Page 173, ligne 6, 150,000 *liv. st.*, lisez 1,500 *liv. st.*

